

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13147 – 4,50 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – JEUDI 7 MAI 1987

Lueur d'espoir pour les juifs soviétiques

La réunion à Budapest, à partir du mercredi 6 mai, du comité exécutif du Congrès juif mondial (CJM) constitue une première. Jamais en effet les membres du CJM ne s'étaient retrouvés dans un pays de l'Est.

Pourquoi Budapest ? La capitale de la Hongrie n'a pas été choisie par hasard ; la « plus belle baraque du camp socialiste », comme on dit là-bas, compte aussi – exception faite bien évidemment des juifs soviétiques – la plus importante communauté juive de l'Est européen : un peu plus de quatre-vingt mille personnes. La réunion, d'autre part, ne peut pas avoir été organisée sans l'approbation du Kremlin. Le sujet est trop sensible pour que les dirigeants hongrois aient pris le risque de déplaire en haut lieu.

Alors ? Budapest est-elle d'ores et déjà une étape cruciale sur la longue route qui reliera sans doute un jour Tel-Aviv à Moscou ? Quelques signes encourageants sont cependant à noter. A la fin du mois de mars, M. Edgar Bronfman, l'homme d'affaires canadien qui préside le CJM, s'était rendu à Moscou et avait reçu l'assurance d'une politique d'émigration plus libérale. Résultat : 717 juifs soviétiques ont pu quitter l'URSS au mois d'avril alors qu'ils n'avaient été que 28 en avril 1986. Ce qui a permis à M. Bronfman de déclarer à son arrivée à Budapest : « Jusqu'à présent, les Soviétiques ont tenu parole. » M. Gorbatchev, en fait, aurait promis onze mille départs pour l'année en cours.

Mais les promesses dans ces tractations, qui garderont toujours quelque chose de sordide pour ceux qui considèrent comme élémentaire le droit de vivre où bon leur semble, ne sont pas à sens unique. Il est évident qu'après « avoir amorcé la pompe » M. Gorbatchev s'attend à être payé de retour. Le héraut de la « transparence » voudrait en particulier obtenir du Congrès américain la levée de l'amendement Jackson, qui fait dépendre depuis 1974 l'octroi à l'URSS du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée – et de crédits préférentiels – de la politique soviétique dans le domaine des droits de l'homme. Ce texte, adopté par le Congrès malgré les objurgations de MM. Nixon, Ford et Kissinger, prévoyait dans ses clauses non écrites la sortie de soixante mille juifs soviétiques. La révélation de ce dernier point, fort humiliant pour Moscou contribua fortement au regain de tension entre l'URSS et les Etats-Unis avant de déboucher sur une diminution drastique des visas de sortie accordés aux juifs.

Le problème des juifs soviétiques se complique encore d'un autre facteur dont certains responsables américains et israéliens espèrent pouvoir jouer : la volonté de M. Gorbatchev de revenir en force au Proche-Orient, notamment par le biais de ce serpent de mer qu'est le projet de conférence internationale. Pour Washington, tout retour soviétique dans les affaires de la région doit en effet être payé d'une normalisation des rapports entre l'URSS et Israël : rétablissement des relations diplomatiques et solution du drame vécu par de nombreux juifs soviétiques.

Leur dossier, on le voit, n'est pas très éloigné de la quadrature du cercle. Il n'empêche : une lueur d'espoir peut apparaître à Budapest ; il faudra l'entretenir, mais sans soulever de folles illusions si elles doivent être fauchées quelques mois plus tard.

Le scandale de l'« Irangate »

Un témoin met en cause M. Reagan dans l'aide aux « contras »

Le président Reagan, réagissant aux accusations lancées contre son gouvernement au premier jour des auditions publiques du Congrès sur l'« Irangate », a réaffirmé, mardi 5 mai, qu'il n'était pas au courant du détournement illégal de fonds en faveur des « contras » nicaraguayens. Mais, devant la commission d'enquête, le général Secord, l'un des responsables de cette opération, avait déclaré : « Le gouvernement savait et approuvait. »

WASHINGTON
correspondance

Les commissions d'enquête de la Chambre des représentants et du Sénat ont commencé conjointement leurs auditions publiques, le mardi 5 mai, dans le même décor et dans la même salle du Congrès où se déroula, il y a quatorze ans, le drame des audiences télévisées sur le Watergate.

Le climat n'est pas aussi chargé d'émotion. Peut-être parce que les grandes vedettes, MM. Poindexter et North, n'entreront en scène que plus tard ou parce que le public ne s'attend pas à un dénouement brutal, l'intérêt du spectacle n'est pas à la hauteur de ce qu'annonçaient les chaînes de télévision. Aussi bien, celles-ci se demandent-elles déjà si elles diffuseront aussi largement que prévu les épisodes de ce feuilleton. Dans des déclarations liminaires, les membres de la commission ont évoqué en termes solennels les principes constitutionnels, les atteintes au délicat mécanisme de l'équilibre des pouvoirs et ils ont réaffirmé le rôle du Congrès dans la formulation de la politique étrangère.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 2.)

Le nouvel organigramme de la chaîne

Mmes Christine Ockrent et Michèle Cotta rejoignent TF1

Lors d'une conférence de presse réunie mercredi 6 mai, M. Patrick Le Lay, vice-PDG de TF1, et M. Etienne Mougeotte, directeur de l'antenne, ont présenté la nouvelle direction de la chaîne ainsi que la liste de ceux qui y occuperont les principaux postes de responsabilité. Des confirmations mais aussi des surprises: Mme Christine Ockrent est nommée directeur général adjoint et Mme Michèle Cotta directeur de l'information.

Les nouveaux dirigeants de TF 1 ont présenté le nouvel organigramme – en principe définitif – de la chaîne. La présence de femmes à des postes-clés y est importante. C'est ainsi que Christine Ockrent est nommée directeur général adjoint de TF 1 et Michèle Cotta, ancienne présidente de la Haute Autorité, directeur de l'information.

Yves Mourousi prend le titre de conseiller à la présidence et Etienne Mougeotte demeure directeur général de l'antenne avec pour adjoint Christian Dutoit, ancien d'Antenne 2, qui a collaboré au dossier Hachette. Aux côtés de Michèle Cotta, Jean-Claude Paris, directeur de la rédaction. Marcel Jullian, quant à lui, occupe les fonctions de délégué à la création et Alain Schmit dirigera les relations extérieures. Enfin, Pascale Breugnot et Dominique Cantien, passent d'A 2 à TF 1 pour les magazines culturels et les variétés.

Ces nominations, pour certaines imprévues, ont conduit à des démissions : notamment celles de Pascal Josèphe, ancien bras droit de M. Hervé Bourges, directeur des programmes jusqu'à maintenant, et d'Alain Denvers, directeur de l'information.

(Lire page 28.)

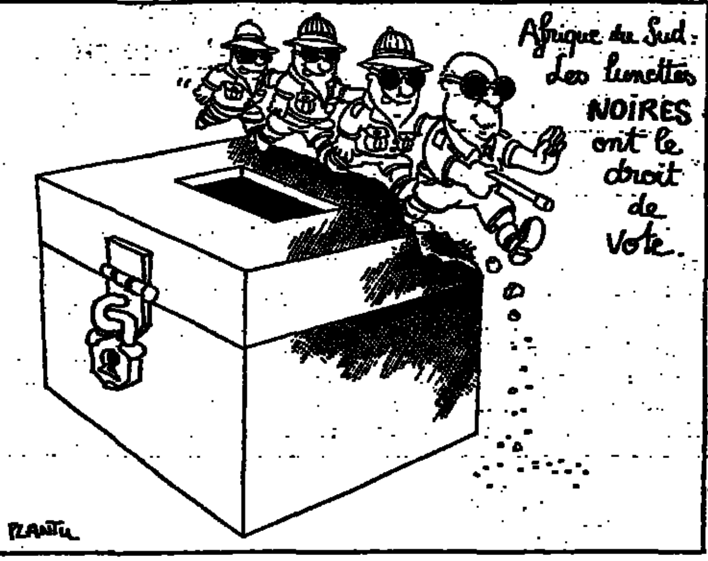
Les élections législatives en Afrique du Sud

Protestations noires contre le vote blanc

JOHANNESBURG
de notre correspondant

C'est dans un climat particulièrement tendu que les électeurs sud-africains blancs se rendent aux urnes, ce mercredi 6 mai pour désigner cent soixante-six députés de la chambre blanche. « *Un vote pour élargir la démocratie et la liberté* », comme l'a déclaré le président Botha, soulignant que la nation « *doit s'unir pour un vote de confiance envers les forces de sécurité* ».

Afin de protester contre leur exclusion de ce scrutin uniquement réservé aux Blancs, des centaines de milliers de Noirs sont en effet restés chez eux mardi. Le mouvement, déclenché par plusieurs organisations anti-apartheid et la centrale syndicale noire COSATU, devait se poursuivre ce mercredi.



Un moyen pacifique, selon les organisateurs, pour montrer à la minorité blanche que, sans eux, le pays ne peut pas fonctionner, et qu'en conséquence la communauté noire elle aussi doit avoir son mot à dire. « *Vous votez alors que les Noirs ne le peuvent pas. De quel droit ?* », se demande dans un encart publicitaire l'Association civique de Soweto, qui poursuit : « *De quel droit votez-vous pour déterminer nos vies ? De quel droit votez-vous pour un gouvernement qui édicte des lois répressives à notre encontre ? Qui lance son armée contre nous ? Qui emprisonne nos leaders et nos enfants ? Qui interdit nos réunions et nos organisations ? Le 6 mai n'est pas la solution. Ne soyez pas trompés par les mensonges nationalistes. Les Blancs n'ont rien à craindre.* »

Volontairement ou contraints et forcés, de peur de représailles de la part des radicaux, une bonne partie de la communauté noire ne s'est pas rendue au travail mardi matin. Le mot d'ordre – qui n'est pas officiellement de refuser d'aller travailler, ce qui est interdit par l'état d'urgence – a été particulièrement bien suivi dans les *townships* qui jouxtent les grandes villes, à l'exception du Cap. S'agit-il du « *plus grand mouvement d'absentéisme de l'histoire du pays* », comme l'avaient souhaité les organisations d'opposition ? Sans doute pas, même si la COSATU estime, dans un communiqué, que le nombre des absentéistes dépasse 3 millions. Peu d'incidents sérieux ont été signalés. Le bureau gouvernemental d'information n'a annoncé aucune victime.

A Soweto, aucun signe d'effervescence. La plupart des magasins et des débits de boissons étaient fermés. Les écoles n'ont pas ouvert leurs portes. Les transports étaient rares. L'animation ressemblait à celle d'un dimanche où les hommes tuent le temps en jouant aux cartes et en discutant devant leurs maisonnettes. Peu de *présence policière et militaire* sinon quelques véhicules en maraude et un fort contingent de forces de l'ordre à l'entrée principale. Soweto est calme.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 5.)

Les lois antijuives dans les manuels scolaires

Leçons sur l'ignominie

Le ministère de l'éducation nationale devait annoncer mercredi 6 mai la publication d'un texte appelant tous les professeurs d'histoire de l'enseignement secondaire à consacrer, ce mois-ci, une leçon aux lois antijuives du gouvernement de Vichy, comme l'avait demandé l'avant-veille M. Jacques Chirac.

Nul ne contestera l'opportunité de cet appel du premier ministre à une réflexion de la jeunesse de 1987 sur les persécutions raciales dans la France de Vichy. Il est bon que le tohu-bohu médiatique qui va entourer le procès de Barbie soit dominé dans les classes par une information et une discussion sans détours. Il y va de l'authenticité d'une mémoire à transmettre. Tous les sondages, au reste, démontrent que les jeunes ont grande hâte à s'unir à la chaîne des générations du souvenir.

Les enseignants ont tous les moyens pour répondre utilement à cet appel. Les programmes et les instructions qui les détaillent leur rappellent depuis des lustres l'importance de ces leçons-là, où le savoir qu'on transmet est plus qu'un savoir. Dans les classes de troisième des collèges, dans celles de terminales des lycées, partout ailleurs à l'occasion d'une séance d'instruction civique, par des exposés, des leçons, des débats et des expositions, le document parle, la chronologie de l'ignominie est établie.

Un bon matériel pédagogique redouble à volonté les effets de la parole, avec l'image, le film et le texte. En ouvrant par exemple au hasard deux manuels de terminales, on lira dans celui de la collection Prost chez Colin une chronologie et un paragraphe précis; dans le Lebrun-Zanghellini de chez Belin le texte est flanqué de documents tout à fait nets.

JEAN-PIERRE RIOUX.
(Historien au CNRS)

(Lire la suite page 16.)

L'ENQUÊTE

Lyon, capitale de la Résistance

Pages 14 et 15

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Etranger

ÉTATS-UNIS

Le scandale de l'« Irangate » : les auditions publiques du Congrès

Jérusalem aurait facilité la vente d'armes polonaises aux « contras »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Au lendemain de l'ouverture des auditions publiques du Congrès américain sur les arcanes de l'« Iran-Contragate », deux journaux israéliens donnent, le mercredi 6 mai, des détails inédits sur l'implication dans cette affaire de l'Etat hébreu. Selon le correspondant à Washington du *Jerusalem Post* et d'*Al Hamishmar*, qui cite des sources américaines, Israël a eu un rôle-clé dans la livraison, à partir de la Pologne et *via* le Honduras, d'armes soviétiques à destination des combattants antisandinistes du Nicaragua.

Jouant le rôle d'intermédiaires dans cette opération complexe, des marchands d'armes israéliens, dûment autorisés par le ministère de la défense à Tel-Aviv, auraient acheté des milliers de fusils d'assaut AK-47 à la Pologne, qui les fabrique chez elle sous licence. Ces armes, embarquées dans le port de Gdansk, auraient été ensuite acheminées vers le Honduras après un « détour » par le Portugal. Les autorités israéliennes savaient que ce matériel était destiné aux « contras ».

Cette opération fut connue et encouragée par de hauts fonctionnaires du gouvernement Reagan, dont plusieurs membres du Conseil national de sécurité. Avide de devises étrangères, le gouvernement de Varsovie aurait volontiers facilité la transaction.

Les enquêteurs américains posséderaient des copies des connaissements maritimes mentionnant de manière mensongère, lors de l'arrivée des armes au Honduras, que celles-ci avaient été fabriquées en Israël. Ils disposent aussi de documents attestant le feu vert donné à l'opération par le ministère israélien de la défense. Selon des sources américaines, citées par les deux journaux israéliens, les prochaines auditions du Congrès vont permettre de connaître avec force détails l'aspect israélo-polonais de ce grand marchandage.

J.-P. L.



Le tribunal arbitral de La Haye ordonne à Washington le paiement à Téhéran des avoirs iraniens encore gelés

Le département d'Etat américain a indiqué, le mardi 5 mai, qu'il *« examinait »* une décision du tribunal d'arbitrage de La Haye, ordonnant aux Etats-Unis de verser à Téhéran 451 millions de dollars faisant partie d'avoirs iraniens.

Ceux-ci sont gelés depuis 1979 dans un compte de la Banque de réserve fédérale à New-York, à la suite de la prise de cinquante-deux otages à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran et de la détérioration des rapports entre les Etats-Unis et l'Iran. Le total des avoirs iraniens gelés s'élevait au départ à environ 4 milliards de dollars. L'indemnisation de divers créanciers américains de l'Iran l'ont réduite à quelque 500 millions.

Le tribunal arbitral de La Haye avait invité en août 1986 les deux pays à négocier les modalités de transfert de ces fonds. Mais, entre-temps, les Etats-Unis s'étaient élevés contre des déclarations iraniennes établissant un lien entre le retour de ces fonds à Téhéran et le sort des otages américains au Liban.

Le gouvernement américain – apparemment soucieux de ne pas être accusé de nouvelles tractations avec Téhéran après la révélation de l'affaire des ventes d'armes à l'Iran – avait indiqué qu'il n'accepterait de rendre les fonds iraniens que s'il était indiqué clairement que cette affaire était sans rapport avec le sort des otages.

Le tribunal arbitral de La Haye, composé de neuf juges – dont trois Américains, trois Iraniens, un Français et un Allemand – a été constitué à la suite des accords d'Alger du 19 janvier 1981 qui avaient permis la libération des otages américains de Téhéran. – *(AFP.)*

Un témoin met en cause M. Reagan

(Suite de la première page.)

Le contraste était grand avec la déposition très terre à terre du général Secord donnant, sur le ton d'autorité d'un ancien militaire, une foule de détails sur l'organisation et le fonctionnement du réseau d'aide financière clandestine aux « contras » nicaraguayens.

Ce grand technicien des opérations secrètes (il a beaucoup travaillé avec la CIA au Vietnam) a révélé que, sur les 18 millions de dollars de bénéfices réalisés sur les ventes d'armes à l'Iran, 3,5 millions ont servi à financer l'achat et le transport de matériels militaires pour les combattants antisandinistes. Ses vérifications ne lui ont toutefois pas permis jusqu'à maintenant de retrouver la trace de deux autres millions de dollars. En outre, une partie des fonds, a indiqué M. Secord, a été utilisée pour la fourniture de matériel téléphonique à un pays des Caraïbes, pour l'achat d'un navire et, ce n'est pas le détail le moins étrange, pour payer de la main à la main – le colonel North s'en chargea – des agents de la brigade américaine des stupéfiants engagés dans une entreprise de récupération des otages au Liban.

Ce témoignage a dévoilé la personnalité d'un homme d'affaires avisé et réaliste, évoluant dans le monde fermé des trafiquants d'armes et motivé par l'appât du gain. Mais ce patriote est plein d'amertume. Avec ses amis MM. Poindexter et North, *« des hommes honnêtes et dévoués, dignes d'admiration »*, il estime avoir exécuté la politique du président Reagan. Il s'est plaint des officiels du gouvernement avec lesquels il maintenait des contacts étroits et réguliers, et notamment de M. Casey, ancien directeur de la CIA. Après lui avoir demandé son concours, celui-ci, qui était informé de ses entreprises et les avait approuvées, l'a *« désavoué »* et *« trahi »*.

Ainsi, le général Secord contredit le président Reagan. Ce dernier continue d'affirmer qu'il n'a été informé ni du détournement des fonds, ni des livraisons d'armes aux « contras », ni même de l'utilisation des dons en argent recueillis par des organisations privées en faveur des rebelles du Nicaragua. Mardi soir encore, dans un entretien impromptu avec des journalistes, le président a adopté l'attitude d'un spectateur intéressé, bien sûr, comme tout le monde, par les travaux de la commission, mais se comportant comme si les opérations du général Secord et du colonel North ne le concernaient pas.

HENRI PIERRE.

M. Hart se défend d'incartades sentimentales

New-York *(AFP)*. – Après avoir observé, pendant quarante-huit heures, le silence sur la nouvelle affaire sentimentale le concernant qui défraie la chronique, M. Gary Hart, candidat déclaré à l'investiture présidentielle pour le Parti démocrate, a contre-attaqué, le mardi 5 mai, à New-York, en qualifiant de *« trompeuses et fausses »* les informations de presse sur sa relation avec une jeune actrice.

Accusé par le *Miami Herald* d'avoir passé le week-end dernier en compagnie de Mlle Donna Rice, un mannequin de vingt-neuf ans, alors que sa femme se trouvait dans le Colorado, M. Hart a lu une déclaration dans laquelle il se défend d'avoir fait *« quoi que ce soit d'immoral »*. Selon M. Hart, le journal de Floride, auquel l'ensemble de la presse américaine a d'ailleurs depuis emboîté le pas, a tiré *« des conclusions erronées en se basant sur des observations partielles »*.

L'ancien sénateur a toutefois reconnu qu'il avait commis une erreur en se *« mettant dans une situation qui pouvait être mal interprétée »*.

Alors que sa vie sentimentale avait fait l'objet de conjectures dans la presse, M. Hart avait mis au défi les journalistes de le *« filer »* et de découvrir quoi que ce soit sur sa vie privée. Le *Miami Herald* l'avait pris au mot et avait fait surveiller son domicile.

A la suite de cette affaire, la cote de popularité de M. Hart a baissé de dix points, selon un sondage de la chaîne ABC.

Ancien directeur de la CIA

William Casey est mort

L'ancien directeur de la CIA, William Casey, qui avait démissionné de son poste le 2 février à la suite d'une tumeur au cerveau, est mort, mercredi 6 mai, à l'hôpital de Glen Cove (près de New-York). Il était âgé de soixante-quatorze ans. Avocat, William Casey avait dirigé la CIA depuis 1981, et avait été étroitement associé à l'affaire des ventes d'armes à l'Iran.

Né en 1913, il termine ses études de droit en 1938. Il fait la guerre à Londres, où il coordonne les actions de l'OSS, ancêtre de la CIA. Après la guerre, il devient un spécialiste du droit fiscal, et c'est en février 1971 que Richard Nixon le nomme à la tête de la Commission fédérale des opérations de Bourse.

Chef de la campagne de M. Reagan en 1980, il est nommé, après l'élection de ce dernier, à la tête de la CIA.

Proche-Orient

● Israël reporte le débat sur la conférence de paix
● Le président syrien reçoit M. Habache

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir (Likoud, droite), et son ministre des affaires étrangères, le travailliste Shimon Pérès, sont convenus, le mardi 5 mai, de repousser à lundi toute décision sur le différend qui les oppose au sujet d'une conférence de paix au Proche-Orient. Ce report a été décidé à l'issue d'un tête-à-tête de cinquante minutes ; en principe, la question aurait dû être soumise dès mercredi au cabinet d'union nationale, chargé de trancher entre les thèses de M. Shamir (opposé à l'idée de conférence) et celles de M. Pérès (décidé à préparer activement une telle rencontre).

Officiellement, le report est motivé par l'absence en Israël de deux ministres. En réalité, les partenaires-adversaires de la coalition au pouvoir se sont donné un répit avant de prendre une décision qui, faute d'accord, pourrait marquer la fin du gouvernement d'union nationale.

La question de cette conférence a été au centre des premiers entretiens qu'ont eus mardi à Amman le roi Hussein de Jordanie et le premier ministre égyption, M. Atef Sedki. *« Les points de vue égyptien et jordanien au sujet de la nécessité de réunir une conférence avec toutes les parties au conflit, notamment les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, sont identiques »*, indique la presse jordanienne. Les conversations doivent aussi porter sur l'éventualité d'une prochaine visite du roi en Egypte et sur les relations que les deux pays entretiennent avec l'OLP.

A Damas, le président Hafez el Assad a reçu durant trois heures, mardi, le chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), M. Georges Habache. Ce dernier a participé au Conseil national palestinien (CNP) d'Alger, en avril, après s'être réconcilié avec Yasser Arafat – évolution qui ne pouvait que déplaire à la Syrie. Le président syrien et M. Habache ne s'étaient pas rencontrés depuis septembre dernier. Selon une déclaration du FPLP, M. Hafez el Assad a dit à son interlocuteur que le CNP représentait *« un pas positif »*. Pour sa part, M. Habache a fait valoir que le CNP *« s'était traduit par la fermeture des deux voies de compromis avec les Américains, à savoir Amman et Le Caire »*. – *(AFP.)*

● **ISRAËL : interpellation du correspondant du *Times*.** – M. Ian Murray, correspondent du quotidien britannique *Times*, a été interpellé, le mardi 5 mai, par la police, à Jérusalem, alors qu'il s'entretenait avec un soldat, à l'occasion d'une enquête. Il a été relâché trois heures plus tard, sans explication. – *(AFP, Reuter.)*

Asie

La visite de M. Raimond au Pakistan

Contentieux nucléaire et Afghanistan

A l'issue de son séjour en Chine, M. Jean-Bernard Raimond était attendu, le mercredi 6 mai, à Islamabad pour une visite officielle de deux jours principalement consacrée au conflit afghan et aux relations économiques franco-pakistanaises. La dernière visite d'un chef de la diplomatie française au Pakistan avait été celle de M. Claude Cheysson, en 1983.

M. Raimond entend mettre à profit sa visite au Pakistan pour discuter avec les dirigeants d'Islamabad des moyens de faire un partenaire économique plus important de ce pays où la France ne détient que 1,9 % du marché des fournisseurs, ce qui la place au onzième rang derrière, notamment, l'Italie (3 %).

Pour cela, reconnaît-on au Quai d'Orsay, il faudra d'abord que soit « oublié », c'est-à-dire réglé, le contentieux résultant du gel par Paris, sous la pression des Etats-Unis en 1978, d'un contrat datant de 1975 pour la fourniture d'une usine de retraitement nucléaire à Chasma. Les Pakistanais réclament depuis une compensatiton qui ne se limite pas à un dédommagement financier.

Au cours d'un séjour à Paris en juillet 1986, le premier ministre pakistanais, M. Muhammad Khan Junejo, s'était entendu avec M. Chirac pour qu'un arrangement à l'amiable soit recherché. Une mission récente du secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Gilbert Pérol, à Islamabad – tenue secrète jusqu'à ces derniers jours – a permis de cerner les propositions que pourrait faire Paris, *« une fois certaines décisions prises »*, pour régler définitivement cette affaire. S'il n'est pas question de troquer, comme l'avait demandé Islamabad, le projet défunt contre la fourniture de centrales nucléaires françaises, on laisse entendre au ministère des affaires étrangères que Paris n'est nullement opposé à des accords dans ce domaine, du moment qu'ils seraient officiellement dissociés du contentieux proprement dit.

L'Afghanistan dominera les conversations de M. Raimond avec le général Zia Ul-Haq, chef de l'Etat, ainsi qu'avec M. Junejo et le chef de la diplomatie pakistanaise M. Yaqub Khan. La France est un des pays européens qui fournissent la plus importante assistance humanitaire (alimentaire, médicale et financière par le biais des organisations internationales et non gouvernementales) à la résistance afghane, pour un montant total de 5 millions de francs cette année. M. Raimond rencontrera également les représentants des Moudjahidins afghans au Pakistan. Nul doute que seront évoquées les offres soviétiques de règlement politique du conflit afghan de ces derniers mois, auxquelles la résistance n'a pas donné suite, les jugeant de pure forme.

On parlera aussi vraisemblablement de la pression militaire croissante que fait peser l'armée rouge sur la frontière pakistanaise, élément qui incite Islamabad à nuancer quelque peu sa fermeté vis-à-vis de Moscou. En l'état actuel du dossier, l'analyse de la diplomatie française reste, toutefois, que M. Gorbatchev, quelles que soient ses bonnes intentions ou sa volonté de se sortir du guêpier afghan, n'en a guère les moyens faute d'un régime à Kaboul qui serait apte à se maintenir sans l'aide des troupes soviétiques.

F. D.

● **PHILIPPINES : enlèvements.** – Deux ressortissants suisses et cinq infirmières philippines travaillant pour le Comité international de la Croix-Rouge ont été enlevés par des inconnus dans la province à majorité musulmane de Lanao-del-Sur, a indiqué, le mercredi 6 mai, l'agence officielle de presse des Philippines, PNA. Une infirmière a été relâchée. Les deux Suisses ont été identifiés par des sources militaires comme étant MM. Alex Braunwalder et Jacky Sudan.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Europe

GRANDE-BRETAGNE : après le test des élections locales

Mme Thatcher pourrait provoquer des législatives en juin

LONDRES
de notre correspondant

Depuis le début de l'année, depuis que leur parti a commencé de prendre une confortable avance dans les sondages d'opinion, les conservateurs ont fait savoir que des résultats des élections locales du 7 mai dépendrait la date de la dissolution de la Chambre. Constitutionnellement, le premier ministre a le libre choix de ce moment, sans attendre l'échéance normale du printemps 1988. Actuellement, tout le monde, ou presque, est prêt à parier sur les élections parlementaires dès le mois prochain, le 11 ou le 18 juin.

Il est ainsi fort probable que se reproduise, cette année, le scénario de 1983. En mai 1983, un an après la victoire des Malouines, les sondages donnaient les conservateurs très largement gagnants. Les élections locales confirmèrent ces indications et, immédiatement, Mme Thatcher convoqua des élections générales, où elle allait emporter un écrasant succès, jamais vu depuis 1935 : 72 sièges de majorité.

L'état-major du Parti conservateur devrait passer la journée de vendredi à examiner en détail les données du scrutin de la veille et les comparer minutieusement avec celles des sondages. Mme Thatcher arrêtera sa décision dimanche à Chequers, la résidence de campagne des premiers ministres, où seront réunis pour l'occasion ses plus proches conseillers, parmi lesquels M. Norman Tebbit, président du parti, M. Nigel Lawson, chancelier de l'Echiquier et lord Young, ministre de l'emploi.

Les élections locales constituent un sondage grandeur nature, mais incomplet, et, cette année, son importance paraît plus relative qu'en 1983. Plus question de l'énorme « effet Malouines », et l'opposition travailliste n'est pas aussi désemparée qu'elle l'était voici quatre ans. Ces élections de « districts », qui équivalent à peu près aux cantonales et aux municipales en France, concernent théoriquement trente millions de personnes. Mais il y a toujours une grande abstention, parfois des deux tiers, surtout marquée dans la clientèle conservatrice. D'autre part, elles ne sont que partielles : jeudi, on ne vote ni dans l'agglomération de Londres ni en Ecosse, deux très solides bastions travaillistes.

Pour le moment, les sondages donnent un peu plus de 40 % aux conservateurs, soit une avance de quelque dix points sur les travaillistes, revenus de justesse en deuxième position. Le léger repli de l'Alliance — Parti libéral et Parti social-démocrate — est un soulagement pour les tories, qui redoutent un Parlement sans majorité absolue, avec, à la clé, l'éventuelle création d'une coalition travaillistes-centristes. Ce danger semble pour l'instant écarté, mais pas définitivement. Le risque de sa réapparition est, du point de vue conservateur, l'un des arguments qui plaident le plus en faveur de l'organisation d'un scrution dès juin.

Avec 40 % des intentions de vote, Mme Thatcher peut compter sur une majorité certes réduite par rapport à la présente composition de la Chambre, mais suffisante pour gouverner. Le pronostic demeure fragile, puisque, selon les experts, un glissement de seulement 3 points pourrait se traduire par l'échec des conservateurs et leur passage dans l'opposition. Les partisans de Mme Thatcher sont toutefois assez sereins et considèrent qu'il faudrait vraiment « *un très mauvais résultat* », jeudi, pour reporter les législatives au-delà de l'été.

Certains conservateurs font valoir cependant que les perspectives économiques seraient encore meilleures à l'automne, notamment en ce qui concerne l'emploi. Le nombre des chômeurs diminue sensiblement depuis neuf mois et pourrait enfin redescendre au-dessous du cap des trois millions, mais peut-être pas avant juin. La dissolution de la Chambre avant la fin de ce mois comporterait, d'autre part, de « *sérieux inconvénients* » pour le gouvernement. Cela signifierait, par exemple, que la réforme du régime pénal — à laquelle Mme Thatcher est très attachée — ne pourrait être définitivement adoptée. Mais ces arguments ne paraissent pas suffisants pour prolonger la fièvre préélectorale à laquelle on assiste depuis des semaines.

Tout a été préparé pour des élections prochaines. Après avoir élaboré en mars un budget, dénoncé par l'opposition comme « *éhontement » préélectoral* », parce que prévoyant une substantielle réduction de l'impôt sur le revenu, le gouvernement vient d'accorder une importante augmentation de salaires au personnel hospitalier — la santé est l'un des principaux points noirs au passif de l'administration Thatcher, — et il a subitement abandonné le projet, très controversé, de créer un nouveau site pour le dépôt des déchets nucléaires.

En revanche, le Parti travailliste n'a récemment guère pu donner de motifs de satisfaction à ses agents électoraux. Alors qu'il y a un mois Mme Thatcher s'assurait à Moscou un remarquable succès, M. Kinnock subissait, lui, un camouflet à Washington en tentant d'expliquer sa politique de désarmement nucléaire unilatéral, qui est — de loin — le plus gros handicap du Labour au regard du public britannique. Tout dernièrement, le Parti travailliste vient d'être agité par de graves remous des plus inopportuns en annulant la désignation d'une candidate noire dans la circonscription de Nottingham. Elle avait accusé de « *racisme* » l'appareil du Labour, qui continue de refuser l'existence d'un mouvement autonome des militants de couleur à l'intérieur du parti.

Enfin, M. Kinnock et la majorité des travaillistes ne sont guère parvenus à se dérober à la virulente campagne relancée par les conservateurs pour dénoncer la persistance d'une « *gauche dingue* » *(loony left)* au sein du Labour. M. Tebbit et les tories désignent ainsi ce qu'il est plus convenable d'appeler la « gauche dure », cette tendance qui s'oppose toujours aux efforts de modération déployés par M. Kinnock et qui est notamment influente au niveau des collectivités locales, dont les travaillistes contrôlent le plus grand nombre.

FRANCIS CORNU.

● **Les parlementaires européens à l'UEO ?** — Plusieurs députés européens du groupe libéral, notamment MM. Chinaud pour la France et Bettiza pour l'Italie, ont proposé, le mardi 5 mai, que l'Assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) soit composée de députés européens du Parlement de Strasbourg. Jusqu'à présent, les parlementaires de l'UEO sont désignés par les Parlements des sept pays membres (Grande-Bretagne, France, RFA, Italie, et les trois pays du Benelux) dans le cadre d'une délégation qui siège aussi à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Cette réforme, ont expliqué ses auteurs, permettrait à la Communauté européenne d'être associée aux débats sur la défense européenne. Elle exige néanmoins une modification du traité de Bruxelles, qui a donné naissance à l'UEO, et ne peut être présentée que par un des sept gouvernements membres.

URSS : la fin de la visite de M. Marchais

Le PCF soutient sans réserve la politique soviétique

« *Objectif paix* » : c'est par ce titre de « une » que *l'Humanité* de ce mercredi 6 mai résume le long communiqué commun publié à l'issue du séjour de dix jours de M. Georges Marchais en URSS et de son « *entretien de quatre heures* » avec le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev.

Le texte du communiqué n'exprime pas la moindre réserve des communistes français à l'égard d'un quelconque aspect de la politique soviétique. L'appui du PCF aux initiatives du Kremlin est particulièrement explicite dans le domaine de la négociation sur les armements et des réformes engagées par M. Gorbatchev.

Le communiqué commun souligne que le PCF est le seul parti français qui « *combatte résolument la loi de programmation militaire présentée en commun par le président de la République et le gouvernement à l'Assemblée nationale* ». « *Le PCF*, ajoute le communiqué, *intensifie ses efforts pour rassembler dans la lutte pour la paix, pour exiger que la France contribue à des accords de désarmement équilibré et contrôlé, pour l'élimination de toutes les armes nucléaires d'ici l'an 2000, contre les dangers que l'impérialisme fait peser sur l'existence même de la civilisation actuelle.* »

Les deux partis ont, d'autre part, « *exprimé leur préoccupation face aux campagnes antisoviétiques menées en France visant à détériorer les relations entre les deux pays* » — ce qui est vraisemblablement une allusion à la récente expulsion de France de six diplomates soviétiques accusés d'espionnage.

Le langage utilisé dans le communiqué, qui sent par endroits la traduction du russe, reprend un grand nombre de formules consacrées, y compris le vocabulaire actuellement en usage en URSS pour désigner — sans recourir à ce mot — les réformes engagées par M. Gorbatchev. Ainsi, « *le camarade Georges Marchais a confirmé le soutien total des communistes français à la stratégie révolutionnaire d'accélération du développement économique et social, de la restructuration et de la démocratisation de la société soviétique. Il a souligné que cette politique du Parti communiste d'Union soviétique porte un coup sévère à l'anticommunisme, exerce une influence positive sur le climat social et politique, sur la lutte de classes internationale* ».

J. K.

Le ministre de l'aviation civile est remplacé

Le général-colonel Alexandre Volkov a été nommé, le lundi 4 mai, ministre de l'aviation civile de l'URSS, annonce l'agence Tass. Il remplace le maréchal Bougaev, en poste depuis dix-sept ans, et qui a été appelé à d'« *autres fonctions* », précise l'agence soviétique.

Le général Volkov était ces dernières années commandant adjoint de l'armée de l'air, chargé de l'aviation de transport. Son prédécesseur était aussi un militaire, mais il avait été versé plus tôt dans l'aviation civile.

Premier en 1957 à avoir dirigé un vol Moscou-New-York aux commandes d'un Tupolev-104, Boris Bougaev avait entamé une carrière gouvernementale deux ans après l'arrivée au pouvoir de Léonid Brejnev, dont il fut le pilote personnel. En 1966, il avait été nommé vice-ministre de l'aviation civile et ministre en 1970, avant d'entrer, l'année suivante, au comité central du parti et de devenir maréchal de l'air en 1973.

Tombé en semi-disgrâce peu après l'arrivée de M. Gorbatchev au secrétariat général du parti, le maréchal Bougaev avait été sanctionné au plus haut niveau pour avoir « *persécuté* » des journalistes qui avaient critiqué sa gestion : l'arrêté du comité central à ce sujet avait été publié le 11 février 1986 en première page de la *Pravda*.

En janvier 1986, l'aviation civile avait été dotée d'« *organes politiques* », afin de renforcer le contrôle par le parti de l'Aéroflot, l'unique compagnie aérienne nationale, et la discipline au sein du personnel. — *(AFP.)*

● **Libération anticipée du militant juif Youli Edelstein.** — Le militant juif Youli Edelstein, un professeur d'hébreu condamné en 1984 à trois ans de détention pour « *possession de drogue* », a été libéré le lundi 4 mai après avoir bénéficié d'une remise de peine. M. Edelstein avait été envoyé dans un camp de la région de Novosibirsk (Sibérie).

Officiellement professeur d'anglais, il avait perdu son travail en 1979 après sa première demande de visa pour Israël. — *(AFP.)*

ESPAGNE

Mort d'un des grévistes blessés à Reinosa

MADRID
de notre correspondant

Pour la première fois, la vague d'agitation sociale que connaît l'Espagne s'est traduite par un mort. M. Gonzalo Ruiz, grièvement blessé lors des affrontements entre garde civile et travailleurs qui s'étaient produits le 16 avril dernier à Reinosa (*le Monde* 5 mai), est mort dans un hôpital de Santander, dans la nuit du 5 au 6 mai.

Agé de trente-trois ans, Gonzalo Ruiz, militant du syndicat Commissions ouvrières, travaillait au sein de l'entreprise sidérurgique Forjas y Aceros S.A., actuellement soumise à une sévère reconversion industrielle. Le 16 avril, après avoir reçu une cartouche de gaz lacrymogène dans la figure, il s'était réfugié avec d'autres personnes dans un garage. La garde civile avait tiré à l'intérieur quatre nouveaux projectiles, bien que l'usage de gaz dans un local fermé soit totalement interdit. M. Ruiz fut alors victime d'une grave insuffisance respiratoire, cause de son décès.

Sa mort relance la tension à Reinosa, alors que l'agitation sociale continue dans d'autres régions du pays. Elle a maintenant atteint les mines d'anthracite de la province de Leon, dans le nord-ouest du pays, où forces de l'ordre et mineurs se sont livrés ces derniers jours à plusieurs véritables batailles rangées.

Th. M.

GRÈCE

Le général Papadopoulos témoigne sur le coup d'Etat à Chypre de 1974

ATHÈNES
de notre correspondant

Quelques jours seulement après le vingtième anniversaire du coup d'Etat militaire du 24 avril 1967, un de ses protagonistes, M. Georges Papadopoulos, était convoqué le *mardi 5 mai au Parlement grec, qui* enquête depuis deux ans sur les circonstances de la prise de Chypre en 1974.

Au mois de juillet de cette année-là, le dictateur grec avait fomenté un coup d'Etat contre le président chypriote, Mgr Makarios, dont la mort était expressément souhaitée, au moins par certains des militaires au pouvoir à Athènes. L'archevêque avait réussi à y échapper, mais ces événements avaient fourni le prétexte à l'invasion de l'île par l'armée turque, qui occupe toujours quelque 40 % de son territoire. La junte grecque n'avait pas opposé de résistance militaire aux envahisseurs.

Interrogé pendant dix heures sur la politique chypriote de la junte, M. Papadopoulos a essayé de rejeter toute responsabilité. Il a soutenu qu'il avait négocié avec le gouvernement turc de l'époque l'union de Chypre avec la Grèce (Enosis) en échange d'une base militaire pour l'armée turque sur le territoire chypriote, à Bekelia. La Turquie serait cependant revenue sur cet accord.

Enfin, interrogé sur les tortures pratiquées sous son régime, le chef de la junte a déclaré qu'il ignorait totalement les faits. M. Papadopoulos avait été renversé en novembre 1973 par un autre militaire, M. Dimitri Ioannidis, qui comparaîtra à son tour devant la commission parlementaire en fin de semaine. Tous deux sont emprisonnés à vie.

THEODORE MARANGOS.

Le Portugais Victor Constancio a été élu président de l'Union des partis socialistes européens

LISBONNE
de notre correspondant

Au cours du quinzième congrès des partis socialistes de la Communauté européenne, qui s'est tenu à Lisbonne le lundi 4 et le mardi 5 mai, M. Jacques Delors a insisté sur « *la dichotomie entre le rêve de la construction à moyen terme d'un grand marché européen et la réalité décevante dans le domaine économique et social* ». Selon lui, une telle dichotomie menace « *l'idéal européen* ».

Elu à l'unanimité président de l'Union, M. Victor Constancio, secrétaire général du Parti socialiste portugais, a, pour sa part, attiré l'attention sur les risques d'une récession mondiale « *encore plus grave que celle qui a marqué la période 1980-1982* » et insisté sur les dangers de la baisse du dollar et du déficit de la balance commerciale des Etats-Unis qui rendent plus difficile l'accès des produits européens au marché américain. Le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, a mis en garde contre « *un certaine conservatisme de gauche* ». « *On peut*, a-t-il affirmé, *mener une politique de solidarité sociale et, simultanément, accepter le défi technologique* ».

La question de la sécurité européenne a été longuement évoquée par le socialiste hollandais Joop Den Uyl. Il a regretté que la Communauté soit absente des grands débats qui se développent sur ce sujet. « *Depuis que M. Gorbatchev a présenté ses nouvelles propositions sur le désarmement, la voix de l'Europe ne s'est pas fait entendre* », a-t-il observé.

Ce quinzième congrès de l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne a donné une importance particulière aux problèmes liés à la défense de l'environnement qui occupe deux pages de la résolution finale. Certains des participants y ont vu un signe de la préoccupation suscitée par le recul électorale de plusieurs partis socialistes et sociaux-démocrates européens, notamment du SPD ouest-allemand, au bénéfice des mouvements écologistes.

JOSÉ REBELLO.

TURQUIE

La question arménienne est à l'origine du report de la visite du président Evren aux Etats-Unis

ISTANBUL
de notre correspondant

Au-delà des explications de politique intérieure, la question arménienne est à l'origine du report au mois d'août de la visite que devait effectuer en mai aux Etats-Unis le président Evren.

Cette décision, à laquelle le premier ministre, M. Ozal, était hostile, intervient après une campagne de presse qui a dénoncé vigoureusement la mollesse de l'administration Reagan face aux « *lobbies anti-turcs* », grec et arménien : deux votes du Congrès américain ont considérablement réduit l'aide militaire à la Turquie, prévue par l'accord de défense et de coopération économique récemment renouvelé, mais non ratifié ; le Congrès a, d'autre part, interdit l'utilisation à Chypre du matériel fourni. Une résolution proposant de faire du 24 avril une journée de « *commémoration du génocide arménien* » a enfin été adoptée en commission. Le gouvernement américain s'y oppose, mais si elle était votée par le Congrès avant le mois d'août, cette résolution pourrait conduire à l'annulation de la visite présidentielle.

Ce projet de résolution, ainsi qu'un autre de même nature à l'étude dans les instances européennes, a réveillé la susceptibilité nationale sur cette question, alors que l'on avait pu récemment constater des signes de décrispation. L'hebdomadaire *Vers l'an 2000* a consacré, à la veille du 24 avril, sa couverture à « Nos Arméniens » ; il rappelle leur contribution à toutes les innovations culturelles du pays et dénonce, après des historiens, l'inspiration chauvine d'une série télévisée sur la tragédie et l'état de délabrement des monuments historiques arméniens. Chose impensable récemment encore, les écologistes n'ont pas craint de désacraliser un mot jusqu'ici tabou, en dénonçant le « *génocide naturel* » résultant des nouvelles implantations touristiques.

La thèse officielle turque ne nie pas la réalité des massacres, mais récuse la notion de génocide dans laquelle elle voit une accusation politique fondée sur des silences et des anachronismes et menaçante pour l'intégrité de la République. Cette notion implique, en effet, surtout dans l'acception qu'elle a prise avec l'holocauste, la responsabilité collective d'un peuple ou d'une nation dans l'extermination institutionnelle d'un autre. Ces notions, à base culturelle ou biologique, n'existaient pas sous l'Empire ottoman, où, traditionnellement, les communautés étaient fondées sur la religion. D'inspiration européenne, les nationalismes qui se sont développés à la fin du dix-neuvième siècle ont canalisé des solidarités essentiellement religieuses, que n'avait pas modifiées la brève expérience de citoyenneté ottomane.

Ces solidarités, rapprochant les Russes et les Arméniens, avaient joué lors de la guerre russo-turque conduisant au rattachement du nord-est de l'Anatolie à la Russie, lors du traité de Berlin en 1878. La crainte, souvent justifiée, de les voir à nouveau utilisées pendant la première guerre mondiale par des alliés dont les plans prévoyaient non pas la défaite, mais le démembrement complet de l'empire, est présentée comme l'origine de l'ordre de déportation pris par le gouvernement jeune-Turc : selon une étude *récente* (1), il a conduit à la mort six cent mille Arméniens, soit 40 % de leur nombre total, et au départ des autres. Rescapée de guerres qui, de 1912 à 1923, ont fait deux millions et demi de morts dans la population musulmane d'Anatolie, la Turquie craint que l'adoption de la notion de génocide ne soit le prélude à une demande, annoncée déjà par l'ASALA, de réparations, puis de retour au traité de Sèvres de 1920, qui prévoyait la création d'un Etat arménien dans les provinces de l'Est.

MICHEL FARRÈRE.

(1) *Muslims and Minorities, The Population of Ottoman Anatolia and the End of the Empire*, Justin McCarthy, New York Univesity Press, 1983.

● **Un étudiant tué par des intégristes à Van.** — Un étudiant turc a été tué et sept autres blessés, dont un grièvement, par des intégristes musulmans, le lundi 4 mai à Van (est de la Turquie), parce qu'ils ne jeûnaient pas pendant le ramadan. Le jeune homme, Sirin Tekin, a été poignardé et ses camarades blessés à coups de couteau et de bâton dans un café proche de l'université par des membres d'un groupe intégriste de droite s'appelant Gardiens de l'islam.

Une vingtaine de personnes ont été arrêtées et des mesures de sécurité prises autour de l'université de Van ainsi qu'à Erzurum (nord-est), ville réputée pour sa stricte observance de l'islam.

Le conseil supérieur de l'université a ouvert une enquête et rappelé qu'en Turquie, « *chacun est libre de pratiquer ou non une religion et que personne ne peut s'ingérer dans les croyances et les pratiques religieuses d'une autre personne* ».

BELGIQUE

L'avortement, les Fourons, l'austérité trois sujets de divergence au sein de la majorité

BRUXELLES
de notre correspondant

Le gouvernement de coalition de M. Martens va devoir se battre, le mercredi 6 mai au Sénat et le jeudi 7 devant la Chambre des députés, sur deux dossiers particulièrement délicats. Ce seront d'abord les discussions sur un projet de loi visant à dépénaliser l'avortement, la Belgique restant un des derniers pays européens à ne pas admettre l'interruption volontaire de grossesse. Cette proposition de loi a été déposée conjointement par un socialiste francophone, M. Roger Lallemand, et une libérale flamande, Mme Lucienne Herman-Michielsens. Les libéraux sont dans la majorité. Or l'autre composante de celle-ci, les sociaux-chrétiens, est formellement opposée à toute libéralisation de l'avortement. Parmi les plus virulents, on trouve les députés du CVP (sociaux-chrétiens flamands), le parti du premier ministre. Il n'est pas même question pour eux d'amender le texte de la proposition de loi ; les sociaux-chrétiens francophones seraient, en revanche, disposés à admettre un texte amendé.

Certes, le dossier n'en est qu'à ses prémices, et la lutte à l'intérieur de la majorité ne devrait pas la menacer d'éclatement. Ce dossier révèle pourtant une cassure philosophique importante à l'intérieur de la coalition gouvernementale. Or, jeudi, celle-ci devra une nouvelle fois tenter de trouver une solution à l'affaire Happart, ce bourgmestre (maire) francophone de la petite commune des Fourons, dans le Limbourg, rattachée à la Flandre en dépit d'une population en majorité francophone. M. José Happart, qui se refuse à parler le néerlandais et est ainsi devenu la bête noire de toute la Flandre, a déjà été « cassé » plusieurs fois par les autorités judiciaires. Mais — plusieurs fois aussi — il a été réélu par son collège communal. Les divergences dans la majorité sur cette question ne sont donc plus entre libéraux et sociaux-chrétiens, mais entre Flamands et francophones.

Jeudi, les députés flamands du CVP devraient demander au gouvernement de révoquer M. Happart. Mission impossible pour les ministres francophones, qui n'ont aucune envie de heurter de front les Wallons, pour lesquels M. Happart est devenu un porte-drapeau. Troisième motif d'inquiétude pour le gouvernement : la préparation du budget 1988. Engagée dans une politique d'austérité sévère afin notamment de réduire la dette extérieure, la coalition a de plus en plus de mal à s'entendre sur la poursuite de cette rigueur. Si les libéraux, en particulier du côté flamand, souhaitent ne pas transiger, les sociaux-chrétiens seraient partisans d'une certaine pause.

Peu d'observateurs tablent cependant sur une crise ouverte. Tout dépend de la capacité qu'aura le premier ministre à contenir la fougue de certains des députés de son parti. M. Wilfried Martens les a avertis que, s'ils ne lui faisaient pas confiance, ce serait aux électeurs de trancher. Un avertissement qui, sous toutes les latitudes, calme les plus rebelles des députés, jamais certains de retrouver leur siège.

JOSÉ-ALAIN FRALON.



Ou comment l'honorable Ming contrôle ses affaires aux quatre coins du monde avec sa machine à communiquer.

Aujourd'hui, un central téléphonique est devenu une formidable machine à communiquer, la plus complexe du monde. Elle transmet déjà non seulement la voix, mais aussi des données informatiques, des textes, des images. Alcatel E10 et Système 12 sont les deux centraux téléphoniques numériques d'Alcatel NV, une filiale de la C.G.E.

Reliés par satellites, ondes hertziennes ou par câbles, ces centraux tissent à l'échelle planétaire les réseaux de communication de l'avenir ; Alcatel NV consacre plus de 8 milliards de francs par an à la recherche et au développement pour le préparer.

Cette filiale de la C.G.E. est le 2e industriel mondial des télécommunications publiques, le 1er mondial pour les centraux numériques, le 2e mondial pour les transmissions terrestres, les stations terriennes de télécommunications...

Filiale de la C.G.E., Alcatel NV se bat et gagne là où les hommes communiquent.

C'est cela l'esprit de conquête. C'est cela la C.G.E.

GROUPE C|G|E
L'esprit de Conquête

HCM

Composer 3615 code **CGE** ou **CGE INFO** ...*Encore une bonne raison de devenir actionnaire de la C.G.E.* Téléphonez au **42.561.561.**

Téléphonez au (1) 42.561 561 ou composez le 36 15 code CGE ou CGEINFO. Note d'information visée par la COB disponible auprès des intermédiaires financiers.

TUNISIE

A TRAVERS LE



Afrique

TUNISIE

Création d'une seconde association de défense des droits de l'homme

La Tunisie compte, depuis le mardi 5 mai, deux organismes de défense des droits de l'homme. A la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH), présidée par le Dr Saadeddine Zemerli, est venue s'ajouter l'Association de défense des droits de l'homme et des libertés publiques, dont le président, le Dr Dhaoui Hannablia, ancien ministre et ancien membre du bureau politique du Parti socialiste destourien au pouvoir, a reçu, mardi, le visa légal des mains du ministre de l'intérieur, M. Zinelabidine Ben Ali.

La constitution de cette nouvelle association intervient quelques jours seulement après la publication par la presse tunisienne d'une lettre du ministre qui reprochait à la première ligue d'avoir adhéré à la Fédération internationale des droits de l'homme sans avoir, au préalable, amendé son statut.

Récemment, la presse avait aussi publié des lettres de lecteurs accusant la LTDH d'esprit *« partisan »*. Ces accusations sont implicitement reprises dans une déclaration de M. Hannablia, diffusée par l'agence TAP. Celui-ci évoque *« la monopolisation de la défense des droits de l'homme par certains, et la pratique de cette activité dans un seul sens »*.

On apprend, d'autre part, que M. Chamari, secrétaire général de la LTDH, interpellé il y a plusieurs jours, est accusé non seulement de *« fausses nouvelles »* par l'intermédiaire d'organes de presse étrangers (*le Monde* du 6 mai), mais aussi de *« diffamation »* envers le premier ministre. – *(AFP, AP.)*

MAROC : après la rencontre du roi Hassan II et de M. Chadli

Rabat estime que l'Algérie a admis son implication directe dans le conflit saharien

Les Etats-Unis « applaudissent » à la rencontre du roi Hassan II et du président Chadli, le lundi 4 mai, a déclaré, mardi, le porte-parole du département d'Etat, qui ignorait toutefois la teneur exacte des entretiens. Le roi Fahd d'Arabie saoudite a quitté Oujda pour Ryad mardi. Dans un message rendu public au Maroc, il a remercié le roi Hassan II pour sa « collaboration fructueuse » au sommet tripartite, émettant l'espoir que *« ces rencontres bénéfiques entre dirigeants du monde arabe se poursuivent »*.

L'entretien entre le roi Hassan II et le président Chadli est-il un échec ou un demi-succès ? Peut-être pour convaincre l'opinion internationale de la bonne volonté du souverain, certainement par égard pour le roi Fahd, instigateur de ce bref sommet, une source marocaine à Rabat nous a livré, mardi, un commentaire plutôt optimiste sur l'événement.

La porte reste ouverte pour d'autres contacts, indique cette source. *« Certains points devront être discutés et réglés bilatéralement, dans un avenir prochain, et d'autres rencontres auront lieu, pas avant le fin du ramadan toutefois. »* Outre l'épineux dossier saharien, il s'agit de l'ouverture des frontières, de la circulation des personnes, de la coopération et du rétablissement des relations diplomatiques.

Des espoirs identiques avaient été exprimés après le premier sommet algéro-marocain, en 1983. En quoi cette rencontre a-t-elle été différente de la précédente, restée finalement sans résultats ? On affirme, à Rabat, que les interlocuteurs du Maroc se sont présentés dans un état d'esprit différent de celui qui était le leur il y a quatre ans. A cette époque, dit-on, les Algériens n'avaient manifestement en tête que l'indépendance du Sahara occidental. Cette fois-ci, affirme-t-on, *« les propos tenus en privé étaient plus réalistes »*.

Surtout, et quoi qu'en dise leur presse (*le Monde* du 5 mai), *« les Algériens ne parlent plus de négociations directes entre le Maroc et le Polisario »*, assure-t-on. A l'inverse de ce qui s'était passé en 1983, le président Chadli a discuté du Sahara en présence d'un tiers; le roi Fahd. *« Cela revient à admettre que l'Algérie est directement impliquée dans l'affaire, et ce point est capital, aucune argutie n'y changera rien »*, affirme-t-on, montrant ainsi le profit que Rabat escomptait de la rencontre.

Pour illustrer leur propos, les Marocains insistent sur le rôle de *« médiateur entre la partie algérienne et la partie marocaine »* joué par le roi d'Arabie saoudite. La rencontre, au sens large, a commencé à 13 heures, pour s'achever à 18 heures. Mais l'entretien entre le roi Hassan et le président Chadli a seulement duré *« une bonne heure »*. Entre-temps, le roi Fahd a fait la navette pour des conversations en tête à tête avec les parties, installées sous deux tentes, l'une en Algérie, l'autre au Maroc.

Une troisième tente, celle du souverain saoudien, où a eu lieu la rencontre Chadli-Hassan II, se trouvait *« partagée exactement en son milieu par la frontière »*.

Il n'a pas été question des hypothèses avancées naguère par certains commentateurs : partition, fédération ou « indépendance dans l'interdépendance ». L'alternative est simple, disent les Marocains : indépendance totale ou intégration au royaume. *« C'est d'ailleurs le choix qu'ont proposé les Algériens devant les instances de l'OUA. »*

Pour que les Sahraouis décident eux-mêmes, le Maroc s'en tient à ses propositions antérieures : un référendum d'autodétermination dans des conditions qui ne rendraient pas son résultat suspect, avec *« toutes les garanties que l'on voudra »*. Rabat refuse cependant le retrait préalable de ses troupes, soulignant que *« même le référendum d'autodétermination de l'Algérie a eu lieu en présence de l'armée française »*.

Selon cette relation de l'événement par les Marocains, les Algériens se sont montrés à la fois *« sereins et pressés »*. *« Il faut faire vite »* pour rétablir la paix, aurait dit un membre important de la délégation algérienne. On insiste à Rabat sur le fait que le président Chadli était accompagné de plusieurs hauts responsables qui ont parlé à leurs homologues marocains. Rabat tient pour intéressante la présence de M. Messaâdia, qui passe pour incarner la tendance dure du FLN. Reste à savoir ce que le président Chadli entendait montrer aux membres de la délégation algérienne : les bonnes dispositions marocaines ou sa propre fermeté ?

– JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

À TRAVERS LE MONDE

Egypte

Un ancien ministre blessé dans un attentat

L'ancien ministre égyptien de l'intérieur, le général Hassan Abou Bacha, a été blessé le mardi 5 mai à la jambe à la suite d'un attentat. Selon le quotidien officieux *Al Ahram*, trois inconnus, à bord d'une camionnette, ont tiré plusieurs rafales d'arme automatique sur l'ancien ministre du président Moubarak au moment où il quittait son domicile dans le quartier d'Agouza, rapporte notre correspondant, Alexandre Buccianti.

Les inconnus, des barbus, ont réussi à s'enfuir. Ils ont aussi blessé un enfant qui se trouvait près de la villa de l'ancien ministre au moment de l'attentat. On ignore tout des motifs de cette opération.

Le président Hosni Moubarak s'était séparé de M. Abou Bacha, en tant que ministre de l'intérieur, en juillet 1984, au lendemain des élections législatives qui ont été marquées par de nombreux incidents en province, faisant un mort. Le portefeuille de l'administration locale lui a été attribué jusqu'au remaniement de septembre 1985, à la suite duquel il a été écarté du gouvernement.

D'autre part, on indiquait de bonne source mardi au Caire que le conseil d'administration du Fonds monétaire international approuverait le 15 mai prochain un crédit « stand-by » de 250 ou 300 millions de dollars à l'Egypte. Cette décision devrait être suivie – probablement la semaine du 18 mai – d'une réunion des pays membres du Club de Paris, qui réexaminera le cas de la dette extérieure de l'Egypte.

Japon

Un journaliste assassiné

Tokyo. – Un mystérieux groupe d'extrême droite a revendiqué l'assassinat, le lundi 4 mai, d'un journaliste travaillant pour un des principaux journaux du Japon, l'*Asahi Shimbun*, dans une lettre reçue mercredi par la presse japonaise. *« Nous condamnons tous les gens d'*Asahi *à mort »*, écrit le Corps patriotique pour l'indépendance raciale japonaise, dans une lettre datée du 3 mai. *« L'exécution de lundi est notre première action... Nous ne donnerons jamais à ceux qui renient la culture japonaise, les traditions et le pays que nous aimons »*, poursuit la lettre. Un homme masqué avait ouvert le feu, lundi, contre trois reporters du bureau du *Asahi Shimbun*, à Nishinomiya (ouest du Japon), tuant l'un d'eux et en blessant grièvement un autre. D'après la police de Tokyo, le même groupe, sur lequel on ne possède aucun détail, serait responsable de l'explosion d'une bombe incendiaire contre le siège de l'*Asahi Shimbun* en août 1983. – *(AFP.)*

Liban

Huit morts après un nouveau raid israélien sur un camp palestinien

L'aviation israélienne a lancé, le mercredi 6 mai à l'aube, un raid sur les positions palestiniennes à l'est de Saïda (43 kilomètres au sud de Beyrouth), faisant au moins huit tués et vingt-huit blessés, selon des sources locales. Les bombardements, effectués en quatre vagues successives, ont visé le camp de réfugiés d'Aïn-el-Helweh, au sud-est de Saïda, et les positions militaires de Jabal-al-Halib, en surplomb du camp. Il s'agit du deuxième raid de ce type en une semaine (le premier avait fait vendredi quatorze morts) et le quatorzième depuis le début de l'année.

Sur le plan politique libanais, la démission du premier ministre, M. Rachid Karamé, annoncée lundi, place les dirigeants syriens et le président libanais, M. Amine Gemayel, dans l'obligation de négocier pour mettre sur pied un nouveau gouvernement. Bien que M. Karamé n'ait pas l'intention de lui notifier sa décision par écrit, comme le veut la coutume constitutionnelle, M. Gemayel a affirmé, mardi, qu'il *« comptait rechercher les solutions pour remédier à la situation actuelle »*.

De son côté, le général Ghazi Kanaan, chef des renseignements militaires syriens au Liban, qui a rendu visite à M. Karamé, a pris acte du caractère *« irrévocable »* de sa démission et a affirmé que cette décison avait pris Damas au dépourvu. Il a ajouté que les négociations sur un programme de réformes politiques au Liban entre les émissaires du président Gemayel et les responsables syriens, interrompues depuis le 27 mars, devraient *« reprendre bientôt »*. – (AFP.)

TCHAD

Le dispositif « Epervier » pourrait être allégé et redéployé au nord du 16e parallèle

Il se confirme que le dispositif « Epervier » au Tchad pourrait être à la fois allégé et redéployé, en partie au nord du seizième parallèle (*le Monde* du 29 avril et du 6 mai). En marge du déjeuner que M. Chirac offrait, le mardi 5 mai, en l'honneur de M. Paul Biya, président du Cameroun, en visite d'Etat en France, on indiquait de source française que d'ultimes consultations entre l'Elysée et Matignon devraient conduire rapidement à l'annonce de cette décision.

« Epervier » doit être adapté à la nouvelle situation sur le terrain après les victoires de M. Hissène Habré dans le nord de son pays. *« Par exemple*, nous a dit un haut fonctionnaire, *il n'est pas nécessaire de maintenir là-bas des spécialistes français de lutte antichar, alors que cette menace n'existe plus »*. En revanche, une aide *« humanitaire »* et de *« maintenance »* du matériel pourrait être distribuée au nord du seizième parallèle, l'ancienne *« ligne rouge »*. Paris pourrait faciliter le retour des réfugiés dans le Nord, assurer leur subsistance avec une logistique militaire. Un radar pour la couverture aérienne de Faya-Largeau, où affluent ces réfugiés, pourrait être installé et gardé par une unité de maintenance. Il n'est pas exclu non plus que des soldats français s'installent à Ouadi-Doum, où l'armée tchadienne dispose d'un important butin pris aux Libyens.

Une liste des besoins du Tchad a été établie par M. Fernand Wibaux, conseiller diplomatique de M. Chirac, lors de sa récente rencontre avec M. Hissène Habré. Radio-N'Djamena a affirmé à la suite de cette visite que les relations avec la France étaient *« sans nuages »* et a démenti *« les rumeurs tendancieuses faisant état de divergences »*.

D'autre part, M. Goukouni Oueddeï est arrivé mardi au Niger, après une visite au Burkina. Malgré les efforts du colonel Sankara, il a refusé d'y rencontrer M. Acheikh Ibn Omar, qui l'a remplacé l'an dernier à la tête du GUNT. Celui-ci, a-t-il dit *« porte l'entière responsabilité de ce qui est arrivé au Tchad. A cause de nos erreurs et de nos calculs mesquins nous avons donné la victoire à Hissène Habré »*.

Les deux rivaux au sein du GUNT poursuivent des tournées séparées en Afrique. Le président Biya nous a indiqué que M. Goukouni Oueddeï lui avait fait part de son désir de se rendre au Cameroun et qu'il était prêt à le recevoir pour faciliter le processus de paix.

J. G.

La protestation noire en Afrique du Sud

(Suite de la première page.)

En moins de quinze jours, c'est le deuxième mouvement de résistance passive, un *stay away*, comme on l'appelle, qui est observé par une majorité des deux millions d'habitants de ce gigantesque ghetto. Le premier contre les menaces d'expulsion en raison de la grève des loyers. Celui-ci contre *« les élections de l'apartheid »*. Quel est le véritable pourcentage d'absentéisme volontaire ? Impossible à dire. Mais il est évident que l'intimidation joue un rôle non négligeable. Les menaces et la coercition ont une valeur dissuasive certaine. Il ne fait pas bon être étiqueté *« traître au combat de libération »*.

Dans la matinée, un hélicoptère a survolé Soweto. Par haut-parleur, les occupants ont fait savoir que les forces de sécurité étaient là pour protéger la population. *« Les soldats sont vos amis. »* La veille, des tracts intitulés : *« Message du président P.W. Botha »* ont été jetés d'un petit avion dans les ruelles. Dans ce texte, le chef de l'Etat explique pourquoi il a invité les Blancs à se prononcer, à savoir : *« Pour connaître leurs vues sur la manière dont nous devons procéder à une réforme pacifique. Je crois*, ajoute-t-il, *qu'il serait aussi juste qu'important d'écouter ce que les Sud-Africains noirs pensent de l'avenir de notre pays. C'est pourquoi j'ai déjà proposé à vos dirigeants qui rejettent la violence de participer à des négociations au Conseil national. Ensemble, nous pourrons mettre en œuvre le plan du futur qui assurera la paix et le progrès pour tous et garantira la protection des intérêts de chaque groupe... Unis, nous vaincrons la violence... »*

Aucune allusion n'a été faite au mot d'ordre de boycottage. Le chef de l'Etat avait laissé ce soin à son chef de la police, qui a annoncé que les forces de sécurité étaient sur le pied de guerre et *« bien préparées »* pour empêcher toute perturbation du scrutin. Enumérant un certain nombre d'actions programmées par *« des individus et des organisations radicales »*, le général Coetzee a averti qu'aucun désordre ne serait toléré. Selon ses informations, les étudiants ont l'intention de boycotter les cours et de manifester et des bus d'enfants noirs doivent être amenés dans les bureaux de vote *« dans un but éducatif mais en fait pour créer une confrontation avec la police et les électeurs dans un but de propagande internationale »*.

Si, au cours de cette première journée de boycottage, les townships sont restées relativement calmes, en revanche plusieurs attentats ont été commis. Deux engins de faible puissance ont explosé mardi matin au centre civique de Braamfontein à Johannesburg. Trois mines, l'une dans le nord-ouest de la province du Transvaal à proximité du Botswana, l'autre dans la région de Messina, non loin du Zimbabwe, et la troisième à l'est du Transvaal près du Swaziland ont provoqué la mort d'un chauffeur (noir) de camion et blessé onze autres personnes dont un militaire.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Politique

L'affaire du Carrefour du développement

Les députés s'apprêtent à engager le processus de la Haute Cour contre M. Christian Nucci

Quand faut y aller, faut y aller. Même si ce n'est pas de gaieté de cœur. Après la publication (*le Monde du 6 mai*) du contenu du réquisitoire du parquet contre M. Christian Nucci, il était clair, le mardi 5 mai au Palais Bourbon, qu'une majorité de députés étaient prêtes à enclencher le processus pouvant conduire l'ancien ministre socialiste devant la Haute Cour. Comment pourrait-il en être autrement ? La justice ordinaire se déclarant incompétente en vertu de la Constitution pour juger les délits qui lui sont reprochés, la justice de ses pairs ne peut se défiler.

La Constitution est peut-être mal adaptée à cette situatin, comme le pense M. Jean-Claude Gaudin, mais qu'y faire ? Ne pas mettre en branle la lourde mécanique de la Haute Cour laisserait penser aux citoyens que les membres du gouvernement sont au-dessus des lois. Car les « complices » de M. Nucci ne devant pas, eux, échapper aux tribunaux, serait-il acceptable que l'ancien ministre n'ait pas, lui, à rendre compte des fautes dont il est accusé ?

Les Français ont déjà – le plus souvent à tort – une trop mauvaise opinion du milieu politique pour que les parlementaires puissent prendre ce risque. C'était bien autour de ce thème que s'échangeaient la plupart des propos mardi dans les couloirs de l'Assemblée nationale.

Ouvrir cette « boîte de Pandore »

Le danger pour les élus est pourtant tout aussi grand d'ouvrir cette « boîte de Pandore ». Chacun sait bien que le déballage de l'affaire du Carrefour du développement jettera notamment une lumière crue sur le financement des partis politiques, et particulièrement des campagnes électorales.

Et celui qui n'ayant jamais péché pourra jeter la première pierre au confrère dont la faute est devenue publique sera bien difficile à trouver ! La démocratie a un coût, même si les Français refusent d'en prendre conscience. Les campagnes sont de plus en plus onéreuses, mais tout le monde ferme les yeux sur leur financement.

« Lions les deux dossiers », propose M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), qui imagine que viennent en discussion en même temps la proposition de résolution sur l'envoi de M. Nucci devant la Haute Cour et la proposition de loi de M. Philippe Vasseur, le porte-parole du PR, sur le financement des partis politiques. La réponse de M. Charles Pasqua du mercredi 29 avril sur ce sujet laisse à penser que le gouvernement n'est pas prêt à avancer dans cette voie.

Les députés pourtant ne peuvent plus attendre. Le groupe RPR, le premier, a décidé d'agir. Pour l'heure, il ne veut pas polémiquer, mais au contraire rechercher un consensus.

Son président, M. Pierre Messmer, a été mandaté, lors de sa réunion de mardi, pour prendre contact avec les autres présidents de groupe afin d'essayer que la première étape de la procédure (la signature d'une proposition de résolution) soit le fait de l'ensemble des forces politiques représentées à l'Assemblée. Car, pour M. Messmer, *« Il ne s'agit pas d'une affaire politique, mais d'une affaire morale. Du moment que la justice ordinaire se déclare incompétente, nous devons agir »*.

Le RPR s'allie donc au parquet pour donner un coup de pied dans la fourmilière. Au Front national, on en est ravi puisque, depuis plusieurs semaines déjà, on appelait de ses vœux une telle solution. A l'UDF, on s'apprête à faire contre mauvaise fortune bon cœur. M. Jean-Claude Gaudin n'est pas enthousiaste ; il ne souhaite pas prendre l'initiative, mais il sait bien qu'il ne pourra faire autrement que de cosigner une proposition de résolution.

La gêne est bien entendu extrême à gauche, même si des députés socialistes rêvent de mettre dans un même sac M. Nucci pour le détournement de fonds et M. Pasqua pour le « vrai-faux » passeport. M. Pierre Joxe ne veut rien dire ni décider avant de connaître le dossier autrement que par des articles de presse, et il explique qu'il n'a pas à se prononcer *« tant qu'il y a une action en cours à l'intérieur du système judiciaire ordinaire »*. Ce n'est qu'une fois celle-ci close que les parlementaires pourront se prononcer *« au vu d'un dossier »*.

Pour une fois, M. Guy Ducoloné, le député communiste membre de la Haute Cour, *partage* l'analyse de M. Joxe. Pour sa part, M. Messmer est décidé à poser clairement la question dès que le juge d'instruction aura rendu son ordonnance d'incompétence. Et même s'il est seul, le groupe RPR déposera une proposition de résolution.

Mercredi matin, M. Joxe a longuement fait le point sur le dossier devant le bureau du groupe socialiste. Après l'exposé du président, les membres du bureau qui sont *intervenus se sont prononcés pour* qu'une réponse politique soit apportée pour les socialistes à l'action engagée contre M. Nucci.

La Haute Cour ne sera pas réunie immédiatement. Même si la commission *ad hoc* de quinze membres, élus à la proportionnelle des groupes sans débat dans l'hémicycle, prévue par le règlement, va vite en se contentant de ce qu'elle connaîtra du réquisitoire du parquet et de l'ordonnance du juge d'instruction, il faudra encore que l'Assemblée nationale se prononce en séance publique, puis que le Sénat se lance dans une procédure comparable, à moins que des sénateurs ne prennent eux-mêmes l'initiative.

Les deux Chambres du Parlement devront voter exactement le même texte, souhaitant la Haute Cour pour M. Nucci. Cela peut aller vite si la majorité le veut, mais cela ne mettra pas un point final au dossier.

L'affaire alors ne sera plus politique mais judiciaire. Une commission de cinq membres de la Cour de cassation jouera le rôle du magistrat instructeur. Et c'est elle qui décidera ou non de faire juger l'ancien ministre par ses pairs.

Les magistrats vont indiquer le chemin, la majorité s'apprête à le suivre, mais il peut encore être bien long... et occuper l'actualité jusqu'à l'élection présidentielle.

THIERRY BRÉHIER.

Les revenus de M. Chalier

Virgule

M. Yves Chalier a-t-il bien reçu, comme il l'affirme, 459 100 francs pour paiement de ses services d'agent secret, ou n'a-t-il touché, comme le *maintient le ministère des affaires étrangères*, que 4591 francs, montant d'une prime versée à tous les membres du cabinet du ministère de la coopération dont M. Chalier était le chef ? (*Le Monde* daté 3-4 mai). Pour en avoir le cœur net, M. Jean-Pierre Michau, magistrat instructeur chargé du dossier, a fait procéder lundi à plusieurs auditions. Vérifications faites, il semble bien que *M. Chalier n'ait perçu que* 4591 francs représentant une « indemnité de cabinet » d'un montant mensuel de 1339 francs auxquels s'ajoutent quelques dizaines de francs d'arriérés divers. La trace des versements figureraient d'ailleurs sur le compte bancaire de M. Chalier.

C'est à la suite d'une erreur des services comptables du ministère des affaires étrangères, *organisme payeur de* l'indemnité, que deux zéros supplémentaires sont apparus sur le récapitulatif fiscal envoyé à tous les salariés. La même erreur aurait été commise pour les collègues de M. Chalier, ainsi que pour plusieurs fonctionnaires détachés dans d'autres cabinets. Une semaine après l'envoi de ce récapitulatif erroné, le ministère des affaires étrangères aurait fait parvenir à leurs destinataires un bulletin rectificatif.

« Le parquet ne relève pas des charges mais procède par affirmations »

nous déclarent les avocats de l'ancien ministre de la coopération

Dans l'entretien qu'ils ont accordé au Monde, *les défenseurs de M. Christian Nucci, Mes Francis Szpiner et Jean-Paul Lévy, répliquent vertement aux réquisitions du parquet de Paris contre l'ancien ministre socialiste de la coopération* (le Monde *du 6 mai*). *Estimant que le Parlement ne peut* « accepter que l'un des siens soit mis en cause sur la base d'un tel dossier », *qui, selon eux*, « procède des seules affirmations de gens qui ont intérêt à mentir », *ils concluent :* « Cela sent le complot (...), cela a un parfum de décomposition de régime. »

– Comment réagissez-vous aux réquisitions d'incompétence du parquet de Paris, accablantes pour votre client qui apparaît ainsi comme le principal organisateur et bénéficiaire des détournements de fonds ?

Me Szpiner. – Vous appelez cela des réquisitions, moi j'appelle cela un tract. Cela n'a rien d'étonnant *puisque le parquet n'est, après tout*, que le bras séculier du gouvernement. Le parquet en est réduit à appeler à la rescousse ceux contre qui, demain, il va requérir. Car le Parlement doit savoir que ce sont dans les cellules de la Santé ou parmi les faillis du registre du commerce que se trouvent les témoins de l'accusation.

» Chacun peut comprendre aisément l'intérêt qu'ont des inculpés à transformer leurs magouilles en un scandale politique qui éluderait leurs responsabilités. Les « charges » recueillies ne résistent pas à un examen sérieux. Il ne faudrait pas que Christian Nucci soit décrété judiciairement coupable parce qu'il est politiquement minoritaire.

– Vous ne pouvez cependant vous dérober devant l'évaluation des sommes détournées et ayant été, selon le parquet, à la disposition de M. Nucci. Plus de sept millions de francs, ce n'est pas rien !

Me *Lévy*. – M. Chalandon, dans le cadre de la modernisation de la justice, devrait offrir une machine à calculer au parquet de Paris. Sur ces sept millions de francs, j'observe d'abord que M. Chalier a dépensé, pour ses achats personnels, une somme de 2,3 millions ; ensuite, qu'il a détourné du compte joint Nucci-Chalier une somme qui, dit-il, lui aurait appartenu mais qui a été remise en espèces, d'un montant de 720 000 francs ; j'y ajoute enfin 1 million pour l'achat du château d'Ortie. Le parquet devrait savoir compter : sur la base du même dossier, des mêmes aveux, nous en sommes déjà à plus de quatre millions de francs directement imputables à M. Chalier.

» C'est vous dire le peu de sérieux des chiffres. En réalité, le parquet estime systématiquement que l'argent provenant du système de fausses facturations a directement profité à M. Nucci. Il ne démontre pas, si ce n'est par affirmations, que celui-ci a été l'organisateur et le bénéficiaire de ce système. Il ne fait que reprendre les affirmations de MM. Yves Chalier ou Philippe Leroy, qui se sont contredits de multiples fois, qui ont donné des versions tout à fait différentes et contradictoires, et qui évidemment ont tout intérêt à dire que c'est dans la poche du ministre, et non dans la leur, que ces fonds sont passés.

« A la discrétion des ministres »

» Nous avons des éléments qui démontrent surabondamment les mensonges de ces gens. On ne réunit pas la Haute Cour en présentant des Chalier, Leroy, etc. Nous, nous avons *laissé l'instruction se dérouler* en paix. Pourtant, nous aurions pu dire que le compte joint Nucci-Chalier avait trait aux fonds spéciaux, qui ne sont même pas contrôlés par le Parlement ! Je m'étonne que la justice ait pris ainsi le risque de violer la loi. De plus, le parquet feint d'ignorer que, lors de sa confrontation avec M. Nucci, Chalier a reconnu que le ministre ignorait comment était alimenté ce compte joint. Donc, par voie de conséquence, le ministre ignorait l'origine frauduleuse des sommes qui y étaient versées.

– Vous n'allez quand même pas jusqu'à invoquer, à votre tour, le secret défense ?

Me Szpiner. – Nous disons simplement que les fonds spéciaux sont à la discrétion des ministres et que, selon la loi, il n'y a pas de contrôle exercé. Et à partir du moment où le ministre ne sait pas que, sur son compte joint, des sommes frauduleuses ont été déposées, il est scandaleux de vouloir le mettre en cause.

» Le secret défense, on aurait pu pourtant l'invoquer pour le sommet franco-africain de Bujumbura, qui est la clé de cette affaire. Il s'agissait d'une réunion de chefs d'Etat ! C'était quand même plus sérieux que de l'invoquer dans le cas de M. Chalier, censé faire de l'espionnage sur les plages de Copacabana, alors qu'il fuyait la justice. Cela, c'est l'affaire du Raimbow-Jackpot ! car je ne vois pas quel est l'intérêt pour la France de connaître de qui se passe dans la mafia des jeux de Rio-de-Janeiro. Ce n'est pas sérieux !

– L'instruction établit cependant que M. Nucci a détourné une partie des fonds dégagés pour le sommet de *Bujumbura* à des fins personnelles...

Me Lévy. – L'instruction n'établit rien, c'est le parquet qui l'affirme. Non, M. Nucci n'a pas détourné un franc à des fins personnelles. Le parquet se base sur un dossier dans lequel Christian Nucci n'a jamais été entendu. Son document procède des seules affirmations de gens qui ont intérêt à mentir. J'observe que *M. Nucci est le seul homme* politique qui a fait publier l'intégralité de son patrimoine. Et on a vu, alors, qu'il ne s'était pas enrichi dans l'exercice de ses fonctions. Cette affaire est en réalité très simple : il y a des fonds détournés par un système de fausses factures, et c'est la parole du ministre contre celle des autres ; il y a un compte joint, et M. Chalier a reconnu que M. Nucci n'était pas au courant de son alimentation. Ce qui reste correspond à des *travaux effectifs, et nous en avons* les justifications.

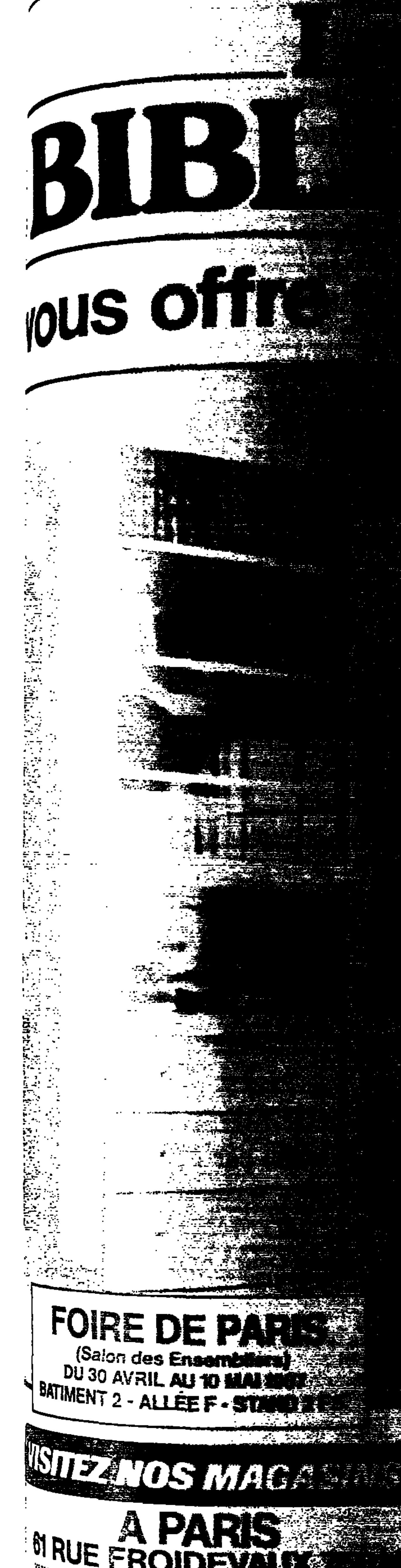
– Comment pouvez-vous être surpris par les réquisitions du parquet alors que vous avez toujours défendu le principe de la Haute Cour, estimant que M. Nucci ne pouvait être jugé que par ses pairs ?

Me Szpiner. – Nous avons toujours dit que, si des charges étaient établies, seule la Haute Cour pouvait en connaître. Or *le document du* parquet ne relève pas des charges, mais procède par affirmations. On ne salit pas l'honneur d'un homme en articulant des ragots. Un ragot, plus un autre ragot, cela donne toujours des ragots !

» Nous avons attendu patiemment que la justice française fasse son travail. La copie rendue aujourd'hui par le parquet nous apparaît assez médiocre. Mais ce *qui nous apparaît plus grave, c'est* que cette affaire dégage une odeur malsaine. Car elle commence comment ? Un haut fonctionnaire prend la fuite. Il y est aidé par un service de police officiel. Il rédige alors un mémoire, et il dit qu'un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur lui a demandé de « charger » son ancien ministre et de l'attaquer dans sa vie privée. Comme par hasard, cela arrive dans la boîte aux lettres du successeur de M. Nucci. Comme par hasard, les salles de rédaction en ont connaissance avant la justice. Comme par hasard, M. Chalier donne un entretien, pendant sa fuite au Brésil, à un journaliste « agréé ».

» Le hasard, c'est l'alibi des imbéciles. Cela sent le complot. Et lorque le juge d'instruction essaie d'en savoir plus, on invoque le fameux secret défense. C'est trop ! Je dis, en pesant mes mots, que cela a un parfum de décomposition de *régime, car ce sont des mœurs politiques ni dignes ni admissibles*. Le Parlement n'est pas là pour se livrer à des règlements de comptes. La classe politique n'a pas à rougir de M. Nucci. Ce qui nous choque, c'est qu'il semble devoir devenir le bouc émissaire ou la victime expiatoire d'un monde politique incapable de régler la question du financement des partis. Non, l'honneur du Parlement, c'est de dire qu'il n'accepte pas que l'un des siens soit mis en *cause sur la base d'un tel dossier*. Sinon, c'est la porte ouverte à tous les règlements de comptes. »

Propos recueillis par GEORGES MARION et EDWY PLENEL.



La maison des BIBLIOTHEQUES

vous offre son **nouveau** catalogue



FOIRE DE PARIS
(Salon des Ensembliers)
DU 30 AVRIL AU 10 MAI 1987
BATIMENT 2 - ALLÉE F - STAND 2 F 5

VISITEZ NOS MAGASINS

A PARIS
61 RUE FROIDEVAUX 75014

Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi inclus de 9 h à 19 h sans interruption. RER : Denfert-Rochereau – Métro : Denfert-Rochereau - Gaîté - Edgar-Quinet – Autobus : 28-38-58-68 – SNCF : Gare Montparnasse.

BORDEAUX
10, rue Bouffard. Tél. 56443942.

BRIVE (Point Expo)
30, rue Louis-Latrade. Tél. 55740732.

CLERMONT-FERRAND
22, rue G.-Clemenceau. Tél. 73939706.

DIJON
100, rue Monge. Tél. 80450245.

DRAGUIGNAN (Point Expo)
ZAC de St Hermentaire. Tél. 94673319.

GRENOBLE
59, rue Saint-Laurent. Tél. 76425575.

LILLE
88, rue Esquermoise. Tél. 20556939.

LIMOGES
57, rue Jules-Noriac. Tél. 55791542.

LYON
9, rue de la République
(métro Hôtel-de-Ville / Louis-Pradel).
Tél. 78283851.

MARSEILLE
109, rue Paradis (métro Estrangin).
Tél. 91376054.

MONTPELLIER
8, rue Sérane (près gare). Tél. 67581932.

NANCY
8, rue Piétonne St-Michel (face St-Épvre).
Tél. 83328484.

NANTES
16, rue Gambetta (près rue Coulmiers).
Tél. 40745935.

NICE
8, rue de la Boucherie (Vieille Ville).
Tél. 93801489.

POITIERS
42, rue du Moulin-à-Vent. Tél. 49416846.

RENNES
18, quai Emile-Zola (près du Musée).
Tél. 99795633.

ROUEN
43, rue des Charrettes. Tél. 35719622.

SAINT-ETIENNE
40, rue de la Montat. Tél. 77259146.

STRASBOURG
11, rue des Bouchers. Tél. 88367378.

TOULOUSE
1, rue des Trois-Renards
(près place St-Sernin). Tél. 61229240.

TOURS
5, rue Henri-Barbusse (près des Halles).
Tél. 47386368.

ouverts du mardi au samedi inclus

84 pages

toutes en couleurs
350 photos et illustrations
14 lignes et styles
500 modèles (vitrés ou non)
53 coloris teintes ou essence de bois
&
nombreux accessoires

DEMANDEZ-LE DANS NOS MAGASINS OU RENVOYEZ CE COUPON

CATALOGUE GRATUIT

Retournez ce coupon à LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES - 75680 PARIS CEDEX 14 - MO 21

J'aimerais recevoir gratuitement et sans engagement votre catalogue avec photos couleurs, dimensions, essences, teintes, contenances, prix de tous vos modèles. Merci.

M. Mme, Mlle ____________
Prénom ____________
Adresse ____________
____________ Code Postal ____
Ville ____________
(facultatif) Tél. ____________
Profession ____________

Demande de catalogue par téléphone 24 h sur 24 (enregistreur)
☎ (1) 43207333

Politique

Nouvelle-Calédonie : le Sénat adopte le projet de référendum

Et le « traître » ne fut pas celui que l'on attendait...

Le Sénat a adopté le mardi 5 mai, après lui avoir apporté quelques retouches mineures, le projet de référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie au sujet duquel les socialistes envisagent de saisir le Conseil constitutionnel.

Le vote définitif de ce texte doit intervenir ce mercredi soir, au terme des travaux de la commission mixte paritaire constituée mardi pour arrêter, conformément à la procédure d'urgence, une version définitive.

Le ministre des départements et des territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons, entreprendra ensuite du 7 au 15 mai un voyage dans le Pacifique sud qui le conduira à Nouméa *via* Papeete, Mururoa et les îles Marquises.

L'issue du débat au palais du Luxembourg ne faisait aucun doute malgré le réquisitoire prononcé contre les orientations du gouvernement, mercredi dernier, par le sénateur centriste de la Réunion, M. Louis Virapoullé.

On savait que les socialistes et les communistes allaient farouchement voter contre le projet de M. Pons, et ils l'ont fait. Au nom des premiers, M. Jean-Pierre Bayle, représentant les Français établis hors de France, avait répété au moment des explications de vote que la consultation prévue pour l'été prochain en Nouvelle-Calédonie était *« inutile et dangereuse » : « Nous prenons date pour l'avenir »*, avait-il souligné.

Au nom des seconds, M. Jean Garcia (Seine-Saint-Denis) avait réaffirmé l'opposition du PCF à *« l'oppression colonialiste »* et estimé qu'en instaurant *« les urnes itinérantes »* dignes — selon son collègue guadeloupéen, M. Henri Bangou d'*« être brevetées au concours Lépine des stratégies coloniales »* le gouvernement allait introduire *« un nouvel élément de fraude »*.

On savait aussi que les groupes de la majorité ne feraient pas défaut, malgré les états d'âme de l'état-major du CDS. Le RPR, par la voix de son ténor, M. Roger Romani (Paris), s'était déclaré convaincu que le scrutin serait l'occasion pour le territoire d'un *« nouveau départ »* vers *« la restauration de l'autorité de l'Etat — et non plus la force injuste de l'anarchie — le respect de ses engagements, l'instauration d'institutions décentralisées permettant à tous les citoyens d'exercer la gestion de leurs affaires et de promouvoir le développement de la Nouvelle-Calédonie »*.

Le groupe centriste, par l'intermédiaire de M. Daniel Hoeffel (Bas-Rhin), avait, certes, exprimé un « oui », assorti de plusieurs conditions, mais il ne s'était pas désolidarisé : *« Il faut que le statut futur soit réellement fondé sur l'autonomie et la régionalisation, que Nouméa s'ouvre davantage sur le reste du territoire, que tous ceux qui vivent là-bas travaillent en coopération*, avait notamment déclaré M. Hoeffel, prenant date lui aussi. *Une adaptation des statuts et des structures est nécessaire mais elle ne vaudra que par la manière dont elle sera traduite dans les faits. Si ces facteurs sont réunis et si avant la consultation de cet été des indices précis quant à leur concrétisation apparaissent clairement, à l'occasion d'une concertation entre le gouvernement et tous ceux qui sont concernés, alors le vote du projet constituera une étape importante vers une Nouvelle-Calédonie fraternelle »*...

De même, le groupe de la Gauche démocratique, représenté en la circonstance par M. Paul Robert (Cantal), avait insisté pour que le futur statut du territoire, si celui-ci se prononce pour le maintien au sein de la République française, tienne compte *« au maximum des aspirations de tous »*.

L'adoption du projet de référendum était donc assurée, et les résultats du scrutin (229 pour, 80 contre, 8 abstentions) furent sans surprise... à une exception près. Les huit abstentionnistes étaient facilement identifiables : il s'agissait des huit membres du groupe de la Gauche démocratique appartenant au Mouvement des radicaux de gauche, MM. François Abadie (Hautes-Pyrénées), Jean-Michel Baylet (Tarn-et-Garonne), Emile Didier (Hautes-Alpes), Maurice Faure (Lot), François Giacobbi (Haute-Corse), Hubert Peyou (Hautes-Pyrénées), Michel Rigou (Charente-Maritime) et Jean Roger (Tarn-et-Garonne). Mais, comme le total des élus socialistes et communistes s'établit à 79, il s'agissait de savoir quel sénateur avait « trahi » la majorité en joignant sa voix à celle de la gauche...

Tout le monde eût spontanément pensé à M. Louis Virapoullé si, lors d'une explication de vote douloureuse, le sénateur centriste de la Réunion n'avait fait amende honorable à l'égard du gouvernement en disant — au risque d'être taxé d'incohérence — que ses critiques s'étaient voulues *« constructives »* mais qu'il demeurait avant tout *« un homme de dialogue »* et qu'il voterait donc le texte.

Dans les couloirs, les rumeurs allaient ensuite bon train, et certains de ses collègues assuraient que les pressions subies par M. Virapoullé à la suite de ses déclarations de la semaine précédente étaient venues *« du plus haut de la majorité »*, autrement dit de l'hôtel Matignon. Embarrassé, le sénateur centriste de la Réunion précisait, en privé, qu'il avait préféré ménager l'avenir dans la perspective des autres débats prévus sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie.

Renseignement pris, le « traître » était un autre sénateur centriste de l'outre-mer : M. Daniel Millaud, élu de la Polynésie française, qui ne s'est pas du tout exprimé dans le débat mais qui n'en pensait pas moins, ajoutant à son désaccord silencieux sur les orientations de M. Pons en Nouvelle-Calédonie différents griefs sur la politique suivie par le gouvernement dans son propre territoire, et, en particulier, sur les conséquences locales du style personnel de M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud.

Divergence sur le rôle électoral des chefs coutumiers

Au-delà de cette anecdote, les ultimes échanges de vues ont surtout permis aux socialistes de dénoncer, par la voix de M. Jean-Luc Melenchon, la *« reprise en main de l'information »* sur RFO. Avec plusieurs exemples à l'appui, le sénateur de l'Essonne a accusé le gouvernement d'avoir transformé, depuis le 16 mars 1986, la chaîne publique de radio-télévision de l'outre-mer en un *« service de propagande »*. Il a également émis des doutes sur la neutralité du délégué de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) qui sera chargé de fixer les règles d'organisation de la campagne électorale sur les antennes publiques locales. M. Pons a jugé ces propos *« choquants »*.

Mais il y a eu une passe d'armes plus inattendue à fleuret très moucheté, entre le ministre des DOM-TOM et le rapporteur de la commission des lois, M. Etienne Dailly. Par amendement, le sénateur de la Seine-Saint-Denis s'est opposé à la version gouvernementale de l'article 8 du projet de loi qui prévoit que les chefs coutumiers pourront èsqualités participer à la campagne électorale officielle, au même titre que les représentants des partis politiques du territoire. *« Il faut que la coutume reste à l'écart »*, a-t-il souligné.

Or M. Pons, comme il l'a déjà fait au cours de ses derniers déplacements dans le territoire, veut au contraire opposer le poids ancestral de certains chefs coutumiers canaques à l'influence des dirigeants politiques de la communauté mélanésienne, dans le but de réduire l'emprise électorale du mouvement indépendantiste.

Au nom de la séparation des genres, M. Dailly a insisté pour que les chefs coutumiers demeurent *« hors du jeu politique »*, mais il n'a pas été suivi par la majorité sénatoriale. Il espérait, sans grand espoir, obtenir sa revanche devant la commission mixte paritaire. Avant même l'adoption définitive du texte, il apparaissait ainsi que la campagne pour le « non » à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie était déjà engagée.

ALAIN ROLLAT.

● **Mouvement préfectoral.** — Par décision du conseil des ministres du 6 mai, il est mis fin sur sa demande aux fonctions de préfet de la Dordogne exercées par M. Jacques Gasnier qui sera appelé à d'autres fonctions. (M. Gasnier pourrait être nommé trésorier-payeur général).

La création de nouveaux établissements publics pénitentiaires

Les députés critiquent unanimement les conditions de détention actuelles

***« Le débat est clos avant même d'avoir commencé. »* M. Michel Sapin, député socialiste des Hauts-de-Seine, avait à la fois tort et raison d'ouvrir ainsi la discussion, le mardi 5 mai, sur ce qui reste du projet de loi de M. Albin Chalandon sur les prisons privées.**

Raison parce que le garde des sceaux ayant renoncé, au Sénat, à ce qui faisait l'essentiel de son plan, la gauche n'avait plus de motif de se battre contre un principe que contestait, aussi, une partie de la droite. Raison encore parce qu'il ne s'agit plus de confier à des sociétés privées la gestion et le gardiennage d'établissements pénitentiaires, mais, simplement, de permettre la transformation de ceux-ci en établissements publics autonomes, afin d'assouplir leurs règles de fonctionnement et d'autoriser des entorses aux règles de passation des marchés publics, afin que le ministère de la justice puisse facilement concéder à quatre grands groupes la construction des 15 000 places de prison supplémentaires qu'il a promis de réaliser en deux ou trois ans.

M. Sapin avait néanmoins tort parce qu'il était évident que l'opposition ne laisserait pas passer l'occasion d'insister longuement sur ce changement brutal d'orientation du gouvernement, pour s'en féliciter, certes, mais surtout pour s'en moquer. Tort, aussi, parce que ce débat a heureusement permis un échange fructueux d'idées sur ce que devrait être la politique pénitentiaire, cette grande oubliée des discussions sur la justice et, donc, sur la sécurité. C'est, d'ailleurs, beaucoup plus parce qu'ils sont en désaccord avec cette politique que parce qu'ils refusent ce qui reste du texte gouvernemental que les socialistes et les communistes ont annoncé qu'ils voteront contre le projet, alors que les trois groupes de droite ont déjà dit qu'ils l'approuveront.

Pauvre M. Chalandon ! La justice n'était pas le ministère qu'il souhaitait ; il ne s'en est guère caché. Les dossiers qu'il a à régler à la chancellerie n'ont pas l'air de le passionner. Un seul lui tenait vraiment à cœur, il l'a avoué lors du débat de mardi : mettre fin au surpeuplement des prisons en construisant plus de places nouvelles qu'on n'en a créé depuis le début du siècle. Il va y arriver... si M. Edouard Balladur — et ses successeurs rue de Rivoli — respectent les engagements financiers annoncés, dans une simple lettre, par l'actuel ministre des finances. Mais, pour remporter cette promesse de victoire, le garde des sceaux a dû commencer par subir une bien mortifiante défaite.

La seule solution est le recours au privé, clamait-il encore au mois de décembre. Aujourd'hui, il n'en est plus question, même si M. Chalandon persiste à penser — il l'a redit mardi à l'Assemblée nationale — que son idée était bonne et qu'elle n'avait qu'un défaut, celui d'arriver *« trop tôt dans un pays qui évolue lentement »*. Car le ministre a dû reculer devant la Constitution et devant quelques principes moraux mis en avant par la gauche mais aussi par quelques-uns de ses « amis ». Pour éviter une défaite par trop cuisante, le gouvernement a dû, *« par un coup de baguette magique »*, comme le reconnaît M. Chalandon lui-même, trouver les 4 milliards de francs d'argent public dont il estimait, hier, que c'était *« rêver »* que de croire que l'Etat pourrait les consacrer aux prisons.

Les malheurs du ministre de la justice n'ont pas provoqué la compassion de l'opposition, bien au contraire. Ses divers orateurs n'ont pas eu de mots assez durs pour dépeindre M. Chalandon. M. Gilbert Bonnemaison (PS, Seine-Saint-Denis) l'a qualifié, tour à tour de *« girouette »* et de *« caméléon »*, l'a jugé *« cynique »*, et *« hautain »*, a évoqué, même, une certaine *« immoralité »*. Quant à M. Sapin, il lui a demandé de *« réfléchir avant d'agir, et d'agir plutôt que de reculer »*. Refusant de croire que le garde des sceaux ait pu adopter un comportement digne de *« Machiavel »*, le député des Hauts-de-Seine a affirmé que M. Chalandon n'avait pas pu imaginer *« les prisons privées »* dans le seul but de convaincre ses collègues du gouvernement de lui concéder des crédits d'abord refusés. Les socialistes ont reconnu, pourtant, un mérite à cette initiative de M. Chalandon : celui, comme l'a dit M. Bonnemaison, *« d'avoir mis fin au mythe des prisons quatre étoiles »* et de faire *« avancer la reconnaissance des droits des détenus »*, ce que le député de la Seine-Saint-Denis trouve *« surprenant quand on se souvient des thèmes des campagnes électorales »* du ministre.

Cette critique des intentions initiales du gouvernement n'a pas été la partie la plus intéressante du débat, même si les socialistes ont usé de moyens de procédure pour pouvoir s'y attarder longuement. En débattant d'un projet, bien léger dans son contenu purement législatif, c'est l'ensemble de la politique pénitentiaire qui a été évoqué. Assez curieusement, lorsque l'on se rappelle certains échanges entre la droite et la gauche au cours des dernières années, quelques points ont fait l'unanimité des intervenants. Ainsi, nul n'a contesté cette affirmation de M. Henri Cuq (RPR, Ariège) : *« La tâche principale de l'administration pénitentiaire est d'assurer la réinsertion des détenus »*. Or celle-ci est impossible dans l'état actuel des prisons.

« Les conditions de détention sont indignes d'un grand pays développé », a rappelé M. Albert Mamy (UDF, Tarn), rapporteur de la commission des lois. Tous ses amis de la majorité, mais aussi M. Jacques Peyrat (FN, Alpes-Maritimes), l'ont suivi sur ce chemin, emprunté à son tour par le ministre de la justice, qui a expliqué que les conditions de détention actuelles portent *« atteinte aux droits de l'homme des détenus »*. C'est ce qui justifie, aux yeux de la majorité, la construction rapide de nouvelles places de prison. Là, le désaccord éclate avec la gauche. Car si chacun est, encore, d'accord avec cette affirmation de M. Cuq : *« Dans leur état actuel, les prisons ne peuvent pas rendre à la société des gens moins dangereux qu'ils ne l'étaient en y entrant. »* Socialistes et communistes, eux, en déduisent que, plutôt que de multiplier le nombre des cellules, il vaut mieux développer les systèmes alternatifs à la prison, que M. Bonnemaison qualifie d'*« entreprise productrice d'échec criminogène »*.

Fort d'avoir été un des premiers à tirer la sonnette d'alarme devant le développement de la délinquance, fort d'avoir été celui qui a poussé le PS à répondre sérieusement au besoin de « sécurité », fort d'avoir su proposer une politique sécuritaire qui ne fût pas en contradiction avec ses idéaux politiques et d'avoir su commencer à la mettre en pratique, M. Bonnemaison s'est livré à une critique en règle de la politique du ministre de la justice. *« Développer l'emprisonnement comme vous le voulez*, dit-il, *c'est favoriser la récidive » ; « il vaut mieux développer les alternatives à l'emprisonnement, qui sont tout aussi pénalisantes et évitent aux détenus la fréquentation de criminels endurcis » ; « la prévention est tout aussi efficace et coûte moins chère que vos prisons » ; « vouloir en construire de nouvelles, c'est un aveu d'échec devant la criminalité, c'est un Munich de la sécurité »*. Prévention, réinsertion, la majorité est d'accord, mais, pour elle, cela passe par des prisons évitant la promiscuité, donc par la construction de nouvelles cellules.

Compensations aux entreprises

Sur le projet de loi lui-même, la majorité et l'opposition sont beaucoup moins éloignées. Les socialistes sont pour la création d'établissements publics pénitentiaires, ils affirment, même, que c'est une idée lancée par M. Bonnemaison. Au nom du PC, M. François Asensi (Seine-Saint-Denis) est contre, car il tient à l'unité du service de l'administration pénitentiaire. Il rejoint les socialistes pour expliquer que les entorses proposées au code des marchés publics ne sont là que pour permettre à M. Chalandon de donner quelques compensations aux entreprises, auxquelles il avait fait miroiter de solides bénéfices si elles acceptaient de gérer des prisons privées. Pas du tout, répond le ministre, il s'agit d'aller plus vite et de favoriser des *« économies d'échelle »*, grâce à la taille des lots qui seront attribués à chacune des quatre sociétés sélectionnées (sur douze candidatures).

L'essentiel n'est pas là. Grâce à l'adoption de ce projet, le ministre de la justice veut faire approuver sa politique pénitentiaire. C'est ce *« vote de confiance »*, comme dit M. Sapin, que la gauche lui refuse et que la droite lui accorde.

THIERRY BRÉHIER.

La pression de M. Le Pen sur la majorité

L'UDF dénonce un « piège » tendu par l'Elysée

L'échec de la droite aux dernières élections cantonales partielles, l'ascension continue de la cote de popularité de M. François Mitterrand, l'entrée en campagne présidentielle de M. Le Pen : trois bonnes raisons, pour la majorité, de prêter une oreille attentive aux appels au calme lancés, ces derniers jours, par MM. Raymond Barre et Edouard Balladur. *« Ces deux éminentes personnalités disent la même chose, et cela ne me surprend pas »*, observe M. Jean-Claude Gaudin.

Au cours de son point de presse, le mardi 5 mai, à l'Assemblée nationale, le président du groupe UDF n'a pas mâché ses mots : *« Il faut rectifier le tir. S'il y avait eu cinq ou six cantonales, ce week-end, nous les aurions toutes perdues. »* Pour M. Gaudin, la perte du canton de Modane illustre parfaitement l'*« avertissement »* venu d'un électorat de droite *« traumatisé »* par les *« chamailleries »* de la majorité. Hanté par le spectre de la « guerre des chefs » de 1981, le député des Bouches-du-Rhône a expliqué que la majorité *« gagnera par l'action et par l'union et perdra par la dispersion de ses efforts et la division de ses membres »*.

Pour nombre d'élus UDF, la multiplication des « bandes à... » est une des illustrations nuisibles de cette dispersion. *« C'est mauvais pour l'image du gouvernement »*, commente un député du PR, agacé par la tentative de *« solo »* des léotardiens. L'hypothèse de la candidature du ministre de la culture à l'élection présidentielle est d'ailleurs perçue comme faisant courir à la majorité le risque de se retrouver derrière le candidat du FN dans les départements au sud de la Loire. Une perspective qui horrifie M. Jean-Claude Gaudin, qui, pour l'écarter, agite un des feuillets des tables de la loi UDF : *« Il n'y aura qu'un candidat UDF et un seul à l'élection présidentielle. »* Le bureau politique du PR a marqué, quant à lui, sa volonté de ne pas s'exprimer publiquement sur cette question avant le rassemblement du 6 juin à Fréjus, pour le dixième anniversaire du PR.

La question du Front national a également été évoquée à plusieurs reprises, mardi, au sein du bureau politique du PR et pendant la réunion du bureau du groupe UDF à l'Assemblée nationale. L'analyse, dans les deux instances, a été la même : l'Elysée, relayé par les médias de gauche et par le PS, cherche à redonner du tonus à M. Le Pen, pour piéger la majorité. Les dirigeants du PR et les élus de l'UDF se sont mis d'accord pour adopter une position commune, dont le slogan serait : *« Attaquons les idées du FN, pas les hommes. »* M. Gaudin s'est déclaré, après ces réunions, en plein accord avec M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, qui avait affiché sa volonté de *« délégitimer les idées du FN »*.

Plan triennal : à voir

D'autre part, l'UDF ne souhaite pas laisser le beau rôle — celui de rassembleur — au RPR. C'est ainsi que M. Gaudin a rappelé que la proposition d'un sommet des responsables de la majorité faite par M. Balladur rejoint l'idée de *« pacte majoritaire »* qu'il avait, lui-même lancée avec M. Jean Lecanuet, à Nancy, en septembre dernier. Du côté des centristes, c'est M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, qui s'est montré d'autant plus satisfait du rappel à l'ordre de M. Balladur que le ministre de l'économie *« exprime exactement »* ce qu'il dit lui-même *« depuis un an »*. Quant à M. François d'Aubert (Mayenne, barriste), s'il applaudit des deux mains *« la pause politique »* demandée par M. Balladur, il souhaite qu'il n'y ait pas de *« trêve »* vis-à-vis du président de la République.

Répondant, pour sa part, à la proposition lancée par M. Balladur au *« Grand jury RTL-le Monde »*, d'un plan triennal de réduction du déficit budgétaire, M. Edmond Alphandery (UDF, Maine-et-Loire) estime qu'*« on ne peut pas définir des orientations précises à un an de l'élection présidentielle : c'est aux électeurs de choisir la politique qui doit être suivie »*. *« Chiche ! »*, répond, en revanche, M. Alain Lamassoure (UDF, Pyrénées-Atlantiques), ravi de voir relancer pour le budget un débat d'idées dans lequel il espère bien faire entendre sa différence. *« Nous y sommes bien parvenus sur les prisons privées et sur le plan épargne-retraite »*, rappelle le député giscardien. *« D'accord pour la pause des « petites phrases »*, les députés UDF refusent toujours d'être *« les muets du sérail »*...

PIERRE SERVENT.

Au Parti radical

Les partisans de M. Raymond Barre ne sont pas contents

Les appels à « la pause » dans les rangs de la majorité n'auront pas franchi les murs de la place de Valois. L'université de printemps du Parti radical, qui se tient, cette fin de semaine, à Chamonix (Haute-Savoie), aurait pu être l'occasion d'une ultime réunion amicale des barristes et de ceux que le député du Rhône n'a pas encore convaincus, ou qu'il a déjà déçus, avant que la proximité du choix présidentiel n'envenime leurs relations. Le prétexte de cette rencontre était, en outre, suffisamment neutre pour faciliter un provisoire cessez-le-feu... puisqu'il s'agissait, pour l'essentiel, d'établir la synthèse des réponses à un questionnaire doctrinal, envoyé par la direction du parti aux fédérations, et de préparer, ainsi, une sorte de plate-forme radicale pour l'été.

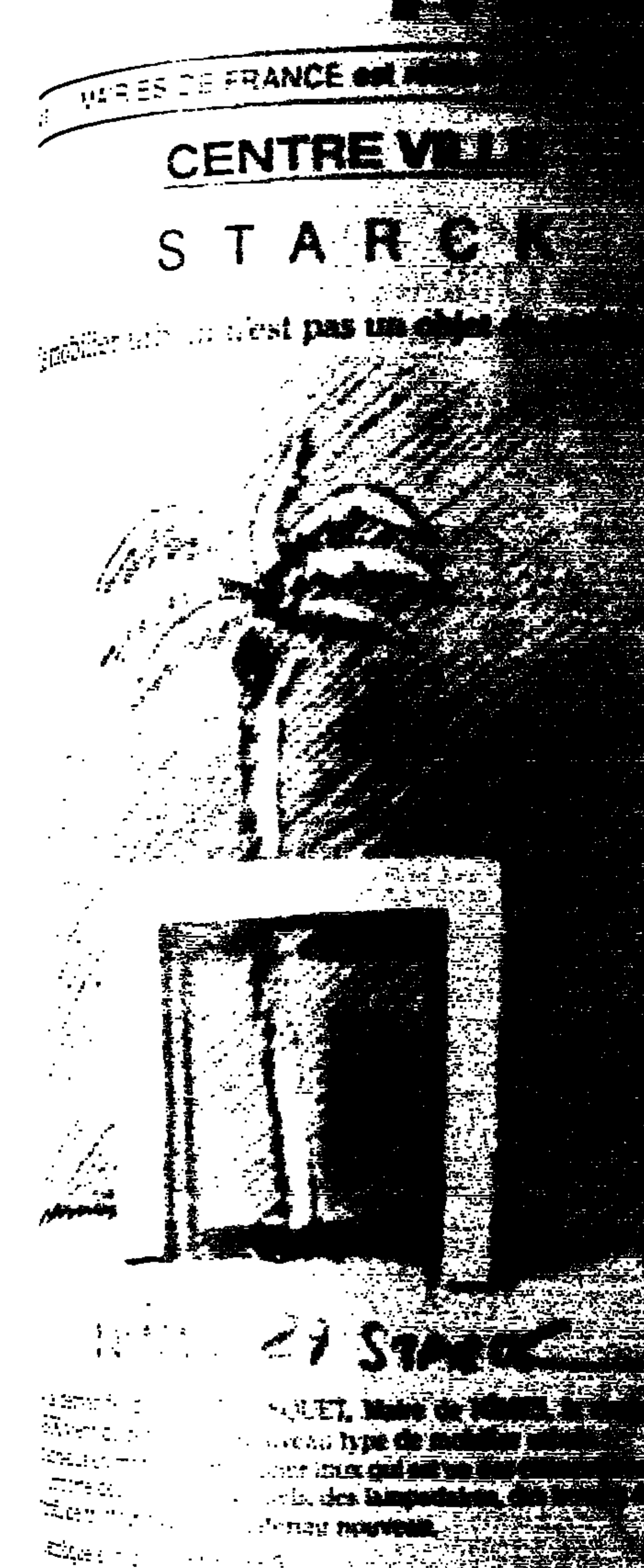
Restait l'aspect « politique » de cette université. En l'occurrence, ce sont l'organisation des travaux et le choix des partis invités qui ont mis le feu aux poudres. Sur le premier point, les sénateurs « barristes » ont été, pour le moins, irrités de se voir, en quelque sorte, privés du droit de parole devant l'ensemble des participants, dans la mesure où ils estimaient que la seule opportunité, pour ce faire, se situait dans la journée de samedi. Or, traditionnellement pendant *le Festival de Cannes*, les sénateurs de la gauche démocratique (radicaux ou non) sont invités par l'un des leurs, M. Pierre Merli, maire d'Antibes, pour un déjeuner dont l'hôte d'honneur est, cette année... M. Raymond Barre (en 1986, c'était M. François Léotard).

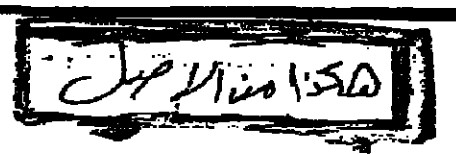
Le deuxième « couac » concerne la présence de M. Gérard Longuet. Si les invitations lancées à M. Bernard Bosson, ministre délégué aux affaires européennes, et à M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, pour le vendredi 8 et le samedi 9 mai ne soulèvent guère d'objections, celle qui a été adressée au ministre délégué aux P et T pour le dimanche, jour de clôture de l'université, est, pour les barristes, une provocation.

Plusieurs parlementaires — MM. André Rossi, Henri Bouvet et Pierre Montastruc, députés ; MM. Jean-Pierre Cantegrit, Henri Collard, Michel Durafour et Pierre Laffitte, sénateurs — ont décidé, le mardi 5 mai, de se dispenser du voyage à Chamonix. Pour eux, il ne s'agit pas d'une opération *« fractionniste »*, mais de donner *« une leçon de choses »* à la direction du parti et à son président, M. André Rossinot, ministre des relations avec le Parlement. Et de préciser que si M. Longuet avait établi une comparaison entre le général Boulanger et un autre que M. Barre, que ce soient M. Valéry Giscard d'Estaing ou M. Jacques Chirac, leur comportement aurait été identique...

A. Ch.

● **Naissance à l'UDF de PENELOPE.** — A l'initiative de M. Alain Lamassoure (UDF, Pyrénées-Atlantiques), le groupe UDF de l'Assemblée nationale a constitué un groupe pour l'entrée des normes européennes dans les lois ordinaires des Parlements d'Europe (PENELOPE). Ce groupe veillera à ce que dans tous les domaines, les projets de lois soumis à l'Assemblée soient compatibles avec l'objectif de l'espace européen unique et, plus généralement, prenent en compte la dimension européenne des sujets qu'ils traitent.







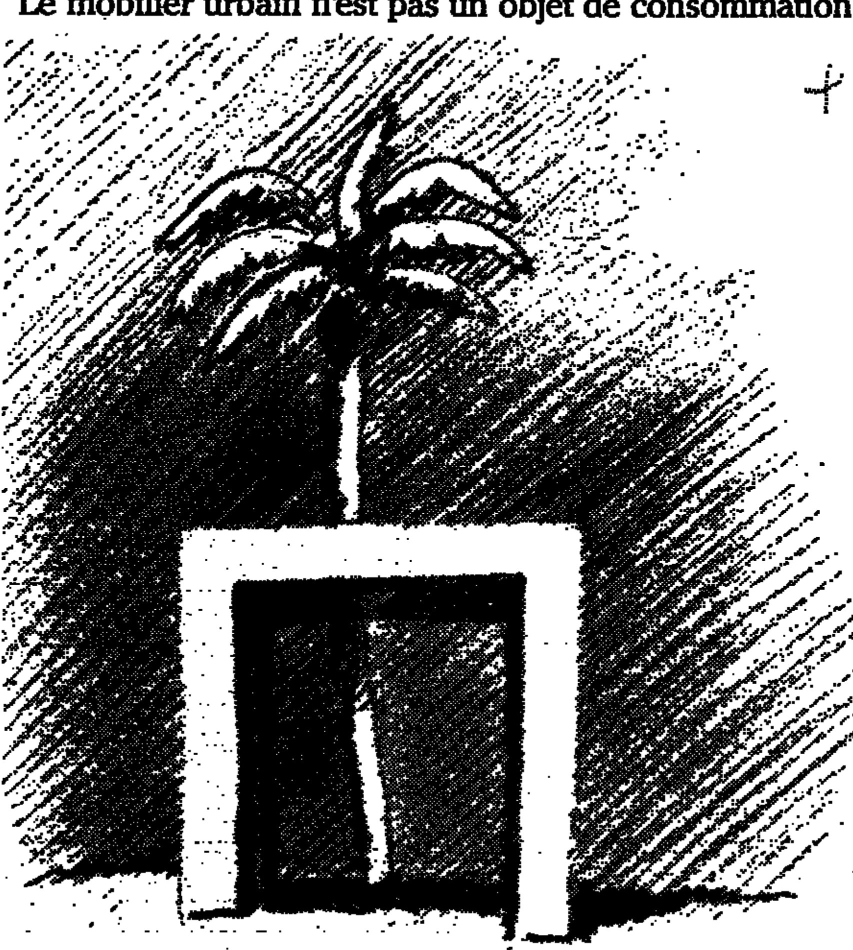
MAIRIES DE FRANCE

N° 1 MAIRIES DE FRANCE est réalisé sous la responsabilité de MAIRIE-EXPO 87 sur quatre pages achetées au quotidien LE MONDE. JEUDI 7 MAI 1987

CENTRE VILLE

S T A R C K

"Le mobilier urbain n'est pas un objet de consommation"



A la demande de Jean BOUSQUET, Maire de NÎMES, le designer Philippe STARCK vient de réaliser un nouveau type de mobilier urbain :
– un abri-bus en marbre vert et acier inox qui est un des éléments de la collection qui comporte des sièges individuels, des lampadaires, des bornes de protection, *un profil de trottoir avec un matériau nouveau.*

Il explique son concept page 3.

CONCOURS

TERRITORIA : Comment améliorer le Service Public ?

C'est de façon très concrète et créative, avec le concours "TERRITORIA" qu'elle lance, que l'Association des Secrétaires Généraux des Hauts-de-Seine, *représentant toutes les communes du* département a choisi, cette année, de répondre à la question qui est aussi son objectif prioritaire : comment améliorer le Service Public ?

Placé sous le haut patronage du Ministre de l'Intérieur, Monsieur Charles PASQUA, le concours TERRITORIA ouvert à l'ensemble des fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales, est doté d'un prix de 30.000 F et d'un Oscar. Les candidats doivent présenter un projet de synthèse ou une application novatrice susceptible de s'intégrer pratiquement dans la gestion des Collectivités Locales.

Ce concours veut sensibiliser plus encore les fonctionnaires au besoin d'intégrer la Formation dans la gestion publique. Il souligne aussi la nécessité de s'associer les compétences des Entreprises, "Partenaire privilégié" des Collectivités Locales. La Formation, un investissement stratégique qui s'avère rentable, puisqu'au travers de connaissances actualisées, il est de nature à favoriser l'efficacité du Service Public. Aujourd'hui, pour être compétitives, les Entreprises qui gagnent, ne craignent pas d'investir jusqu'à 10 % de leur budget dans la Formation. Un exemple à retenir, pour l'Enjeu local. La nécessaire modernisation des Collectivités Locales dépend largement de leur capacité à s'adapter aux exigences contemporaines.

Date limite des inscriptions : 17 JUILLET 1987.
La remise des prix aura lieu à TOULOUSE, dans le cadre de MAIRIE-EXPO 87.
Tout renseignement au Secrétariat du Prix Territoria, Hôtel de Ville – 92300 LEVALLOIS-PERRET. Tél. : 47.31.11.35.

L'INVITÉE

UN MAIRE DE L'ÉCOLE POMPIDOU : ANNE-MARIE DUPUY

***"Le Festival de CANNES est le deuxième événement médiatique mondial après les Jeux Olympiques".
Cette affirmation d'Anne-Marie DUPUY, Maire de CANNES, n'est pas exagérée.
Deuxième ville de France pour l'organisation de Congrès après PARIS, CANNES a su trouver son produit : Tourisme, Congrès, Séminaires et Vacances, sans négliger pour autant la qualité de vie de ses habitants.
Pour "MAIRIES DE FRANCE" elle évoque ses projets pour les Cannoises et les Cannois "des quatre saisons".***

Madame le Maire, le Festival du Film fête ses 40 ans cette année. Un événement qui va encore faire beaucoup parler de votre commune ?

Sur le plan Médiatique le Festival de CANNES est le second événement mondial, juste après les Jeux Olympiques.

La ville de CANNES vit pendant le Festival à la puissance 10.000. Tous mes services sont mobilisés pour appuyer les Organisateurs du Festival, avec des priorités pour la sécurité et la circulation, grâce à mes 100 policiers municipaux et avec l'aide des renforts du Ministère de l'Intérieur.

Il convient de noter la remarquable coopération entre la Police d'Etat et la Police Municipale.

Les hôteliers, les commerçants, les Cannoises et les Cannois sont des artisans à part entière de la réussite de cet événement.

J'ai basé toute ma politique sur le dynamisme. Plus ma politique sera dynamique, plus l'économie de ma Commune tiendra le choc. Mon objectif est de fixer des emplois.

Je ne reste pas sur des acquis. Ma ville est née communiquante, elle le restera – je m'y emploie.

Vous considérez-vous comme un Maire-chef d'entreprise ?

Je suis un chef d'entreprise. J'administre ma Ville dans cet esprit. La politique joue un très petit rôle pour moi, elle reprendra ses droits au moment des prochaines élections municipales de 89.

J'ai toujours eu vocation pour le Service public. J'ai commencé très tôt ma carrière : l'Hôtel Matignon et l'Élysée avec Georges POMPIDOU, ensuite le Conseil d'État et maintenant à la tête d'une Municipalité importante. N'est-ce pas une bonne école pour le Service Public ?

Certains se demandent s'il n'y a pas eu une "école Pompidou" lorsqu'on voit l'itinéraire de ses anciens collaborateurs. Je réponds par l'affirmative...

Regardez le Gouvernement actuel. Nombreux sont ceux qui sont allés à l'école de Georges POMPIDOU et ils ne se débrouillent pas si mal ! -

On vous reproche votre autoritarisme.

J'ai des responsabilités et je suis obligée de faire preuve d'autorité.

Il ne faut pas confondre autorité et autoritarisme. Les gens qui m'aiment et qui travaillent avec moi disent que j'ai de l'autorité. Mes détracteurs disent que je fais preuve d'autoritarisme, c'est totalement différent.

Votre politique pour CANNES s'arrête-t-elle à LA CROISETTE ?

Ma seule promesse électorale était de gérer et d'administrer les 1924 hectares de la Commune de CANNES. Je m'y tiens. J'avais promis de réhabiliter LA BOCCA, je le fais. Je veux que CANNES-LA BOCCA soit une ville à égalité avec CANNES-Centre.

Les Boccassiens sont aussi les bénéficiaires de toutes les retombées de nos manifestations internationales. Ils paient des impôts comme tous les Cannois et doivent être considérés.

Mon projet de ZAC à LA BOCCA est important et ambitieux. Il se fera sur 5 ha. C'est la première fois que sera créée en France une zone multi-habitats allant du H.L.M. à la résidence de grand luxe, le tout complété par des résidences de loisirs, des résidences de services, des commerces et des moyens d'accès nouveaux.

Le maître d'ouvrage en est la SEERI MÉDITERRANÉE animée par Christian PELLERIN, un homme qui a des idées et une expérience. Il a souhaité faire pour LA BOCCA quelque chose de tout à fait différent de ce qu'il a réalisé à Paris-La Défense avec la SARI. La Côte-d'Azur est un test pour lui. Il s'y implique beaucoup et s'engage personnellement dans ce projet. Ce sera un véritable village avec des rues piétonnes et un marché provençal. Cette ZAC sera terminée à l'horizon 1990.

J'ai également en projet la ZAC de LA FERRAGE qui comprendra une partie logements et une partie bureaux, également construite par Christian PELLERIN qui a une grande expérience dans ce domaine. Je pense que ce projet attirera des activités tertiaires qui permettront de fixer une population.

Avez-vous d'autres projets ?

Je souhaite aussi réaliser à LA BOCCA une nouvelle plage artificielle qui rendra l'aménagement de ce secteur encore plus attractif. Je n'attends plus que les autorisations ministérielles.

Autre projet pour lequel j'ai quelques problèmes avec certains Cannois, un centre de thalassothérapie sur PORT-CANTO, dossier formidable que j'espère bien réaliser.

Après de multiples controverses, le Palais des Festivals est-il enfin adopté par vos concitoyens ?

Les Cannois sont en passe de l'adopter. L'emplacement ne plaît pas à tout le monde mais je n'y peux rien. Quant à l'architecture, il y aurait beaucoup de choses à dire. Personnellement j'ai beaucoup modifié celle-ci et les Cannois accepteront que j'améliore encore l'ensemble dans les prochaines années.

Sur le plan commercial ce Palais est une réussite. Tous les Organisateurs de Festivals, de Congrès et de Manifestations sont pleinement satisfaits.

Le Palais emploie à l'année 187 personnes et devient une formidable entreprise.

CANNES reste la première Ville de Congrès de France après PARIS et j'entends bien qu'elle le reste encore longtemps. Ma politique est toute entière orientée dans ce sens.

*Anne-Marie DUPUY
son 5e festival de Cannes cette année*

MAIRES... ENTREPRENEZ !

On parle aujourd'hui beaucoup plus des Maires de France qu'il y a quelques années encore. Ceci est tout à fait normal car leur rôle et leurs responsabilités sont en pleine évolution.

De nos jours, le Maire et son Équipe Municipale sont en prise directe avec les problèmes économiques et sociaux. Ils parlent davantage de restructuration industrielle, de chômage, de sécurité, de recherche d'entreprises que d'inaugurations ou de banquets. Nos Élus sont toujours à la recherche d'expériences novatrices, d'une meilleure gestion et d'une meilleure communication, voire même d'animation. Les Élus vivent pleinement la réalité quotidienne. Ils sont attentifs à tout ce qui se fait dans l'Hexagone, en Europe et dans le Monde. Les exemples ne manquent pas.

La ville de ROSNY-SOUS-BOIS ne vient-elle pas de contracter avec la CAECL le premier emprunt en *ECU ? Et les Présidents des cinq Grandes Régions* du Sud de la France n'ont-ils pas décidé de travailler ensemble et d'inaugurer en commun le Salon MAIRIE-EXPO 87 (1) qui aura lieu cette année à TOULOUSE, du 18 au 22 octobre ? Cette manifestation est devenue en quelques années le grand Rendez-vous des Élus et de leurs fournisseurs. A cela plusieurs raisons. Le management communal est en marche.



Les Élus intègrent désormais la logique économique dans leur gestion locale. L'entrée de l'informatique dans les Mairies permet aux Services Techniques Municipaux de connaître avec précision le coût des interventions. La logique de la compétitivité est entrée dans la Maison Communale. Une meilleure connaissance de la productivité des services publics locaux et une plus grande souplesse dans la gestion des personnels devraient, dans l'avenir, faciliter le choix des modes de gestion. Sans parler brutalement de privatisation de certains services, les Maires n'hésitent plus à passer de la gestion en régie de certains de leurs services, à une gestion par concession, que ce soit en matière de gestion de cantines scolaires, de distribution d'eau, d'assainissement, de parkings, de réseaux câblés, d'animation ou de reconquête de centres villes avec d'importants promoteurs, etc.

A deux ans des élections municipales, nos Élus seront de plus en plus attentifs à tout ce qui pourra être fait pour répondre à leurs préoccupations... nos concitoyens aussi ! Un Français sur trois ne rêve-t-il pas d'être un jour Maire d'une Commune de France ?

Alain TRAMPOGLIERI

(1) MAIRIE-EXPO - 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré – 75008 PARIS – Tél. (1) 42.66.26.16

(Publicité)

MAIRIES DE FRANCE



RÉUSSITE

LA SOCIÉTÉ DES EAUX DE MARSEILLE SON OUVERTURE SUR L'ÉTRANGER

Reconnue par les Organismes Internationaux, présente dans de nombreux pays étrangers, la SOCIÉTÉ DES EAUX DE MARSEILLE (S.E.M.) est aujourd'hui une entreprise performante dont les qualités technologiques ne sont plus à démontrer. Depuis sa création en 1943, elle a su moderniser un réseau vieux de près d'un siècle, faire face à la demande sans cesse croissante de cette métropole, point d'ancrage de flux successifs d'immigration, et organiser de manière cohérente des services à l'autonomie chaotique.

Adoptant des solutions originales, élaborant des techniques qui ont été par la suite largement diffusées hors de Marseille, la S.E.M. met en place un système d'alimentation en eau qui satisfait à la fois les usagers et la municipalité, caution morale de la jeune Société. Les premiers succès de la S.E.M. sont d'ailleurs reconnus par l'équipe municipale dirigée par Gaston DEFERRE qui, en 1960, prenant acte des nombreuses réussites techniques de la Société et soucieuse de lui donner plus d'autonomie et de responsabilité, décide de la libérer de contraintes administratives.

Elle transforme le contrat de régie qui la lie à la S.E.M. en un contrat de type affermage d'une durée de 30 ans. Cet acte est en fait la reconnaissance d'une volonté commune d'assurer conjointement un "service public" optimum.

Et il est vrai que le succès est sans conteste. En 44 ans, la S.E.M. a doté la ville de Marseille d'un réseau d'eau potable à la pointe du progrès.

Aujourd'hui, la S.E.M. qui gère dans la région provençale plusieurs réseaux et stations de traitement des eaux usées, est également chargée, dans le cadre de la S.E.R.A.M. (Société d'Exploitation du Réseau d'Assainissement de la Ville de Marseille), filiale créée à parts égales avec la Société des Grands Travaux de Marseille, de l'exploitation du réseau d'assainissement de la Ville.

SON SAVOIR-FAIRE S'EXPORTE

Le savoir-faire de la S.E.M., acquis sur le terrain, l'a placée dans les premiers rangs mondiaux dans le domaine de l'eau, et de nombreux pays font appel à ses services. Toujours en liaison étroite avec la Municipalité, qui offre ainsi à des PME-PMI locales des possibilités d'ouverture sur l'étranger qu'elles n'auraient pas eu seules, la S.E.M. a été ou est présente entre autres en Lybie, à Cuba, au Vénézuéla, en Colombie, en Algérie, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, en Éthiopie et au Yémen. Elle s'est récemment imposée à Panama, devançant de puissantes sociétés internationales (américaines, brésiliennes ou canadiennes) et remportant la sélection d'offre technique. Implantée dans ce pays depuis 1980, et chargée de l'établissement d'un nouveau schéma d'approvisionnement à l'horizon de l'an 2000, elle s'est vu attribuer une étude capitale sur l'extension de la station de traitement d'eau potable de la Ville de Panama, dont la capacité doit passer de 4 à 7 m³/s. Elle négocie actuellement avec le Guatemala, Saint-Domingue, l'Argentine et la Syrie.

Créée pour doter la Ville de Marseille d'un service de l'eau performant, la S.E.M. est actuellement le symbole d'une réussite locale exemplaire. Cette réussite se concrétise par le choix qu'a fait la BIRD de Marseille, parmi d'autres villes, pour présenter la gestion du service de l'eau comme un modèle. La haute technologie et le savoir-faire acquis par la S.E.M. sur le terrain ont séduit les pays étrangers qui se sont ouverts par son intermédiaire à d'autres sociétés locales. Son rôle moteur est le prototype de ce que pourraient faire nombre d'autres services publics.

FETES ET CEREMONIES

Le 22 septembre 1900 22.995 maires se mettaient à table



A l'initiative du président Emile Loubet, les maires de France avaient été invités à un immense banquet, il avait fallu deux jours pour mettre le couvert.

Le 27 mars 1987, Jacques CHIRAC, 10 ans de mandat



A l'occasion du 10e anniversaire de son élection à la Mairie de Paris, Jacques CHIRAC a reçu des mains d'Alain TRAMPOGLIERI, Commissaire général de MAIRIE-EXPO, une MARIANNE D'OR exceptionnelle. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Madame Bernadette CHIRAC, de Jean TIBERI, 1er adjoint. Trente jeunes parisiens avaient assisté auparavant à un cours d'instruction civique donné par le Maire de Paris.

MAIRIES DE FRANCE
Rédaction, Réalisation : Christian HOYOS
RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE
Place Beauvau - 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - Tél. (1) 42.66.26.16
Prochaine parution : 4 juin 87
Photocomposition et mise en page : TYPELEC, Levallois-Perret



CEREMONIES

tembre 1900

e mettaient à table





nars 1987,

10 ans de mandat





MAIRE,

DONNER

VIE...

SEERI

le donnons

nouvelle

entre-ville.

MAIRIES DE FRANCE

RESTAURATION SCOLAIRE

FAIRE OU FAIRE-FAIRE ?

Les services rendus par les Collectivités Locales n'ont cessé de se multiplier depuis 25 ans pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses et variées des habitants et des entreprises.

Les contraintes de gestion et la décentralisation amènent aujourd'hui les Élus locaux à s'interroger sur le coût de ces services, mais aussi sur la qualité du service rendu et son appréciation par l'utilisateur. Dans un souci de rationalisation des choix budgétaires, afin de stabiliser les budgets et la fiscalité, les responsables municipaux recherchent de plus en plus les appuis techniques et financiers des professionnels.

HEXAGONE (1), entreprise à vocation de service public en matière de restauration sociale, apporte aux Collectivités Locales l'expérience et les compétences d'une équipe pluridisciplinaire.

– conception de systèmes et recherche de solutions technologiques adaptées à chaque service de restauration scolaire et municipale,

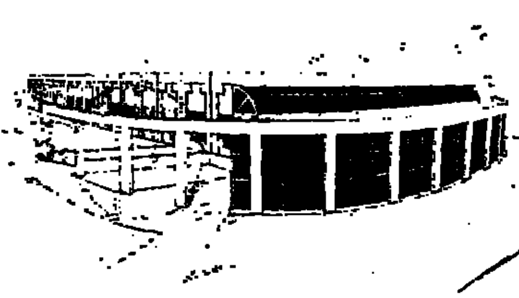
– schémas de financement des équipements choisis par la collectivité locale,

– réalisation "clé en main" de l'ouvrage public,

– entretien, maintenance et renouvellement des matériels,

– suivi et mise à jour technologique des équipements,

– éventuellement fabrication, distribution et service des repas sur les lieux de consommation – ces prestations étant sous-traitées par HEXAGONE à une société agréée par la Collectivité.



La cuisine centrale de Lyon

FAIRE-FAIRE ET CONTRÔLER

Pour assurer au mieux le service public, tout Élu responsable s'attache à obtenir de ses partenaires :

– qualité du service rendu,

– rigueur de gestion,

– souplesse de fonctionnement.

L'établissement d'un cahier des charges précis permet de fixer les règles du partenariat et les procédures de contrôle et d'adaptabilité qui assurent à la Collectivité Locale la complète maîtrise du service public.

Le traité de concession détermine alors les responsabilités déléguées à HEXAGONE :

– concession de l'ouvrage "cuisine centrale", ou

– concession du service de fabrication des repas (construction de la cuisine, fabrication et distribution des repas), ou

– concession du service public de restauration (construction de la cuisine, fabrication, distribution et service des repas), l'ouvrage et les équipements devenant propriété de la Collectivité concédante.

Comme le précise Yves PINCE, Directeur Général, : "HEXAGONE apporte d'abord un professionnalisme mais aussi une garantie" alors que le Maire n'a bien souvent aujourd'hui qu'une idée approximative du coût de ses repas, nous nous engageons sur des prix fermes... l'intervention d'HEXAGONE se traduit nécessairement par une réduction des coûts."

Marie-Christine JUNG, Directeur Commercial et du Marketing, ajoute : "... l'intervention d'HEXAGONE a davantage de raison d'être dans les communes de plus de 10.000 habitants... Mais il va de soi que des regroupements de communes peuvent s'opérer pour résoudre des problèmes de restauration scolaire, même dans des collectivités de moindre importance."

Premier spécialiste de la cuisine centrale, HEXAGONE propose une prestation complète, garante de la meilleure qualité d'hygiène et de nutrition au meilleur coût.

(1) Tour Maine-Montparnasse - 33, avenue du Maine 75755 PARIS CEDEX 15 Tél (1) 45.84.15.25

CENTRE-VILLE

(suite)

S T A R C K

Comment Philippe STARCK, désigner, s'est-il intéressé à l'aménagement urbain ?

J'ai remarqué que les grandes idées sont les premières à être perverties, ce que TOURNIER appelle les inversions malignes. C'est à cause de cela que je me suis intéressé au mobilier urbain car je pense qu'il est aussi intéressant de travailler sur la ville par une multitude de petits détails que par de grands projets qui portent parfois en eux-mêmes leurs propres nuisances.



Le mobilier urbain est donc pour moi la chance de démontrer une qualité possible de la vie en ville.

Sur quels concepts vous basez-vous ?

J'ai cru remarquer qu'au jour d'aujourd'hui le mobilier urbain ne rendait service qu'à ses vendeurs. Je trouve déplorable un amoncellement de matériels divers qui transforment la rue en un parcours du combattant. Je ne parlerai même pas des incultures, des inesthétismes.

Tout mon travail est basé sur la désescalade de l'équipement pour que le mobilier urbain, basé sur la discrétion, rende plus de services en se montrant moins.

Je ne crois pas qu'il y ait un style spécifique au mobilier urbain. Je crois beaucoup plus à une extrapolation du mobilier journalier qui, bien sûr, aurait les spécificités requises. Je ne pense pas que le mobilier urbain soit un objet de consommation, c'est trop grave. Je pense qu'il doit être là pour longtemps, il doit durer et c'est donc un sujet d'extrême précaution.

Votre démarche est audacieuse. Est-elle pour vous aboutie ou pouvez-vous aller plus loin ?

Je ne sais pas si ma démarche est audacieuse mais je ne peux pas dire qu'elle soit aboutie. Pour l'instant nous en sommes à un balbutiement, principalement dû au fait de l'inculture et des mauvaises habitudes prises au sein des Municipalités.

Nous avons aujourd'hui à l'étude un réel projet pour le mobilier urbain dont, hélas, la concrétisation se fera peut-être une fois de plus à l'étranger.

Et pour conclure ?

La culture du mobilier urbain peut difficilement être détachée du problème général de la culture architecturale au sein des responsables des Municipalités, à tous les échelons de la hiérarchie.

Il serait souhaitable aujourd'hui de remettre en question le choix de la délivrance des permis de construire et des choix architecturaux en général.

(Publicité)

MAIRIES DE FRANCE



Marianne d'or Cartier

MARIANNES D'OR
LES SUPER-MAIRES

Mariannes d'or 1984

Paul ANSELIN (Ploërmel).
Pierre BEREGOVOY (Nevers).
Gilbert BONNEMAISON (Epinay-sur-Seine)
René CAREME (Grande-Synthe).
Alain CARIGNON (Grenoble).
Jacques CHABAN-DELMAS (Bordeaux).
Robert DARY (Gaillac).
Jean-Paul DEVEAUX (Yvrandes).
René GELLY (Saint-Quirin).
Fernand LESPINE (Escassefort).
Hubert MANAUD (Les Saintes-Maries-de-la-Mer).
Anne d'ORNANO (Deauville).
Jacques PUIG (Blagnac).
Philippe SEGUIN (Épinal).
Pierre VALON (président de l'Organisation de Réseau d'Echange d'Information entre Collectivités).

Mariannes d'or 1985

Maurice ARRECKX (Toulon).
Dominique BAUDIS (Toulouse).
Jean BOUSQUET (Nîmes).
Pierre CAROUS (Valenciennes).
André COUTAND (Les Epesses-Le Puy-du-Fou).
Gaston DEFERRE (Marseille).
Alain DUMAIT (Paris 2e).
Michel FICHEUX (Achiet-le-Grand).
Joseph FRANCESCHI (Alfortville).
Edmond GARCIN (Aubagne).
Charles HERNU (Villeurbanne).
André MOREL (Abjat-sur-Bandiat).
Yves ROCHER (La Gacilly).
André ROSSINOT (Nancy).
Nicolas SARKOSY (Neuilly-sur-Seine).
Claude SAUNIER (Saint-Brieuc).
Jacques SIFFRE (Istres).

Mariannes d'or 1986

Thérèse AILLAUD (Tarascon).
Bernard BOSSON (Annecy).
Jean BOURDENET (Voujeaucourt).
Francisque COLLOMB (Lyon).
Patrick DEVEDJIAN (Anthony).
Patrick BALKANY (Levallois-Perret).
Patrick GLO (Cogolin).
Jean-Pierre GRAND (Castelnau-le-Lez).
P. LEMEUTHE (Pouilly-sur-Loire).
François LEOTARD (Fréjus).
Gilbert MILLET (Alès).
Roland NUNGESSER (Nogent).
Michel ROCARD (Conflans-Sainte-Honorine).
Jean-Pierre SOISSON (Auxerre).
Jacques TOUBON (Paris 13e arrondissement).

Michel GIRAUD (Le Perreux) — Marianne d'or d'une Commune Centenaire.
Jacques CHIRAC (Paris) — Marianne d'or pour 10 ans de Mandat.



Remise des *Mariannes* d'or au premier salon *Mairie Expo* par *Edgard Faure*, Pdt du jury, en présence de Michel GIRAUD, Président des Maires de France et Pierre Bérégovoy, Maire de Nevers.

14 COMMUNES AURONT 100 ANS CETTE ANNÉE

Communes	Départements	Date de création	Nom du Maire	Population
LASSERRE (09230)	Ariège	27.02.1887	Daniel FILLOLA	173 habitants
SAINT-MICHEL-DE-RIVIÈRE (24490)	Dordogne	06.12.1887	Jean BONICHON	2.951 habitants
BALARUC-LE-VIEUX (34540)	Hérault	12.12.1887	Lucien ASSIE	701 habitants
COURNIOU (34220)	Hérault	18.02.1887	Louis LUNES	537 habitants
BROUALAN (35120)	Ille-et-Vilaine	02.04.1887	Léandre PLIHON	268 habitants
ST-SULPICE-DES-RIVOIRES (38620)	Isère	16.04.1887	Joseph TRIPIER-CHAMP	256 habitants
VÉLANNE (38620)	Isère	16.04.1887	Marcel CHOLLAT-NAMY	287 habitants
L'ÉTRAT (42580)	*Loire*	*05.04.1887*	*Gabriel ROUCHON*	*2.309 habitants*
SAINT-PAUL-DE-VERN (46400)	Lot	01.05.1887	Léon GALTIER	165 habitants
CHEYLARD-L'ÉVÊQUE (48300)	Lozère	01.08.1887	Robert MEYRAND	114 habitants
PERROU (61700)	Orne	05.07.1887	Bernard RIASON	504 habitants
CERBERE (66290)	Pyrénées-Orientales	22.07.1887	Jean MARTI	1.638 habitants
PONT-TRAMBOUZE (69240)	Rhône	15.04.1887	Fernand BUFFIN	681 habitants
LE PERREUX (94170)	Val-de-Marne	02.03.1887	Michel GIRAUD	27.647 habitants

HÔTELS DE VILLE



Michel ROCARD, Maire de Conflans-Sainte-Honorine et Jacques TOUBON, Maire du 13e, ont choisi la Marianne Deneuve sur le stand de La Caisse des Dépôts et Consignations à Mairie Expo 86 LYON.

Jean-François **PROBST**, Maire de **BOIS-COLOMBES**, va accueillir sur sa Commune l'American Business School liée à l'Université de **HARTFORD** (Connecticut).

Dominique **BAUDIS**, *Maire de* **TOULOUSE** et Président du Conseil Régional **MIDI-PYRÉNÉES** - 75 % des Toulousains s'estiment satisfaits de leur Premier Magistrat. "On l'aime de 7 à 77 ans" d'après un sondage **SOFRES**.

Edgard **FAURE** souhaite associer les Communes de France et les Conseils Régionaux à la célébration du Bicentenaire de la Révolution Française.

Dominique **VASCOVALI**, Adjoint au Maire du 13e Arrondissement de Paris, "Monsieur Feux de Forêts" auprès de Charles **PASQUA**, va faire appel au mécénat pour prévenir les incendies de forêts dans le Midi.

Pour la surveillance du Massif des Maures, **IBM**, **RHÔNE-POULENC** et **SAINT-GOBAIN** vont financer l'achat de motos.

De jeunes recrues, en tenues vertes et blanches, surveilleront ainsi en deux roues les forêts du Midi.

Gérard **HOLDER**, Maire de **CAYENNE**, est candidat cette année pour une **"MARIANNE D'OR"**. Son Conseil Municipal sera présent au grand complet à **TOULOUSE** pour **MAIRIE-EXPO**, si le trophée est decerné à la Commune.

Jean-Pierre **GRAND**, Maire de **CASTELNAU-LE-LEZ**, édite à l'intention de ses administrés, un *compte rendu périodique de Mandat.*

Paul **ANSELIN**, Maire de **PLOERMEL**, pose cette semaine la première pierre d'une usine sur sa Commune qui emploiera 250 personnes. Beau succès pour lui en Bretagne, il aura aidé à créer, en 10 ans de Mandat, 1.000 emplois.

Jacques **PUIG**, Maire de **BLAGNAC**, est très attentif à la rédaction de son Magazine d'Information Municipale. Depuis quelques mois une Bande Dessinée raconte l'histoire de la Commune.

André **COUTAND**, Maire des **EPESSES**, sera à la Une de l'actualité le 12 juin pochain, à l'occasion du 10e anniversaire du **PUY-DU-FOU** animé par Philippe de **VILLIERS**.

Ce jour-là il recevra sur sa Commune Jacques **CHIRAC** et la plupart des Membres du Gouvernement ainsi que Raymond **BARRE** qui a promis d'être parmi les 14.000 invités.

Jean-Pierre **ROUX**, Député-Maire d'**AVIGNON**, fera baisser les Impôts Locaux de la Ville dans les deux prochaines années.

Charles **PASQUA**, Ministre de l'Intérieur et Conseiller Municipal de **NEUILLY**, souhaite honorer, dans chaque promotion dans l'Ordre National du Mérite ou de la Légion d'Honneur, des Élus Locaux.

Henri **DUJOL**, *Maire d'***ALBERTVILLE**, *vient* de mettre sur minitel toutes les informations pratiques de sa Commune olympique, via **TÉLÉTEL 2** et la Société Nîmoise **CASE TÉLÉCOMMUNICATION.**

Charles **HERNU**, Député-Maire de **VILLEURBANNE**, inaugurera début 88 sa Maison du Livre, de l'Image et du Son qui fait parti des grands *chantiers du Président de la République.*

Parmi ses priorités municipales, un nouvel urbanisme et un nouvel environnement pour sa Commune.

François **LÉOTARD** aura sa télévision locale à **FRÉJUS** cet été. Le Ministre de la Culture et de la Communication souhaite que dès cet été une expérience ait lieu dans sa ville avec le concours *de partenaires privés.*

Maurice **ARRECKX**, Président du Conseil Régional du **VAR** fait remarquer que l'été, dans son Département : "un gendarme sur cent pour deux cent cinquante citoyens c'est nettement insuffisant".

Robert **VIGOUROUX**, Maire de **MARSEILLE**, vient d'écrire à son concitoyen, le sculpteur **CÉSAR**, pour lui passer une commande.

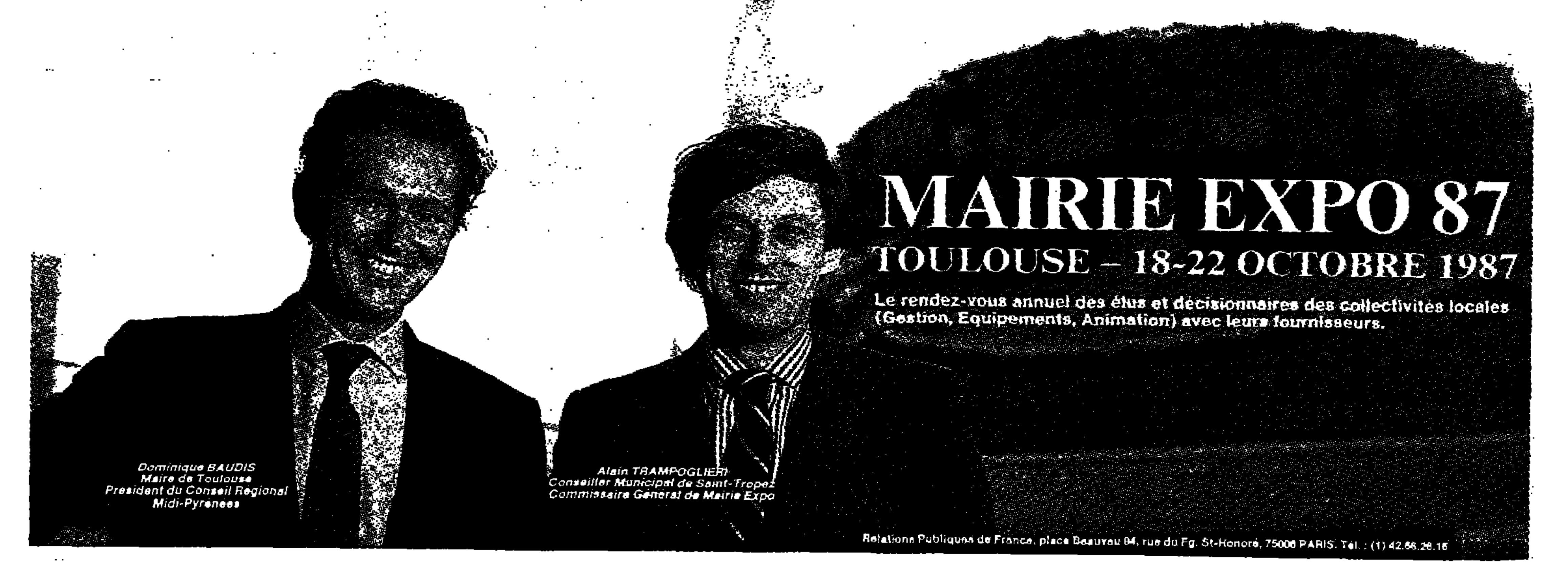
Le sculpteur marseillais souhaite rendre hommage à Gaston **DEFFERRE** en réalisant une sculture géante représentant la main de l'ancien Maire de **MARSEILLE**.

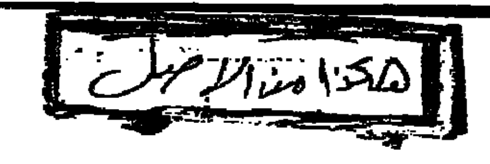
Nicolas **SARKOZY**, Maire de **NEUILLY**, prend très à cœur sa mission aux Risques Majeurs et Nucléaires. Il a déjà visité plusieurs centrales nucléaires et associé les Élus Locaux des sites concernés à sa démarche.

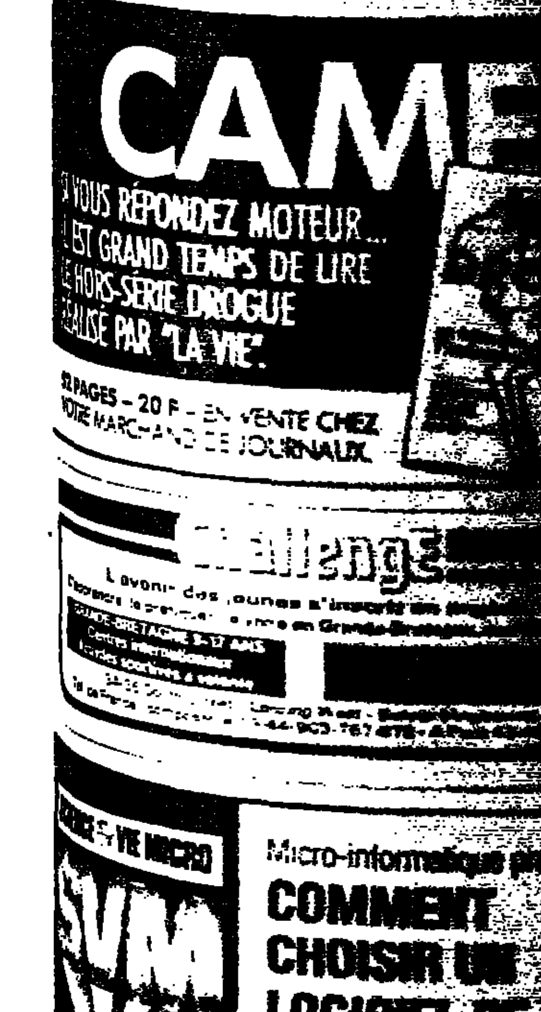
Michel **ROCARD**, Député-Maire de **CONFLANS-SAINTE-HONORINE**, reste très actif dans l'exercice de son mandat municipal, aidé en cela par son Premier Adjoint, Jean-Paul **HUCHON**, ancien Directeur de la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

André **SOULIER**, Premier Adjoint au Maire de **LYON**, s'est donné 15 mois pour doter la ville d'une salle de rock.

UNE MAIRIE DOIT SAVOIR GÉRER SON PRODUIT : LE SERVICE PUBLIC







Le Monde

EDUCATION

La haute technologie accueille les jeunes chômeurs

Former des jeunes sans qualification aux métiers liés aux nouvelles technologies : tel est le pari du réseau Jeunes et Technologies

Une goutte d'avenir

LA mode est aux structures *horizontales*, qui mettent en relation des hommes œuvrant dans le même domaine sans le savoir. Le réseau Jeunes et Technologies (JET) est l'un de ces organismes qui tentent de remédier aux dysfonctionnements du système de formation en faisant appel à la communication. Créé à la fin de 1984, il regroupe les principaux organismes de formation et les administrations (1) désireuses d'ouvrir aux jeunes sans qualification (18-25 ans qui n'ont pas atteint le niveau du CAP) les métiers liés aux nouvelles technologies (informatique, robotique, nouveaux matériaux...). Sa mission consiste à repérer les stages les plus innovants parmi ceux offerts aux jeunes de « bas niveau » et à s'interroger sur l'existence d'emplois liés aux technologies nouvelles adaptés à ce public.

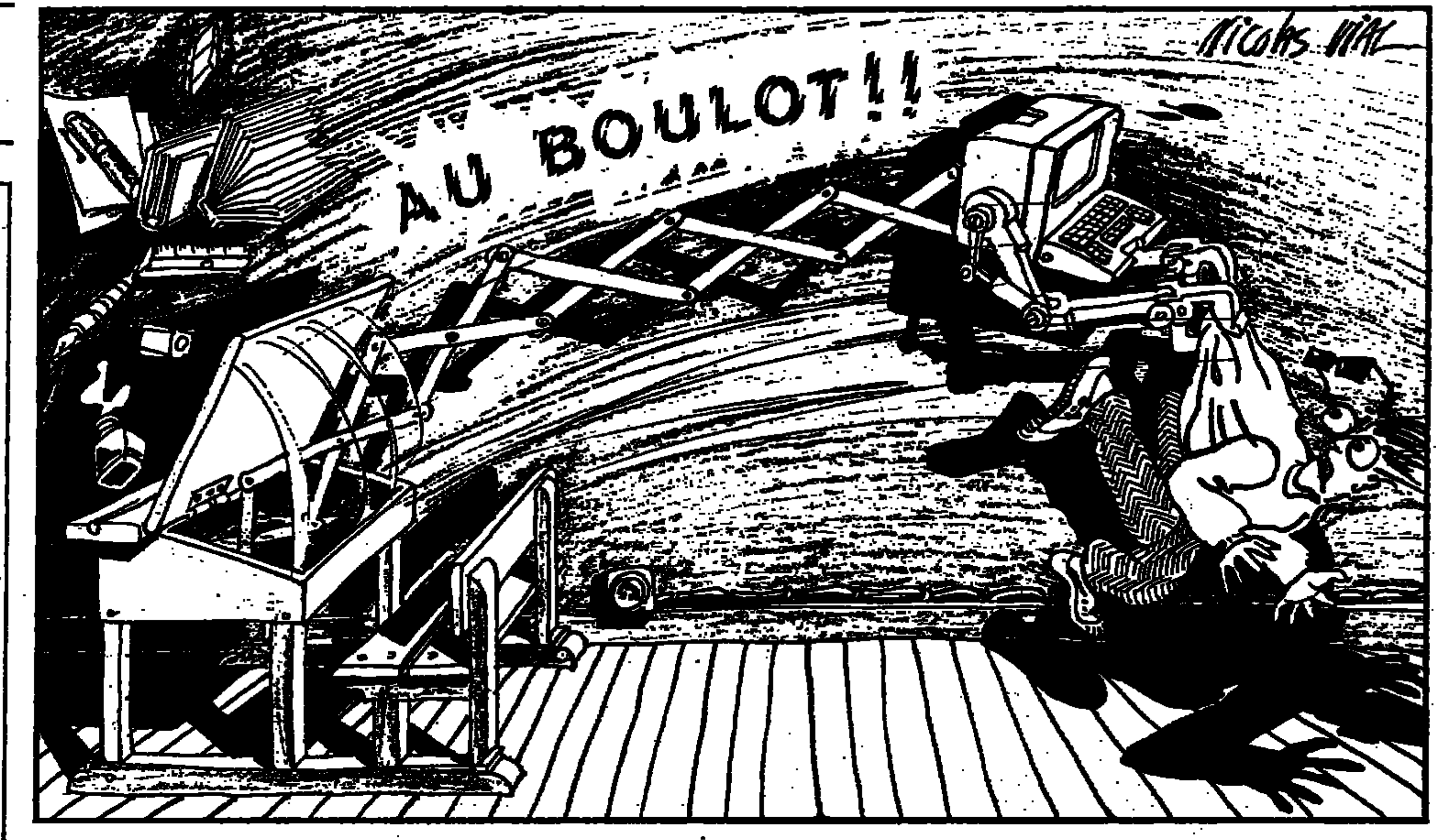
Une typologie précise a été élaborée, présentant une quinzaine de métiers, pour lesquels existent déjà quelques formations exemplaires (2). Cela va de l'agent technique du spectacle — qui doit savoir faire fonctionner un éclairage, effectuer un montage vidéo et exécuter un décor — à l'ouvrier des constructions à structure en bois (remis à la mode par les nouvelles techniques du bâtiment), en passant par les métiers du vidéotex *(lire notre reportage)*. Ces activités n'intègrent les technologies nouvelles que parmi d'autres techniques plus anciennes. *« Pour les qualifications ouvrières, nous ne sommes pas encore à la veille du grand soir technologique,* notent les animateurs du réseau après deux années de recherche. *Le qualificatif « nouveau » est souvent employé de manière excessive, sans précaution, et en oubliant généralement que le nouveau prend ses racines dans le passé. »*

Mais si la révolution n'est pas pour demain, des mutations profondes sont en cours. Jeunes et Technologies encourage les formateurs isolés à prendre en compte ces changements. Le réseau diffuse la description des sessions déjà réussies et des métiers auxquels elles préparent. Il favorise le renouvellement de l'offre de formation, tente d'attirer l'attention de l'éducation nationale et des entreprises sur le sort du « public de bas niveau » et de négocier avec les professionnels pour favoriser les chances d'insertion. Lors de l'embauche, le principal atout des jeunes sans qualification est la modestie de leurs prétentions de salaire. JET utilise cet argument, bien qu'il soit d'emploi délicat. C'est la formation reçue qui doit constituer le véritable avantage.

Reste à évaluer l'efficacité réelle de cette initiative. S'agissant de jeunes pratiquement condamnés au chômage, les résultats sont forcément modestes. Ils sont toutefois nettement supérieurs à ceux enregistrés généralement pour ce public défavorisé : 30 % des 1 200 stagiaires ayant participé aux quatre-vingts sessions observées par JET ont trouvé un emploi dans la qualification visée par l'intitulé de leur formation, et 10 % dans une autre branche ; 10 % ont poursuivi une autre formation ; la moitié restant se partage entre le service national et le chômage. Une goutte d'eau mais, sans doute, une goutte d'avenir.

(1) Délégation à la formation professionnelle, ministères de l'agriculture et de l'éducation nationale, jeunesse et sports, condition féminine, Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), etc. Le réseau Jeunes et Technologies est abrité par la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette : 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Tél. (1) 42-40-27-28.

(2) Les brochures correspondantes sont disponibles auprès de l'Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente (ADEP) : BP 124, 93194 Noisy-le-Grand Cedex. Tél. 43.04.98.76, poste 30-53.



LE jeune chômeur et la télématique. *A priori*, la rencontre de ces deux produits de notre société avancée tenait du mariage de la carpe et du lapin. Utiliser la haute technologie pour repêcher les exclus du système éducatif, c'est pourtant le défi lancé, et en partie gagné, par l'AGIPS (1), une association créée par la municipalité de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) pour former des jeunes sans qualification et qui adhère au réseau « Jeunes et technologies ».

Dès 1984, une enquête menée auprès d'entreprises avait conclu à la création probable de nouveaux emplois d'exécution, liés au développement des services télématiques : rédaction des messages, composition des graphismes et saisie de ces différentes pages sur le serveur.

Cette intuition commence à se vérifier : la multiplication des services proposés aux utilisateurs du minitel a engendré des activités nouvelles confiées pour l'essentiel à des informaticiens, des graphistes et des journalistes. Mais la télématique a aussi besoin de personnel pour « entrer en machine » les textes et les graphismes, actualiser les pages d'information, animer les services. Gennevilliers s'est donc lancé dans cette expérience d'une formation qui tente de s'adapter « en direct » aux besoins d'une profession encore en gestation.

Expérience prometteuse pour ceux qui cherchent des débouchés professionnels adaptés au très faible niveau scolaire des « sans-diplôme ». La télématique apparaît très valorisante pour ces jeunes abonnés à l'échec ; elle leur donne rapidement la satisfaction d'avoir conçu des pages-écrans, utiles, sans que, dans un premier temps au moins, leurs lacunes scolaires fassent véritablement obstacle.

« Tout paraît plus facile quand on comprend pourquoi on travaille », constate ainsi Maghnia, l'une des stagiaires de Gennevilliers, sortie de troisième sans même le CAP de tapissier vers lequel elle avait été orientée *« faute de place ailleurs »*. Lorsqu'elle a commencé, en février dernier, son stage télématique, elle n'avait jamais utilisé le minitel.

Quinze jours plus tard, elle aidait à la création d'un service d'information municipal à Clichy, lors d'une expérience « en entreprise ». En quelques jours, le logiciel de composition graphique est maîtrisé et les textes peuvent être saisis. Le prestige de l'informatique, auquel le minitel est le plus souvent associé, la fascination pour les machines, sont tels que l'animatrice du stage, Mme Sonia Buscarini, doit rapidement *« démystifier l'instrument »*.

Travailler pour le « 3615 »

La formation a été conçue pour que les premiers pas en télématique puissent s'effectuer sans faire appel à des connaissances scolaires souvent déficientes. On explique l'architecture d'un service, la composition de textes déjà rédigés par référence à des usages concrets — annuaire électronique, boîte aux lettres, commande sur catalogue. Le désir d'en apprendre davantage se heurte au manque de connaissances, à la mauvaise orthographe, à la rigueur d'écritures et à l'informatique déficiente. Mais les premiers succès très rapides donnent précisément aux jeunes la force de surmonter ces obstacles.

Le stage débute par l'enseignement des rudiments de l'informatique, mais, très vite, on aborde le contenu des services. L'écran du minitel ouvre alors sur l'actualité, sur tous les savoirs. Des stagiaires ont aidé des personnes âgées à organiser un service télématique pour leur club ; d'autres en ont monté un sur la vie des animaux. En mai, ils poursuivront la mise en place d'une banque de données sur les droits de l'homme, avec l'espoir que leur travail recevra un jour la consécration du « 3615 », le service télétel grand public.

L'initiation télématique, qui ressemble au début à l'apprentissage d'un traitement de texte sophistiqué, conduit à la lisière de domaines professionnels variés : l'informatique, le dessin (en mosaïques) et la conception de services.

Chacun peut y trouver son bonheur. Reste à savoir si les emplois décrits sur le papier existent sur le marché. En région parisienne, la réponse semble positive. Sur une quinzaine de jeunes qui ont achevé leur stage en 1986, seulement deux sont au chômage. Les autres ont trouvé une place, quelques-uns dans des associations et des municipalités, la plupart dans des sociétés privées. Dix ont pu décrocher un contrat à durée indéterminée.

Bon nombre d'anciens stagiaires occupent aujourd'hui de véritables postes de composeurs vidéotex.

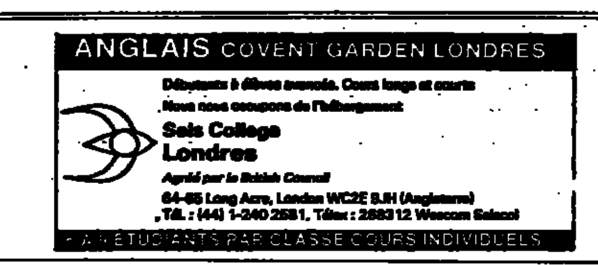
L'inquiétude vient plutôt à présent des restrictions budgétaires et des nouvelles formules de stages pour les jeunes mis en place depuis un an, qui ont obligé l'AGIPS à concentrer sur six mois la formation auparavant dispensée sur une durée trois fois plus longue et à l'amputer de toute une phase consacrée à la culture générale.

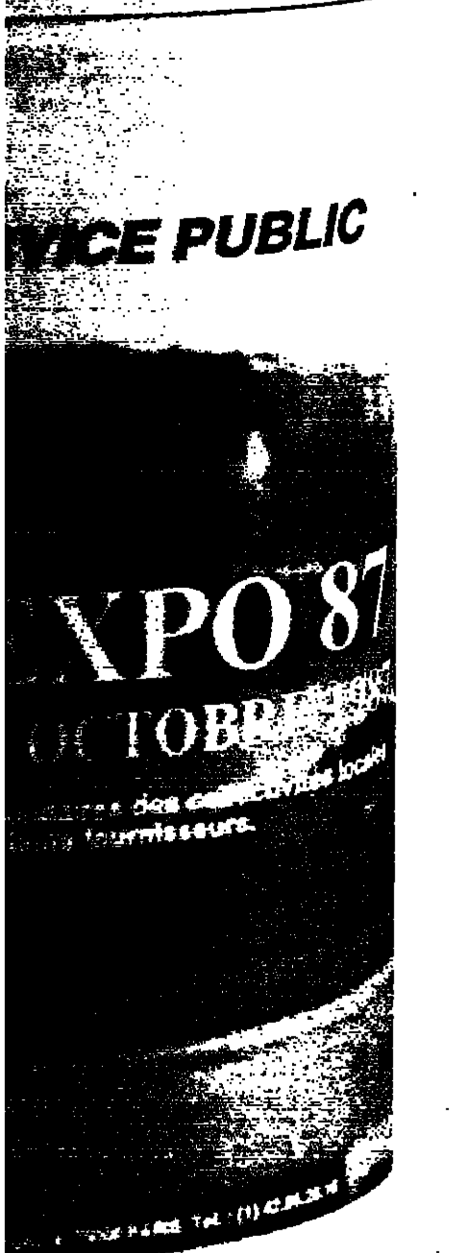
Les animatrices du stage tentent avec difficulté d'obtenir une homologation officielle qui montrerait que la profession de télématicien existe bien. Elles aident aussi activement les jeunes dans leur recherche de patrons accueillants. A leur grande surprise, les stagiaires sont généralement bien reçus, dans un secteur où le dynamisme et la motivation importent parfois plus que les diplômes. Faut-il croire Leila, lorsqu'elle assure : *« La télématique aime les jeunes »* ?

PHILIPPE BERNARD.

(1) AGIPS, 177, avenue Gabriel-Péri, 92230 Gennevilliers, tél. 47-99-99-99.

Notre prochain supplément « Campus » paraîtra le 13 mai *(le Monde* daté 14 mai).





Enquête

Lyon, « capitale de la Résistance » :

Avant le procès de Klaus Barbie

Le procès de Klaus Barbie commence le lundi 11 mai, en présence de cinq cents journalistes, à Lyon. Dans la ville même qui a mérité le titre de capitale de la Résistance. Jean-Marc Théolleyre rappelle ici ces années sombres. Aujourd'hui, à la veille du procès, la communauté lyonnaise hésite, comme le rapporte Claude Régent, entre l'« intérêt poli », le refus d'oublier ou l'appel à la sérénité.

En RFA, le procès sera suivi avec d'autant plus d'attention que certains pensent qu'il sera d'abord le procès des « collabos » français.

Rappelons que sur l'ensemble du dossier **le Monde *a déjà publié une présentation générale du procès* (le Monde *daté 3-4 mai), un article sur la carrière SS de Barbie et les faits dont il aura à répondre* (le Monde *du 5 mai) et les aspects juridiques : crimes de guerre et crimes contre l'humanité* (le Monde *du 6 mai).***

par Jean-Marc Théolleyre

IL sera bien difficile, à l'heure de son procès, d'imaginer, sous les traits du vieil homme de soixante-treize ans qu'il est devenu, ce que fut le SS Klaus Barbie des années 40. Il sera tout aussi malaisé de restituer dans sa réalité de la même époque cette ville de Lyon, promue dans les esprits « capitale de la Résistance ».

A la veille de la guerre, troisième ville de France, elle apparaît comme la cité radical-socialiste fidèle à son maire Edouard Herriot, constamment réélu à ce poste depuis 1905, mais qui a été, trois fois déjà, président du conseil et bien souvent ministre. *« C'est la République en personne »*, s'était écrié un jour à son sujet l'un de ses fidèles. Charles de Gaulle se montrera plus réservé en parlant, dans ses *Mémoires de guerre*, d'un *« patriote en qui les malheurs de la France avaient éveillé la désolation plutôt que la résolution »*. Devant la déroute, c'est effectivement la désolation qui l'emporte à Lyon. Avant de voir arriver, sous un ciel de pluie et de suie, dans la deuxième quinzaine de juin 1940, les avant-gardes motorisées de la Wehrmacht, les Lyonnais avaient assisté au spectacle pitoyable d'une armée française défaite, harassée, sans armes, dont certains éléments débandés s'étaient échoués place Carnot dans l'attente du sort inéluctable promis aux vaincus.

A ce sort, la ville va se résigner dans sa majorité. Une bourgeoisie bien-pensante se rangera très vite derrière le maréchal Pétain, dès lors qu'il aura reçu les pleins pouvoirs à Vichy, le 10 juillet 1940. Au reste, les troupes allemandes vont se retirer, dès juillet 1940, en application de la convention d'armistice qui sépare la France en deux zones, l'une au nord et tout le long de la côte atlantique décrétée *« occupée »*, l'autre dite *« libre »*, au sud de la Loire, et dont Vichy deviendra la capitale et siège d'un gouvernement de l'Etat français.

C'est alors, et pas seulement à Lyon, le triomphe de ce que Jean-Pierre Azema a appelé *« un maréchalisme de base qui trouve ses sources profondes dans les traumatismes engendrés par la déroute »*. C'est le temps des *mea culpa* auxquels invite Philippe Pétain par des allocutions que les journaux lyonnais mettent en bonne place. Le vieux maréchal, *« le vainqueur de Verdun »*, dénonce *« les mensonges qui nous ont fait tant de mal »*, *« l'esprit de jouissance qui l'a emporté sur l'esprit de sacrifice »*. Bientôt, il va prôner *« le retour à la terre qui, elle, ne ment pas »* et inviter les Français à *« emblaver les jachères »*. A Lyon, place Bellecour, la toute neuve Légion des anciens combattants salue le drapeau, prête serment à ce chef de l'Etat dont les portraits sont partout en vente. A la devise de la République : « Liberté, égalité, fraternité », est substituée celle de l'Etat français : « Travail, famille, patrie ». La Saint-Philippe prend le pas sur le 14 Juillet, aboli comme, évidemment, le 11 Novembre.

Cependant, la ville a connu un afflux de population. L'exode devant la marche militaire allemande y a amené des réfugiés, des repliés de toutes sortes et, pour commencer, des journalistes parisiens. Les quotidiens lyonnais, *le Progrès*, *le Nouvelliste*, *Lyon républicain*, vont ainsi accueillir *le Temps*, *le Figaro*, *le Journal*, *Paris-Soir*, qui, refusant les rigueurs d'une censure allemande à Paris, ont choisi Lyon, espèrent pouvoir continuer de paraître dans des conditions acceptables qui ne soient pas celles de l'ennemi. On vend aussi encore dans la ville *la Tribune de Genève*, qui constitue une source d'informations non négligeable et qu'utiliseront bientôt les premiers clandestins.

Premiers tracts

Le premier hiver sera rude. C'est le temps des rationnements, des files d'attente pour une maigre pitance. On a faim, on a froid. La bicyclette a remplacé l'automobile. Et pourtant, sans qu'on puisse en mesurer l'avenir, une résistance commence à se manifester. Des tracts circulent, imprimés de façon artisanale. On en trouve dans les boîtes aux lettres, on en glisse dans la main des *fidèles aux portes des églises*. Il portent des en-tête inconnus jusque-là : *Témoignage chrétien*, *les Petites Ailes*, *Vérité*, *le Coq enchaîné*. Ils annoncent *Combat*. Il ne s'agit pas encore de cette résistance militaire qui, elle, a commencé de se manifester en zone occupée, où ses premiers membres se trouvent confrontés à un occupant bien réel. Marcel Ruby, qui a étudié cette époque lyonnaise, voit dans ces premiers écrits le signe d'une *« révolte de la conscience contre l'asservissement »*. Henri Frenay, qui, à partir de là, constituera Combat, a bien précisé lui aussi qu'il ne s'agit pas d'actions de guerre que l'on ne saurait envisager dans cette « zone libre » d'où les Allemands sont absents.

C'est dans le même esprit que d'autres, autour de Stanislas Fumet, fondent *les Temps nouveaux*. Interdit par Vichy, le 15 août 1941, le journal et son équipe choisiront la clandestinité. L'épreuve et l'action rapprocheront alors catholiques et protestants, Lyonnais et Parisiens.

C'est encore avant la fin de 1941 que va naître le mouvement Franc-Tireur, le plus « lyonnais » des trois grands constitués par Auguste Pinton, un professeur d'histoire, radical-socialiste de l'entourage d'Edouard Herriot, un commerçant, Antoine Avinin, et un entrepreneur, Elie Péju, qui se retrouveront avec Jean-Pierre Lévy, polytechnicien alsacien réfugié à Lyon. Mais, là encore, il s'agit alors d'élargir l'audience de bulletins clandestins, tel *le Coq enchaîné* lancé auparavant par Auguste Pinton, Antoine Avinin et, autre radical lyonnais, Louis Pradel, qui, beaucoup plus tard, sera le successeur d'Edouard Herriot à la mairie de Lyon.

De cela, Lyon, anesthésiée par la propagande de Vichy, par les visites du maréchal acclamé ou de ses *ministres*, qui ne le sont pas autant, ne subodore encore pas grand-chose. Pourtant, ne serait-ce qu'en raison de la manière dont les traite cette même propagande, force est bien de savoir qu'il y a de Gaulle et des gaullistes. Force est bien de constater aussi, pour les mêmes raisons, que des lois ont été prises contre les juifs, que dans leurs meetings lyonnais les partis de la collaboration affichent un antisémitisme aussi violent que le sera, après le 22 juin 1941, date de l'attaque allemande contre la Russie, leur antibolchevisme. Force surtout est bien de savoir que, au lendemain de sa rencontre avec Hitler à Montoire, le 24 octobre 1941, le maréchal Pétain a annoncé aux Français : *« J'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. »*

Au fil des mois, la Résistance va malgré tout s'afficher peu à peu. Certains ont pu lire, dès 1941, des textes de *Témoignage chrétien* mettant en garde contre l'antisémitisme affiché de Vichy : *« France, prends garde de perdre ton âme. »* Le 14 juillet 1941, une manifestation a lieu dans le centre de la ville en dépit des interdictions. Ces actions valent à certains les premières arrestations suivies de condamnations par une section spéciale chargée de réprimer les *« menées antinationales »*. Les peines varient de six mois à un an de prison. D'autres activités se déploient. Un premier parachutage est organisé à Anse, près de Villefranche-sur-Saône.

De plus en plus, Lyon, la plus proche de Paris des grandes villes de la zone libre, la plus proche aussi de la frontière suisse, devient point de ralliement et de diffusion. C'est là que se retrouvent les principaux dirigeants des mouvements. C'est là aussi que s'organiseront bientôt les actions de sauvetage des enfants juifs pour les faire échapper aux rafles qui ont commencé à Paris et qui vont suivre à Lyon.

Vu de RFA

Les « collabos » en accusation

LORSQUE, le 5 février 1983, les Allemands de l'Ouest apprirent la nouvelle de l'expulsion de Klaus Barbie de Bolivie vers la France, il ressentirent dans leur grande majorité une sorte de soulagement. Le gouvernement français n'avait en effet pas écouté le chasseur de nazis Simon Wiesenthal qui estimait que la meilleure chose à faire eût été de renvoyer Klaus Barbie dans son pays natal pour qu'il y soit jugé. Une lassitude de l'opinion vis-à-vis de la poursuite de procès renvoyant sans cesse l'Allemagne à son passé nazi se manifestait, débordant largement les milieux des nostalgiques du III[e] Reich.

Deux procès venaient en effet de s'achever : celui de Lischka, Hagen et Heinrichsohn, condamnés respectivement à douze, dix et six ans de prison pour leur participation à la déportation de juifs de France, et celui des gardiens du camp d'extermination de Maïdanek, qui fut interrompu *sine die* dans la confusion générale.

Le sentiment, jusqu'alors refoulé, qu'il fallait tirer un trait une fois pour toutes sur le passé s'exprimait de plus en plus ouvertement : les jeunes générations, alors mobilisées contre l'installation des euromissiles en RFA, rejoignaient, avec, bien sûr, des motivations différentes, les anciennes qui avaient subi le procès de Nuremberg comme une manifestation brutale de la *« loi des vainqueurs »*. La mise en accusation des « atrocités » commises par l'« impérialisme américain » depuis 1945 prenait le relais des dénonciations, à droite et à l'extrême droite, des bombardements de Dresde en 1945. Et, surtout, l'idée que la génération dont seuls les grands-parents portent une certaine responsabilité dans les horreurs nazies devait encore endosser la « faute » allemande, devenait de plus en plus inacceptable.

Tout concourait ainsi à ce que la RFA regardât d'un œil intéressé, mais non dépourvu de malice, le développement de l'instruction en France, avec, dans une partie de la presse et de l'opinion, une espèce de jubilation intime à voir la justice quelque peu empêtrée. Les propos de l'avocat de Barbie, M[e] Vergès, étaient ainsi largement repris, et *Der Spiegel* lui fit l'honneur d'un entretien de quatre pages le mois dernier.

Discrétion officielle

En revanche, les officiels et les milieux politiques ont fait montre, pendant les quatre ans qu'a duré l'instruction, d'une remarquable discrétion. Pour le gouvernement de M. Kohl comme pour les partis d'opposition, le procès Barbie est une affaire purement française dans laquelle il serait inconvenant de s'ingérer.

Depuis quelques semaines, à l'approche du procès, les médias de la République fédérale commencent à écrire et à parler de l'affaire. Alors que le magazine *Stern*, échaudé par la fameuse affaire des « faux carnets de Hitler », aborde le sujet par le biais d'un portrait de Beate Klarsfeld présentée comme une conscience de l'Allemagne, *Der Spiegel* se livre, lui, à une longue analyse du fascisme et de l'antisémitisme français, s'appuyant sur les ouvrages de l'historien israélien Zeev Sternhell et les thèses de Bernard-Henri Lévy sur « l'idéologie française ». L'intention est claire : accréditer l'idée que le procès Barbie sera tout autant celui de la collaboration française avec les nazis que celui du chef de la Gestapo de la région lyonnaise.

Cet état d'esprit préoccupe Roger de Weck, correspondant à Paris de l'hebdomadaire *Die Zeit*, chargé de suivre le procès : *« On peut craindre*, dit-il, *que les thèses « révisionnistes », qui nient le génocide, et celles, plus subtiles, faisant de l'hitlérisme un fascisme parmi d'autres, ne se répandent au-delà des milieux d'extrême droite, surtout si M[e] Vergès met en parallèle les « crimes » commis par l'armée française pendant la guerre d'Algérie avec les crimes contre l'humanité reprochés à Barbie. »* La télévision ouest-allemande, dès le lundi 11 mai, donnera un écho considérable à l'ouverture du procès. Ultrich Wickert, correspondant à Paris de la première chaîne ARD et vedette du petit écran dans son pays, n'interviendra pas moins de cinq fois au cours de la journée. Le soir, un débat réunissant Beate Klarsfeld, le professeur Joseph Rovan, ancien déporté à Dachau, et l'historien ouest-allemand Eberhard Jäckel, tentera de tirer les leçons des premières heures du procès. Si l'on peut faire confiance à Roger de Weck et à Ulrich Wickert pour ne pas se laisser aller à la démagogie facile consistant à conforter chez les Allemands le sentiment que le procès Barbie n'est que l'ultime manifestation de l'*« injustice des vainqueurs »*, on peut craindre en revanche que d'autres journalistes et publicistes de RFA n'éprouvent pas les mêmes scrupules.

LUC ROSENZWEIG.

Enquête

de l'esprit à l'action

Dans le même temps, d'anciens parlementaires lyonnais, Paul Bastid, Justin Godart, Maurice Rolland, Tony Révillon, réfléchissent et élaborent avec des collègues venus d'ailleurs ce que pourrait être, un jour, une nouvelle démocratie française. Ils mesurent aussi la lente érosion de la popularité du maréchal Pétain. *Le Progrès* de Lyon n'apporte plus à ses propos, à ses déplacements, le même accueil. La *« Révolution nationale »* ne fait plus autant recette. La victoire allemande, que l'on avait crue imminente sur l'Angleterre, non seulement tarde à se dessiner mais paraît, au fil du temps, de plus en plus incertaine. Le moment est venu où, dans les familles, on commence à écouter les émissions brouillées de la BBC, et où Maurice Schumann commence à se faire un nom : *« Ici Londres. Les Français parlent aux Français. »*

Jean Moulin, l'unificateur

Il n'en convient pas moins de se méfier. La délation va vite. La Légion des anciens combattants a été dotée d'un « service d'ordre légionnaire », le SOL, d'où naîtra, plus tard, la Milice. A Vichy, où Pierre Laval, écarté du pouvoir en décembre 1940, est revenu, se développent des jeux subtils, des luttes d'influence dont l'opinion ne sait pas grand-chose. C'est le temps des divisions et des choix. Ce que peuvent, en revanche, mesurer les Lyonnais, c'est la réalité de cette « anti-France » dont on leur dénonce de plus en plus les méfaits, en même temps qu'une modification considérable des données de cette guerre dont ils attendent l'issue. En décembre 1941, les troupes du Reich, après avoir piétiné devant Moscou, battent en retraite. Au début de ce même mois, les Etats-Unis sont entrés dans le conflit.

La vie quotidienne ne s'en trouve pas améliorée. Mais Vichy ne bénéficie plus du crédit originel. Georges Villiers, qui sera plus tard président du CNPF et qui avait été nommé maire de Lyon en 1940 en remplacement d'Edouard Herriot, assigné à résidence, rompt avec le pouvoir en place et change de camp, refusant d'être mêlé au pire. Si la ville garde des partisans de la collaboration, la Résistance, elle, prend de l'assurance. La projection, en 1942, au cinéma la Scala, du film nazi antisémite *le Juif Süss*, entraîne des incidents, comme le concert, salle Rameau, de l'Orchestre philharmonique de Berlin. Des arrestations sont opérées, des condamnations encore prononcées.

Mais la Résistance s'est confortée. Ses trois grandes formations que sont Combat, Libération et Franc-Tireur ont chacune des assises maintenant suffisantes pour n'être plus ce *« désordre des courages »* dont a parlé André Malraux. Il reste à les unir, à réduire les clivages qui les séparent les unes des autres. Et c'est la mission qui, de Londres, est confiée par Charles de Gaulle à Jean Moulin, lorsqu'il est parachuté en Provence, dans la nuit du 31 décembre 1941 au 1er janvier 1942. Ce sera le début d'une série de rencontres, de réunions clandestines dont Lyon sera le centre. Ce sera aussi l'occasion de différends, chaque organisation cherchant à avoir son poids, à affirmer son influence dans la perspective d'une libération dont personne ne doute et des postes de responsabilité qui alors seront dévolus.

Ainsi naîtront les Mouvements unis de résistance (MUR) au terme de pourparlers multiples, parfois houleux, de rendez-vous qui auront lieu à Nice, à Marseille, à Lyon, et auxquels participeront tous les grands de la Résistance, de Frenay à Raymond Aubrac, de Claude Bourdet à Guillain de Bénouville, de Georges Bidault à François de Menthon, de Jean-Pierre Lévy à Yvon Morandat, du général Delestraint à Eugène Claudius-Petit.

C'est aussi à cette époque et dans ce climat qu'est préparée une manifestation à Lyon pour le 1er mai 1942. Elle réunit silencieusement sur la place Carnot, où la statue de la République n'a pas été déboulonnée, un cortège qui va se rendre jusqu'à la place Bellecour, où sera chantée *la Marseillaise*. Le 14 juillet suivant, c'est une autre manifestation semblable qui aura lieu, précédée d'un appel de Charles de Gaulle invitant à montrer que *« la France se prépare, qu'elle se rassemble en secret pour ce jour terrible où, l'Allemand fléchissant, les alliés présents et les traîtres balayés, la nation tout entière, debout, chassera et punira l'ennemi »*.

De la Résistance, les Lyonnais dans leur ensemble ne voient que cela. Il faut y appartenir pour savoir ce qu'est la réalité quotidienne, faite de missions obscures, de messages transmis, de déplacements d'un point à un autre, de connivence, de patientes implantations dans l'administration, police comprise, chez les cheminots, d'allers et de retours entre la France et Londres qui exigent des lieux d'atterrissage. Ainsi se réalisera, non sans mal, l'unification.

Mais, en novembre 1942, Lyon cesse d'être zone libre. Le débarquement américain en Afrique du Nord le 8 novembre, suivi du sabordage de la flotte française à Toulon, entraîne l'occupation, par la police et l'armée allemandes, de toute cette partie du territoire dont elles s'étaient retirées en juillet 1940. C'est à elles qu'auront affaire désormais les résistants. Et, du même coup, la police spéciale de Vichy et la Milice rivaliseront de zèle pour leur apporter un concours de tous les instants. C'est aussi le temps où l'institution d'un service du travail obligatoire en Allemagne (STO) entraîne chez les jeunes Français qui y sont astreints des refus de plus en plus nombreux. Ces réfractaires, contraints à la clandestinité, chercheront refuge dans les « maquis » et grossiront les rangs des FTP, sans pour autant disposer des moyens nécessaires aux inévitables combats qui les attendent, avec autant d'issues dramatiques.

Les Allemands place Bellecour


Parade en juin 1940.


Fuite en septembre 1944.

ARCHIVES MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Cette police allemande, Lyon va très vite apprendre à la connaître. Elle a installé ses quartiers à l'Hôtel Terminus, à côté de la gare de Perrache. On saura bientôt ses méthodes et le nom de celui qui en paraît le chef : Barbie, mais que l'on prononce Barbié, ce qui le fait confondre alors avec un Barbier qui, lui, opère à Grenoble et est français.

L'occupant marque partout sa présence. Il a réquisitionné la plupart des grands hôtels du centre de la ville, ses cinémas. Il dispose, rue Mercière, de l'établissement particulier propre à satisfaire le repos de ses guerriers. On voit les troupes faire leur exercice quotidien sur les berges du Rhône, et la musique donner ses aubades place Bellecour. Le couvre-feu, fixé d'abord à 21 heures, est repoussé peu après à 23 heures. Le Lyonnais ordinaire, plutôt couche-tôt, n'en souffre pas beaucoup. Sous la surface de ces choses, s'agite un autre monde, celui du marché noir, des commissions d'achat pour la récupération des métaux non ferreux, des bijoux, de l'or. Des trafics de toutes sortes s'opèrent, dont les bénéficiaires sont les Allemands, mais qui enrichissent aussi ceux qui s'y livrent. *Le Progrès* a cessé de paraître, refusant de se soumettre à la censure ennemie. *Le Figaro* l'a imité, comme *le Temps* un peu plus tard, un peu trop tard, ce qui, la Libération venue, lui interdira de reparaître. *Le Nouvelliste*, plus engagé dans la collaboration, et le *Lyon républicain* demeurent et persistent.

Le symbole du « Veilleur de pierre »

Pour la Résistance, ce sont bien, maintenant, les années terribles. Jusque-là, les arrestations, les internements administratifs, les mesures d'éloignement, les condamnations pour menées *« antinationales »* n'étaient pas rares. Mais des accommodements pouvaient parfois se trouver avec un policier secrètement sympathisant. Cette fois, c'est aux SS du SIPO-SD qu'il faut se mesurer, et cette lutte devient sanglante. C'est aussi le temps de la chasse ouverte contre les juifs pour lesquels Lyon avait été le refuge privilégié. Interné au fort Montluc, la prison militaire réquisitionnée par l'occupant, M. Christian Pineau, qui y verra, le 24 juin 1943, Jean Moulin agonisant, parlera ainsi de *« tous les juifs arrêtés à Lyon ou dans les environs, pauvres gens parqués dans des baraques en bois »* et des *« enfants courant vers les latrines »*.

Il s'ajoute à cela que la présence allemande va entraîner, comme cela avait été et restait le cas en zone nord, des attentats. Entre la Résistance et la Milice commence, dès la fin de 1943, une guerre ponctuelle sans merci. Si, aujourd'hui, l'arrestation de Jean Moulin et de ses compagnons, le 21 juin 1943 à Caluire, dans les environs de Lyon, en raison de ses conditions mêmes, est le grand exemple retenu par les journaux de cet affrontement, il ne faut pas oublier qu'il n'en constitue qu'un épisode. A l'époque, Lyon en a d'ailleurs su peu de chose. Mais Lyon savait ce qui se passait dans les caves de l'Hôtel Terminus, comme à l'Ecole de santé militaire, avenue Berthelot, comme dans l'immeuble de la place Bellecour, sièges successifs des services de Klaus Barbie. Le bouche à oreille avait rapidement répandu les confidences épouvantées de témoins d'occasion, recoupées par celles de personnes relâchées ou évadées.

De plus, le sort réservé à ceux qui n'étaient plus dans le langage officiel que des *« terroristes »* ne pouvait faire de doute quand on entendait ou lisait les propos non moins officiels les concernant. *« Nous connaissons tous nos ennemis et nous n'oublierons personne »*, avait dit un jour Joseph Darnand, chef de la Milice.

Lyon vit alors le temps des massacres. A chaque action, des groupes francs de l'Action ouvrière aux attentats contre le siège du STO, contre celui de la Milice, ou du groupe Collaboration, aux sabotages dans les usines travaillant pour l'Allemagne, répondent des exécutions massives d'otages, à Bron, à Saint-Genis-Laval, à La Doua. Les opérations contre les maquis du Jura, de l'Isère et de la Savoie seront menées elles aussi par Barbie et ses auxiliaires allemands et français. Ces derniers ont à leur tête des hommes comme Francis André, Joseph Lecussan, Paul Touvier. C'est avec leur concours que, le 17 juin 1944, Barbie trouvera et anéantira l'imprimerie clandestine de la Résistance, rue Viala. Car, après le débarquement allié du 6 juin 1944, suivi, le 15 août, de celui de Fréjus, les choses iront toujours en empirant, les tortures et les exécutions aussi. Les meurtres sont quotidiens.

Le souvenir de ce temps est aujourd'hui symbolisé place Bellecour, le centre immuable de Lyon, par ce monument qu'on appelle le Veilleur de pierre. Il mentionne les noms de sept Lyonnais amenés là le 27 juillet 1944, fusillés et dont les corps restèrent exposés plusieurs heures. Autour de ces noms ont été gravés ceux de tous les camps de concentration où d'autres ont péri, ainsi de ceux des lieux de tous les massacres, de toutes les prisons de la ville et de la région.

Libérée le 2 septembre 1944, Lyon, *« capitale de la Résistance »*, n'a été pourtant pas honorée du titre de Compagnon de la Libération. Il a été dit que Charles de Gaulle lui fit grief de ne pas avoir su empêcher les Allemands, au moment de leur retraite, de faire sauter tous les ponts...

Aujourd'hui

Les résistants, les juifs et les autres

LYON
de notre correspondant régional

BARBIE n'est pas Eichmann. Lyon n'est pas Nuremberg. Pourtant, la cité rhodanienne se prépare avec une certaine fébrilité. Ici, le caractère « historique » de ce rendez-vous judiciaire est souligné depuis l'arrivée de l'ancien responsable SS à la prison Montluc. Sans craintes excessives de « révélations ». Et à l'aspect historique, les responsables politiques de toutes opinions espèrent que s'ajoutera une dimension pédagogique.

Il suffit pour s'en convaincre de relever l'énorme travail de la presse locale qui — depuis une semaine déjà — tente de retracer les étapes de l'itinéraire de son « illustre » hôte de la prison Saint-Joseph. Ou de mesurer les traces physiques de l'imminence du premier procès en France d'un homme accusé de crimes contre l'humanité : abords du palais de justice transformés en gigantesque annexe de presse pour accueillir cinq cents journalistes (dont la moitié d'étrangers), alors que l'intérieur de la salle des pas perdus de la cour d'assises est interdite d'accès pour cause d'aménagements spéciaux. Dès le 8 mai — une date symbolique — un mémorial juif va être dressé place des Terreaux.

Au sein du public, il y aura des lycéens. Des privilégiés en somme puisque l'affluence au palais de justice imposera un « quota » draconien à l'entrée. Deux élèves par jour viendront assister aux débats depuis le lycée Jean-Moulin, un établissement choisi évidemment à cause de son nom. *« Ils feront des comptes rendus à leurs camarades »* : ce sera la seule dérogation officielle à une absence de directives de la part du rectorat de Lyon, soucieux de l'autonomie pédagogique des établissements. Les professeurs d'histoire — et donc d'instruction civique — pourront évoquer en classe l'affaire Barbie et, plus généralement, la période de la seconde guerre mondiale. C'est peut-être un peu court si l'on en croit les résultats du sondage *le Monde*-IPSOS publié dans nos éditions du 2 mai et qui manifeste un désintérêt relatif des plus jeunes pour cette période historique.

Les jeunes et les rescapés

Pourtant, ce désintérêt ne semble pas atteindre la communauté juive et surtout les jeunes. Pour deux raisons essentielles. D'abord le nombre ; il y a environ trente-cinq mille personnes de confession juive dans l'agglomération lyonnaise, le double dans toute la région Rhône-Alpes, et Lyon est un foyer actif de la communauté, très bien intégrée à la vie locale dans tous les secteurs. La tradition, les traditions sont maintenues par un grand nombre d'associations, confessionnelles ou non. Ensuite, à cause du choc qu'a représenté chez les plus jeunes le drame d'Izieu et, plus précisément encore, la révélation du martyre de quarante-quatre enfants morts parce qu'ils étaient juifs...

« Je suis très surpris par l'intérêt des gens pour ce procès », nous a indiqué le docteur Marc Aron, un homme pondéré, représentant régional du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). *« Pour nous, dirigeants, ce procès était bien essentiel. Mais nous avions l'impression de prêcher dans le vide ou de susciter un intérêt poli. Aujourd'hui, au contraire, ce sont les jeunes qui se sentent le plus concernés. »* Le docteur Aron indique que les plus anciens, les rescapés des camps, ne veulent pas *« par pudeur »* parler. Ou souhaitent l'*« oubli avant la vengeance »* parce que la simple évocation des faits est *« douloureuse »* pour eux...

Izieu a tout changé. *« Moi-même,* indique le docteur Aron, *je ne savais pas qu'Izieu était à 70 kilomètres, à côté de Lyon. »* Le rôle des jeunes sera donc d'assurer et d'assumer la transition de la *« mémoire vécue »* à la *« mémoire historique »*. Et, pour éviter que le génocide ne se *« noie »* dans le *« processus général du nazisme »*, la communauté juive sera là. Elle est installée dans des bureaux sur les quais de la Saône, à deux pas du palais de justice, pour témoigner si le besoin s'en fait sentir et pour aider matériellement tous les avocats des parties civiles juives qui ont refusé de faire payer leurs services. Sans omettre l'aide et l'assistance aux témoins qui seront hébergés par des membres de la communauté et *« assistés moralement »* avant et après leurs témoignages — que l'on pressent émouvants — à la barre des témoins.

Les différences d'appréciation entre la notion de *« crime contre l'humanité »* et celle de *« crime de guerre »* ne se sont pas estompées, pour les partie civiles, schématiquement entre les responsables de la communauté juive et les résistants. Les premiers plaidant pour la « spécificité » de ce qui est arrivé au peuple juif, les autres sur l'« unicité » des destins sinon des destinées. On sait que les magistrats de la Cour de cassation ont choisi une interprétation élargie de la notion de crime contre l'humanité (*le Monde* daté 6 mai).

« J'étais favorable à la première thèse » (limitant la notion de crime contre l'humanité aux actions contre les juifs *« morts pour ce qu'ils étaient et non pour ce qu'ils faisaient »*), rappelle le docteur Aron. Mais il concède aussitôt qu'une partie importante de la communauté juive espère que les débats à la cour d'assises permettront, justement, de faire apparaître la différence...

« Barbie doit être jugé pour l'ensemble de ses crimes. Pas pour certains seulement. » M. Antoine Beroud, président départemental de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR), souhaite lui aussi un procès *« exemplaire et pédagogique »*. *« Entre un crime de guerre et un crime contre l'humanité, il y a l'épaisseur d'un papier à cigarettes »*, affirme-t-il. Et pour la *« torture institutionnalisée »* il n'est pas loin de penser qu'il n'y a même plus de papier à cigarettes.

Discrétion et sérénité

Le monde politique lyonnais est, pour sa part, resté discret. Les communistes — et M. Charles Fiterman — devaient organiser, mardi 5 mai, une soirée d'hommage à la Résistance. Le socialiste Charles Hernu, maire de Villeurbanne, ancien résistant, a une place réservée au palais de justice, à côté de celle de M. Francisque Collomb, sénateur (Union centriste), maire de Lyon. Un homme qui — n'ayant été ni résistant ni collaborateur pendant l'occupation de la ville — reste très en retrait : *« A mon humble, très humble avis,* nous a-t-il déclaré, *il faut que Lyon, capitale de la Résistance, assiste à un procès serein. »* Une sérénité qu'il accompagne en veillant aux conditions d'accueil des journalistes, en écrivant aux riverains du palais de justice pour relativiser les ennuis pratiques qu'ils auront à subir pendant quelques semaines.

Le ministre du commerce extérieur, M. Michel Noir, pensera, lui, à son père, un ancien déporté qui l'avait un jour emmené à Mauthausen pour qu'il n'oublie *« jamais »*. Le premier adjoint au maire (UDF-PR), M. André Soulier, juge, lui, que la personne de Barbie est *« négligeable »* et que la question qui sera posée est de savoir comment et pourquoi on a pu *« exécuter de tels ordres »*, bref que la preuve sera apportée que *« du haut en bas de l'édifice nazi, la machine marchait très bien. On pouvait tailler à l'unité ou détruire en masse »*. Le député du Front national, M. Bruno Gollnisch, comprend le désir *« légitime »* des victimes de perpétuer le *« souvenir de la guerre »*. Mais il conteste un *« procès spectacle »* qui risque de le détourner de sa *« finalité »*, qui est de *« juger un homme »*, avant de conclure qu'on n'a pas *« attendu le procès Barbie pour faire le procès du nazisme »*.

Mgr Albert Decourtray, cardinal de Lyon, ne souhaite pas s'exprimer publiquement depuis son intervention au « Journal inattendu » de RTL, le 18 avril dernier. Il avait, ce jour-là, exprimé le souhait que le procès soit l'occasion de se *« souvenir de l'horreur »* et de *« regarder les camps de déportation en face »*. Présent — et silencieux — le dimanche 26 avril à Izieu au cours d'une cérémonie organisée par la communauté juive, il entretient des rapports privilégiés avec celle-ci. A cause de son attitude hostile à l'implantation d'un Carmel à Auschwitz, en raison de déclarations sans ambiguïtés sur ses *« frères juifs »* et à cause d'un simple geste. L'an dernier, il avait offert un cadeau à Jean-Paul II lors de la visite de celui-ci dans la région lyonnaise : le livre de Serge Klarsfeld *les Enfants d'Izieu*. Conclusion du docteur Aron : *« Mgr Decourtray nous respecte dans notre être physique et notre dignité. Nous l'aimons parce qu'il nous respecte. »*

CLAUDE RÉGENT.



Société

Après les allégations de M. de Marenches

M. Chaban-Delmas lave les résistants survivants de tout soupçon

Le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, a rendu publique, le mercredi 6 mai, une lettre dans laquelle il lève *« l'intolérable suspicion que faisaient peser sur les résistants survivants »* les déclarations du colonel Alexandre de Marenches (recueillies par Christine Ockrent) dans son livre *le Secret des princes*, paru chez Stock en 1986. L'ancien patron du SDECE (1970-1981) faisait en effet état dans ces pages de dix tonnes d'archives nazies saisies à la Libération, et entreposées au fort de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), dont le contenu n'avait pas été exploité et révélait *« des choses épouvantables »*. Ces allégations ont été à de nombreuses reprises contestées, notamment dans un article, « Cette sacrée vérité », publié au début de cette année (*le Monde* du 19 février) par des anciens des services secrets *« pour lesquels M. de Marenches s'était livré à de prétendues révélations »* et à des *« accusations infamantes et injustes »*. En fournissant les premiers éléments de l'enquête réclamée au ministre de la défense, M. Chaban-Delmas met donc un point final à cette affaire.

Voici le texte de la lettre de M. Chaban-Delmas :

Mes chers camarades.

Pour l'honneur de chacun d'entre nous, je m'étais engagé à ce que soit levée l'intolérable suspicion que faisaient peser sur les résistants survivants, et par conséquent sur l'ensemble de la Résistance, les écrits et les déclarations du colonel de Marenches et pour que soient connus ceux d'entre nous qui, selon lui, auraient été des traitres.

Sur instruction du premier ministre, le ministre de la défense a fait transférer au service historique de l'armée de terre les documents entreposés au fort de Noisy, auxquels se référait l'ancien directeur du SDECE, et a demandé à la commission consultative de la Résistance de les examiner.

D'ores et déjà, il est acquis qu'il ne s'agit en réalité que de duplicata de pièces administratives, de fichiers ou de résultats d'enquêtes sur des étrangers, établis après la Libération par les services extérieurs du contre-espionnage français, qui ont déjà été exploités et qui auraient dû être détruits, comme devenus sans intérêt.

Contrairement aux allégations du colonel de Marenches, ces papiers ne se rapportent en rien à des « archives de la Gestapo ou de l'Abwehr ». Ils ne sont donc pas de nature à révéler quelque trahison que ce soit de la part des nôtres.

Tel est le message que je me dois de vous transmettre afin de dissiper toute suspicion.

Fidèlement,
Jacques Chaban-Delmas.

M. Séguin propose de « relancer la lutte contre le racisme »

Le code de la nationalité *« doit être revu et simplifié »*, a déclaré, le mardi 5 mai, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, qui s'exprimait devant la commission consultative des droits de l'homme, mise en place il y a trois mois. Mais, dans son discours, le ministre a surtout parlé de la *« lutte contre le racisme »*, estimant *« indispensable »* de la *« relancer »*.

M. Séguin propose notamment d'*« améliorer »* la loi du 1er juillet 1972 qui réprime les écrits, les paroles et les actes d'inspiration raciste. Cette législation avait déjà été renforcée à deux reprises, en 1975 et en 1985.

Selon le ministre, la notion de *« motif légitime »*, qui figure à l'article 416.1 alinéa 1 du code pénal sert parfois à couvrir les véritables mobiles d'un refus de biens ou de services. Cette notion devrait être rendue plus restrictive et assortie d'une liste limitative de situations.

Dans l'article 416.2, le terme « personne morale » serait substitué aux termes « association » et « société », pour étendre le champ d'application de la loi. On supprimerait d'autre part l'obligation pour une association souhaitant se porter partie civile d'avoir inscrit dans ses statuts la lutte contre le racisme.

Enfin, à propos de la presse, M. Séguin suggère d'élaborer *« un texte autonome rassemblant toutes les infractions présentant un caractère raciste »*.

Le ministre des affaires sociales estime, en tout cas, qu'une réflexion sur de tels aménagements ne devrait pas *« détourner les pouvoirs publics d'appliquer sans faiblesse les dispositions actuellement en vigueur »*. Il compte demander au garde des sceaux d'intervenir en ce sens auprès des parquets.

La deuxième guerre mondiale dans les manuels scolaires

Coopération franco-allemande

« A la surprise des Allemands, ce sont les Français qui, les premiers, proposent que les enfants juifs soient inclus dans les trains de la déportation ». « La politique antisémite en zone « libre » est une initiative de Vichy ». « Les juifs (...) ont été chassés de la fonction publique et soumis à un numerus clausus à l'Université et dans un grand nombre de professions ». Telles sont quelques-unes des vérités que certains manuels scolaires d'histoire de classe terminale livrent désormais aux lycéens. La leçon sur les mesures antijuives du gouvernement de Vichy que M. Jacques Chirac vient expressément de demander dans toutes les classes d'histoire du secondaire ne devrait donc, en principe, pas contenir de révélations pour les élèves.

La décision du premier ministre signifie plutôt que l'histoire de cette période est aujourd'hui assez lointaine pour pouvoir être évoquée sereinement. *« Au-delà du geste envers l'électorat juif, c'est d'abord une déclaration courageuse »*, déclare M. Hubert Tison, secrétaire général de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie. Pareil rappel d'un tournant sordide de l'histoire nationale aurait paru provocant dans la bouche d'un chef de gouvernement voici quinze ans encore, à l'époque où un film comme *le Chagrin et la pitié* sentait le soufre.

Le temps a fait son œuvre. La deuxième guerre mondiale a été « remontée » au début du programme des classes terminales qui s'étend jusqu'aux années 80. Pour le bac, on ne potasse plus seulement Pearl-Harbor et Stalingrad, mais aussi la guerre d'Algérie et mai 68. Certes, les historiens ont exhumé les archives et commencé à reconstituer la vérité sur la collaboration. Mais, aux demi-silences sur l'occupation a succédé un tel déferlement de « vérités » contradictoires et parfois scandaleuses que les nouvelles générations risquent d'y perdre le nord.

Il est intéressant de constater qu'une évolution comparable, dans un contexte évidemment très différent, se produit en République fédérale d'Allemagne où les jeunes n'hésitent plus à sortir leurs parents du mutisme en leur posant des questions gênantes. Cette dédramatisation de l'histoire a redonné un nouveau souffle au dialogue des historiens franco-allemands.

Images et mise au point

Des *« recommandations pour le traitement de l'histoire de la France de Vichy dans les manuels allemands »* ont été adoptées le 3 mai par une commission franco-allemande composée de représentants de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie et de leurs homologues d'outre-Rhin. Des recommandations réciproques ont été formulées par les historiens allemands sur les manuels scolaires français.

De part et d'autre, on a relevé des imprécisions au terme d'un long travail d'analyse sur des livres du niveau de la classe de troisième française. Les historiens français constatent que les manuels allemands *« font une place réduite, parfois nulle, à l'histoire de la France dans une Europe dominée par le régime hitlérien de 1940 à 1944 »*. L'asservissement de la France de Vichy au IIIe Reich n'est guère mentionné et Pétain est présenté surtout comme *« le vainqueur de Verdun »*. Les élèves allemands sauront seulement qu'il a fondé *« un régime nouveau »*, ou qu'il *« gouverne de façon autoritaire »*. Masochisme que de réclamer la vérité sur la collaboration pour les élèves allemands ? *« Nous voulons nous rapprocher sans nous raconter des blagues »*, répond un membre français de la commission. Quant à la Résistance et au rôle du général de Gaulle, ils ne sont dans le meilleur des cas qu'évoqués en Allemagne où les auteurs préfèrent privilégier les aspects allemands de la résistance antinazie.

Pour leur part, les historiens d'outre-Rhin critiquent la place très réduite accordée à la République de Weimar dans nos livres scolaires qui risque, selon eux, de conduire les élèves à identifier Allemagne et nazisme. Ils souhaiteraient aussi que le nom du colonel von Stauffenberg, l'aristocrate antinazi participant au complot qui devait aboutir à un attentat contre le bunker de Hitler en juillet 1944 figure dans les manuels français.

Ce dialogue, qui reflète les préoccupations nationales, mais aussi l'état de mûrissement historique dans chaque pays à l'égard de cette période est riche d'enseignement pour les deux parties. Français et Allemands semblent d'accord pour condamner les clichés trop grossiers véhiculés par les manuels scolaires. Les images déformées ne devraient pas résister longtemps à ce jeu de miroirs.

PHILIPPE BERNARD.

Ignominie

(Suite de la première page.)

On peut ainsi lire dans ce manuel un extrait du statut des juifs du 3 octobre 1940, un autre du télégramme de Dannecker de juillet 1942 où la responsabilité directe de Laval dans la déportation des enfants est dite, puis des témoignages contemporains (Mgr Saliège, Th. Kernan) ou postérieurs (G. Wellers).

A ceux qui remâchent leur dénonciation d'une école trop repliée sur elle-même, on ajoutera que les enseignants français et allemands se rencontrent régulièrement depuis 1945 pour harmoniser leurs interventions ; que l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, avec sa revue *Historiens et Géographes* en particulier, a le souci de tenir ses adhérents au courant des progrès de la recherche ; que, enfin, par le biais du Concours national de la Résistance — belle idée de l'inspecteur général Louis François — depuis 1962, par des efforts constants du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, par la présence physique des rescapés des camps que leurs associations dépêchent dans les établissements scolaires, les maîtres ont tous les renforts souhaitables.

Cela ne règle pas, c'est vrai, le redoutable problème de la saine concurrence du film, de la télévision, de la radio et des échos de presse à laquelle les élèves sont si sensibles. En quelques heures, les enseignants, eux, doivent à la fois faire le point et jouer leur partition dans un concert social à interprètes multiples. Toutes les enquêtes révèlent qu'ils ne manquent pas ce rendez-vous.

Demain, comme hier, il sera donc dit haut et clair que Vichy, par le statut d'octobre 1940, anticipa sur les exigences des nazis dans sa définition de la *« race juive »* en ajoutant l'antisémitisme d'Etat à la haine raciale des hitlériens ; que son distinguo entre juifs étrangers et juifs français ne tint pas ; que sa police et sa milice non seulement collaborèrent avec les tenants de la « solution finale », mais outrepassèrent souvent leurs exigences. Il sera dit aussi que des Français s'opposèrent à ce délire et que l'opinion publique, dès l'automne 1941, restait très passive, mais ne croyait plus que ces crimes-là puissent avoir un avenir.

JEAN-PIERRE RIOUX.

Les suites de l'affaire Cellier

Les excuses du président Sévenier

M. Robert Sévenier, président de chambre de la cour d'appel de Versailles, a affirmé mardi 5 mai que son interview sur l'affaire Cellier publiée par le *Quotidien de Paris*, était un *« raccourci saisissant de ses propos entraînant un malentendu qu'il ne peut que déplorer »* (*le Monde* du 6 mai).

« Je juge des actes ou des attitudes qui me sont soumis dans le cadre de ma profession de magistrat, a souligné M. Sévenier, *mais ma morale personnelle m'interdit de juger les personnes et surtout de les mépriser, fussent-elles les pires des criminels. Lorsque j'ai parlé de mépris, je ne visais que la campagne de presse qui a accompagné cette affaire et qui ne pouvait qu'être mal perçue par la justice. »*

Quant aux raisons qui ont pu pousser M. Sévenier à sortir d'un certain droit de réserve, il a déclaré qu'il n'avait pas pris l'initiative d'une telle démarche mais qu'on l'avait sollicité et que, le déluge de courrier reçu après l'affaire Cellier appelait de sa part un droit de réponse, un besoin personnel de se défendre et de faire savoir ce qu'il pensait.

« Je m'excuse de ce malentendu, a conclu M. Sévenier. *Je suis navré du supplément de chagrin que cela a pu créer à Mme Cellier. »*

Accusé par « le Canard enchaîné »

Le CEA ne conteste pas avoir rejeté du tritium dans l'environnement

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a confirmé, dans la soirée du mardi 5 mai, qu'il avait bien effectué, le 15 octobre dernier un rejet d'une petite quantité de matière radioactive (7 000 curies de tritium) dans l'environnement, à la demande de la Communauté européenne. Cette expérience, faite depuis le centre d'études nucléaires de Bruyères-le-Châtel (Essonne) par la direction des applications militaires du Commissariat, visait à étudier, dans le cadre du programme mené par la CEE sur la fusion thermonucléaire contrôlée, la vitesse d'oxydation dans l'environnement de cet isotope radioactif de l'hydrogène dont la demi-vie est de douze ans.

Cet essai, dont l'annonce a été faite, dès le 20 juin, aux maires de seize communes environnantes, puis publiée dans les bulletins municipaux, et dont la mise en œuvre fut expliquée en septembre dernier aux membres du conseil régional, a donné lieu, précise le CEA en réponse à un article du *Canard enchaîné* du mercredi 6 mai, à une exposition de 0,01 millirems pour les populations les plus proches. A titre de comparaison, la dose d'irradiation annuelle due aux rayonnements cosmiques et aux matériaux naturels est comprise entre 100 et 200 millirems.

Des plans d'Ariane dans une boîte à gants

Un document technique concernant un élément de la fusée européenne Ariane a été découvert dans la boîte à gants d'une Citroën, achetée d'occasion par un collaborateur du quotidien *le Courrier de Mantes* (Yvelines). Le véhicule aurait appartenu auparavant à la SEP (Société européenne de propulsion), qui construit à Vernon (Eure) les moteurs d'Ariane.

Le document de vingt-neuf pages, *« retrouvé au milieu de vieux papiers »*, selon un responsable de la rédaction, s'intitule *« Spécifications de montage-bloc injection et de purge 02 (oxygène) du générateur — Contrat CNES — programme Ariane — Bureau industriel de Vernon. »* Comprenant plusieurs schémas précis de cette pièce et une procédure détaillée de montage, le document indique également les conditions d'étanchéité et de pression à réaliser pour installer ce bloc d'injection. La dernière mise à jour de ce dossier semble dater de 1985.

L'enquête sur les attentats de septembre à Paris et la lutte antiterroriste

Des représailles ne sont pas exclues contre les Etats aidant les terroristes

déclare M. Pasqua aux « Dossiers de l'écran »

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a déclaré dans la soirée du mardi 5 mai que *« si la preuve était apportée que des Etats ou des services d'un Etat étaient susceptibles d'avoir aidé des terroristes »*, les conséquences en seraient tirées par la France, *« en n'excluant pas des représailles »*. S'exprimant au cours de l'émission « Les dossiers de l'écran » sur Antenne 2, le ministre a indiqué : *« Si nous avons des preuves, nous commencerons par expulser massivement du territoire la mouvance qui accueille des terroristes venus de l'étranger. Mais nous n'excluons pas des opérations de représailles plus importantes. »*

Auparavant, M. Pasqua avait déclaré : *« Il y a un mois, il y a eu des préparatifs d'attentats contre le premier ministre et des membres du gouvernement. » « Ce n'est pas une révélation, car la presse en a parlé à l'époque »*, a rappelé le ministre, qui a précisé : *« Nous savions qui c'était, nous savions qui était impliqué. »*

D'autre part, en réponse à une question sur la décision de verser des primes aux informateurs sur des activités terroristes, M. Pasqua a souligné : *« Les critiques d'ordre moral de l'époque pèsent aujourd'hui de peu de poids face aux résultats que nous avons obtenus grâce aux primes. »*

Enfin, M. Pasqua a répondu favorablement à une proposition de Mme Françoise Rudetzki, responsable de l'association SOS-Attentats groupant des victimes d'attentats terroristes et elle-même invalide à la suite de l'attentat contre le restaurant Grand Véfour à Paris. Cette association demande que soit accordé aux victimes de ces attentats le statut des victimes civiles de guerre : remboursement des frais à 100 %, pensions, statut de pupilles de la nation aux orphelins. *« Je crois que c'est une bonne solution »*, a estimé M. Pasqua. Dans le même domaine, il a annoncé que pour toutes les victimes d'attentats perpétrés avant 1985, les dossiers d'indemnisation seront définitivement réglés *« dans un délai de deux mois »*.

Un bilan du procureur de la République à Paris

M. Michel Raynaud, procureur de la République de Paris, a rendu public, mardi 4 mai, un bilan de l'action antiterroriste menée par les services judiciaires.

M. Raynaud classe ses résultats en quatre parties :

— Le terrorisme interne avec les arrestations des *« quatre chefs présumés de l'organisation dissoute, Action directe »* et leur inculpation pour les assassinats de l'ingénieur général Audran et de l'ancien président de la régie Renault, Georges Besse ;

— Le terrorisme d'origine corse avec l'interpellation de *« neuf membres présumés de l'ex-FLNC (...), alors qu'ils s'apprêtaient à commettre des attentats par armes à feu ou explosifs »* ;

— Le terrorisme d'origine antillaise avec *« différentes interpellations (...) parmi des membres présumés de l'Armée révolutionnaire caraïbe »* qui ont été inculpés et placés en détention à Paris ;

— Enfin, le terrorisme d'origine proche-orientale dont le communiqué de M. Raynaud détaille les différentes manifestations.

A propos des seize arrestations opérées en mars et en avril, le procureur précise : *« D'après les investigations effectuées, il apparaît que le réseau, qui se situe dans la mouvance chiite intégriste proche du Hezbollah libanais, est dirigé par Ali Fouad Saleh. Une structure logistique a été mise en place par les responsables de l'organisation, laquelle s'appuie sur trois groupes distincts composés principalement de nationaux tunisiens, marocains et libanais. Des armes, explosifs et des documents ont été saisis, qui permettent de penser que ce groupe se proposait de passer à l'action dans les semaines à venir.*

« En outre, et en l'état de l'enquête, il apparait que les membres du réseau, dont certains sont en fuite, auraient participé aux attentats commis à Paris en 1986, plus particulièrement en mars et en septembre, et revendiqués par le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Moyen-Orient. »

Le témoignage de Mme Besse sur l'attentat de la rue de Rennes

M. Michel Legrand, juge d'instruction chargé du dossier des attentats commis en septembre 1986, à Paris et revendiqués par le Comité de soutien aux prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) a délivré une commission rogatoire à la brigade criminelle afin qu'elle confronte quatre des inculpés arrêtés par la DST le 17 mars dans le cours d'une enquête anti-terroriste et Mme Françoise Besse, épouse du PDG de la régie Renault assassiné le 17 novembre 1986 par Action directe.

Après les arrestations de six Tunisiens et de deux Français, membres présumés d'un « réseau terroriste tunisien » de coloration « hezbollah », Mme Besse avait reconnu dans les photographies parues dans la presse quatre d'entre eux comme étant les passagers de la voiture qui avait transporté les terroristes de la rue de Rennes, le 17 septembre 1986. Mme Besse était, ce jour-là, non loin du magasin Tati devant lequel une bombe avait explosé faisant sept morts et de nombreux blessés.

La prochaine confrontation entre Mme Besse et le « réseau tunisien » a été décidée non sans difficultés et tensions entre les juges et les services de police chargés de ces différents dossiers.

Le témoignage de Mme Besse, qui fortifie la conviction de plusieurs magistrats ou policiers sur l'implication iranienne dans les attentats de septembre 1986 — le dernier communiqué du procureur de la République y fait référence, — sera difficile à interpréter. Lors de l'attentat, Mme Besse se trouvait, en effet, sur le trottoir opposé à celui du magasin Tati ; elle a déclaré au juge qu'elle avait vu une voiture noire, Mercedes ou BMW, descendre lentement la rue de Rennes transportant trois hommes barbus dont le comportement l'a intriguée.

Les témoins entendus par la police judiciaire après l'attentat ont, eux, décrit un ou deux hommes glabres, dans une BMW noire remontant la rue de Rennes. L'un de ces témoins était au volant de sa voiture, derrière la BMW suspecte et il en a relevé une partie du numéro minéralogique.

G. M.

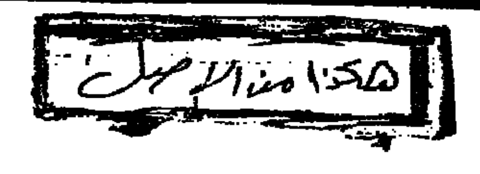
M. Pasqua s'inquiète des « messageries roses » du minitel

Dans une interview à *la Haute-Marne libérée*, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, s'est inquiété de la protection des mineurs face au minitel. La loi sur la presse qui régit la protection des mineurs, votée en 1949, ne pouvait, selon lui, prévoir *« des moyens modernes, comme le minitel »*. Des moyens que le ministre considère comme dangereux, car *« les enfants tombent sur des « trucs » absolument déments »*. Avant de légiférer sur le minitel, a cependant ajouté M. Pasqua, des enquêtes en cours *« dont nous mesurerons les conséquences »*, devront cerner la question et en étudier les différents aspects : *« ce qui est contraire aux bonnes mœurs »*, *« ce qui touche l'enfance »* et *« le risque de développement du proxénétisme »*. Des questions *« claires et précises »* ont, dit-il, été posées aux services de police.

A la suite de M. Pasqua, M. Gérard Longuet, ministre des P et T, a évoqué, lui aussi, lundi 4 mai, les *« conséquences négatives »* que pourrait avoir sur l'opinion publique l'utilisation des « messageries roses ». *« Je suis fier de la télématique grand public*, a ajouté le ministre, *et je ne veux pas qu'on fasse du minitel un usage qui le situe dans la grande tradition des Folies-Bergère ! »*

DÉFENSE

● **Essai nucléaire français dans le Pacifique Sud.** — La France a procédé, le mercredi 6 mai, à son premier essai nucléaire sous-terrain depuis le début de l'année dans l'atoll de Mururoa, dans le sud du Pacifique, a indiqué le laboratoire sismologique de Nouvelle-Zélande, où l'on précise que la puissance de la charge a été estimée à cinq kilotonnes. L'explosion a été enregistrée à 4 h 58 de Nouvelle-Zélande (1 h 58 heure française, mardi) par les détecteurs de Rarotonga, dans les îles Cook, a ajouté M. Lowry.



PATRIMOINE

Au Mont-Saint-Michel

L'épée de l'archange et l'omelette de la Mère Poulard

L'archange Saint-Michel, qui couronne le célèbre mont, blessé par la foudre et l'océan, va faire peau neuve.

Mardi 5 mai, à midi précis, l'archange prit son envol. Puissamment aidé, il faut l'avouer, par un hélicoptère qui eut besoin de toutes ses ressources : Saint-Michel mesure 4,50 mètres et pèse plus d'une tonne. Depuis 1897, il est perché à 160 mètres de haut, sur la pointe de la flèche qui coiffe l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

A l'origine, l'œuvre de Fremiet dut être montée en pièces détachées et soudée sur place. Depuis, les embruns salés ont corrodé sa carapace de cuivre. La foudre qui tombe régulièrement sur son épée dressée vers le ciel a fini par la briser et lui désarticuler le bras. L'archange ira donc faire une cure de jouvence à la fondation Coubertin, près de Saint-Rémy-lès-Chevreuses. Il reprendra sa place, au milieu de la baie le 29 septembre prochain. Pour la Saint-Michel naturellement.

Le coût de l'opération se chiffre à 38 millions de francs. Pour ce prix, la flèche elle-même sera entièrement restaurée. Malgré son aspect gothique et son délabrement, elle n'a que quatre-vingt-dix ans, comme l'archange. Une jeunesse quand on sait que les plus vieux bâtiments de l'îlot ont plus de mille ans. Une exposition installée dans une salle de l'abbaye nous retrace son histoire, épisode des restaurations « à l'identique » entreprises par Viollet-le-Duc et ses émules. L'un d'eux, Edouard Corroyer, entreprit de relever l'abbaye, en piteux état. Depuis la Révolution, elle avait essentiellement servi de prison.

Le clocher carré, reconstruit au début du dix-septième siècle après un énième incendie menaçait ruine. Corroyer concocta aussitôt un énorme chapeau de style romano-byzantino-normand, dont on nous montre les dessins minutieux. Heureusement pour l'édifice, l'architecte se brouilla vite avec l'administration des Monuments historiques. Il fut remplacé par Victor Petitgrand, à l'imagination moins enfiévrée. C'est lui qui éleva finalement la flèche que l'on voit aujourd'hui. C'est lui encore qui demanda à Fremiet, l'auteur de la *Jeanne d'Arc* de la place des Pyramides et de *l'Eléphant* du musée d'Orsay, de modeler un saint Michel pour couronner son œuvre.

Un message spirituel

Le ministre de la culture, M. François Léotard, venu assister à la dépose de la statue, en a profité pour exalter le Mont, « *œuvre d'architecture à conserver, mais aussi message artistique, historique et spirituel à transmettre et à faire vivre* ». Pendant l'homélie, le maire de ce village de 150 habitants, M. Vanier, avait visiblement la tête ailleurs. Peut-être était-elle occupée par la célébration d'un autre centenaire. Celui de son restaurant, à l'enseigne de la Mère Poulard.

Le message artistique et spirituel du Mont le fait très bien vivre. Comme d'ailleurs les neuf membres du conseil municipal, tous restaurateurs. Les villageois qui ne sont pas derrière leurs fourneaux tiennent boutique. L'archange leur sert de pavillon pour écouler les mille et unes petites horreurs que l'on trouve dans ces hauts lieux du tourisme que sont le Mont-Saint-Michel, Lourdes ou la place du Tertre. La clientèle est inépuisable : deux millions de visiteurs franchissent tous les ans les portes de la citadelle. Mais, fait curieux, seulement 600 000 d'entre eux parviennent jusqu'au sommet de l'îlot où se trouvent l'abbaye et son musée. Les autres succombent sans doute, en cours de route, aux sirènes de la gastronomie normande. D'ailleurs, le ministre lui-même, son discours en poche, a dû sacrifier, avant de regagner Paris, au rite de l'omelette dans l'antre de la Mère Poulard.

EMMANUEL DE ROUX.

★ « La flèche, l'archange », exposition ouverte jusqu'au 15 septembre dans la salle du Cellier de l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

Pollution touristique à Venise

Venise ville fermée. Rien ne va plus à Venise : la cité étouffe. La police doit intervenir régulièrement pour cantonner les touristes. Dimanche dernier, cent mille visiteurs ont sonné le glas de la flânerie massive et sauvage.

Asphyxie, pollutions en tout genre, camping intempestif : amendes et opérations de salubrité ne suffisent plus. Aussi le conseil municipal a décidé le « *contingentement* » : un « seuil de tolérance » pourrait être établi. Il fixerait le maximum « d'entrées » à cinquante mille. La « pollution » touristique existe aussi en France. La grotte de Lascaux a dû être fermée et les parquets du château de Versailles succombent sous les pieds des visiteurs.

CINÉMA

« Macbeth », de Claude d'Anna

Du fond d'un sombre abîme

L'opéra de Verdi n'est pas aussi célèbre en France que la Traviata *ou* Carmen, *Claude d'Anna l'a porté à l'écran pour le faire découvrir au plus grand nombre. Dans les meilleures conditions.*

Un champ de bataille où gisent des cadavres. Surgies de la terre, des créatures féminines au teint livide grouillent au milieu des morts. Les sorcières sont arrivées. Non pas trois, mais une bande qui attend le passage de Macbeth, général de Duncan, roi d'Ecosse, pour lui lancer la fameuse prédiction qui va décider de son destin.

Dès l'ouverture de l'opéra de Verdi, les images du film disent la tragédie de la terreur et du crime, engendrée par les monstres de l'inconscient. Macbeth voit les sorcières, mais elles sont déjà en lui, comme elles sont tapies au sein de son château-forteresse. Une grille seule sépare leur antre des souterrains. Les sorcières sont également présentes sur le champ de bataille. Impossible de leur échapper. Elles ont endormi la raison, déchaîné les instincts de pouvoir et de domination.

La mise en scène de Claude d'Anna, machinerie de théâtre repensée en termes cinématographiques, avec de prodigieux décors naturels (le château de Bouillon, les grottes de Han-sur-Lesse en Belgique), c'est, d'abord, cette topographie des lieux où tout va se jouer, la matérialisation de l'inquiétude, des présages funèbres annoncés par la musique. C'est, ensuite, l'intelligence de la tragédie sauvage transmise par cet opéra, où Verdi renchérit sur Shakespeare. La ligne musicale, avec les violences, les sursauts, les rapports du couple infernal – Macbeth et Lady Macbeth – les fêtes barbares et le fatum, garde, dans l'action visuelle, un caractère implacable. Claude d'Anna a cherché la rigueur dramatique et lyrique par une réalisation qui épouse à la fois la musique, le chant et les mouvements des interprètes, dans les cercles et les labyrinthes de leur destinée.

Rien de gratuit dans le découpage et les mouvements d'appareil, pas de « remplissages » ou de moments illustratifs. Lorsque Lady Macbeth apparaît pour la première fois, lisant la lettre de son époux qui va lui donner l'idée du meurtre de Duncan, elle se projette en avant, sous les voûtes basses du château, dans les escaliers et jusqu'aux souterrains. Elle visite son domaine qui est celui de la mort, elle donne à repérer la toile d'araignée du crime. Macbeth revenu, elle attise le feu allumé en lui par les sorcières. Entre le mari et la femme se noue le lien venu d'un sombre abîme, où finalement tout s'engloutira.

Chant rauque et terrible

Pas un rayon de lumière solaire ne baigne les extérieurs, paysages aux teintes froides, grises, métallisées. Et, dans le château, la flamme jaune des torches fait grimacer l'ombre des salles humides, suinter le mal des habits gris, bleu-noir, ornés de peaux de bête que portent Macbeth et Lady Macbeth, briller d'un éclat louche les cottes de mailles et les lames d'épée, de poignards.

Au sommet de son règne maudit, Macbeth reçoit dans une salle de banquet où la rouille – la corruption – ronge les meubles de fer, où la chanson triomphante de Lady Macbeth levant sa coupe résonne pour un parterre de soudards et de ribaudes et ne peut conjurer le spectre de Banco. Cette salle abandonnée, où des rats rongent les miettes pourries du festin, sera investie par les sorcières qui ont franchi la grille pour assister à l'agonie de Lady Macbeth dans la scène du somnambulisme.

Monde souterrain, monde enfermé, paysages de désolation et de combats où Macduff chante la douleur du meurtre de ses enfants. C'est l'opéra et ce que le cinéma peut exiger en pareil cas. Avec le procédé du play-back, Claude d'Anne a dirigé les chanteurs comme des acteurs (gestes, expressions, déplacements), et le travail de la bande sonore, particulièrement soignée, donne la priorité aux voix qui se détachent sur l'orchestre en un relief saisissant. L'intensité de l'interprétation est aussi grande chez Johan Leysel et Philippe Volter, qui ont dû « coller » aux voix de Samuel Ramey (Banco) et Veriano Luchetti (Macduff), non disponibles au moment du tournage.

Shirley Verrett est, à la scène, la grande titulaire du rôle de Lady Macbeth, de ce chant rauque et terrible que réclamait Verdi. A l'écran, elle est la femme qui séduit, domine, envoûte l'époux par son caractère, son charme vénéneux, elle est l'idole des sacrifices sanglants, mais aussi la reine brisée, visitée par le remords, se traînant dans une longue plainte poignante à ses derniers instants. Leo Nucci incarne parfaitement les tentations, les hésitations, la folie meurtrière et les hallucinations d'un Macbeth victime de son ambition et de son assujettissement amoureux.

Macbeth, opéra de Verdi, n'est pas aussi populaire en France que *la Traviata* ou *Carmen*. Le film de Claude d'Anna est là pour le faire découvrir. Et dans les meilleures conditions de spectacle.

JACQUES SICLIER.

MUSIQUES

Les moments musicaux de La Baule

Brèves rencontres

Pluie de musique de chambre à l'intérieur d'un grand hôtel face à l'océan. Les curistes résistent bien à l'overdose.

S'en est-on plaint des grandes messes classiques ! Stars entre deux avions, salle démesurée, public empesé, entracte interminable, programme parcimonieux. Ainsi fleurissent, désormais, à la croisée du tourisme et de la pédagogie, toutes sortes d'académies, de séjours, de randonnées où une musique de bonne qualité est comprise dans le forfait : Les Arcs, Cluny (*le Monde* du 5 mai) ne cessent de faire des petits.

En viendra-t-on, quand la formule se sera généralisée, à regretter les concerts en queue de pie ? Les moments musicaux de La Baule sont en tout cas une cure dont on sort rassasié. On s'y inscrit de longue date, on a le choix entre cinq week-ends, thématiques, sportifs et gastronomiques, pendant lesquels trois cent soixante personnes se retrouvent chambrées dans un bel et grand hôtel.

Service discret, pieds dans l'eau, conférenciers à demeure. Et trois concerts journaliers dans la salle à manger – on mange avant et après. Les bains et les repas sont partagés par une poignée d'interprètes suffisamment décontractés et amoureux de leur métier, pour ne pas prétendre à la vedette et s'essayer à des alliances compliquées.

Pas forcément sans lendemain d'ailleurs : l'altiste Youri Bashmet, qui joue beaucoup avec Richter, s'est pris d'affection et d'admiration, lors du week-end du 1er mai, pour les trois frères Moraguès et pour l'excellent quintette à vent qui porte leur nom. Il s'est envolé pour Milan en promettant de ne pas les oublier.

Dalberto déchaîné

Le risque de ces rencontres est pourtant leur brièveté et leur densité. Après trois sonates, un rondeau, deux quatuors, quatre pièces pour clarinette et une *Truite* de Schubert, la moindre fausse note donne envie de mordre. Et comme les musiciens ont à peine le temps de répéter, les exécutions, qui nécessitent une formation nombreuse ou un effectif rarement utilisé, restent, forcément, à l'état balbutiant de lecture à vue (ainsi d'un catastrophique septuor de Beethoven cette année). Le paradoxe de cette convention de chambristes serait de n'atteindre au top niveau que lorsque ceux-ci se produisent en soliste ou qu'ils ont d'ailleurs peaufiné leur duo.

Mais ce premier week-end connut aussi des sommets : une bouleversante sonate de Berg, sortie d'une seule coulée des entrailles du piano par un Michel Dalberto impérial – à 11 heures du matin s'il vous plaît ! Le même Dalberto déchaîné et Gérard Poulet totalement maître de son archet et de sa sonorité, dans une *Sonate à Kreutzer* exaltée. La vieille complicité, le chic, l'éblouissante virtuosité de Martha Argerich et de Nelson Freire dans la transcription pour deux pianos de la *Valse de Ravel*. Et les Moraguès dans Mozart...



CHANTAL WOLFF

Michel Dalberto

« *Dès l'an prochain*, promet René Martin, instigateur de ces rencontres, *l'un des week-ends sera décentralisé dans l'ensemble des pays de Loire, l'autre partira au Japon. Cela permettra aux musiciens de se fixer, de mieux travailler, et éventuellement d'enregistrer.* »

Assuré de l'aide d'Air France pour le transport des musiciens et, autre forme de mécénats, des tarifs plus que concurrentiels des hôtels Lucien Barrière, fort de l'expérience acquise à la direction du festival de La Roque d'Anthéron, jamais à court d'idée, René Martin a été sollicité cette année par trente établissements hôteliers, jaloux de l'Ermitage. Il les a tous éconduits. Mais La Baule, aussi, fera des petits.

ANNE REY.

★ Prochain week-end (Vienne) : les 8, 9 et 10 mai. Avec Augustin Dumay, Christophe Henkel, Marc Marder, François-René Duchable, Nelson Freire, Maurice Bourgue, le quatuor Pancha, etc.

● **Décès du musicien Paul Butterfield.** – Le blues blanc américain vient de perdre un pionnier. Paul Butterfield, quarante-quatre ans, n'était pas seulement un des premiers à jouer dans les clubs de blues noirs, sa musique, au croisement d'influences multiples (jazz, rock, folk), a influencé les Rolling Stones au début des années 60.

« La Pelicula del Rey », de Carlos Sorin

Tempête sur la Patagonie

Au siècle dernier, un illuminé se fit couronner roi de Patagonie par des Indiens abasourdis. Un metteur en scène d'aujourd'hui voulut tourner son histoire.

La Patagonie est une terre aride, battue par un vent incessant et qui se trouve très loin, en Argentine. Le bout du monde avec un nom pour principauté d'opérette, pour conte philosophique, un nom qui ressemble à une fantaisie surréaliste. Un aimant pour illuminés.

Au milieu du siècle dernier, un avocat de Périgueux appelé – ce qui n'est pas mal non plus – Orellie Antoine de Tounens – la particule, c'était pour faire sérieux – s'en alla y chercher fortune, et se fit nommer roi – de Patagonie et d'Aracaunie – par les habitants, des indiens vivant en tribus, et à qui il a voulu enseigner les principes de la monarchie constitutionnelle. Il a évidemment échoué, a fini sans gloire, trahi par son guide, emprisonné, renvoyé dans son pays.

C'est une belle histoire picaresque et amère, qui a inspiré plusieurs romans, et aussi Carlos Sorin, jeune cinéaste argentin. *La Pelicula del Rey – le Film du Roi* – est son premier long métrage. Il y raconte comment un jeune cinéaste et son producteur fauché s'embarquent avec une bande de ringards là-bas, en Patagonie, pour tourner l'histoire de ce cinglé qui se voyait roi.

Carlos Sorin a réellement tourné dans cet improbable pays hors du temps, hors de tout. On peut bien imaginer qu'il sait de quoi il parle, et que lui-même a dû se décarcasser pour faire son film, trouver de l'argent – il a été question un moment d'une coproduction avec la France. Il donne de la densité au folklore du film en train de se faire et sait trouver l'authenticité de ses personnages, pourtant stéréotypés – quelque chose entre le *Capitaine Fracasse* et *le Cheikh blanc*.

Le coup de chapeau à Fellini est affirmé, ne serait-ce qu'à cause de l'extravagante putain obèse, à la tignasse flamboyante, maquillée comme un travelo. Il y a elle, et la Brésilienne que le cinéaste emmène pour son usage personnel et qui attend un rôle, la scripte dévouée, le producteur presque chauve, les acteurs débutants et les chevaux de retour, qui veulent, les naïfs, être payés cash. Et les figurants indiens qui savent très bien ce qu'on attend d'eux et ne tiennent pas l'alcool, l'interminable voyage en train vers la Patagonie, et le vent, et l'arrivée dans l'orphelinat où doit loger la troupe, tenu par un directeur dénué d'humour, une vraie perdition pour le pédophile de l'équipe, incapable de résister à la tentation...

Les désastres s'accumulent

Plus le tournage avance, plus s'accumulent les désastres. La nature est rude, le climat terrible. Le manque d'argent, de confort, de point d'appui, le manque quoi, aigrit les réactions. Le metteur en scène sait où il veut aller, mais les acteurs ne voient pas où ils vont. Frustrés sur toute la ligne, ils s'en vont par paquets.

Le cinéaste s'acharne, ça tourne à la folie. Plus on l'abandonne, plus son projet foire, plus son film se dépouille, plus celui de Carlos Sorin devient grandiose, shakespearien dans la dérision et le désespoir. Le metteur en scène et le roi de Patagonie ne font qu'un, jeune Lear conduisant au combat des mannequins de chiffons sur cette terre desséchée battue par la tempête, où la lumière ne quitte l'aube que pour le crépuscule, où la nuit semble hantée d'extraterrestres, où les tornades de pluie brouillent la vision et la raison.

L'homme de déraison et de solitude défie les éléments, cramponné à son utopie, jusqu'au moment où intervient la loi..., mais on ne fait pas taire si facilement les fous, les cinéastes, les allumés.

COLETTE GODARD.

« L'homme qui n'était pas là » de René Féret

Charles Elaine, acteur célèbre, est victime d'un complot visant à lui faire perdre la raison. La belle Italienne Rella delle Noce, dont il s'est épris, s'est-elle trouvée par hasard sur son chemin ? Et quels rôles jouent, là-dedans, sa sœur Alice et son beau-père, son ancienne femme Lise, son avocat et la fille de celui-ci ?

Auteur s'il en est *(Histoire de Paul, la Communion solennelle, Mystère Alexina)*, René Féret a tenté une percée dans le thriller psychologique, en s'inspirant d'un roman américain de Roderick Mac Leish. Il a tourné dans des décors somptueux et impressionnants, embrouillé à plaisir l'écheveau de l'angoisse, donné à sa mise en scène de belles envolées baroques avec des prises de vues aériennes. Esthétiquement, on peut s'y laisser prendre. Revers de la médaille : un scénario invertébré, une direction d'acteurs distanciée par un jeu maladroitement hiératique, une diction décalée. Valérie Stroh est fascinante, on retrouve avec plaisir Claude Jade toujours ambigue, dans le bon chic bon genre, mais, dans l'ensemble, l'interprétation flotte. Et, même habillé par Thierry Mugler, René Féret ne peut se transformer en Charles Elaine, qui devrait être un professionnel.

J. S.

● **Films de collection.** – L'Institut Lumière de Lyon accueillera du 12 au 14 juin la seconde rencontre des collectionneurs de films. Au programme, échanges de copies rares et projections de courts métrages « peu courants ».

● **Film fantastique.** – Le 16e Festival international de Paris du film fantastique et de science-fiction aura lieu du 10 au 16 juin au cinéma le Grand Rex. Parmi les seize longs métrages annoncés, *From a Whisper to a Scream* », avec Vincent Price. Cest déjà très attendu.

Spectacles

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

NOUVELLES TENDANCES : les avant-gardes de la fin du XXe siècle. La mutation des styles. Galerie du CCI. Jusqu'au 8 septembre.

HANS HOLLEIN. Rétrospective d'architecture des années 50 à nos jours. CCI. Jusqu'au 8 juin.

MIES VAN DER ROHE ET SES DISCIPLES 1886-1969. CCI. Entrée libre. Jusqu'au 15 juin.

CARTES BLANCHES : Moshe Kupferkupfermann et Zvi Goldstein (choix de Yona Fischer, conservateur au musée d'Israël ; Jean-Charles Blais (choix de la Société des amis du musée national d'art moderne) ; Les courtiers du désir (choix de la Georges Pompidou Art and Culture Foundation) ; 16 artistes (choix de l'Association des amis du Centre Georges-Pompidou). Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 mai.

DESSINS AUTRICHIENS DANS LES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 7 juin.

PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ? Galerie de la BPI. Jusqu'au 11 mai.

Musées

LUMIÈRES DU NORD : La peinture scandinave (1885-1905). Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 17 mai.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-09-24). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 3 janvier 1988.

COSTUME-COUTUME. Jusqu'au 15 juin : TERRAE MOTUS. Naples. Tremblement de terre. Entrée place Clemenceau. Jusqu'au 11 mai : TANIS. L'or des pharaons. Entrée avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 20 juillet. Galeries nationales du Grand Palais (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; le samedi : 18 F ; BRÉSIL ARTS POPULAIRES. Grand Palais. Entrée : place Clemenceau. Jusqu'au 18 mai ; SALON DES ARTISTES FRANÇAIS. Grand Palais. Entrée : Av. Winston-Churchill. Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30 (43-59-52-49). Du 8 au 30 mai.

DESSINS FRANÇAIS DU DÉBUT DU XVIIIe SIÈCLE DE WATTEAU A LEMOYNE. Musée du Louvre. Pavillon de Flore (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 1er juin.

DOMELA. Soixante-cinq ans d'abstraction. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 10 mai.

JAN SAUDEK. Photographies 1953-1986. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus.) Jusqu'au 10 mai.

IAN HAMILTON FINLAY, KAREN KNORR, JEAN-LUC VILMOUTH. ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 juin.

HIPPOLYTE BAYARD. Naissance de l'image photographique ; PAUL NADAR AU TURKESTAN. Jusqu'au 31 mai. LE TEMPS D'UN MOUVEMENT. Jusqu'au 8 juin. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

DEMEURES DES HOMMES, SANCTUAIRES DES DIEUX : l'architecture thaïlandaise. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Jusqu'au 13 juillet. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

TRÉSORS DU TIBET, région autonome du Tibet-Chine. Muséum national d'histoire naturelle. Galerie de botanique, 16, rue Buffon. Sauf mardi, de 11 h à 18 h 30.

ANCIEN PÉROU : vie, pouvoir et mort. Musée de l'homme, palais de Chaillot. Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'en janvier 1988.

PARIS. COUTURE ANNÉES 30. Palais Galliera. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Du 8 mai au 20 septembre.

FERDINANDO COLORETTI. Le concile des dieux. 11 mai. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR 1947-1957. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

LONDRES A LE TICKET. Cinquante ans d'affiches de transport ; ALAIN LE QUERNEC. Affiches. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 24 mai.

MARBRES DE RODIN. Collection du musée. Musée Rodin, 77, rue de Varennes (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

VOYAGEURS... EN DELIRE. Sculptures d'Anguera ; Baberit ; De Ribier ; Peyrel, musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-53-31-70). Jusqu'au 17 mai.

LE SACRE : A PROPOS D'UN MILLÉNAIRE, 987-1987. Hôtel de Soubise, Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois. Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 12 octobre.

RODOLPHE HAMMADI. De marches en escaliers. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40, jusqu'au 17 mai.

HOMMAGE A SIMON GANTILLON. Départs. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (42-77-44-21). Sauf dimanche, de 9 h à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

JEAN-LUC MAISONNEUVE. Cantates. Bibliothèque nationale. Galerie de photographie. Passage Colbert, 2, rue Vivienne. Sauf le dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 23 mai.

OLIVIER DEBRÉ. Bibliothèque nationale. Galerie de l'estampe contemporaine. Rotonde Colbert, 4, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs. Sauf le dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 mai.

LE MARAIS. Mythe et réalité. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine. Tous les jours de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

LES CLEFS DE LA FORTUNE ET LE CINÉMA FORAIN. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Du 7 mai au 15 juin.

ELEPHANTILLAGES. Musée en Herbe. Jardin d'Acclimatation. Bois de Boulogne (47-47-47-66). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre.

LORENZO VIANI. Musée de la Seita, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 juin.

RÉTROSPECTIVE FOUJITA. Musée de Montmartre, 12 et 14 rue Cortot (46-06-61-11). Tous les jours de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 22 juin.

Centres culturels

MATISSE. Le rythme et la ligne. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). Tous les jours de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 mai.

ISTANBUL, LUMIÈRES SUR LA VILLE. Itinéraire à travers l'architecture turque. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi de 13 h à 19 h. Jusqu'au 17 mai.

WEEGEE. New-York 1935-1960. Espace photographique de Paris, 4 à 8, Grande-Galerie, entrée rue du Pont-Neuf (42-86-87-89). Jusqu'au 16 mai.

PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS EN GAULE MÉRIDIONALE. IIIe–VIIIe siècle. Pavillon des arts. Les Halles. Terrasse Rambuteau. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 juin.

RAFAEL CANOGAR. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 30 mai.

JIM DINE CHEZ ALDO CROMMELYNCK (gravures). American Center, 261, boulevard Raspail (43-35-21-50). Sauf dimanche, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 8 juillet.

GOYA ET PARIS : les nouveaux caprices de Goya – Hommage à Goya des artistes espagnols de Paris (gravures et lithographies). Espace AGF, 87, rue de Richelieu (42-44-13-12). Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 45. Jusqu'au 22 mai.

LOTTI RINGSTROM ; ERLING JOHANSSON. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). Du lundi au vendredi, de 12 h à 18 h ; samedi et dimanche de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

PICHA. Centre Wallonie-Bruxelles, 7, rue de Venise (42-71-26-16). Jusqu'au 8 juin.

JORGE DU BON (sculptures). Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Jusqu'au 26 mai.

ABSTRACTIONS AUX ROYAUMES DES KUBA. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 mai.

LES JOYAUX DES RUES. Rétrospective des plaques émaillées françaises. Bibliothèque Forney, Hôtel de Sens. 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Du mardi au samedi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 23 mai.

RAYMOND LŒWY, LE DESIGNER QUI A MARQUÉ SON TEMPS. Hall MBF Mercedes, 118, Champs-Elysées. Jusqu'au 28 juin.

103e ANNIVERSAIRE DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS. Pavillon des arts du parc floral de Paris, bois de Vincennes. Tous les jours. Jusqu'au 24 mai.

Galeries

MAITRES FRANÇAIS XIXe-XXe SIÈCLE. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 18 juillet.

GÉOMÉTRISMES : art abstrait 1910-1960. Peintres connus ou méconnus. Galerie Arnoux, 27, rue Guénégaud (46-33-04-66). Jusqu'au 3 juin.

MÉMOIRE VIVE : Jean-Paul Heftler, Anne-Marie Pêcheur, Jean-Pierre Pincemin, Bernard Turiot. Galerie G, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 30 mai.

DONALD JUDD. Sculptures ; RONI HORN. Dessins. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran. Jusqu'au 16 mai.

LA VOIE DU MATIÉRISME. Galerie Galarte, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 27 mai.

VINCENT VERDEGUER : BRUNO ROSENZWEIG. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 13 juin.

RAINER FETTING : JAMES ROSENQUIST. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 30 mai.

JEAN-FRANÇOIS BRIANT : MICHEL HAAS. Media-Art, 55, rue Didot (45-43-42-69). Jusqu'au 27 mai.

JORG BADER. Galerie Blum, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 28 mai.

JOHN BATHO. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 15 mai.

BAZAINE. Maeght Editeur, 36, avenue Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 15 mai.

JONATHAN BOROFSKY : Dessins. Galerie Yvon Lambert, 5, rue Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 20 mai.

COLETTE BRUNSCHWIG. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57).

BURATTONI : Paro-Passages. Galerie Gutharc-Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10) et Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 27 mai.

JEAN-PAUL CHAMBAS. Epreuve de la Mémoire. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 31 mai.

CHRISTOFOROU : « Du néant est partie notre caravane ». Galerie Convergence Paris, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 23 mai.

ALAIN CLÉMENT. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 30 mai.

ENZO CUCCHI. L'ombra verde. Sculpture installation. Galerie Crousel-Hussenot. 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 13 mai.

ROBERT DOISNEAU : portraits. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 30 juin.

DUFY. Galerie. Daniel Malingue, 26, rue Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 20 juin.

MICHEL GEMINIANI. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann. Jusqu'au 20 mai.

LIONEL GODART 87. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 6 juin.

RAYMONDE GODIN. Galerie Leif Stähle, cour Delépine, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 13 juin.

ANNIE GRAMAIN. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 16 mai.

CLAUDE GROSCHENE. Galerie Peinture Fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 23 mai.

ETIENNE HAJDU. Artcurial, 9, avenue Matignon, 14, Jean-Mermoz (42-99-16-16). Jusqu'au 13 juin.

JAMES HAVARD. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 28 mai.

MICHEL HUMAIR : peintures. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 30 mai.

KAREN KNORR : Connoisseurs. Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 23 mai.

MOSHE KUPFERMAN. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (45-08-51-25). Jusqu'au 6 juin.

CHARLES LE BARS : Sculptures. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-71). Jusqu'au 13 juin.

LEPPIEN. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 30 mai.

LOUTTRE B. Champs d'amour. Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 8 juin.

HOMMAGE A MAILLOL. Galerie D.-Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'à fin mai.

AGNÈS MARTIN : Peintures 1975-1986. Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 20 mai.

BERTHE MORISOT. Galerie Hopkins-Thomas, 2, rue de Miromesnil (42-65-51-05). Jusqu'au 27 juin.

OLIVIER MOSSET. Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 mai.

ARNULF RAINER : Fossilien. Galerie Stadler, 51, rue deSeine (43-26-91-10). Jusqu'au 30 mai.

GUILLERMO ROUX : vingt peintures à tempera 1986-1987. Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 6 juin.

GÉRARD SCHLOSSER. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 29 mai.

FRANCE SIPTROTT. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 27 juin.

HENRI SPAETI. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 16 mai.

MARTIN SZEKEILY, ou le commencement d'une œuvre. Galerie Neotu, 25, rue du Renard (42-78-91-83). Jusqu'au 3 mai.

TROMEUR : Les riches heures de Babel. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 6 juin.

BERNARD TURIN : art éphémère. Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 30 mai.

GER VAN ELK : sept pièces dans la tradition de l'autoportrait. Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 30 mai.

VASARELY : toiles, sérigraphies, sculptures. Galerie Guigné, 89, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-66-88). Jusqu'au 30 mai.

VISEUX : sculptures et œuvres sur papier. Galerie l'Art et la Paix, 35, rue de Clichy (48-74-35-86). Jusqu'au 13 juin.

VLAMINCK. Galerie de la Présidence, 90, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-65-49-60). Jusqu'au 30 juin.

HARALD VLUGT. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 16 mai.

HUGH WEISS : suite « Essuie-Tout ». 100 dessins. Galerie du Roi de Sicile, 20, rue du Roi-de-Sicile (40-27-07-27). Jusqu'au 27 juin.

TOM WESSELMANN : Metal Cut-Out Paintings and Drawings. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 13 juin.

YVONNET. Cosa mentale. Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (42-22-02-12).

DIMITRI ZHILINSKY : peintures et dessins. Galerie Claude Bernard, 7 et 9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 2 juin.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les fondeurs et leurs sculpteurs. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). Jusqu'au 5 juillet.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Ramsa. Centre culturel communal Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 6 juillet.

LA DÉFENSE. Les Indiens d'Amérique, objets d'art et objets du quotidien. Art. 4, 15, place de la Défense. La Défense 4 (49-00-15-56). Jusqu'au 31 juillet.

CHAMPS-SUR-MARNE. Cécile Talec : peintures, photographies. Château (60-06-36-74). Jusqu'au 7 juin.

CORBEIL-ESSONNES. Jean Zuber. Centre d'art contemporain Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Jusqu'au 9 juin.

GENNEVILLIERS. Tjeerd Alkema et Emmanuel Saulnier : entretien. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). Du 7 mai au 6 juin.

IVRY-SUR-SEINE. 6e Bourse d'art monumental. Centre d'art contemporain, 93, avenue G.-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 24 mai.

JOUY-EN-JOSAS. La fête et les jeux en toile de Jouy. Musée Oberkampf, château de Montebello. Jusqu'au 2 juillet.

MONTROUGE. 32e Salon d'art contemporain. Louis Valtat. Centre culturel, 2, avenue E.-Boutroux ; 32, rue Gabriel-Péri (42-53-33-00). Jusqu'au 9 juin.

MONTREUIL. Théophile Alexandre Steinlen. Rétrospective 1885-1922. Centre des expositions, esplanade Benoît-Frachon. Jusqu'au 31 mai.

NEUILLY-SUR-MARNE. L'Aracine. Art brut. Autour de Gugging. Château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). R.N. 34. Samedi, dimanche, jours fériés, de 11 h à 18 h. Mardi, jeudi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 13 septembre.

PONTOISE. Jean-Emile Laboureur. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Entrée gratuite. Jusqu'au 14 juin.

PRESLES. Ouverture de huit salles (Soulages, Viallat, Combas, etc.) Musée d'Art contemporain Prince Murat. Château de Nointel (34-70-36-48). Jusqu'au 12 octobre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Picardie, berceau de la France. Clovis et les derniers Romains. Musée des Antiquités nationales (34-51-53-65). Jusqu'au 1er juin.

SÈVRES. Porcelaines de Sèvres au XXe siècle. Musée national de céramique, place de la Manufacture (45-34-99-05). Jusqu'au 31 août.

VIGNY. La médecine de la préhistoire au Moyen Age. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise. Guiry-en-Vexin (34-67-45-07). Jusqu'au 2 août.

VILLEJUIF. Culture Santé/Le temps du regard. (J.J. Ceccarelli, B. Moninot ; D. Nadaud). Hôpital Paul-Brousse, 14, rue Paul-Vaillant-Couturier (43-66-19-79). Jusqu'au 20 juin.

En province

ANGERS. L'héritage de Monsieur Moll : les dessins du musée d'architecture d'Angers (1889-1922). Musée des beaux-arts (41-88-64-65). Jusqu'au 28 juin.

ARRAS. La porcelaine française au XVIIIe siècle. Musée. Ancienne abbaye de Saint-Vaast, 22, rue Paul-Doumer (21-21-26-43). Jusqu'au 21 juin ; Heurtaux. Centre culturel Noroît, 9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 28 juin.

BORDEAUX. Mario Merz. CAPC, Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). A partir du 9 mai. « Italie, histoire d'une collection ». Musée et galerie des beaux-arts, cours d'Albret (56-90-91-60). Du 9 mai au 1er septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Forma 1 (Accardi ; Attardi ; Consagra ; Dorazio ; Guerrini ; Perilli ; Sanfilippo ; Turcato). Musée de Brou, 63, boulevard de Brou (74-22-22-31). Jusqu'au 21 juin.

DIEPPE. Jacques Deschamps : dessins, cousages, peintures cousues, peintures. Château-musée. Jusqu'au 9 juin.

DUNKERQUE. Franta. Peintures et papiers récents. Musée d'art contemporain. Jusqu'au 9 juin.

ÉVREUX. Paysages (peintures et dessins de la collection du musée). Ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau (32-39-34-35). Jusqu'au 31 juin.

GRAVELINES. Jean-Emile Laboureur. Musée du dessin et de l'estampe, arsenal de Gravelines (28-23-08-13). Jusqu'au 31 mai.

GRENOBLE. Gloria Friedmann : Ici-bas et au-delà. Musée de peinture et sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 1er juin. John Baldessari. Hreinn Fridfinnsson. Tragédies : François Bouillon. Centre national d'art contemporain, magasin, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 28 juin.

LE HAVRE. Cône Moeta-Heirt. Musée des beaux-arts, boulevard J.-F.-Kennedy (35-42-33-97). Jusqu'au 8 juin ; Le dessin (à travers une collection havraise du XVIe au XXe siècle). Maison de la culture. Espace Oscar-Niemeyer (35-21-21-10). Jusqu'au 30 mai.

ISSOUDUN. Pignon. Musée Saint-Roch. Rue de l'Hospice. Jusqu'au 31 mai.

LIMOGES. Une sélection de la première biennale des écoles d'art d'Europe. Galerie du Marché-Brousseau, 8, rue Brousseau (55-77-09-44). Du 9 mai au 1er juin. Sanfourche. Ecole nationale des arts décoratifs, 8, place Winston-Churchill (55-77-68-06). Jusqu'au 31 mai.

LISIEUX. Le vitrail. Musée, 38, boulevard Pasteur (31-62-07-70). Jusqu'au 28 juin.

LYON. Matisse : l'Art du livre. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (78-28-07-66). Jusqu'au 14 juin.

MARSEILLE. Sublime Indigo. Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-90-81-92), tous les jours de 12 h à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. 5000 ans d'art chinois. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 31 mai.

MULHOUSE. Jean Claus. Les prédications aux gazelles. Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 24 mai.

NANTES. Lumière, figure, mythologies : art grec contemporain. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 18 mai.

NICE. Karel Appel. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24). Jusqu'au 15 juillet. Galerie d'art contemporain des musées de Nice (93-62-37-11). Jusqu'au 14 juin. Donations et acquisitions matissiennes. Musée Matisse, 164, avenue des Arènes (93-81-59-57). Jusqu'au 15 mai ; Les caprices de Goya. Musée des Beaux-Arts, 33, avenue des Baumettes (93-44-50-72). Jusqu'à fin juin ; Niele Toroni : vingt ans d'empreintes. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (93-84-40-04). Du 2 mai au 14 juin.

NIMES. Asger Jorn. Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foule (66-67-38-21). Jusqu'au 21 Juin.

ROCHECHOUART. Marinette Cueco. Musée départemental d'art contemporain, château (55-77-42-81). Jusqu'au 15 juin.

LA ROCHELLE. Voir Naples... : Ernesto Tatafiore, peintures ; Les grands photographes napolitains. Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (46-41-37-79). Jusqu'au 17 mai.

LES SABLES-D'OLONNE. Fiorelle ; machines affectées. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (51-32-01-16). Jusqu'au 16 juin.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Domenico Gnoli. Fondation Maeght (93-32-81-63). Du 9 mai au 27 juin.

SAINT-PRIEST. Forma 1 (voir Bourg-en-Bresse). Galerie municipale d'art contemporain. Centre culturel Théo Argence. Place Buisson. Jusqu'au 28 juin.

STRASBOURG. Vincent Bioulès. La nuit. Galerie d'exposition, 5, place du Château. Jusqu'au 30 juin.

TOULON. Match Nice-Marseille. 11 artistes niçois contre 11 artistes marseillais. Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 14 juin.

TOURS. La dynastie des Le Roy. Horlogers du roi. Musée des beaux-arts, 18, rue François-Sicard (47-05-68-73). Jusqu'au 14 juin.

VIZILLE. La guillotine dans la Révolution. Musée de la Révolution française. Château de Vizille (76-68-07-35). Jusqu'au 24 mai.



Spectacles

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LADY PÉNÉLOPE. Théâtre Bourvil (43-73-47-84), 20 h 30 (7).

CELLULOID. Comédie de Paris (42-81-00-11), 20 h (30).

DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN. Lierre (48-86-55-83) 20 h 30 (12).

C'EST DIMANCHE. Nanterre, Amandiers (47-21-18-81), 21 heures (12).

LA RONDE. Odéon (43-25-70-32), 20 h 30 (12).

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), mer. à 19 h 30 : Elektra ; ven. 19 h 30 : Ballets Marin/Lazzini.

SALLE FAVART (42-96-06-11), lun. à 20 h : Concert ; mar. à 19 h 30 ; Ballets Jenkins/Appel.

COMÉDIE-FRANÇAISE. Théâtre de la Porte-Saint-Martin. (40-15-00-15), mer., jeu., sam., mar. à 20 h 30 ; mer., dim. à 14 h 30 : Les femmes savantes ; salle Richelieu : Relâche ; Galerie Colbert : lun. à 18 h : Pièces et morceaux d'Alfred de Musset par J.-L. Boutté.

CHAILLOT (47-27-81-15). Relâche jusqu'au 14 mai.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32) Relâche jusqu'au 11 mai ; mar. à 20 h 30 : La ronde de A. Schnitzler.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), (lun.) 18 h 30 : Crucifixion dans un boudoir turc, de Jean Gruault.

TEP (43-64-80-80), mer., lun. mar. à 20 h 30 ; jeu. à 19 h : Partage de Midi ; Cinéma : sam. à 14 h 30 : et dim. à 20 h : Ceux de la zone, de F. Borzage (v.o.); Down by law, de J. Jarmusch (V.O.).

BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.) Débats-Rencontres : mer. à 18 h, La ville décline ses mémoires ; 18 h 30, De la valeur et du goût ; jeu. à 18 h 30, Le polar a-t-il bonne presse ? ; Lundi à 21 h, La revue Action poétique fait son numéro ; 20 h 30, Rencontre avec Inoué Yasushi et Ooka Makoto ; au CCI à 18 h, Actualité de l'édition : Parc urbains et suburbains ; Cinéma-Vidéo : Cycle brésilien : voir la programmation à la rubrique Cinémathèque ; Vidéo-Information : mer., jeu., sam., dim., lun. à 13 h, De la plaine à la montagne, de N. Vincensini ; 16 h, Haroun-Tazieff : la mécanique de la Terre, de J.-L. Prévost ; 19 h, Réponis : à propos de Pierre Boulez, de B. Gaviss ; Vidéo-Musiques : mer., jeu., sam., dim., lun. à 13 h, Le chevalier à la rose, de R. Strauss ; 16 h, Michel Petrucciani, Karim Kacel ; 19 h, Nabucco, de Verdi ; Concerts-Spectacles : mer., jeu., sam. à 18 h 30, ven., dim. à 16 h : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris ; jeu. à 18 h 30 : Rencontre avec Gilbert Amy ; ven. à 20 h 30 : Cours d'analyse musicale (Coro, de L. Berio) ; sam. à 17 h : Invention, technique et langage en musique ; lun. à 18 h : Rencontre avec Helmut Lachenmann ; lun. à 20 h 30 : Concert Peter Bötvös.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Concert : mer. à 18 h 30 : J. Bowman ; à 20 h 30 : Les Arts florissants/William Christie (Lulli, Charpentier) ; jeudi à 18 h 30 : Orchestre national de France/Eliahu Inbal/Beni Schmit (Bruch, Ravel) ; à 20 h 30 : Musica Antiqua de Cologne/Reinhard Gobberl (Bach) : vend. à 20 h 30 : Le roi Arthur ou le héros britannique de J. Dryden ; sam. à 18 h 30 : Julia Hamari (Mezzo-soprano) ; à 20 h 30 : the Academy of Ancient Music/Christopher Hogwood/David Thomas (Haendel) dim. à 20 h 30 : l'Infedelta Delusa de M. Coltellini ; lun. à 20 30 : Il Trionfo dell'onore de F.-R. Antonio Tuyllio ; mar. à 20 h 30 : La Chapelle royale/Philippe Herreweghe (Porcell, Bach).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse : Pina Bausch ; Tanztheater de Wuppertal : mer., ven., sam. à 20 h 30 ; Kontakthof ; mar. à 20 h 30 : Rosas, Anne Teresa de Keersmaeker ; Musique : mer. à 18 h 30 : Daniel Viglietti (Uruguay) ; ven., sam., à 18 h 30 : Joël Cohen : The Boston Camerata.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), jeu. à 20 h 30, lun. à 19 h 30, dim. à 16 h : Britannicus de Racine.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), relâche jusqu'au 11 mai. Mar. à 20 h 30 : Musique populaire des villages et des villes (Grèce).

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 45 : Voyages de Marco Polo, dern. le 8.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Adorable Julia.

ATALANTE (46-06-11-90) (D. soir, L., mar.), 21 h, dim. 17 h : la Septième Salle.

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : Figure humaine.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L. et le 8), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), les 6, 7 à 22 h : les Eaux noires de la nuit ; le 8 à 22 h, le 9 à 16 h : Si bai di bossibile ; le 9 à 22 h, le 10 à 16 h : Polar de la nuit.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Alexandre le Grand ; Aquarium (43-74-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : les Heures blanches.

CC A.-MALRAUX (45-27-13-88), les 6, 7, 12 à 18 h : A la rencontre de M. Proust.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie (D., L.), 20 h 30 : Nuit de guerre au musée du Prado. Resserre (D., L.), 20 h 30 : Credo ; Grand Théâtre (D., L.), 20 h 30 : Les Caprices de Marianne.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) (D. soir, Mar.), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (D., L., Mar.) 20 h 30 : Le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), (Mer. D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Une grande famille.

DIX-HEURES (42-64-35-90) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Maman.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR – (voir Th. subventionnés).

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) (D., L., Mar.), 21 h : les Trains sans gare.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), dim. 17 h : Juliette où la Misérable (dern. le 9).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. soir, L.), 22 h 30, dim. 14 h 30 : Wien 38 ; 20 h 30, dim. 16 h 30 : Woyzeck.

ESSAION (42-78-46-42), (D.) 19 h : Le chemin d'Anna Bargeton ; 21 Le sourire est sous la pluie ; II. (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : L'amour sort en blouse blanche.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) (D. soir), 20 h 30, dim. 18 h 30 : On ne badine pas avec l'amour.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-30-80) (D. soir), 21 h, dim. 16 h : Monte-Cristo.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 21 h : Fleurs de papier ; lun. 20 h 30 : A qui parler.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LIERRE-THÉÂTRE (45-86-55-83), le 12 à 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (L.). I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince ; 22 h : Jonathan le mat.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Antigone.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Mess ; (D. L.), 22 h : l'Escargot.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h, dim. 14 h 30 : Kean.

MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-39) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Conversations après un enterrement.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L. Mar.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Endives et miséricorde.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le Bien-Aimé.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : la Belle Famille ; (D. soir, L.), 19 h, dim. 18 h 30 : Suite irlandaise.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Petites Filles modèles.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20) (D.), 19 h : Hérodule ; 21 h : Ulrich Elger.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 19 h 30, dim. 14 h : Voyage au bout de la nuit ; (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : le Pool en eau.

TAC STUDIO (43-73-74-47) (D., L., Mar.) 20 h : la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), lun., mar., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; jeu., ven., 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Écume des jours ; sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos ; mer. 20 h 30 : Maîtres et Valets.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE FORTUNE (43-56-76-34) le 8 à 21 h : Le Grand Efflanqué.

TH. DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), mer., jeu. 20 h 30 : le Scorpion.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : A pied.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, les 6, 8, 9 à 20 h 30 : Mon Faust. Petite salle (D., L.), 18 h 30 : l'Ogre de barbarie.

TOURTOUR (48-87-82-48), (D., L.), 20 h 30 : le Préjugé vaincu, dern. le 9 ; 22 h 30 : Au secours du mort.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D., L.), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h 15 et 21 h, dim. 15 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30, sam. 19 h, 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; mar. 22 h, lun. 20 h 30 : En manches de chemise ; lun., 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS MANTEAUX (48-87-15-84) (D), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 22 h 15, dim. 16 h : les Taupes niveaux ; (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les 'oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (L.), 18 h 30 : Reste avec nous ; (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 18 h 30 : les Heures pétillantes ; 20 h 15 + sam. 22 h 30 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît (dern. le 9) ; 21 h 30 : Bafo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

En région parisienne

ARCUEIL, salle J.-Vilar (45-47-53-02), le 12 à 21 h : M. Solal Trio, J.-M. Machado Trio.

ARGENTEUIL, salle Jean-Vilar (39-61-25-29), le 12 à 20 h 45 : Tout l'monde.

BOBIGNY, MC 93 (48-31-11-45), les 6, 7, 11, 12 à 21 h : A. Cuny.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard (48-90-89-79), les 6, 7 à 20 h 30 : Peter Goss Dance Company.

CLICHY LA GARENNE, Th. Rutebeuf (42-70-96-76), le 8 à 21 h : Carte de séjour.

CRÉTEIL, MJC Club (48-99-75-40), le 8 à 20 h 30 : Crochet, Chip's.

ENGHIEN, Théâtre municipal (34-12-90-00), les 6, 7, 8 et 9 à 20 h 45 : Grand-Père Schlomo ; Salle des fêtes (34-12-85-89), le 12 à 20 h 45 : Quatuor à cordes (Beethoven, Dutilleux, Smetana).

FOSSÉS, Gymnase N.-Mandela (34-68-31-80), le 12 à 21 h : Ensemble Karaxu.

FRESNES, MJC (42-37-63-42), le 6 à 20 h : Outline, P. Perez Trio ; le 9 à 21 h : L. Diaz.

GAGNY, Th. Municipal (43-02-81-33), le 6 à 20 h 30 : Aïda.

GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30), I : les 8, 9, 11, à 19 h, le 10 à 15 h : Faust ; II (Mer., D. soir), 20 h 30, Dim. 17 h : Bruits, désordre et combustion.

IVRY, Théâtre (46-70-21-55), le 9 à 20 h 30 : Big Band Lumière ; Th. des Quartiers (46-72-37-43), le 5 à 20 h 30 : Rencontre Oulipo ; les 5, 6 à 20 h 30 : Traverse le soleil.

LAINVILLE, Eglise, le 10 à 17 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Mozart, Schubert).

LIMEIL-BRÉVANNES, MJC (45-69-71-40), le 9 à 15 h : Del mei.

LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (60-09-40-77), le 7 à 21 h : D. Lavoie ; le 8 à 16 h : Aïda.

MALAKOFF, Th. 71 (46-55-43-45), le 6 à 20 h 30 : Tunnels.

MONTREUIL, salle M.-Berthelot (48-58-91-49), le 9 à 21 h : UTT.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), le 12 à 21 h : C'est dimanche.

NOISY-LE-SEC, Conservatoire (48-40-19-69), les 8, 9 à 20 h 30 : Orchestre Jeune Philharmonie de Seine-Saint-Denis, dir. : H.C. Fanpapie (Donizetti).

PALAISEAU, La Mare au diable (60-14-31-79), les 7, 8, 9 à 21 h, le 10 à 18 h : le Chocolat de monsieur Haendel.

PONTOISE, Petit Théâtre des Louvrais, le 9 de 16 h à 23 h : Festival rock.

SAINT-CLOUD, CC (46-02-02-19), le 12 à 21 h : F.-R. Duchable (Schumann, Ravel, Chopin).

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-17-17), Salle Robard, le 6 à 20 h 30 : C. Berriane ; Salle Le Terrier, les 6, 9 à 22 h, les 8, 9, 11, 12 à 20 h 30 : Love Song.

SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), le 10 à 17 h, le 12 à 21 h : Mory Kante.

SÈVRES, église St-Romain, le 12 à 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Mozart, Vivaldi, Britten).

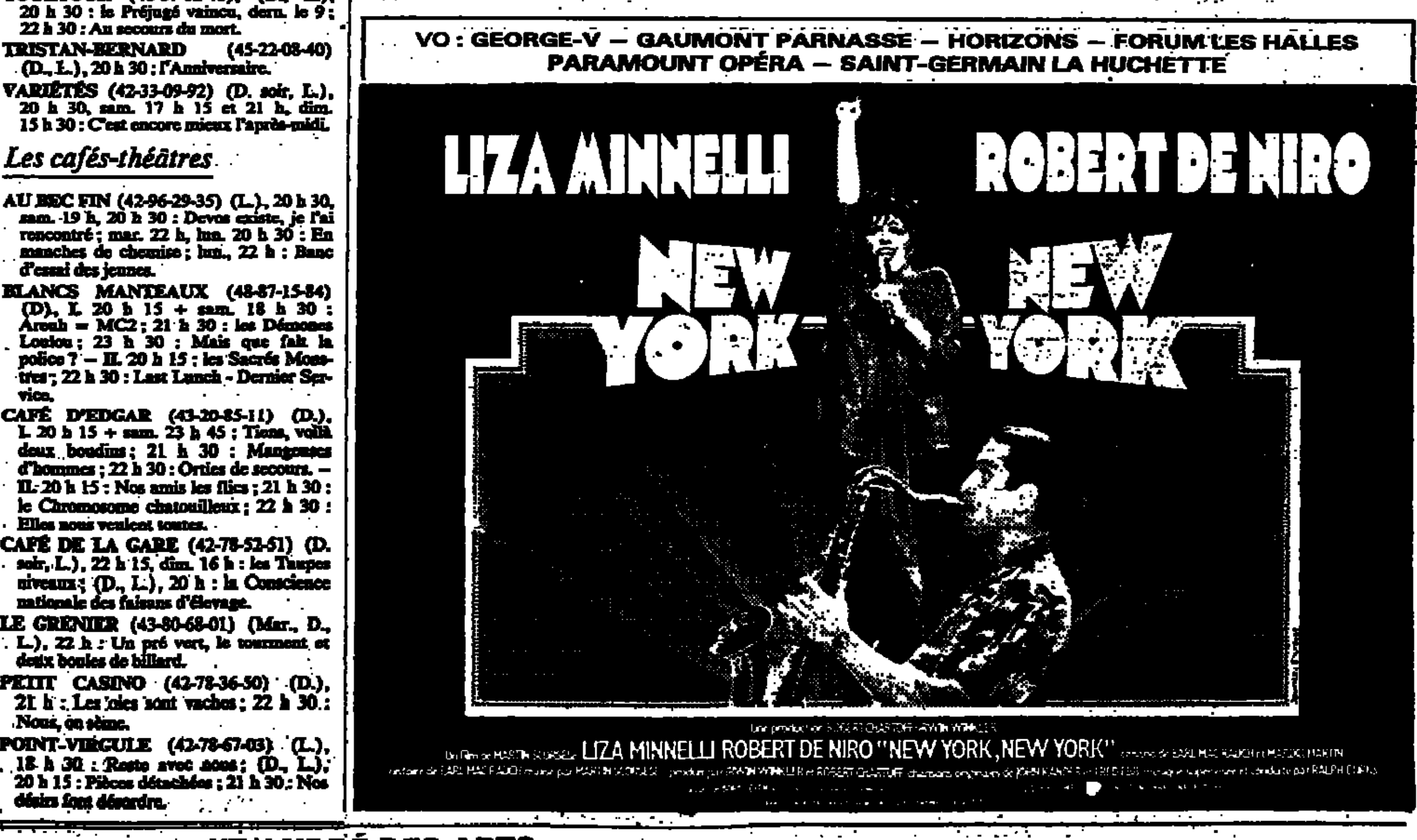
LE VÉSINET, CAL (39-76-32-75), le 12 à 21 h : Désirs parade.

VILLENEUVE-LE-ROI, Conservatoire (45-97-40-40), le 8 à 20 h 30 : E. Fisher Quartet.

VINCENNES, Théâtre D. Sorano (48-08-60-83), les 6, 7, 8 à 21 h, le 10 à 18 h : Martyre.









Spectacles

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 6 MAI

Radio-France, grand auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : S. Baudi (Bartok, Prokofiev) ; Auditorium 106, 20 h 30 : J. Leandre, C. Zingaro, D. Bailley, J. Rose.

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Maîtrise de Radio-France, dir. : M. Lasserre de Rozel (Lantins, Janequin, de Wert...).

Auditorium des Halles, Ensemble orchestral de Paris, dir. : M. Venzago (Arriaga, Mendelssohn, Webern...).

Théâtre de la Bastille, 21 h : A. Balanescu (Sciarrino, Nyman, Balanescu).

CC Suisse, 20 h 30 : C. Gautier, W. Nabore.

Salle Gaveau, 14 h : G. Souzay, cours d'interprétation, G. Parmentier (Bach-Busoni, Schubert, Brahms...).

Maison de l'UNESCO, 20 h 30 : Arishtraia Cash, E. Shumsky, H. McKenzie, S. Leon (Rogel, Roussel, Françaix...).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : J. Mercier, chorale Arpeggione de Gagny, dir. : P. Marco (Beethoven).

Salle Cortot, 20 h 30 : Ensemble de chambre Alliance (Amelier), X. Vezzoli (Clément).

Conservatoire S. Rachmaninoff, 20 h 30 : C. Joly (Liszt, Prokofiev, Rachmaninoff).

JEUDI 7

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : voir le 6.

Salle Gaveau, 14 h : voir le 6 ; 20 h 30 : J. Mathelin, Ch. Fontaine (Sor, Giuliani, Benna).

Théâtre de la Bastille, 21 h. : voir le 6.

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Ensemble l'Itinéraire (Messiaen, Rosler).

Radio-France, grand auditorium, 20 h 30 : Tziganes de Roumanie.

Salle Pleyel, 20 h 30 : M. Pollini (Beethoven).

Eglise Saint-Ambroise, 20 h 45 : Ensemble instrumental J.-W. Audoli, Orchestre régional d'Ile-de-France, dir. : J.-W. Audoli (Haydn, Vivaldi, Pergolèse).

Salle A. Marchal, 20 h 45 : L. Windsor, A. Pondepeyre, P. Apelian (Schubert, Weber, Strauss...)

VENDREDI 8

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h 30 : le Regard d'Orphée.

SAMEDI 9

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h 30 : voir le 8.

Radio-France, auditorium 106, 15 h : J. Savall (Forqueray, Marin Marais).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Orchestre de chambre Vuillermoz, dir. : P. Vuillermoz (Mozart, Grieg, Vivaldi...).

Centre Chaillot-Galliera, 20 h 45, dir. : K. Redel (Elgar, Mozart, Vivaldi...).

CC Suédois, 20 h 30 : Quatuor à cordes de Helsinborg (Beethoven, Mozart, Werle).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ensemble J.-S. Bach (Vivaldi, Soler, Viotti...).

DIMANCHE 10

Eglise Saint-Merri, 10 h : Ensemble Spirales (Haydn, Mozart, Debussy...).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19 h : Ensemble vocal Sotto Voce, Ensemble instrumental baroque, dir. : H. Ribeiro de Magalhaes (Buxtehude, Telemann, Haydn...).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h 30 ; voir le 8.

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor Hagen de Salzbourg (Schubert).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : J.-P. Lecaudey (Vierne).

Kiosque du jardin du Luxembourg, 16 h (Delalande, Mozart, Maurer...).

Eglise des Billettes, 10 h : J. Amade (Bach, Messiaen).

LUNDI 11

Radio-France, auditorium 105, 20 h 30 : Pandit Jaisraj.

Théâtre du Rond-Point, 18 h : H. Lachenmann (Manoury) ; 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Eotvos (Denissov, Messiaen...).

Lucernaire, 18 h 30 : M. Cuzant, A. Seve (Beethoven).

Salle Pleyel, 20 h 30 : P. Estremont, P. Bride (Rossini, Viotti, Mozart).

Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : W. Biermann.

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Nomidou (Mozart, Schumann, Scriabine...).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : Contrebasses.

Crypte de l'église de la Madeleine, 20 h 30 : Trio Carmina Alterna (Fauré, Ravel).

Théâtre de la Bastille, 21 h : F. Boulanger, C. Galiana (Weil, Eisler, Poulenc).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : C. Rocca (Coste, Bach, Brouwer...).

MARDI 12

Théâtre de la Bastille, 21 h : Voir le 11.

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 11.

Radio-France, Auditorium 106, 19 h : C. Helffer (Beethoven).

CC Canadien, 12 h 30 : P.-P. Provencher (Bach, Moszkowski, Abbott...).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale P. Knentz (Calmel, Saint-Saëns, Prokofiev...).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30, P. Lucet (Couperin, d'Aquin, Franck...).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Ensemble vocal de Plinval (Vivaldi).

Théâtre des Amandiers, 20 h 30 : Opéra Solo.

Porte de la Suisse, 20 h 30 : J. Chabade.

Boutique Colbert, 12 h 30 : La grande écurie et la chambre du roy (M.-A. Charpentier).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Ensemble vocal M. Piquemal (Janequin, Debussy, Poulenc...).

Eglise américaine, 20 h 30 : G. Jasterzbesbski (Haydn, Liszt, Chopin...).

Eglise Sainte-Elizabeth, 20 h 45 : Ensemble vocal Les Arts baroques (Lochon, Bach).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : D. et M. Renault (Mozart, Debussy, Ravel...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : D Erlih (Bach).

Association Fr./URSS, 20 h 30 : P.-S. Meuge, M. Gaechter (Jolas, Nunes, Mefano...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Wagner).

Opéra

BERCY (43-46-12-21), (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h 30 : Nabucco.

Opérettes Comédies musicales

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer. 14 h 30, sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 20 h 30 ; Dim. 14 h et 17 h 30 : Fandango.

MOGADOR (42-85-28-80) (L.) 20 h 30 : Cabaret.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75) (L.) 20 h 30, sam., dim. 15 h 30 : Dreamgirls

TH. ARCANE (43-38-19-70), les 6, 7, 8, 9 à 20 h 30 ; le 10 à 17 h : « Vous avez dit Offenbach ? ».

Le music-hall

CASINO DE PARIS (45-72-11-22), (D. soir, L. M.) 20 h 30, dim., 17 h (loc. : Olympia) : P. Sébastien.

CITHEA (43-57-99-26), le 6 à 19 h 30 : E. Guilleton + Y. Palayan.

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), les 8, 9 à 21 h, le 10 à 17 h : Camaron.

ESCALIER D'OR (Voir Th. subventionnés.)

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42) le 12 à 12 h 30 : Musique populaire grecque.

OLYMPIA (47-42-25-49), les 6, 7 à 20 h 30 : P. Bruel ; le 8 à 16 h, le 9 à 14 30 et 20 h 30 : L'étoile de l'accordéon.

TLP DEJAZET (42-74-20-50) (L.), 20 h 30 : Ch. Vander.

TH. GRÉVIN (42-46-84-74) (L.), 20 h 30 : L'institut de jonglage ; 22 h : Lacombe et Asselin.

VERRIÈRES (43-27-88-84), le 6 à 20 h 30 : R. Barbanti, A. Hiesl.

La danse

CÉNTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30, le 6 : L. Defages, Th. Gourmelin ; le 7 : A. Candadjis, D. Klinger ; le 11 : H. Marquie, A. Gebhardt ; le 12 : Khaga, M. Lestrehan, Seniwati.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque.

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 6 MAI

16 h, la Vie passionnée de Clemenceau, de G. Prouteau (NB) ; 19 h, le Grand Rendez-Vous, de J. Dréville (NB) ; 21 h, Un numéro du tonnerre, de V. Minnelli (v.o.).

JEUDI 7 MAI

16 h, la Pendule à Salomon ou les Compagnons, de V. Ivernel (NB) ; 19 h, les Sept Péchés capitaux : film à sketches : la Paresse ; Horizons sans fin, de J. Dréville (NB) ; 21 h 30, Un merveilleux dimanche, de A. Kurosawa (NB) (Vosta).

VENDREDI 8 MAI

16 h, la Piste de 98, de C. Brown (NB) ; 19 h, la Reine Margot, de J. Dréville ; 21 h 15, Mère Jeanne des Anges, de J. Kawalerowicz (NB) (v.o.s.t.f.).

SAMEDI 9 MAI

L'avant-garde française : 15 h, le Retour à la raison, de M. Ray ; le Ballet mécanique, de F. Léger ; Cinq minutes de cinéma pur, de H. Chomette ; la Coquille et le Clergyman, de G. Dulac ; les Mystères du château de Dé, de M. Ray ; l'Etoile de mer, de M. Ray ; 17 h, Escale à Orly, de J. Dréville (NB) ; 19 h 15, les Suspects, de J. Dréville (NB) ; 21 h 30, le Monde en marche, de J. Ford (NB) (v.o.).

DIMANCHE 10 MAI

La Petite Lise, de J. Grémillon (NB) ; 17 h, A pied, à cheval et en spoutnik, de J. Dréville (NB) ; 19 h, la Nuit des adieux, de J. Dréville (NB) ; 21 h, l'Etrange Obsession, de K. Ichikawa (v.o.s.t.a.).

LUNDI 11 MAI

Relâche.

MARDI 12 MAI

16 h, Vers l'extase, de R. Wheeler (NB) (v.f.) ; 19 h, la Sentinelle endormie, de J. Dréville ; 21 h 15, la Mouche noire (The Fly), de K. Neumann (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 6 MAI

15 h, la Femme de nulle part, de L. Delluc (NB) ; 17 h, la Prime, de S. Mikaelian (v.o.s.t.f.) ; 19 h, Moana (A Romance of The Golden Age), de R. J. Flaherty (NB).

JEUDI 7 MAI

15 h, le Vertige, de M. L'Herbier (NB) ; 17 h 15, Puss et Kram, de J. Cornell (NB) (v.o.s.t.f.) ; 19 h 15, Nouvelle-Zélande : Te kui aroha ki turanga, de J. McDonald – He pito whakaatu i te hui i rotorua.

VENDREDI 8 MAI

15 h, la Voix des ancêtres, de V. Sjöström (NB) ; 17 h 15, le Roi Œdipe, de P. Saville (v.o.s.t.f.) ; 19 h 15, Nouvelle-Zélande : le Dernier Survivant, de G. Murphy (v.o.s.t.f.).

SAMEDI 9 MAI

15 h, Time in The Sun, de M. Seaton (NB) ; 17 h, les Dernières Vacances, de R. Leenhardt (NB) ; 19 h, Nouvelle-Zélande : Souvenirs secrets, de J. Reid (v.o.s.t.f.) ; 21 h, Vigil, de V. Ward (v.o.s.t.f.).

DIMANCHE 10 MAI

15 h, The Winning Team, de L. Seiler (v.o.) ; 17 h, Daisy Clover, de R. Mulligan (v.o.s.t.f.) ; 19 h 30, Nouvelle-Zélande : Constance, de B. Morrison (v.o.s.t.f.) ; 21 h 30, Utu, de G. Murphy (v.o.s.t.f).

LUNDI 11 MAI

15 h, les Proscrits, de V. Sjöström (NB) ; 17 h, Sur le Bowery, de L. Rogosin (NB) (v.o.s.t.f.) ; 19 h, Mr Wrong, de G. Preston (v.o.).

MARDI 12 MAI

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le cinéma brésilien

MERCREDI 6 MAI

14 h 30, Uma pulga na balança, de L. Salce ; 17 h 30, O homem que virou Suco, de J.-B. de Andrade ; 20 h 30, Mar de rosas, d'A. Carolina.

JEUDI 7 MAI

14 h 30, A dama do Lotaçao, de N. d'Almeida ; 17 h 30, O baiano fantasma, de D. de Oliveira ; 20 h 30, Das tripas coraçao, d'A. Carolina.

VENDREDI 8 MAI

14 h 30, Eros, o Deus di Amor, de W.H. Khoury ; 17 h 30, Pecado na Sacristia, de M. H. Borges ; 20 h 30, A fira do delirio, de W. Lima Jr.

SAMEDI 9 MAI

14 h 30, Republica dos assassinos, de M. Faria Jr. ; 17 h 30, Perdida, de C. A. Prates Correia ; 20 h 30, Jubiaba, de N.-P. dos Santos.

DIMANCHE 10 MAI

14 h 30, Opera do malandro, de R. Guerra ; 17 h 30, Cabaret Mineiro, de C.A.P. Correia ; 20 h 30, Chico Rei, de W. Lima Jr.

LUNDI 11 MAI

14 h 30, Iracema, de J. Bodanzky et O. Senna ; 17 h 30, A rainha diaba, d'A.C. Fontura ; 20 h 30, Noites do Sertão, de C.A.P. Correia.

MARDI 12 MAI

Relâche.

Les exclusivités

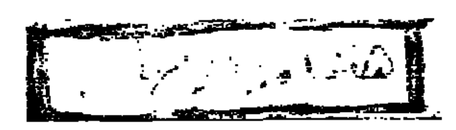
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.f.) : Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70); St-Michel, 5e (43-26-79-17); Bretagne, 6e (42-22-57-97); 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83); Ambassade, 8e (43-59-19-08); 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81); Escurial, 13e (47-07-28-04); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06); v.o. et v.f. Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33); mer. et jeu. v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93); Nation, 12e (43-43-04-67); Montparnos, 14e (43-27-52-37); Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50); Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27); Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'APICULTEUR (Fr.-gr.) (v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57); 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00); St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18); George-V, 8e (45-62-41-46); 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).







Spectacles

CINEMA

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46); Français, 9e (47-70-33-88); Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS Nº 2 (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43); St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

BRIGHTON BEACH MEMOIRS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36); UGC-Danton, 6e (42-25-10-30); UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94); Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26); 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83); Ambassade, 8e (43-59-19-08); Montparnos, 14e (43-27-52-37) mer.

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90); Cinoches-St-Germain, 6e (46-33-10-82), h. sp. ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES CLOWNS DE DIEU (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70); Marignan, 8e (43-59-92-82); Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33); Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

COUP DOUBLE (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57); UGC-Danton, 6e (43-26-48-18); Marignan, 8e (43-59-92-82), mer., jeu. ; Ermitage, 8e (45-63-16-16); v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93), mer. et jeu. ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94); Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31); UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44); UGC-Convention, 15e (45-74-93-40); Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01), mer., jeu.

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (46-33-10-82); Ermitage, 8e (45-63-16-16).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); Marignan, 8e (43-59-92-82); v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52); Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41); Bastille, 11e (43-42-16-80); Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30), *mer. ; à partir de jeu.* : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30); UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94); UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40); UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40); Bastille, 11e (43-42-16-80).

DERNIER ÉTÉ A TANGER (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57); 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83), mer., jeu. ; Ambassade, 8e (43-59-19-08); Publicis-Champs-Elysées, 8e (43-87-35-43) mer., jeu. ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43), mer., jeu. ; Maxéville, 9e (47-70-72-86); Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31); UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59); Fauvette, 13e (43-31-56-86); Galaxie, 13e (45-80-18-03); Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50); Miramar, 14e (43-20-89-52), mer. ; à partir de jeu. : Montparnos, 14e (43-27-52-37); Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01), mer., jeu. ; à partir de ven. : Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01); Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOLLS (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26); Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33); Colisée, 8e (43-59-29-46); Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40); v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86); UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44); Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50), mer., jeu. ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) mer., jeu.

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; v.f. : Colisée, 8e (43-59-29-46).

DUO POUR UNE SOLISTE (Fr.- A.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34); Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68); UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70); Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) mer., jeu.; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) mer., jeu.; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Pagode, 7e (47-05-12-15); Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67); Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40); Mayfair, 16e (45-25-27-06); v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86); Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31); Nation, 12e (43-43-04-67), mer., jeu. ; Bastille, 11e (43-42-16-80); Miramar, 14e (43-20-89-52); Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50); Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-07-07), mer., jeu. ; Secrétan, 19e (42-06-79-79); Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70); Rex, 2e (42-36-83-93); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Marignan, 8e (43-59-92-82); St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43); Français, 9e (47-70-33-88); Nation, 12e (43-43-04-67); Fauvette, 13e (43-31-56-86); Mistral, 14e (45-39-52-43); Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06); Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79); Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01); Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82); St-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46); Triomphe, 8e (45-62-45-76); v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31); UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59); Fauvette, 13e (43-31-56-86); Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00); Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

GARÇON, SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82); Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23), mer., jeu. ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93); Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31); Fauvette, 13e (43-31-56-86); Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) mer., jeu.

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70).

LE GRAND CHEMIN Impérial, 2e (47-42-72-52); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Pagode, 7e (47-05-12-15), mer., jeu. ; Ambassade, 8e (43-59-19-08); George-V, 8e (45-62-41-46); St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43); Nation, 12e (43-43-04-67); Fauvette, 13e (43-31-56-86); Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50); Montparnos, 14e (43-27-52-37); Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06); Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01); Secrétan, 19e (42-06-79-79).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-32); St-Ambroise, 11e (47-00-89-16); St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47); Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LAPUTA (All., v.o.), St-Germain-Village, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79), mer., jeu.

MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30) ; Cité internationale, 14e (45-89-38-69), h. sp.

MIKEY ET NICKY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70), mer., jeu. ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88), mer., jeu. ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01), mer., jeu.

LE MOUSTACHU (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52), mer., jeu. ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27), mer., jeu.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

OVER THE TOP (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82), mer., jeu. ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81), mer., jeu. ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19), mer. ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50), mer., jeu. ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79), mer., jeu. ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74), mer., jeu. ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30), mer. ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PROTECTION RAPPROCHÉE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97), mer., jeu. ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROSA LUXEMBOURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SIXIÈME SENS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

STAND BY ME (A., v.o.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40), mer., jeu. ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (46-34-25-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17); George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

YOU ARE NOT I (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), h. sp.

LES FILMS NOUVEAUX

FATHERLAND. Film britannique de Ken Loach. V.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (46-26-48-18).

FAUX TÉMOIN. Film américain de Curtis Hanson. V.o. ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MACBETH. Film français de Claude d'Anna. V.it. : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA PELICULA DEL REY. Film argentin de Carlos Sorin. V.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

POLICE DES MŒURS (**). Film américain de Jean Rongeron. Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (47-70-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

POURQUOI LES BLANCS FONT LA POLYGAMIE. Film franco-camerounais de Pierre Gottraux. Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

UN HOMME AMOUREUX. (A partir du 7.) Film français de Diane Kurys. V.angl. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE. (A partir du 8.) Film italo-français de Francesco Rosi. V.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; [illegible] ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; [illegible] ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 6 mai

TF 1

▶ **20.35 Téléfilm : La course à la bombe.** Téléfilm en trois parties de Jean-François Delassus et Allan Fastman. Avec Jean-Paul Muel, Miki Manojlovic, Marie Bunel, Jacques Perrin. Première partie : La course aux médailles (1933-1942) **22.15 Magazine : Médecine à la Une.** Emission d'Igor Barrère. La colonne vertébrale et le mal au dos. Avec le pofesseur Roy-Camille, les docteurs Picault, Dubois-Lallement, Troisier, Heuleu. **23.45 Journal. 0.05 Magazine : Premier plan.** D'Alain Bévérini. Actualité cinématographique : spécial Cannes.

A 2

20.30 L'heure de vérité. Invité : Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national répondra aux questions d'Alain Duhamel, Jean-Marie Colombani, Albert du Roy et Jean-Louis Lescène. **21.50 Magazine : Moi... je.** Motos-kamikazes ; Les blues de l'arbitre ; Acteur : mode d'emploi ; Le dragueur ; Chers ennemis télespectateurs. **22.45 Journal. 23.00 Série : Soleils de minuit.** Singapour : Le récit d'un voyageur ; Malaisie.

FR 3

20.35 Variétés : La nouvelle affiche. En direct de Grenoble. Avec France Gall, Alain Souchon et Ggérard Blanc, Pascal Geille, Frances, Laura Moroe, Eric Damain, Michel Rivard, Les Innocents, le groupe Canada, Etienne Auberger. **21.55 Magazine : Thalassa.** Emission de Georges Pernoud. Jean Loiseau, en direct de la Réunion. Portrait historique, géographique, économique. **22.45 Journal. 23.05 Cinéma : Tristesse et beauté** □ Film français de Joy Fleury (1985). Avec Charlotte Rampling, Andrzej Zulawski, Myriem Roussel, Jean-Claude Adelin. *D'après un roman du Japonais Kawabata, intrigues et amours tourmentées entre un écrivain, une femme sculpteur et sa disciple. L'esthétisme, façon publicité de luxe, les situations mélodramatiques, les dialogues pompeux, les effets chichiteux des scènes érotiques rendent le film insupportable.*

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Bleu comme l'enfer ■ Film français d'Yves Boisset (1985). Avec Lambert Wilson, Tcheky Karyo, Myriem Roussel, Agnès Soral, Benoît Régent. *Un truand, piégé par un policier sadique, s'enfuit avec la femme de celui-ci.* **22.35 Flash d'informations. 22.45 Football :** Coupe de France (huitièmes de finale, match retour), Toulouse-Strasbourg.

LA 5

20.30 Téléfilm : Alerte sur le Wayne. 22.10 Série : Hill Street Blues. 23.05 Série : Mission impossible. 0.00 Série : Laurel et Hardy. 0.35 Série : Lou Grant. 1.30 Série : Kojak.

M 6

20.30 Série : Les routes du paradis. 21.30 Série : Dynastie. Le divorce. **22.30 Magazine : Oh! Cinéma** (rediff.). **23.00 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 23.45 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour ainsi dire. Invité : Yves Peyré, pour Par-delà vents et rien ; Portrait : Iliazd, poète russe ; Reportage : éditions La délirante, avec Frédéric Magne. **21.30 Musique : Plein volume.** Musicologie générale et sémiologie ; Recherche musicale au GRM ; La revue critique des nouveautés. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même, le cinéma : Le livre ; Sur le vif. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 avril au Châtelet) : Intégrale des airs de concert de Mozart (8e partie), par le Nouvel Orchestre Philarmonique, dir. Hans Graf ; sol. : Gwendolyn Bradley et Mary McLaughlin (sopranos), Ingrid Haebler (piano). **23.00 Les soirées de France-Musique** ; à 23.10, Jazz-Club en direct du Petit Opportun.

Jeudi 7 mai

TF 1

20.00 Journal. 20.30 Série : Columbo. Les surdoués. **21.45 Magazine : Infovision.** De Roger Pic, Alain Denvers, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Laine. Klaus Barbie. Un reportage de Ladislas de Hoyos, suivi de deux portraits de Michel Floquet : l'un de Jacques Vergès, l'avocat de Barbie, l'autre de Serge Klarsfeld, représentant les enfants d'Izieu. **23.00 Journal. 23.20 Magazine : Premier plan sur Cannes.**

A 2

18.05 Feuilleton : Aline et Cathy (3e épisode). **18.30 Magazine : C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.25 D'accord, pas d'accord.**

20.30 Cinéma : Quelques messieurs trop tranquilles ■ Film de Georges Lautner (1972). Avec Renée Saint-Cyr, Jean Lefebvre, Michel Galabru, Bruno Pradal, Dani, André Pousse. *Des hippies viennent camper dans un village du Lot. Ils sont mal vus par les paysans, qui les accusent du meurtre du régisseur du château. Un truand rôde. Parodie de série noire et satire de la méfiance et de l'intolérance. bon film de distraction, mais Lautner a fait mieux.* **22.05 Magazine : Cannes, noir sur blanc.** De François Chalais. Première partie : Le Festival de Cannes à travers les souvenirs de François Chalais (de 1946 à 1968). **23.05 Journal. 23.20 Histoires courtes.** 15 août, de Nicole Garcia ; Abandons, de Pierre-Jean de San Bartolomé.

FR 3

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.30 D'accord, pas d'accord. 20.35 Cinéma : Angèle** ■■ Film français de Marcel Pagnol (1934). Avec Orane Demazis, Henri Poupon, Blanche Poupon, Annie Toinon, Fernandel, Jean Servais. *La fille d'un fermier de Provence est séduite par un voyou marseillais de passage, qui l'emmène à la ville et l'oblige à se prostituer. Le valet va la chercher et la ramène, avec un bébé. Le père intransigeant la cloître. Inspiré d'un roman de Giono, ce film est typiquement pagnolesque par son atmosphère provençale, son aspect de mélodrame vécu, ses moments de grande émotion, son réalisme, son interprétation.* **22.55 Journal. 23.20 Variétés : Starvisions.** A l'occasion du Festival de Cannes. Emission présentée par Henry Chapier, Jacques Pessis, Paul Wermus. **23.25 Magazine : Montagne** (rediff.). **0.05 Variétés : Starvisions** (suite). Le souper des stars.

CANAL PLUS

18.40 Top 50. 19.10 Zénith (à Cannes). **19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 20.35 Téléfilm : Obsédé par une femme mariée. 22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Ensemble, c'est un bordel, séparés, c'est un désastre** ■ Film italien de Steno (1981). Avec Claude Brasseur, Dalila Di Lazzaro, Enrico Montesano, Lia Tanzi. *Un caricaturiste à succès ne s'entend plus avec sa femme et quitte le domicile conjugal. Mais, incapable de vivre seul, il rate ses tentatives pour trouver une autre compagne et devient jaloux de son ex-épouse. Les ravages d'une obsession et la caricature de certaines mœurs dans une comédie italienne inédite.* **23.45 Cinéma : Tombe les filles et tais-toi** ■■ Film américain d'Herbert Ross (1972). Avec Woody Allen, Diane Keaton, Tony Roberts, Jerry Lacy (v.o.). **1.10 Cinéma : Une certaine façon d'aimer** ■ Film américain de Mel Stuart (1970). Avec Elliott Gould, Brenda Vaccaro, Angel Tompkins.

LA 5

19.00 Laurel et Hardy. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Téléfilm : Meurtre pour un homme seul. 22.25 Série : Hill Street Blues. 23.20 Série : Mission impossible. 0.15 Série : Laurel et Hardy. 0.50 Série : Lou Grant. 1.45 Série : Kojak. 2.40 Série : Star Trek.

M 6

19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons. ▶ **20.30 Cinéma : Meurtre dans un jardin anglais** ■■ Film britannique de Peter Greenaway (1982). Avec Anthony Higgins, Janet Suzman. *A la fin du dix-septième siècle, un aristocrate anglais reçoit chez lui un peintre-paysagiste. Pendant qu'il est en voyage sa femme commande à l'artiste une série de dessins du château et du jardin, et lui accorde, par contrat, des relations sexuelles. Pour découvrir le cinéaste anglais contemporain le plus original, le plus étrangement inspiré. A partir d'une énigme « policière » se mène un jeu de société pervers et cruel selon toute une succession de « points de vue » tenant aux tableaux du peintre et à la mise en scène.* **22.20 Série : Falcon Crest.** La maison de mon père. **23.20 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Écrit pour la radio, Voix du sang, de Harold Pinter. **21.30 Musique : Eclectismes.** Les musiques innovatrices au fil de la création. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Cosmopolite ; Arisons. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 mars 1986, à l'Auditorium 106) : Récital Antoine Reboulot : Préludes pour piano, 1er livre et 2e livre ; La soirée dans Grenade, extrait des Estampes ; La neige danse, de Debussy ; Larghetto et final du Quintette en ut mineur de Vierne. **23.00 Nuits parallèles** ; à 23.10, Entretiens avec le docteur Tomatis et François Delalande ; à 1.00, Concert Subramaniam.

Audience TV du 5 mai 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	42.8	19.6	9.3	9.1	4.6	5.2	1.5
19 h 45	45.4	16.5	16.5	4.1	2.1	5.7	1.0
20 h 16	62.4	24.7	22.2	7.7	3.1	3.8	1.0
20 h 41	68.0	8.2	18.6	13.4	7.7	18.0	4.1
22 h 08	59.1	9.3	13.4	21.1	3.1	23.2	0.5
22 h 44	42.8	8.2	9.3	17.0	2.1	6.2	0.0

Programmes du mardi 5 mai, à 20 h 30. TF1 : « Dallas » (feuilleton) ; A2 : « Les dossiers de l'écran », « Bulletin spécial » (téléfilm) ; FR3 : « La dernière séance », le Fils du désert (film) ; Canal Plus : Rambo (film) ; la 5 : On l'appelle Trinita (film) ; M 6 : Honoré de Marseille (film).

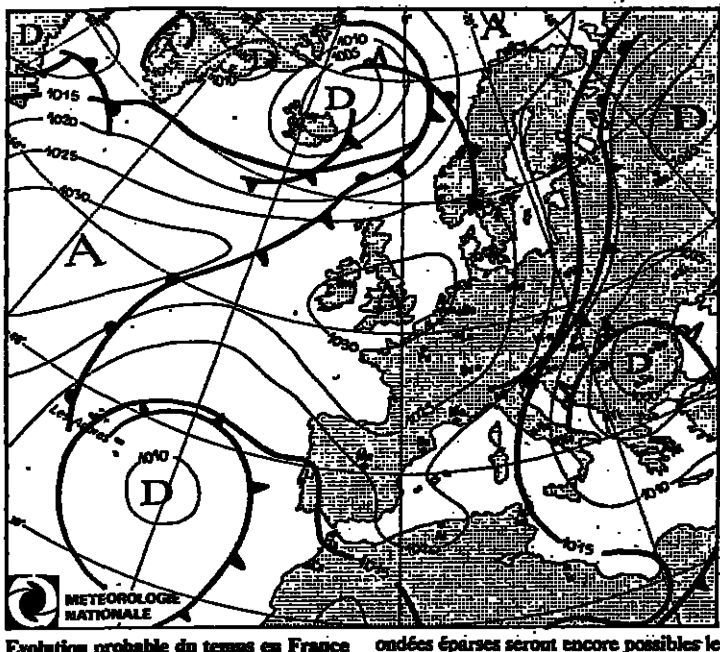
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 MAI 1987 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 8 MAI A 0 HEURE TU



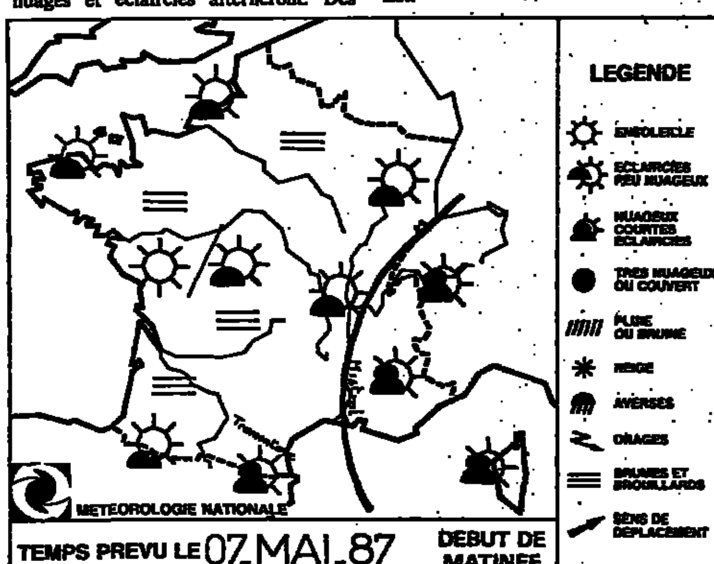
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 6 mai à 0 heure et le jeudi 7 mai à 24 heures.

Avec le déplacement de la dépression du golfe de Gênes vers la mer Noire, la perturbation qui intéressait la moitié sud-est du pays, mercredi, s'évacuera vers l'Europe de l'Est. Ainsi, des conditions anticycloniques vont progressivement s'installer en France.

Jeudi : de la Lorraine et l'Alsace, au Lyonnais et au nord des Alpes, la matinée sera nuageuse. Quelques éclaircies se développeront l'après-midi. Du sud des Alpes à la Côte d'Azur et à la Corse, nuages et éclaircies alterneront. Des ondées éparses seront encore possibles le matin en Corse. Sur le reste du pays, après la dissipation des bancs de nuages bas matinaux, la journée sera très ensoleillée.

Les vents de nord souffleront modérément. Le mistral et la tramontane s'atténueront en cours de journée.

Les températures minimales, seront comprises entre 7 et 9 degrés près des côtes, entre 3 et 7 degrés dans l'intérieur. Les maximales iront de 15 à 20 degrés du nord au sud, localement 13 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 05-05 6 h TU et le 06-05-1987 à 6 h TU — le 06-05-1987

FRANCE				TOURS	16	9	C	LOS ANGELES	28	15	D
AJACCIO	15	5	N	TOULOUSE	7	6	P	LUXEMBOURG	13	6	C
BIARRITZ	12	8	C	POINTE-À-P.	32	24	D	MADRID	19	5	D
BORDEAUX	12	8	D	**ETRANGER**				MARRAKECH	30	16	D
BOURGES	11	7	C	ALGER	18	4	D	MEXICO	29	12	B
BREST	13	7	D	AMSTERDAM	13	7	N	MILAN	14	7	P
CAEN	11	7	C	ATHÈNES	19	16	C	MONTRÉAL	18	3	A
CHERBOURG	12	7	N	BANGKOK	34	25	C	MOSCOU	23	10	D
CLERMONT-FERR.	7	6	P	BARCELONE	18	8	D	NAIROBI	26	17	N
DIJON	8	7	P	BELGRADE	25	11	P	NEW-YORK	10	7	P
GRENOBLE St-M-H	12	7	C	BERLIN	10	4	N	OSLO	14	6	N
LILLE	13	7	C	BRUXELLES	15	8	C	PALMA-DE-MAL.	18	9	P
LIMOGES	7	6	C	LE CAIRE	35	16	D	PÉKIN	26	10	D
LYON	8	8	P	COPENHAGUE	15	12	C	RIO-DE-JANEIRO	29	23	C
MARSEILLE-MAR.	17	5	N	DAKAR	27	24	D	ROME	15	6	O
NANCY	10	6	C	DELHI	35	25	D	SINGAPOUR	30	23	C
NANTES	18	11	C	DJERBA	17	13	C	STOCKHOLM	14	6	C
NICE	16	8	N	GENÈVE	9	7	C	SYDNEY	18	17	A
PARIS-MONTS.	17	9	C	HONGKONG	22	21	C	TOKYO	19	13	D
PAU	9	6	N	ISTANBUL	22	15	C	TUNIS	8	7	N
PERPIGNAN	11	8	C	JÉRUSALEM	23	10	D	VARSOVIE	21	7	N
RENNES	16	9	C	LISBONNE	22	13	D	VENISE	16	8	N
ST-ÉTIENNE	6	5	P	LONDRES	14	6	N	VIENNE	16	11	C
STRASBOURG	9	8	C								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

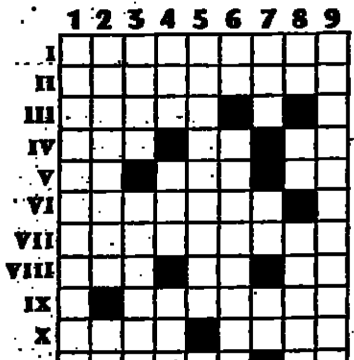
SUR MINITEL. Prévision complètes. Météo marine.

Temps observé Paris, province, étranger.

36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4478



HORIZONTALEMENT

I. Comme un point d'aiguille. – II. Compagnie de « pompiers ». – III. Opération délicate sur le billard. – IV. Faisait fumer. Abréviation religieuse. Souvent coulé par des gens riches. – V. Démonstratif. Bête à couper le souffle. A moitié étonné. – VI. Iule romain. – VII. Pour qualifier une croûte qui reste une œuvre immortelle. – VIII. Au bout de ses possibilités. Négation. Note. – IX. C'est évidemment faire un évidement. – X. Plante alimentaire. Réaction de peine. – XI. En état de flotter. Titre abrégé.

VERTICALEMENT

1. Exposé à une charge de mine. – 2. Rendus stériles. Démonstratif. – 3. Mis en couches. Le berceau de notre civilisation. – 4. Lieu de plaisance. Pièce à « canons ». Forme de désert. – 5. Produit indispensable à un parfait développement. – 6. Mis à jour. Evolue dans un secteur de pointes. – 7. Article. Etablit un lien. Bien digéré. – 8. Avant Jésus-Christ. Fleuve. Elans communs. – 9. Pieds grecs.

Solution du problème n° 4477

Horizontalement

I. Renommée. – II. Erosion. – III. Véronique. – IV. Ino. Uns. – V. Lias. Dei. – VI. Un. Litre. – VII. Torture. – VIII. Iuo (ouï). De. Râ. – IX. Oil. Net. – X. Née. Ouïes. – XI. Stentor.

Verticalement

1. Révolution. – 2. Ere. Inouïes. – 3. Noria. Rolet. – 4. Osons. – 5. Mino. Ludion. – 6. Moi. Dire. Ut. – 7. Enquête. Nio. – 8. Unir. Réer. – 9. Dés. Ebats.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 7 MAI

« Le musée d'Orsay », 13 h 30, accueil des groupes, entrée adhérents (Didier Bouchard).

« Les salons de l'Hôtel de Ville : histoire de la Ville de Paris, d'Etienne Marcel à la Commune », 15 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (P.-Y. Jaslet).

« La cour Carrée et les travaux du Louvre », 15 heures, métro Louvre.

« Le Carmel de Saint-Denis comme au temps de Louise de France », 15 heures, sortie métro Porte-de-Paris (Paris et son histoire).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles Garnier », 15 heures, hall d'entrée.

« Mystérieuse civilisation de l'Islam. Les secrets de la mosquée de Paris. Le souk, le café maure », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite.

« L'hôtel Lauzin », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Ars Conf.).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Tanis, l'or des Pharaons », 16 h 50, au Grand Palais avec conférencière (L'art pour tous).

« Les parpaillots du Père-Lachaise », 14 h 45, place Gambetta, angle de l'avenue du Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« Huit hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (Approche de l'art).

« L'Opéra », 14 heures, dans le hall (Approche de l'art).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (Présence du passé).

« L'île Saint-Louis et ses hôtels du dix-septième siècle », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (Monuments historiques).

« Le Marais médiéval insolite », 15 heures, 68, rue François-Miron (Monuments historiques).

« Au quartier Latin, sur les pas de Molière et de la Comédie-Française », 15 heures, square au coin des rues de Seine et Mazarine (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Architecture grecque en Sicile » ; 17 heures : « Le Moyen-Orient romain ».

Musée de l'homme, place du Trocadéro, 20 h 30 : « Les pieds sur la terre, la tête dans les étoiles » (film) et débat avec Gilles Roy.

15, rue de Varenne, 20 h 30 : « L'âge de travailler » (Evelyne Sullerot).

Musée d'Orsay, 13 h 30 : visite commentée.

Théâtre des Bouffes-Parisiens, 4, rue Montsigny, métro 4-Septembre, 18 heures : « Trente ans après la vérité sur le sort des prisonniers français au Vietnam », organisé par l'Association des comédiens combattants avec le colonel Bonnafous.

Médecine

Au tribunal de Paris

Traitement de la dernière chance ou acharnement thérapeutique ?

La justice, et notamment, le juge des référés, sorte de poste avancé de l'institution judiciaire, est amenée à se pencher sur toutes sortes de conflits, des plus nobles aux plus sordides. Mais il en est peu d'aussi douloureux que celui qui a été soumis, le mardi 5 mai, à Mme Huguette Le Foyer de Costil, vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris.

Un homme de soixante ans a été opéré à l'hôpital Sainte-Anne, il y a bientôt deux mois, d'une tumeur cancéreuse au cerveau. Mais devant l'importance de cette tumeur, il n'a pas été possible de mener à bien l'opération, et le malade était transféré, dans le coma, à l'hôpital Tenon pour y subir une chimiothérapie intensive. Son état s'améliorant, le professeur Victor Izraël envisageait de passer au deuxième stade de la thérapeutique chimique lorsque l'épouse de son patient, elle-même médecin, lui demanda d'y renoncer afin de ne pas prolonger un traitement particulièrement pénible, douloureux et, à ses yeux, inutile. Aussi, depuis le 30 avril, ce traitement est suspendu, même si le malade continue de recevoir des soins.

Informé, son père, qui partage avec le professeur Izraël l'opinion selon laquelle il faut continuer la chimiothérapie, a saisi le juge des référés en assignant l'épouse de son fils. Pour cet homme de quatre-vingt-dix ans, aucune chance ne doit être négligée pour sauver son enfant, et il a chargé son avocat, Me Bernard Cahen, de demander au juge d'ordonner la désignation d'un expert qui aurait pour mission d'apprécier l'état du malade, de donner son avis sur la poursuite du traitement et de recueillir tous les éléments permettant au tribunal civil qui pourrait être saisi rapidement du litige de se prononcer sur la nécessité de poursuivre la chimiothérapie.

Représentée par Me Nathalie de la Chaise, l'épouse affirme qu'elle a recueilli de son mari la volonté de faire cesser des soins créant des souffrances inutiles, considérant qu'il s'agit d'un « maintien en survie ». Toutefois, à l'audience, l'avocate ne semblait pas formellement opposée à la désignation d'un expert.

Ce différend n'est pas sans poser des difficultés considérables d'ordre philosophique, éthique, déontologique et juridique. La décision du traitement revient en principe au malade qui doit pour cela donner un *« consentement libre et éclairé »*. Selon Me Cahen, le professeur Izraël estime que son patient est lucide, mais ce spécialiste, avec beaucoup d'humilité, se considère comme le moins qualifié pour en juger. Cependant, même si cette lucidité est établie, comment peut-on apprécier le consentement « libre et éclairé » d'un malade à ce stade de la thérapeutique ? Dans un rapport publié lors du colloque « Génétique, procréation et droit », en janvier 1985, Mme Michelle Gobert, professeur à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris-II, demandait, à propos de l'essai thérapeutique : *« Est-il opportun, si l'on veut s'assurer du maximum de chances de succès, d'avoir à obtenir une adhésion lucide lorsqu'il s'agit de l'essai d'un traitement de la dernière chance ? »* avant de suggérer que le consentement soit « présumé ».

La question, en l'occurrence, n'est pas résolue et Mme Le Foyer de Costil a déjà indiqué qu'elle ne se prononcerait pas sur la poursuite du traitement qui n'entre pas dans la compétence du juge des référés. Dans son ordonnance, qui sera rendue le 6 mai, le magistrat devrait désigner un expert avec l'espoir qu'au-delà du droit ce spécialiste parvienne à concilier l'épouse, le père et la déontologie médicale.

MAURICE PEYROT.

● **3 millions pour un accident de diagnostic.** – Le professeur Vincent Dor, chirurgien-cardiologue renommé, a été condamné, le mardi 6 mai, par le tribunal correctionnel de Nice à verser 3 194 175 francs de dommages-intérêts à l'une de ses patientes restée paralysée à la suite d'une investigation cardiaque. Il s'agissait d'un simple procédé diagnostique (introduction d'une sonde dans les cavités cardiaques) pratiqué sous anesthésie. Victime d'une embolie, la jeune femme (trente-cinq ans) est restée hémiplégique et – en partie – aphasique. Le tribunal a retenu des *« négligences par omission à caractère fautif »* et a estimé que le professeur Dor n'avait pas fait précéder l'examen du bilan et des précautions indispensables.

SPORTS

● **BASKET-BALL : championnat de France.** – L'Elan béarnais d'Orthez a conservé son titre de champion de France en battant le mardi 5 mai à Orthez, lors de la belle, d'une finale disputée au meilleur des trois rencontres, le cercle Saint-Pierre de Limoges (82-81). La victoire a été obtenue dans les dernières secondes de la partie grâce à deux lancers francs de Freddy Hufnagel.

● **VOILE : championnats du monde des 12 m JI.** – Marc Pajot, barreur de *French Kiss* dans la dernière Coupe de l'America, ne participera pas aux championnats du monde des 12 mètres JI en juin prochain à Porto-Servo (Sardaigne). *« Les enjeux sportifs, techniques et probablement médiatiques ne sont pas à la mesure de l'investissement nécessaire : 3 millions de francs »*, a estimé le Baulois, dont le contrat avec la firme Kis est arrivé à échéance.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Henri CUNEO
a la joie d'annoncer la naissance de sa petite-fille

Camille,

le 3 mai 1987, chez
Philippe et Bénédicte.

27, rue de Constantine,
75007 Paris.
180, avenue de Choisy,
75013 Paris.

– Gilles et Doris MÉNAGE,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Laura,

le 14 avril 1987.

11, quai Branly,
75007 Paris.

Décès

– Anne,
Guillemette,
Jean-Emmanuel Bonnichon,
ont la douleur de faire part du décès de

Andrée-Pauline BONNICHON,
née Reinlen-Weissecker,

emportée dans sa cinquante et unième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité le 5 mai 1987, à Château-l'Evêque (24), où elle repose.

16, rue de la Verrerie,
33000 Bordeaux.
Preyssac-de-Château-l'Evêque,
24460 Agonac.

– M. et Mme Pierre Boucard
et leurs enfants,
M. et Mme J.-P. Lascombes,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Sesé
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BOUCARD,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
directeur honoraire
de la préfecture de la Seine,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 27 avril 1987, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Elsie Gaudin,
son épouse,
Jean Gaudin,
Elisabeth Gaudin,
ses enfants,
Laurent, Gilles et Caroline Gaudin,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Augustin GAUDIN,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
proviseur du Lycée français de Londres
(1948-1965),
officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
officier du Mérite agricole,
officier de l'Ordre
de l'empire britannique,
officier de l'Ordre
de la couronne de Belgique.

survenu le 29 avril dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu à Larçay (Indre-et-Loire), le 30 avril.

12, rue des Naudinières.
Larçay,
37270 Montlouis-sur-Loire.

– Tressignaux. Viry-Châtillon.

Mme Francis Le Gallais
Et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis LE GALLAIS,
magistrat général,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 27 avril 1987, dans sa soixante-septième année.

Les obsèques ont été célébrées à Tressignaux (Côtes-du-Nord), le jeudi 30 avril 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La société Channel 80 (Hachette télévision)
a la douleur de faire part du décès de son collaborateur et ami

M. Philippe MISIRI,

survenu accidentellement le 1er mai 1987, à l'âge de vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 7 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Vincennes, 82, rue Raymond-du-Temple, Vincennes (Val-de-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Son mari, Gérald Pechmèze,
Son fils et sa belle-fille, Jacques Gelat et Eve Lorach,
leur fille Jeanne,
Les familles Barriquand, Corcelle, Pechmèze, Chatel,
Ses amis,
Ses consœurs et confrères de France-Inter et de *Télérama*,
Ses camarades résistants du réseau de l'OCM,
ont la grande douleur d'avoir perdu

Blanche
PECHMÈZE-BARRIQUAND,
dite Brigitte Barriquand.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 5 mai, au cimetière familial de Montanges dans l'Ain.

Vos dons seront les bienvenus à l'œuvre qui lui tenait le plus à cœur : Villages d'enfants SOS dans le monde. CCP Paris 15.432 N.

– Aurélie et Géraldine,
ses enfants,
Jean-Pierre Pouzoulet,
son époux,
Les familles Roubinet, Subreville, Gannac et Pouzoulet,

ont la douleur de faire part du décès de

Michelle POUZOULET,
née Roubinet,

survenu subitement le 30 avril 1987, à l'âge de trente-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 8 mai, à 10 heures, à Saint-Rémy par Villefranche-de-Rouergue (Aveyron).

Une cérémonie à la mémoire de Michelle sera célébrée ultérieurement à Paris.

49, avenue de Stalingrad,
93170 Bagnolet.

Anniversaires

– Il y a un an,
le 7 mai 1986

Claude FROMENTIER

quittait les siens.

– 7 mai, première année du rappel à Dieu de notre très cher fils, frère et ami

Henri GEORGES.

Pour lui, une prière, une pensée.
Merci.

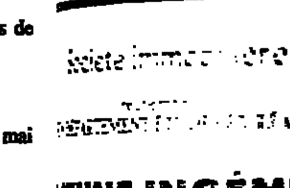
B. G.

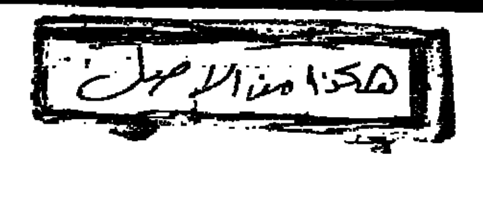
– Il y a un an disparaissait le

docteur Marcel SEGOND,
chef du secteur psychiatrique
de Meaux,
expert près les cours d'appel
de la région parisienne.

Son épouse et son fils demandent une pensée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.





Le Monde ANNONCE

INTERNATIONAL

THE EUROPEAN CENTRE FOR MEDIUM RANGE WEATHER FORECASTS near LONDON requires a

TRANSLATOR/REVISER
(French, German, English)

for the translation of technical and administrative texts from English into French or German (according to mother tongue) and vice versa.

Salary Scale: LT3/LT4 of the Co-ordinated Organisations. Attractive employment package, including tax exemption.

Full details and application form can be obtained from:

Head of Personnel - European Centre for Medium Range Weather Forecasts (ECMWF), Shinfield Park, READING, Berkshire RG2 9AX, United Kingdom.
Telephone: (44 734), 876000.
Telex: 847908 ECMWF G.



Le Monde CADRES

Société immobilière
recherche
POUR SON DÉPARTEMENT ÉTUDES ET RÉALISATIONS

UN JEUNE INGÉNIEUR

Cet ingénieur diplômé ESTP, ENSAIS ou équivalent complété éventuellement par l'I.C.H., aura une expérience de 5 à 7 ans dans l'étude et la réalisation des chantiers du bâtiment.

Adresser C.V. manuscrit et photo à :
MONSIEUR LE DIRECTEUR
SORIMMO
15, rue des Souris, 92000 NANTERRE-LA DÉFENSE.

Paris Nord-Ouest recherche
TECHNICIEN
BTS électronique.
Expérience mininum 2 ans.
Contacter Société SERMAT.
TÉL. : 47-81-47-10, poste 31.

Le Nº 1 de son secteur vous donne la possibilité de devenir l'un de ses futurs
CADRES COMMERCIAUX
— Formation assurée.
— Rémunération motivante.
Rejoignez-nous en téléphonant au 45-00-29-87.

Assoc. de voyages recherche
PROFESSIONNEL DU TOURISME
pour conception, vente et réalisation de voyages pour groupes et coordination d'une équipe. Qualification et exp. exigées. Env. CV et prétentions sous Nº 8.537
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

ASSOCIATION NATIONALE DE CHANTIERS DE JEUNES cherche
UN DÉLÉGUÉ RÉGIONAL SUD-OUEST
De 30 ans environ, avec une expérience en direction, en gestion, esprit d'innovation.
Il aura un forte autonomie.
Il sera responsable de :
— représenter l'association,
— développer ses activités,
— diriger une équipe de 7 p.,
— gérer un budget de 1 MF.
Salaire de départ : 7.000 F.
ÉCRIVEZ AV. LE 13 MAI :
DAVID, 15, AV. Mai-JUIN, 93260 LES LILAS.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL RECHERCHE pour son département ORGANISATION
UN INGÉNIEUR
de formation travaux publics, Ponts et chaussées ou équivalent, attiré par les études générales et l'entretien des patrimoines immobiliers.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur ayant une expérience de 3 ans, des goûts prononcés pour les contrats de hauts niveaux, le sens des responsabilités dans la conduite des projets.

Merci d'adresser votre C.V. à : O.C.I., 115, rue de l'Ourcq, 75019 PARIS, avec photo, date de disponibil. et prétent.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ASSISTANTE DIRECTION. — 23 ans. Trilingue anglais, allemand. Bac+4. Maîtrise BTS traducteur commercial, sténo-dactylo. 1 an exp. Bonne présentation, sérieuse, dynamique. Sens responsabilités.
CHERCHE place stable Paris, proche banlieue. Libre de suite. (BCO/JV 1020.)

INGÉNIEUR ECP + SCIENCES ECO. — 40 ans. Anglais courant, ouverture internationale. Exp. direction générale industrielle commerciale. Mécanique/électrique, équipement automobiles. Réussite, motivation d'hommes sur actions de redressement et développement produits haute technologie. Prêt à assumer challenges de votre entreprise avec appui de techniques avancées (électronique robotique micro-informatique). (BCO/HM 1021.)

INGÉNIEUR DIPLOMÉ GÉNIE CIVIL. — Très grande exp. ingénierie dans secteurs : industrie chimie nucléaire, pétrole, conception, études coordination, suivi réalisation, contrôle budget, réunions chantiers, réception, liquidation marchés.
CHERCHE situation France ou étranger. (BCO/JV 1022.)

JURISTE AFFAIRES. — Holdings et droit immobilier. Habitation. Montages juridique et fiscaux. Acquisitions foncières, reventes, réorganisation de groupes. Négociations et contentieux. Connaissant propriétés industrielles, droit du travail, assurances.
RECHERCHE holdings sociétés immobilières grande distribution pour responsabilités juridiques. (BCO/JV 1023.)

ANPE
ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

LONGUE DURÉE AFRIQUE DIRECTEUR COMMERCIAL
Marketing laitier confiserie. MILS ETT 42-85-42-26.

J.F. 26 ans, titulaire DESS ERGONOMIE, SÉCURITÉ DU TRAVAIL, 2 ans exp. dont 1 dans B.E. service Ergonomie puis 1 an comme animatrice dans service Sécurité, condit. de travail dans usine société multinationale secteur chimie. Pratiq. en ergonomie des logiciels (bureautique IBM DAO) sécurité intégrée, production automatisée rech. poste : œuvrant pour l'intégration de l'ergo ou de la sécurité à la conception.
Etudierait toutes propositions, rég. PARIS de préf., accept. déplacements. Ecrire nº 1 502 PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS.

F. 34 a. I.A.E., exp. attachée direct., administr., gestion commerc. et format. Accept. ttes propos. 80-60-23-96.

H. 37 a. cherche poste région parisienne Chargé de mission auprès d'un cabinet d'audit ou Responsable au niveau d'une Direction financière d'entreprise.
Titulaire de :
— D.E.C.S. (complet),
— Diplôme de l'Institut nat. des techn. économiques.
— Un certificat supérieur,
— Niveau révision
+ 15 ans expérience dont :
— 5 a. auprès d'un important cabinet parisien d'audit.
— 5 a. responsable gestion comptable et financière auprès d'un groupe international.
Libre à partir du 4 mai 1987.
Ecrire sous le nº 1213 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

automobiles

ventes

Particulier vend Austin noire 1000 E. 33 000 km, mod. 84, tr. b. état, tableau et volant en bois, housses noires, radio-cassette, pare-chocs, 22 000 F. Mme Foglietta 45-56-19-32.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1ᵉʳ arrdt
S/SEINE, vue superbe, appt splend. de 6 p. tt cft, hts plaf. 4.750.000 F. 42-97-52-73.

3ᵉ arrdt
BEAUBOURG IMM. XVIIᵉ très beau studio GD CHARME, beau volume. 48-44-99-07.

Hôtel classé. Marais. 53 m² à finir d'aménager + pt grenier. 21.300 F/m². Prix total : 1.110.000 F. 42-72-95-27 pour R.V. de 9 h à 18 h.

4ᵉ arrdt
PROX. PL. DES VOSGES, 60 m²+TERR. 25 m²+PARK. ÉT. PARF. 5ᵉ ASC., SOLEIL, CHARME. 43-26-73-14.

5ᵉ arrdt
Mᵒ PORT-ROYAL
Bon imm. pierre de taille, tt cft, gd liv., 3 chbres, grande entrée, grande cuisine équipée, bains, w.-c. Sur rue calme, clair, 13, rue PIERRE-NICOLE, jeudi, vendredi 14 h/17 h.

CLUNY
Vue, superbe appart. caractère en duplex, 2ᵉ et 3ᵉ ét. sans asc. Gd séjour, cheminée, poutres apparentes. S/cloître Saint-Séverin. Chbre calme, cuisine équipée, bains, V.O., chauff. indiv. Prix : 1.500.000 F. Serge KAYSER : (1) 43-29-60-60.

6ᵉ arrdt
SAINTS-PÈRES
145 m² MAGNIFIQUE 5 pièces, étage élevé, balcon, terrasse. EXCLUSIVITÉ GARBI 45-67-22-88.

CHERCHE-MIDI
Beau liv. + 2 chambres 70 m², charme, soleil, parfait état. GARBI 45-67-22-88.

7ᵉ arrdt
ALMA
6 pièces 250 m² env. + serv. Imm. pierre de taille GRAND STANDING, CALME, SOLEIL. AG. BRANCION 45-75-73-94.

AV. SÉGUR FACE UNESCO magnif. 4 p. + b. ch. serv., 1ᵉʳ ét., 3 150 000, 47-83-62-74.

8ᵉ arrdt
BD HAUSSMANN
Bel appartement en duplex, style atelier, réception + 3 chambres, 2 bains, terrasse de 100 m², chambre service, 2 parkings en location, profession libérale autorisée.
RIVAL 47-04-66-66.

12ᵉ arrdt
MICHEL-BIZOT près bois, dern. ét., réc., p. de t., gd 2 p. + balc., terrasse, tt cft, 720 000 Micot 43-44-43-87.

13ᵉ arrdt
Mᵒ NATIONALE, studio tt conft, balcon. 350.000 F. DUPLEX tt conft, 5 p., 120 m² + 45 m² terrasse, park. 2.100.000 F. 42-52-01-82.

GOBELINS Stud. tt cft. clair, pft ét. 270.000 F. 43-26-97-16.

14ᵉ arrdt
ALÉSIA, LOFT A RÉNOVER 2 niveaux + cour privative, les 5-6, 12/14 h et 16/18 h, 570 000 F, 8, rue Jonquoy.

15ᵉ arrdt
MONTPARNASSE, atelier + 3 chambres, 2 bains. 2.700.000 F. 43-22-61-35.

CHAMPS-DE-MARS, Av. Suffren. 2 P. 36 m², cft. Imm. 1900. Px 455.000 F. 45-89-49-34.

16ᵉ arrdt
TROCADÉRO
Grand standing, 6ᵉ ét., luxueux 200 m² impeccable, service. possib. parking, prix élevé. FRANK ARTHUR 45-62-01-65.

Part. de préf. à part. gd 3 P. 90 m² près bois Boulogne. Très haut stand., séjour, 2 p., w.c., 2 s. de bains, cuis. entièrement équipée. Jardin privatif 50 m². 2 parkings. 2.350.000 F. M. TAIEB : bur., 48-74-65-78 ; dom., 46-05-12-01 ; week-end, 64-03-65-02.

17ᵉ arrdt
PEREIRE
PROPRIÉTAIRE VEND DS IMMEUBLE ASCENSEUR 6ᵉ ÉT. A AMÉNAGER 135 m² DIVISIBLE 2 600 000 F. 42-57-88-27.

IMPASSE COMPOINT
Proximité rue Legendre, 4ᵉ ét., vue dégagée, soleil, 125 m² + 200 m² superbe terrasse arborée de plain-pied. cave, parking. 2 600 000 F. Libre fin juin 1988. COMADIN 42-96-15-83, p. 280.

18ᵉ arrdt
RUE LETORT
Beau 4 p., living dble, 2 s. de b. 1.270.000 F.
Immo Marcadet, 42-52-01-82.

96 m² 4 P. TT CFT
930 000 F
S/ place mercredi 6 de 11 h à 17 h, 22, av. de Clichy, 18ᵉ.

4/5 P. 104 m² TT CFT
parkg 1 270 000 42-52-01-82.

19ᵉ arrdt
BUTTES-CHAUMONT
Récent, beau 3 pièces 72 m² + 13 m² balcon, soleil, 5ᵉ ét. S/pl. jeudi et samedi 13 h/17 h, 107, av. Simon-Bolivar.

CRIMÉE
Immeuble récent, beau 2 pièces, confort, clair et calme, 400 000 F. NOTAIRE 42-01-05-22 matin.

92 Hauts-de-Seine
SÈVRES R.G.
Neuf. Livraison immédiate. 2 et 3 p. standing. Prêt conventionné. De 14 à 18 h, du jeudi au lundi : 46-26-54-83.

93 Seine-Saint-Denis
LES LILAS PRÈS MÉTRO
Immeuble grand standing, bel appt 5 PIÈCES, salle de bains, salle d'eau, 2 w.-c., grands balcons, cave, box, 1 360 000 F, 43-62-09-37.

95- Val-d'Oise
CERGY. ORÉE DU BOIS
Vds F 4 dans résidence calme. Près toutes commodités. Ensoleillé. Vue très étendue. Comprenant : entrée, cellier, cuisine, séjour avec balcon, 3 chambres, wc, salle de bains, nombreux placards, cave. Parking sous-sol. 420.000 F. Tél. : 16 (1) 30-32-00-83 après 19 heures.

Province
01 BOURG-EN-BRESSE
centre ville, appart. de caract. dans maison du 18ᵉ, séj., mezzanine, 3 ch., surf. hab. 165 m². Px 1.140.000 F.
GUERRIER IMMOBILIER
4, pl. des Lices, 01000 Bourg-en-Bresse. 74-45-20-02.

Minitel
30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez
LEMONDE puis FNAIM

locations non meublées offres

Paris
PORT-ROYAL, dans bel imm. anc., 4ᵉ ét., asc., avec balc. s/rue calme, 4 p., cuis., bains, parfait état. 5.800 + ch. Tél. matin SEGECO : 45-22-69-92.

Région parisienne
CHARENTON CENTRE
Immeuble neuf standing, studios, 2 p., 2.840 F à 3.700 F + charges, park. compris. POP : 43-20-12-07.

locations non meublées demandes

Paris
INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus.
Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, Paris, rech. en location ou à l'achat BEAUX APPARTS DANS QUARTIERS RÉSIDENTIELS. Tél. : 45-62-78-99.

locations meublées offres

Paris
ÉTOILE/GRANDE-ARMÉE
CHARME, SUR JARDIN DUPLEX, 50 m². ORIGINAL STUDIO, 45-02-13-43.

Loue juin, juillet, août 3 p., 70 m², quartier Bastille, 5ᵉ ét., ensoleillé. 10.000 F/mois. Poss. femme de ménage 50 F/h. Tél. : 43-72-32-71.

Province
Près Montpellier, 12 km mer, loue grande villa tout confort, avec 6 ha de terrain boisé, août et septembre 87. Tél. : (16) 67-70-50-79.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces Paris préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire, 48-73-20-67 même le soir.

ACHÈTE COMPTANT
APPARTS ttes surf. même à rénover PARIS. 42-52-01-82.

MICHEL BERNARD. 43
recherche appts bon stand., locataire 1ᵉʳ ordre.

RECHERCHE URGENT
logements ttes surfaces même à rénover Paris ou portes. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

Part. ch. Paris-20ᵉ
exclusivement appt 5, 6, 7 P., 110 m² minimum.
Tél. : 43-62-08-28.

propriétés

Pr. cause d'âge, non emploi, vds PETITE MAISON DE VACANCES Var, omne SILLANS-LA-CASCADE, route de Cotignac, Camp Long. Plein bois, pas dégag., gd calme, pr amateur solitude sylvestre. Prop. 27.650 m², jard. clos 1.000 m², 2 pièces (extens. poss.), bains, w.c., cuisine tr. bien équipée, chauff. électr., mobilier Achard, grande terrasse 1/2 couv., abri voiture. Coût 83-84 : env. 900.000 F. PRIX : 300.000 F comptant. Pr. ts rens., plans, décompte : M. P. QUILLET, archit. DPLEF, B.P. 1000 Lausanne 21, Suisse.

A vdre BOMPAS (3 km Perpignan, 6 km mer) VILLA 3 faces plain-pied, F5, s/jardin, rue calme, très bon prix, tt conft. S'adr. HENNEBIQ, 2, rue Roc-du-Midi, 66010 PERPIGNAN. 68-54-15-45 de 9 h à 11 h.

Près Chartres, prop. 18ᵉ siècle + colombier sur 2.500 m², parf. ét., tt cft, de site except. 1.450.000 F. T. : 48-87-22-52 Paris dans la journée, 37-28-57-09 sauf jeudi.

45-LOIRET, 94 km Sud Paris, part. vd ppté caract. impecc., compr. 2 bât., 6 p. et 4 p., 4 s. de b., 1.500 m² parc, piscine, bois riv., vendu s/s. val. 1,3 million, cause départ. rat. 38-33-74-79/38-33-72-85.

CORRÈZE, maison caractère, anc. (1707), pierre, toit lauzes, ét. pft, tt cft, 4-5 pces, gren., cave, 2 chemin., s/terrain 3.000 m². Prix 400.000 F. Tél. : 43-20-22-96, mat./soir.

15 KM Saint-Jean-de-Luz, à SARE, maison basque rénovée, 250 m², tt cft, 3.340 m², jardin arboré Rhune. 1.600.000 F. Tél. : (1) 42-06-13-05 particul.

PART. VD PROPRIÉTÉ HAUT STANDING
Normandie, bord. forêt doman., entrée autor. princ. à 1 km, PARIS 120 km, Deauville 70 km, surf. hab. 400 m², parc boisé 6.000 m², pisc. couv., court tennis, gar. 5 voit., dépendances, caméra surveill. Tél. : (16) 35-64-71-32.

Part. vd dans résidence gd standing, sur bassin d'Arcachon, CAP-FERRET, appt. gd séjour, 2 ch., 2 s.bns, cuis. équipée, piscine, tennis, park. Px 950.000 F. 57-43-18-36.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. — R.C. — R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
TÉL. : 43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation ...... 43-41-81-81.

Domiciliation depuis 90 F/ms. Av. des Ch.-Elysées (Etoile). Rue St-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris 15ᵉ. 21 bis, rue de Toul, Paris 12ᵉ. Constit. SARL, 1 500 F/HT. INTER DOM - 43-40-68-50.

DOMICILIATIONS
Location Burx et Ateliers. Permanence téléphonique. (Télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat). Constitution sociétés, commerçants, artisans.
« CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
— Paris 1ᵉʳ. Tél. 42-60-91-63 (Rue Saint-Honoré).
— Paris 15ᵉ. T. 40-56-02-82.
— 95-Gonesse. 39-87-31-53.

DOMICIL. CCIALE 8ᵉ
TELEX/SECRET. TEL. BURX
AGECO 42-94-95-28.

QUARTIER CHAMPS-ÉLYSÉES
Imm. stand., sans droit au bail, 257 m² BUREAUX. 650.000 F/an. 42-93-66-27.

locaux industriels

Locations

HANGAR
DÉMONTABLE
A LOUER
Tél. : (1) 43-76-34-82
ou (1) 48-99-05-78.

immeubles

CANAL SAINT-MARTIN, imm. ocial et bureaux entièr. vide 1 250 m². Tél. : 40-48-08-16.

pavillons

VILLEPARISIS
Part. vend pavillon 1978 sur 204 m² de terrain, 5 pièces, grand sous-sol, lingerie et garage. Poss. aménagement combles. Tél. le soir : 64-27-79-29.

maisons de campagne

100 km Paris Sud, corps de ferme, four à pain, colombage, puits, 2.000 m² clos partiel, restauré. 310.000 F. 34-62-92-23.

PRÈS SORTIE AUTOR. BOURG-EN-BRESSE (01)
splendide ferme bressane restaurée, colombages, mezz., tt conft, 6 p., surf. hab. 180 m², dépendances, piscine, pool house, terrain 5.000 m². Px 970.000 F.
GUERRIER IMMOBILIER
4, pl. des Lices, 01000 Bourg-en-Bresse. 74-45-20-02.

domaines

(Cher 18), prop. vd ferme lib. 66 ha, S.T., mixte ttes cult., entièr. clos. Renaudin Marcel, 18160 Lignières.

villas

92 SCEAUX (RER BOURG-LA-REINE), VILLA 6 PIÈCES + EXTANSION POSSIBLE, 2 100 000 F. TÉL. 16-67-41-05-64.

terrains

Vd terrain constructible de 1.800 à 5.000 m². MAS à rénover rég. Provence-Luberon. 90-72-82-44 / 90-78-65-01.

viagers

OFFRE CPT + rente indexée notaire pour viager libre ou même occupé si vendeur âgé. LEROY, 29, bd Voltaire. Tél. 47-00-57-52.

immobilier information

Logement : tout sur
LOCATION ACCESSION
prêts
avantages fiscaux
sur minitel
3615 code URBA
Ministère de l'Equipement

L'AGENDA

Séjours linguistiques

L'ANGLAIS dans un HOTEL
Pension complète dans notre hotel (ou avec une famille Anglaise). Face à la mer.
— Leçons en groupes moyenne neuf étudiants – à partir de £20/ jour tout inclus.
20% REDUCTION pour un séjour de 90 jours plus.
30% REDUCTION pour les groupes de 5 étudiants ou plus.
Ouvert toute l'année. Pas de limite d'âge. Cours speciaux Noel, Pâques etc.
Ecrire à Regency School of English, Ramsgate, Kent, England Tel: 843 591212
ou : Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, 95000 Eaubonne TEL. : 39 59 26 33
ou: Regency Langues, 1 Rue Ferdinand Duval, 75004 PARIS Tel: 48 04 59 97

Cours

Prof. agrégée lettres, publiant manuels scolaires, donne cours de fr., préparation bac, très méthodique. T. : 47-00-65-37.

Enseignement

PÉDAGOGIE RUDOLF STEINER. Les enseignants de « l'école Perceval » animent une rencontre pédagogique du 1ᵉʳ au 5 juillet 1987 : conférences, activités artistiques, exposition pédagogique. Rens. 5, av. d'Eprémesnil, 78400 CHATOU (1) 39-52-16-64.

Instruments de musique

PART. VD EXCEPT. PIANO Bosendorfer, 2 m. 100.000 F. Tél. : 42-65-31-41.

Hi-Fi

DEMANDEURS D'EMPLOIS
séduisez votre futur employeur par UN C.V. AUDIO. Tél. : 46-06-22-60.

Isolation

AREBAT
ISOLATION EXTÉRIEURE RAVALEMENTS
15 ter, route d'Orsay, Le Gué, 91460 MARCOUSSIS. Tél. : 69-01-68-79.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
PRIX POSÉE : 99 F/ m². Tél. : 46-58-81-12.

Stages

Vacances éducatives, née de l'initiative d'un groupe de prof. propose des stages de révision et de perfectionnement en maths, franç., angl. pour les enfants de la 7ᵉ à la sec. Deux séj. de 3 sem. chacun sont organisés en juillet et août prochains dans un cadre exceptionnel de vac. en Bretagne (à Saint-Lunaire, près de Dinard). Demandez document. A Vacances éducatives, 320, rue Saint-Honoré, 75001 Paris ou T. 43-40-52-33, 43-40-70-13.

Vacances - Tourisme - Loisirs

VACANCES ÉTÉ
DANS LE HAUT-DOUBS (alt. 900 m). Rando pédestres, tennis, Yves et Liliane vous accueillent dans ancienne ferme du XVIIᵉ restaurée, chambre avec salle de bains, cuisine mijotée, pain maison au feu de bois; rando avec Yves dans gorges du Doubs et sommets franco-suisses. Possibilité tennis sympa, prix 1 980 F sem./pers. pension complète + vin + accompagnement. T. 16 (81) 38-12-51.

A louer mai, juin, septembre, maison avec jardin à 50 m de la plage, presqu'île de Rhuys (56). Tél. 39-89-81-05.

A louer juillet
CENTRE ROSCOFF (29 N)
maison XVIIᵉ,
terrasse sur mer, confort, possibilité coucher 12 personnes. Tél. : (16) 98-69-70-03.

AUDE EN LANGUEDOC
MER, MONTAGNE, ARRIÈRE-PAYS. Pour réserver votre gîte rural, camping à la ferme, chambre d'hôte, gîte d'enfant, etc. Brochure sur demande. CHAMBRE D'AGRICULTURE, 70, rue Aimé-Ramon, 11000 Carcassonne. 68-25-24-95, 68-47-94-01. Télex 500 370.

VACANCES EN CORSE
Marignana région de Porto
MONTAGNE MER et SOLEIL
studio + kitchenette
pour 2, 3 ou 4 personnes.
Possib. studio + voiture. Réservation M. LECA, studios de Marignana, 20141 Marignana.

A louer, quinze jours minimum, du 29 juin au 26 juillet une belle et grande villa située à YVOIRE, Haute-Savoie, sur un terrain de 1,5 ha allant jusqu'en bordure du lac Léman, 7 pièces, dont 4 chambres à coucher, distribuées sur environ 200 m², salle de bains, tout confort, calme, tranquillité et verdure. Tél. le matin 8 h 30/11 h, 42-47-97-16, jeu. 7 mai ou à partir du mardi 12 mai.

A louer à La Baule, à 1,5 km de la plage, maison pour 6 personnes comprenant 3 ch., 2 ch. avec lit 2 pers., 1 ch. avec lits jumeaux, séjour, grande cuisine, salle d'eau, w.-c., indépendant, véranda, jardin. Téléphoner tous les jours principalement le soir sauf samedi et dimanche à Mme Buannic au 40-60-54-86, prix 7 000 F.

Corse, baie Ajaccio 12/16 ans pl. s/mer ou ski nautique ou voile 4/7 ou 4/8 : 3 semaines 1 980 F par semaine. Ass. Le refuge Tél. : 21-62-63-94.

PLESTIN-LES-GRÈVES (22310) Part. loue APPT INDÉPEND. 5 p. tt cft, 1 km mer, comm. très proches, gd jdin calme. Juin à sept. 96-35-07-33.

Loue villa T5 Corse du Sud, bord de mer, mois de juin. Tél. : (16) 62-53-06-73.

Saint-Tropez loue appartements ou studios dans villa résidentielle, 400 m port, ttes durées. Tél. : 94-54-88-28 ou après 19 h 94-73-42-36.

Economie

AFFAIRES

Privatisations

Havas : M. Balladur devra trancher entre stratégie industrielle et logique politique

C'est sans doute le 25 mai que l'Etat cédera les 50,3 % des parts qu'il détient dans l'agence Havas. La privatisation du premier groupe publicitaire français entre dans sa phase finale. La commission de la privatisation a déjà en main les audits des banques et s'apprête à recevoir les dirigeants d'Havas. La Commission des opérations de Bourse (COB) prépare activement l'offre publique de vente, qui portera sur 2 400 000 actions (20 % du capital). Le ministère de l'économie et des finances a lancé, le 17 avril, un appel d'offres pour attribuer à un « noyau dur » de cinq ou six actionnaires le contrôle du groupe avec 20 % du capital (1).

L'opération a été d'autant plus minutieusement préparée Rue de Rivoli qu'elle s'annonçait moins facile que celle de Paribas ou de Saint-Gobain. L'image d'Havas n'avait-elle pas été ternie par son brutal retrait de la compétition autour des télévisions privées, puis par la campagne lancée par trois publicitaires pour abus de position dominante ? Sa santé financière ne serait-elle pas affectée par les tensions avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui a refusé à Havas la régie publicitaire de la sixième chaîne ?

Depuis plusieurs mois, le ministère des finances s'est employé discrètement à « doper » le premier groupe publicitaire français. Les agences Havas n'ont pas été oubliées dans la distribution des budgets de publicité sur les privatisations. La Rue de Rivoli a fait pression sur le ministère des PTT pour qu'une autre filiale du groupe, l'Office d'annonces, conserve sur une longue durée le monopole de la publicité dans l'annuaire.

L'hypothèse d'une vente du groupe par appartements a été définitivement écartée, et le gouvernement considère avec bienveillance les projets de développement de Canal Plus, dont les bénéfices pèsent lourd dans les comptes d'Havas. Tout est donc prêt pour que la mise en vente s'effectue à un prix proche de celui du marché boursier (entre 2 200 et 2 300 F par action), cours que tous les experts estimaient surévalué il y a encore quelques mois. Encore a-t-on pris la précaution de diviser le titre par quatre pour le mettre à la portée des petits porteurs.

Suez contre Paribas

La privatisation d'Havas sera moins spectaculaire – moins transparente aussi – que celle de TF 1 : pas d'auditions publiques, pas de Commission nationale de la communication et des libertés. Le choix des principaux repreneurs se fera, vers le 20 mai, dans le bureau du ministre d'Etat, M. Edouard Balladur. Les groupes candidats connaîtront alors le prix des actions, majoré d'une prime de contrôle de 8 %, et devront immédiatement décider s'ils maintiennent leur offre. M. Balladur choisira alors les heureux élus et fixera arbitrairement leur part du capital (entre 1 % et 5 % pour chaque candidat).

Cette compétition à haut risque mobilise déjà de nombreux prétendants. Financiers, assureurs, industriels ont déjà fait connaître leur intérêt – on dit même que M. Robert Hersant examinerait le dossier. Les dirigeants d'Havas multiplient les contacts informels tous azimuts, mais les noms des favoris sont déjà connus. D'un côté, la Lyonnaise des eaux, épaulée par son actionnaire principal, la Compagnie financière de Suez, déjà partenaire d'Havas dans Eurocom et dans CEP Communication. S'y ajoutent le groupe d'assurances Victoire et son actionnaire, la Compagnie industrielle, deux sociétés dans lesquelles Suez détient aussi des intérêts. Face à Suez, deux autres candidats : Paribas et la Compagnie générale des eaux, concurrente de Lyonnaise des eaux.

Quel sera le choix du ministre d'Etat ? Si l'on raisonne en termes de stratégie industrielle, chacun des prétendants peut mettre en avant ses liens avec le groupe Havas. La Compagnie générale des eaux est l'actionnaire fidèle de Canal Plus, aux côtés de l'agence depuis la création de la chaîne payante. Gros opérateur du câble, elle est prête à se lancer avec Havas dans le financement de nouvelles chaînes thématiques. Paribas, de son côté, siège au tour de table de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, une des filiales d'Havas. La banque, récemment privatisée, souhaite même accroître sa participation au sein de la CLT en rachetant les actions vendues par Schlumberger et Moët-Hennessy. Un rapprochement entre Paribas et Havas renforcerait la présence française dans la société luxembourgeoise.

La Lyonnaise des eaux, enfin, possède 25 % de la sixième chaîne, aux côtés de la CLT. Son entrée dans le capital d'Havas permettrait peut-être à Information et publicité, filiale du groupe, de reprendre la régie publicitaire de M 6.

Une proie tentante

Le choix des futurs propriétaires d'Havas est donc lourd de conséquences pour sa stratégie audiovisuelle. Mais les priorités de M. Edouard Balladur ne sont pas seulement industrielles. Groupe leader de la publicité française, régisseur d'une grande partie de la presse quotidienne régionale, Havas a toujours été un instrument au service du pouvoir. Sa privatisation ne diminue en rien son poids politique. Contrôler Havas, c'est, entre autres, posséder un important réseau d'affichage (Avenir), utile lors des campagnes électorales.

Ces considérations purement politiques pourraient pousser M. Edouard Balladur à préférer la candidature de la Lyonnaise des eaux. Son PDG, M. Jérôme Monod, n'est-il pas un ancien secrétaire général du RPR ?

Cette logique politique résistera-t-elle aux tempêtes du marché financier ? Avec un capital très réparti dans le public, Havas serait une proie tentante pour les spécialistes des « OPA sauvages ». Le dispositif de privatisation prévoit tout un arsenal de mesures destinées à protéger le groupe. Les actions du bloc de contrôle ne sont pas cessibles avant deux ans. L'Etat garde « une action spécifique » qui lui permet d'agréer tout nouvel actionnaire. Les statuts de l'agence, récemment modifiés, obligent tout acquéreur de plus de 1 % du capital à se déclarer. Enfin, un système de vote double pourrait être accordé ultérieurement à certains actionnaires.

Ce système complexe, longuement élaboré entre la direction d'Havas et le cabinet de M. Balladur, devrait se révéler doublement efficace. Il assure une certaine stabilité du capital du groupe pendant les deux prochaines années. Mais il n'interdit pas aux futurs propriétaires du « noyau dur » de renforcer à terme leur contrôle sur Havas.

YVES-MARIE LABÉ et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Les parts restantes sont réservées au personnel du groupe.

Banque industrielle et mobilière privée : une action et demie par personne

La Banque industrielle et mobilière privée n'a qu'un seul guichet, une clientèle de 10 000 particuliers et 2 500 entreprises. Elle a dorénavant, et à l'issue de sa privatisation, plus de 500 000 actionnaires, chacun disposant d'une action et demie ! L'offre publique de vente des titres de la BIMP, qui a eu lieu entre le 21 et le 24 avril, a été un succès. Les actions offertes ont été demandées 29 fois. Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a décidé de ne satisfaire que les 523 640 ordres prioritaires, c'est-à-dire ceux émanant des particuliers. Les salariés de la BIMP se sont également révélés très gourmands. 447 d'entre-eux (81 % des souscripteurs potentiels) en ont demandé 1,8 fois le nombre qui leur était proposé.

CCF : les 15,8 millions de titres déjà souscrits

L'offre publique de vente du Crédit commercial de France – qui s'achève le jeudi 7 mai – ne semble pas provoquer le même enthousiasme que les petites banques précédemment privatisées. Mardi on apprenait que les 15,8 millions d'actions du CCF mises en vente avaient été entièrement souscrites à l'issue d'une première semaine. La réduction pourrait donc être moins importante que pour les autres banques. Au sujet des 17 % réservés aux investisseurs étrangers, M. Michel Pébereau, vice-président directeur de la banque, a affirmé à Genève, et dès la semaine dernière, que l'OPV avait rencontré un grand succès. La demande y était dix fois supérieure à l'offre.

Le trésor de guerre du groupe Hachette

« Il faut s'attendre de la part de cette maison à une agressivité plus grande », a déclaré M. Yves Sabouret, vice-président de Hachette, en présentant les résultats du groupe pour 1986 : une progression de 28 % pour le chiffre d'affaires à 14,7 milliards de francs, de 27 % pour le résultat d'exploitation à 215,8 millions de francs et de 141 % pour le résultat net à 405,8 millions de francs, compte tenu des 190 millions de francs de plus-values de cession.

Ces plus-values, *« qui sont une forme d'exploitation dans une vie normale d'entreprise »*, proviennent, pour l'essentiel, de la cession de 8 % du capital de la CLT l'an dernier. L'augmentation du chiffre d'affaires est due pour une bonne part à la prise de contrôle d'Europe 1 Communication et, surtout, du rachat, pour 25 millions de dollars, de Curtis, deuxième société américaine d'édition de presse avec 3 milliards de francs de chiffre d'affaires et 18 millions de francs de bénéfices. La trésorerie de Hachette est devenue positive pour 700 millions de francs et, avec des lignes de crédit disponibles, constitue un trésor de guerre de 1,5 à 2 milliards de francs pour des acquisitions possibles.

L'échec sur TF 1 ? *« Le trait est tiré. Non seulement nous n'allons pas ralentir notre effort dans le secteur de l'audiovisuel, mais encore nous allons l'accentuer et en donner des témoignages spectaculaires dans les prochains mois. Le paysage audiovisuel français est entré dans une période extraordinaire de mobilité »*, a assuré M. Sabouret, qui, par ailleurs, a dénié absolument l'existence de tout projet commun de quotidien avec le groupe Maxwell ou toute association avec M. Bouygues.

F. R.

L'avenir du groupe Fiat

Tout en confortant la « forteresse familiale » M. Giovanni Agnelli prépare sa succession

ROME
de notre correspondant

Le président de Fiat vient de créer au sommet du groupe une société en commandite par actions, la Giovanni Agnelli et C., pour empêcher que la multiplication des membres de la famille ne provoque la dispersion de la propriété et ne menace l'autonomie de gestion.

En outre, le statut de la nouvelle holding, qui détient 76 % de l'IFI – Instituto Finanziario Industriale, société financière des Agnelli, contrôlant 40 % de Fiat, – permet une séparation tranchée entre la propriété et la gestion. Celle-ci est, en effet, confiée à un directoire de cinq commandités qui ne sont pas tous membres du clan : Cesare Romiti, l'homme du redressement de Fiat, et Gianluigi Gabetti, l'administrateur délégué de l'IFI, en font partie aux côtés de Giovanni Agnelli, de son frère Umberto et de leur cousin Giovanni Nasi. Par le jeu de l'ancienneté, les deux « étrangers » à la famille pourraient être un jour appelés à occuper le sommet du pouvoir.

Il y a soixante ans, lorsque le sénateur Giovanni Agnelli, grand-père du président actuel de Fiat, avait créé l'IFI, sa famille comptait une quinzaine de personnes. Toutes les actions ordinaires de la société devaient rester aux mains des héritiers, parmi lesquels l'« Avvocato » – titre donné en Italie au petit-fils du fondateur de la dynastie – détenait le paquet le plus important.

Le système a fonctionné parfaitement. Mais aujourd'hui, les Agnelli et les Nasi (descendants de la fille du sénateur) sont plus de cinquante, et, à la fin du siècle, ils pourraient être deux cents. D'où la crainte de voir apparaître une « diaspora » d'actionnaires, avec le risque qu'ils cèdent leurs titres au plus offrant. Lors de la crise pétrolière, quand les dividendes s'étaient faits rares, il a fallu tout le charisme et la diplomatie de l'« Avvocato » pour conjurer de telles tentations.

Sorti brillamment de la tourmente avec l'aide de Cesare Romiti, le président du groupe a commencé par modifier, en juin 1985, le statut de l'IFI : les actionnaires pouvaient toujours vendre leurs titres en famille, mais, avant de les céder à des tiers, ils étaient désormais obligés de les offrir d'abord aux autres associés, suivant un droit de préemption assorti de multiples dispositifs de sécurité.

Parallèlement, une SARL Giovanni Agnelli a vu le jour, détentrice de l'ensemble des 29 % de l'IFI appartenant au président de Fiat. Ses titres avaient le même statut que ceux de l'IFI en cas de cession, ce qui garantissait aux autres membres de la famille que le paquet de l'« Avvocato » au sein de l'IFI resterait intact au moment de la succession.

Dans sa volonté de rendre imprenable la « forteresse familiale », Giovanni Agnelli a dû renoncer à l'objectif d'avoir tout le clan à ses côtés : sa sœur Maria Sole Teodorani, deuxième actionnaire de l'IFI avec 9,8 %, n'a pas voulu faire partie de la société en commandite. Mais les autres ont adhéré, totalement ou partiellement, apportant 47 % des actions ordinaires de l'IFI. La Giovanni Agnelli SARL a donc été transformée en Giovanni Agnelli et CSCA, et son capital augmente de 20 à 204,264 milliards de lires. Une partie de l'augmentation, 57,46 milliards, a été payée au comptant par Giovanni Agnelli à travers le société fiduciaire de la famille, la FIDAM, le reste, 126,804 milliards, venant sous forme d'actions IFI.

Grâce à son versement, le président de Fiat a porté sa participation au capital de la société en commandite à 37,92 %, ce qui correspond en fait à ses 29% de l'IFI. Les autres commanditaires importants sont, dans l'ordre, Giovanni Nasi (11,56%), Umberto Agnelli (10,70 %), Clara Nasi Ferrero (10,18%) et Susanna Agnelli (8,44%).

Simultanément, Giovanni et Umberto Agnelli, Giovanni Nasi, Cesare Romiti et Gianluigi Gabetti, ont souscrit des participations formelles de 1 000 lires chacun en tant que personnes physiques.

Ainsi, au sens du code civil, ils deviennent commandités-administrateurs de la société, avec des pouvoirs et des responsabilités beaucoup plus vastes que les commanditaires. Selon les statuts, les pouvoirs sont concentrés actuellement dans les mains de Giovanni Agnelli et, s'il n'était plus commandité, dans celles de Giovanni Nasi. Au cas où les deux ne seraient plus membres du conseil, la voix prépondérante serait celle du commandité le plus âgé, autrement dit de Cesare Romiti.

Accueillie par un concert d'éloges dans la presse italienne, l'opération d'ingénierie financière de Giovanni Agnelli n'a cependant pas provoqué d'enthousiasme particulier à la Bourse de Milan.

(Interim.)

Marcel Boiteux quitte la présidence d'EDF

L'artisan du consensus nucléaire

Le conseil des ministres devait nommer, le mercredi 6 mai, M. Pierre Delaporte président d'EDF, en remplacement de M. Marcel Boiteux, qui part à la retraite.

Lorsque, en 1974, en pleine crise énergétique, les Français découvrent, avec l'électricité nucléaire, son principal avocat, un homme mince et austère, aux épaisses lunettes de normalien, M. Boiteux est déjà fort connu des milieux scientifiques. Agrégé de mathématiques, ses travaux sur la tarification en ont fait dès la fin des années 50 l'un des économistes les plus importants de sa génération.

Pourtant c'est *« l'homme du nucléaire »*, non le savant, qui restera dans l'histoire, tant ses idées, sa forte personnalité, son obstination ont marqué, depuis sa genèse, l'ambitieux programme français. Chef de file des nucléocrates, bête noire des écologistes, encensé par les uns, haï par les autres, il a focalisé depuis vingt ans tous les fanatismes liés à l'atome.

Bien avant le premier choc pétrolier, ce défenseur de la *« rationalité des choix »* s'est forgé une opinion. Le nucléaire est une énergie bon marché, une énergie nationale, et la seule solution à terme à l'échelle des besoins énergétiques du monde, dit-il. Il n'en changera pas, s'appliquant sans relâche à prouver dans les faits les certitudes nées de ses calculs.

Nommé directeur général d'EDF en 1967, après une carrière étonnamment linéaire dans l'établissement où il est entré en 1949, il participe aussitôt à l'ébauche laborieuse des premiers programmes français, marquée par une querelle de filière avec le CEA. Après avoir convaincu le gouvernement de la justesse de ses vues et participé, notamment au sein de la commission Péon, aux toutes premières décisions, il lance, quelques mois avant l'embargo de 1973, le slogan *« Tout nucléaire, tout électrique »*.

La « crise » donne un écho fantastique à ses thèses. La vigoureuse accélération du programme en 1974 est une victoire pour le directeur général d'EDF. Aiguillonné par son charisme, l'établissement tout entier va pendant plus de dix ans mobiliser toutes ses ressources humaines, techniques et financières pour réussir le pari nucléaire. Ce n'est pas évident : outre les aléas d'une technique encore jeune, les obstacles sont nombreux. M. Boiteux se bat contre les écologistes, alors fort virulents, qu'il finit par museler complètement, non sans subir au passage quelques attaques personnelles – son appartement parisien est plastiqué en 1977. Car le fameux « consensus » nucléaire français, aujourd'hui évident, est le fruit d'une bataille patiente, qui pendant des années mobilisa une bonne partie des ressources humaines – et aussi financières – de l'établissement.

Ce n'est pas le seul défi. Car le nucléaire coûte cher : plus de 350 milliards de francs d'investissements en dix ans. Coincé entre ces besoins énormes et le renchérissement des prix du fuel, EDF se bat en vain pour obtenir des pouvoirs publics des augmentations de tarifs suffisantes. Il n'y parvient pas, et jusqu'en 1985 l'établissement accumulera des déficits énormes, et un endettement gigantesque : 220 milliards de francs, plus d'une fois et demie son chiffre d'affaires.

Lorsqu'en 1979 M. Boiteux devient président d'EDF, l'établissement triomphe néanmoins. Le second choc pétrolier justifie de mieux en mieux l'option nucléaire. EDF a réussi progressivement à éliminer de ses consommations les énergies importées – en 1985, 90 % des ressources sont d'origine nationale, pourtant, l'opposition est écrasée et le kilowattheure nucléaire français est le moins cher du monde.

Cependant, dès 1983, on s'aperçoit des défauts de la cuirasse. Le marché énergétique s'est retourné, la consommation est beaucoup moins forte que prévu, et EDF se retrouve encombrée de commandes en excédent qui laissent prévoir dès la fin des années 80 un suréquipement d'au moins plusieurs tranches. De plus, la politique tarifaire, dada du président, a favorisé le développement du chauffage électrique, ce qui déséquilibre la consommation et aggrave l'inadaptation du parc. La productivité d'EDF est mise en cause par les pouvoirs publics, qui soulignent entre autres que les effectifs ont augmenté plus vite que le nombre des clients. Enfin, l'établissement, concentré sur l'effort d'équipement nucléaire, a négligé la distribution et le réseau. Les pannes et les grèves de l'hiver 1986-1987 sanctionnent durement ces défaillances.

Depuis quatre ans, EDF, contrainte par les nécessités de la gestion, a quelque peu réfréné son enthousiasme pronucléaire, soutenant le ralentissement du programme français et renonçant au lancement en série des surgénérateurs, pourtant jadis considérés comme la panacée. L'établissement a de même accepté d'exporter du courant et, après une longue bataille avec sa tutelle, d'infléchir sa politique tarifaire au profit des industriels.

Pour autant, M. Boiteux n'a pas varié. Le nucléaire reste une chance pour le pays et l'énergie de l'an 2000, répète-t-il, plus agacé que troublé par les critiques et les angoisses *« irrationnelles »* de ses contradicteurs. Car cet esprit brillant, spirituel, caustique au point d'en paraître arrogant, aime les certitudes. *« Ne serait-ce pas gênant d'être le seul au monde à avoir raison ? »*, lui demandait-on un jour. *« Au contraire, cela me rassurerait plutôt »*, répondit-il...

VÉRONIQUE MAURUS.

AÉRONAUTIQUE

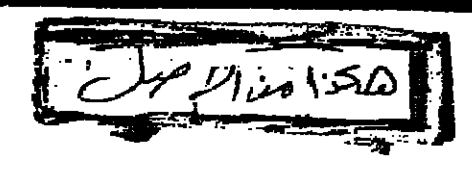
Mauvais résultats pour Dassault

La Société des avions Marcel Dassault-Breguet aviation (AMDBA) a confirmé, mardi 5 mai, ses mauvais résultats pour l'année 1986 qui s'est soldée par une nette diminution (36 %) de son bénéfice net (293,4 millions de francs) et un léger recul (5,09 %) de son chiffre d'affaires (15,60 milliards de francs). Cette situation est la conséquence d'une année difficile pour l'industriel qui n'a pas connu les mêmes succès à l'exportation que ceux qu'il a enregistré dans le passé. De plus, aucune commande nouvelle n'a été passée depuis le début de cette année, mais peut-être faudra-t-il attendre le Salon du Bourget, lieu propice aux grandes annonces de contrats, pour en savoir un peu plus sur la santé du constructeur d'avions.

ÉTRANGER

L'Egypte va obtenir un crédit du Fonds monétaire international

A l'issue de six mois de négociations particulièrement ardues, l'Egypte et le Fonds monétaire international se sont mis d'accord sur une politique de redressement économique qui permettra au Caire de bénéficier d'un crédit de 300 millions de dollars du FMI et, surtout, de reprendre sur des bases plus saines les négociations avec ses créanciers publics au sein du Club de Paris, comme avec ses créanciers privés.



Economie

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

« Compagnon de route » de M. Pierre Méhaignerie

M. Jean-François Carrez succède à M. Jacques Sallois comme patron de la DATAR

M. Jean-François Carrez a été nommé, au conseil des ministres du mercredi 6 mai, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Il remplacera à la tête de la DATAR M. Jacques Sallois, à qui devrait être proposé un poste important auprès du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.

Bien qu'on sache M. Méhaignerie peu enclin à pratiquer le système des dépouilles et la valse des hauts fonctionnaires placés sous son autorité, le maintien de M. Jacques Sallois, ancien directeur du cabinet de M. Jack Lang à la culture et collaborateur de M. Gaston Defferre, devenait au cours des derniers mois de plus en plus difficile.

La DATAR était la cible de flèches acérées venant de droite comme de gauche, de Paris comme de province. On lui reprochait son ankylose, son manque de « punch », ses contradictions internes au moment où la décentralisation, que personne ne cherche à remettre sérieusement en cause, donne de plus en plus de pouvoirs économiques aux collectivités locales.

M. Méhaignerie, pour qui M. Jacques Sallois a été loyal et n'a pas démérité, n'a pas voulu brusquer les choses alors que quelques « ultras » l'y poussaient. C'eût été aussi une bien piètre manœuvre du pouvoir que de changer à la hâte le haut fonctionnaire situé à la tête de la DATAR, le chargeant de tous les maux, alors que le gouvernement de M. Chirac a mis plus d'un an à élaborer sa doctrine.

Ce n'est, en effet, qu'au comité interministériel du 13 avril (*le Monde* du 16 avril) que MM. Chirac et Méhaignerie ont tracé les axes principaux (ou plus exactement ont énuméré des têtes de chapitre sans définir les moyens et les procédures) de l'aménagement du territoire pour les prochaines années. Et pour mettre en application une politique nouvelle, bien qu'elle s'inscrive pour une très large part dans les idées définies par les gouvernements Mauroy et Fabius, il devenait opportun de désigner un homme nouveau.

Crédibilité

M. Jean-François Carrez, qui a pour tâche de redonner à la DATAR une crédibilité politique tant auprès des dirigeants locaux que des préfets et des chefs d'entreprise, est de longue date un « compagnon de route » de M. Méhaignerie. Il a l'avantage de bien connaître les rouages de l'action interministérielle ainsi que l'administration décentralisée. Il se prépare depuis sept mois à prendre le relais de Jacques Sallois et il agissait depuis longtemps déjà dans l'ombre, en double commande avec son prédécesseur, avec l'autorité que lui conférait sa place de numéro un dans le cabinet du ministre de l'équipement.

M. Jacques Sallois, appliqué, consciencieux mais manifestant parfois un manque d'assurance, n'a pas eu la tâche facile à la DATAR en succédant, en septembre 1984, à M. Bernard Attali. Imposé à Gaston Defferre quelques semaines après que celui-ci fut nommé ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, il avait le don d'irriter le maire de Marseille, qui l'avait progressivement marginalisé. Depuis mars 1986, il savait ses jours comptés et naviguait entre les écueils de l'hostilité (manifestée Rue de Rivoli et à Matignon), de la lourde bureaucratie (à Bruxelles) et de l'indifférence relative de l'opinion.

Il avait même la redoutable tâche à la fois d'expliquer et de défendre les propositions contenues dans le rapport Guichard sur le nouveau cours souhaitable de l'aménagement du territoire, et de préciser en même temps que ce document n'engageait que son auteur.

On reconnaîtra en tout cas à M. Jacques Sallois le mérite d'avoir fait progresser l'idée que, désormais, l'aménagement du territoire n'est plus une affaire hexagonale mais qu'il faut la concevoir nécessairement dans le cadre de l'Europe, à l'horizon 1992.

Rupture ou continuité ? Observons en tout cas que, depuis 1981, le poste de patron de la DATAR échoit toujours à un ancien élève de l'ENA, magistrat de la Cour des comptes : MM. Bernard Attali, Jacques Sallois, M. Jean-François Carrez, ces deux derniers étant par ailleurs sortis de l'ENA dans la même promotion Montesquieu en 1966. Sans parler du plus illustre, M. Jérôme Monod (octobre 1968 – septembre 1975) – qui, aujourd'hui, préside un grand groupe privé dynamique, la Lyonnaise des eaux.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

[Né le 17 février 1940 à Lons-le-Saunier (Jura), M. Jean-François Carrez est ancien élève de l'ENA et conseiller référendaire à la Cour des comptes. Après avoir occupé divers postes dans des cabinets ministériels entre 1969 et 1977 (tourisme, commerce et artisanat, qualité de la vie), il est nommé directeur du cabinet de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, en avril 1978. Il est ensuite nommé directeur des forêts jusqu'en mars 1983. Il rejoint alors M. Pierre Méhaignerie, qui préside le conseil général d'Ille-et-Vilaine comme directeur général des services du département. En mars 1986, lorsque le maire de Vitré est nommé ministre de l'aménagement du territoire et de l'équipement, M. Carrez le suit pour diriger son cabinet. En octobre 1986, il laisse cette fonction à M. Jean-Pierre Beysson, administrateur civil, et est nommé chargé de mission auprès du ministre prenant en main, au cabinet, les questions relatives à l'aménagement du territoire.]

TRANSPORTS

Le tracé du train à grande vitesse nord-européen

La commission Rudeau préconise que le TGV desserve Lille et Roissy

La commission que présidait M. Raoul Rudeau, ingénieur général des ponts et chaussées, préconise dans son rapport de retenir, pour la ligne du train à grande vitesse nord-européen, le tracé suivant : dès sa sortie de Paris, le TGV infléchirait son parcours vers l'est pour desservir l'aéroport Charles-de-Gaulle ; il contournerait ensuite les massifs forestiers de Chantilly et de Compiègne par l'est, avant de traverser l'Oise vers Verberie ; la ligne longerait l'autoroute A 1 jusqu'aux abords de l'agglomération lilloise ; elle passerait à peu près à mi-distance d'Amiens et de Saint-Quentin.

Selon le rapport, ce tracé présente les atouts suivants : « *Bénéfice actualisé maximum, desserte équilibrée des villes du Nord - Pas-de-Calais à partir de Lille et Arras ; capacité de desservir Roissy soit en antenne, soit en pleine ligne (...) ; moindres difficultés de traversée de la couronne boisée d'Ile-de-France ; bonne compatibilité avec les documents d'urbanisme déjà approuvés, notamment les schémas d'aménagement d'Ile-de-France et de l'agglomération lilloise.* »

Les perdants de ce rapport sont la ville d'Amiens et les partisans du TGV Est. Amiens et la Picardie, qui ont défendu avec acharnement un tracé plus occidental mieux adapté à la desserte du tunnel sous la Manche, n'ont donc pas été entendus. La commission a estimé que le passage par Amiens exclurait une desserte de l'aéroport de Roissy en pleine ligne et que la solution par Longueau coûterait trop cher, tant en investissement (290 millions de francs) qu'en pertes d'exploitation (915 millions de francs sur vingt ans). La commission propose de construire une gare TGV au point de croisement de la ligne et de l'autoroute A 1 afin de permettre un accès rapide par la future autoroute Amiens-Saint-Quentin.

De même, la solution des tenants du tronc commun avec le TGV-Est n'est pas retenue, car elle supposerait une infrastructure à quatre voies et une difficile redistribution des trafics entre la gare parisienne de l'Est et celle du Nord.

Lille et la région Nord-Pas-de-Calais, qui obtiennent satisfaction, devraient participer avec l'Etat et la SNCF au surcoût d'investissement nécessité par la traversée de la métropole nordiste (920 millions de francs) et à son surcoût d'exploitation (740 millions de francs). En ce qui concerne la desserte de Roissy-Charles-de-Gaulle, les responsables régionaux et aéronautiques pourraient obtenir une desserte en ligne de l'aéroport à condition d'en supporter, là encore, les surcoûts d'investissement et d'exploitation (1,2 milliard de francs sur vingt ans).

M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, tranchera, au cours de l'été prochain, entre les différentes variantes de la ligne TGV Nord (Paris-Bruxelles-Cologne-Amsterdam – et peut-être Londres), qui devrait être lancée avant la fin de l'année par les gouvernements allemand, belge, français et néerlandais.

Al. F.

CONJONCTURE

D'après les chefs d'entreprise interrogés par la Banque de France

L'investissement industriel reprend en 1987

M. Alain Juppé a réaffirmé, mardi 5 mai, lors d'un déjeuner-débat organisé à Paris par Business International, l'opposition du gouvernement à toute aide fiscale à l'investissement. L'enquête sur le comportement des entreprises industrielles en 1986, que vient de publier la Banque de France, le confortera dans ses convictions. L'investissement industriel semble repartir.

Les chefs d'entreprises industrielles interrogés à cette occasion annoncent, en effet, pour 1987, une progression de leur investissement physique de 8 % en valeur, ce qui correspondrait à une augmentation de 6 % en volume. Une telle prévision doit cependant être prise avec précaution. Il y a un an, ces mêmes industriels avaient prévu d'accroître, en 1986, leurs dépenses d'équipement de 8 %. Celles-ci n'ont augmenté finalement que de 2 % en valeur, une progression moins rapide que prévu mais également en net ralentissement par rapport à l'année précédente. Ces investissements avaient crû de 10 % en 1985.

Comme les enquêtes de l'INSEE, celle de la Banque de France confirme que ce sont bien les petites entreprises qui ont fait le plus gros effort en 1986 (plus 16 %). Les entreprises moyennes ont stabilisé leurs dépenses d'équipement, tandis que les grandes les ont réduites de 2 %. En 1987, le mouvement devrait être inverse.

Un peu plus de la moitié des firmes interrogées ont déclaré que ce sont les perspectives d'évolution de la demande qui les avaient conduites à limiter leurs projets, mais seulement 40 % ont jugé que le niveau de leur endettement ou celui des taux d'intérêt avait exercé un effet restrictif sur leur décision. La faible progression de l'investissement de 1986 s'est accompagnée d'une nouvelle contraction des effectifs, « *à un rythme un peu plus faible que les années précédentes* », souligne la Banque de France. Voisine de 2,6 %, elle représente environ cent vingt mille emplois.

Pour 1987, comme les industriels interrogés par la Banque de France, l'Institut des prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises (IPECODE) indique que « *le taux d'autofinancement (des entreprises) atteindra en 1987 un niveau record, pour reculer légèrement l'an prochain, signe que le processus de désendettement approche de son terme* ».

SOCIAL

Opération statistique parmi les « diverses mesures d'ordre social »

Un décret va permettre la radiation des chômeurs âgés de plus de cinquante-cinq ans

M. Philippe Séguin découvre à son tour les avantages de la radiation de certains chômeurs pour des raisons apparemment techniques et innocentes. Comme MM. Bérégovoy et Delebarre avant lui, il en escompte un effet bénéfique sur les chiffres des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE.

Un texte en ce sens, inclus dans la série des « *diverses mesures d'ordre social* », sera prochainement examiné par le conseil des ministres. Il prévoit que les chômeurs non indemnisés âgés de plus de cinquante-cinq ans pourront être dispensés de la recherche d'un emploi, comme le sont déjà, dans certaines conditions, les chômeurs indemnisés de plus de cinquante-cinq ans ou de plus de cinquante-sept ans et demi. Cette possibilité sera offerte à ceux qui le souhaitent, sachant que, pour autant, ils conserveront les droits et avantages de demandeurs d'emploi normaux.

Ainsi définie, la mesure pourrait intéresser un public potentiel important. Près de 30 000 personnes âgées de plus de soixante ans sont inscrites au chômage sans percevoir d'indemnisation. Un peu plus de 160 000 autres, qui pourraient être dans le même cas, sont âgés de cinquante-cinq à soixante ans.

Si les agents de l'ANPE se montrent convaincants, nombre de ces chômeurs pourront se débarrasser du pointage, même s'il est devenu moins fastidieux depuis l'informatisation des agences locales. Ceux-ci pourront rejoindre la situation de ces 120 000 chômeurs indemnisés et disparus des statistiques mensuelles que MM. Delebarre et Séguin se sont également partagés.

Sur le fond, cela ne changera rien aux raisons de la présence de ces chômeurs âgés sur les listes de l'ANPE. Parmi les plus de soixante ans – et l'on estime leur nombre à environ vingt mille – figurent des personnes qui attendent d'avoir comptabilisé leurs cent cinquante trimestres de cotisations sociales pour pouvoir bénéficier de leur retraite. On compte aussi ceux qui sont effectivement à la recherche d'un emploi parce qu'ils en ont réellement besoin pour vivre. On oublie trop souvent, en effet, que la Constitution donne le droit à chacun de travailler aussi longtemps qu'il le désire et, par conséquent, que n'importe qui, ancien salarié ou non, peut se déclarer demandeur d'emploi...

Dans le cas des chômeurs âgés de cinquante-cinq à soixante ans, les explications sont variables et dissimulent, souvent, des situations graves. Il y a d'abord les chômeurs en fin de droit, qui ne peuvent prétendre à une allocation de solidarité en raison de revenus familiaux. Mais il y a surtout ceux qui ne peuvent obtenir une quelconque allocation d'assurance ou de solidarité, soit parce qu'ils ne totalisent pas les annuités suffisantes de cotisation à l'UNEDIC, soit parce qu'ils n'ont jamais occupé un emploi salarié. On trouve des femmes, des travailleurs indépendants, des commerçants ou des artisans qui, après une faillite, par exemple, n'ont d'autre espoir que de retrouver des ressources. A tous, l'inscription à l'ANPE garantit, en outre, une couverture sociale et, le cas échéant, assure le versement ultérieur d'une retraite.

Compréhensible à bien des égards, la décision de M. Séguin peut être jugée contestable, alors que celles de MM. Bérégovoy et Delebarre étaient ambiguës. Qu'un chômeur indemnisé, âgé, assuré de percevoir une allocation jusqu'à son départ en retraite puisse être dispensé de l'acte de la recherche d'emploi, passe encore. Mais que faut-il penser quand le chômeur âgé n'est pas indemnisé et peut être effectivement demandeur d'emploi ?

Outre le paradoxe – ce chômeur radié pourra continuer à chercher du travail sans être reconnu demandeur d'emploi, – le décret en préparation introduit une différence qui pourrait se révéler dangereuse entre le vrai chômeur indemnisé et le faux chômeur qui ne le serait pas.

Il y a enfin une note ironique dans cette affaire. Le ministre des affaires sociales et de l'emploi, qui avait vertement vilipendé la retraite à soixante ans comme l'« *escroquerie du siècle* », s'attache à faire disparaître des statistiques des chômeurs du même âge. La logique d'une telle position est d'autant plus difficile à suivre que, dans les mêmes « *diverses mesures d'ordre social* », M. Séguin propose de supprimer, dans toutes les conventions collectives, la référence à un âge obligatoire pour la retraite. Le départ d'une entreprise ne peut être que volontaire, donner lieu à des indemnités et même être considéré comme un licenciement en cas de refus.

ALAIN LEBAUBE.

Le vingt-cinquième anniversaire de l'ARRCO

M. Séguin défend la retraite par répartition

« *Vous avez fait le choix de la répartition et vous avez eu raison* », a déclaré M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, le mercredi 6 mai, aux responsables de l'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO), qui rassemble les régimes de caisses des non-cadres, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de cette institution.

« *Si les régimes en répartition connaissent aujourd'hui quelques difficultés, leurs capacités d'adaptation demeurent,* a ajouté le ministre. *Il ne saurait être question, même partiellement, de les remplacer par des systèmes en capitalisation. La capitalisation peut séduire en période de résultats boursiers favorables et de développement du capitalisme populaire. Mais que ces résultats deviennent moins bons et l'engouement s'estompera.* » Même pour des « *régimes supplémentairess* » il faut « *faire preuve de prudence* » : « *La capitalisation, c'est clair, ne saurait avoir qu'un rôle annexe.* »

M. Séguin a tenu aussi à rassurer sur l'intervention de l'Etat dans la vie des régimes complémentaires : « *Si l'Etat doit intervenir, ce n'est qu'à titre exceptionnel ou pour assurer le contrôle de groupes dont les activités multiples dépassent le seul cadre de la retraite complémentaire.* »

Au conseil des ministres

Un plan d'accompagnement pour la réforme de l'apprentissage

Soumis à l'examen de toutes les parties intéressées et des partenaires sociaux, le projet de loi sur l'apprentissage a été présenté au conseil des ministres du mercredi 6 mai par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi.

Si le texte initial a subi de légères modifications (*le Monde* du 8 avril), la nouveauté réside dans le plan d'accompagnement décidé par le gouvernement. Doté de 300 millions de francs, c'est-à-dire triplé par rapport à l'effort actuel, ce programme permettra, en fait, d'aider financièrement les régions. Les centres de formation d'apprentissage (CFA) et l'éducation nationale en seront les principaux bénéficiaires. La loi suppose en effet que le niveau général des classes pré-professionnelles de niveau (CPPN), avant apprentissage, soit relevé. Des stages en entreprises auront lieu trois fois par an de façon à préparer les jeunes à la vie de l'industrie. Les classes préparatoires à l'apprentissage (CPA) seront progressivement intégrées dans les lycées d'enseignement professionnel et les CFA. Un plan de formation est prévu pour les enseignants.

Les moyens des centres d'apprentissage seront également renforcés, et des contrats de qualité seront signés entre les régions et l'Etat. Avec des heures supplémentaires, les enseignants pourront organiser un soutien individualisé aux apprentis en difficulté. Là encore, un programme de formation des formateurs est décidé. L'éducation nationale sera chargée du contrôle pédagogique, les inspecteurs d'apprentissage étant intégrés dans le corps des inspecteurs de l'éducation nationale.

Le projet de loi devrait être adopté par le Parlement au cours de la session de printemps. La réforme de l'apprentissage deviendrait applicable dès la rentrée. A compter de ce moment, on pourra obtenir un bac professionnel par cette voie de formation. Les apprentis pourront signer plusieurs contrats successifs. La durée de formation pourra atteindre trois ans ou, au contraire, être ramenée à un an.

PRESSE

Un échec pour M. Paul Quilès

« Le Matin de Paris » dépose son bilan

Difficile anniversaire pour *le Matin de Paris*. Au terme de sa première décennie d'existence, la crise financière qu'il rencontre l'oblige à déposer son bilan.

Le Matin enregistrait déjà, fin 1986, un déficit cumulé de 62 millions de francs pour un chiffre d'affaires évalué à 130 millions de francs. Depuis le début de l'année, ses pertes mensuelles s'élèveraient à 6 millions de francs. Une véritable catastrophe qu'accentuent la baisse de la diffusion – estimée aujourd'hui à 80 000 exemplaires alors qu'elle frôlait encore 100 000 exemplaires à la fin de l'année dernière – et la faiblesse des ressources publicitaires.

Cette situation a empêché le versement des salaires d'avril du personnel et laissé en suspens le paiement des piges depuis le début de l'année. Après un conseil d'administration, un comité d'entreprise et une assemblée générale du personnel en début de semaine, la rédaction s'est mise en grève le mardi 5 mai à l'appel de l'intersyndicale (SNJ-CGT, FO, CFDT). Un premier vote a d'abord décidé, à une voix de majorité, la parution du journal avec une pagination réduite et des explications aux lecteurs, mais, devant la volonté affichée de la direction de voir la rédaction se remettre au travail, un second tour a choisi de ne pas faire paraître *le Matin* du mercredi 6 mai.

Un nouveau conseil d'administration était chargé le 6 mai de trouver des solutions qui dégagent le *le Matin* de l'ornière, il n'y est pas parvenu et le PDG du journal, M. Jean-René Poillot a confié le sort du journal au Tribunal de commerce de Paris. Le personnel a décidé la reprise du travail, mais de nombreuses réunions ont encore lieu dans l'entreprise.

La crise était due aussi à un différend entre les actionnaires du journal. Un précédent conseil d'administration a donné lieu à un conflit entre M. Paul Quilès, ancien ministre socialiste de la défense, qui préside depuis deux mois le holding Médias-Presse-Communication (MPC), dont dépend *le Matin*, et certains de ses actionnaires. Le groupe italo-luxembourgeois Interpart Editions, qui détient depuis mars 19,6 % de MPC, tandis que sa filiale Edipart possède directement 12,2 % du *Matin*, a, en effet, souhaité que les postes de président et de directeur général du quotidien lui reviennent et demandé un plan d'épargne. Avec un argument de poids : ces actionnaires ont déjà versé au *Matin* une trentaine de millions de francs qui lui ont permis de tenir. En outre, M. Paul Quilès les a à nouveau sollicités afin de résorber la crise financière actuelle.

Les autres actionnaires du *Matin* sont en effet dans l'impossibilité de souscrire à nouveau au capital du journal. Mais la demande de M. Giancarlo Paretti, vice-président délégué d'Interpart Editions, s'est heurtée à un refus de M. Quilès : selon leur accord de mars, la participation du groupe luxembourgeois au *Matin* n'impliquait pas une gestion directe du titre et de sa rédaction.

Il restera maintenant à trouver des « repreneurs » désireux de relancer *le Matin* : les rumeurs à ce sujet vont bon train, mêlant les noms de MM. Francis Bouygues et Robert Maxwell (déjà au capital de TF 1, ainsi que son fils Ian qui contrôle l'Agence centrale de presse), de M. Jean-Luc Lagardère, et même de M. Silvio Berlusconi.

Plusieurs journalistes évoquent les chances et les risques d'un dépôt de bilan : la nomination d'un administrateur judiciaire par le tribunal pourrait préparer la voie à M. Robert Hersant, si un autre patron de presse, garant de la ligne du titre, ne se présentait pas rapidement.

Usée par la valse de ses PDG – M. Jean-René Poillot, nommé le 4 mai est le cinquième dirigeant du journal depuis sa création le 2 mars 1977, après MM. Claude Perdriel, Max Théret, Jean-François Pertus et Daniel Houri, qui vient de démissionner (*le Monde* du 6 mai), – la rédaction attend de savoir si son journal a encore des chances de survie ou si il est condamné à disparaître.

M. L.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIS

Introduction au second marché fin mai

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 28 avril 1987 sous la présidence de M. d'Espine, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Elle a décidé la distribution aux 1 006 840 actions composant le capital d'un dividende net de 37 F qui, augmenté d'un avoir fiscal de 18,50 F, forme une répartition globale de 55,50 F.

Le conseil d'administration réuni après les assemblées a fixé à la date du 15 mai 1987 la mise en paiement du dividende.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui s'est tenue à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a approuvé les apports de titres effectués par la Compagnie du Midi et la Paternelle Risques Divers et différentes décisions relatives à l'élévation du nominal, puis à la division et à la mise au porteur des actions, qui s'inscrivent dans le cadre de l'admission fin mai à la cote du second marché de Bourse de Paris des actions de la compagnie.

SOVABAIL

Les actionnaires de Sovabail, Sicomi du groupe Sovac, réunis en assemblée générale ordinaire le 30 avril 1987, ont approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 83 048 764,57 francs, contre 76 200 777,88 francs au titre de l'exercice 1985.

L'assemblée a décidé la distribution, à compter du 11 mai 1987, d'une somme de 69 550 000 francs ; le dividende unitaire correspondant s'élève à 53,50 francs, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 0,0907 franc, contre 51 francs pour l'exercice précédent.

PLACEMENTS RENDEMENT

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration du 30 avril 1987 a décidé de modifier les modalités de souscription à la Sicav : à compter du lundi 11 mai 1987, les souscriptions et les rachats s'effectueront à cours inconnu, sur la base de la valeur liquidative de l'action calculée suivant les cours de la Bourse du jour.

SAINT-GOBAIN EMBALLAGE

Le chiffre d'affaires consolidé de Saint-Gobain Emballage atteint 4 451 millions de francs en 1986, en progression de 1,2 % sur l'exercice 1985.

Le résultat net consolidé s'élève à 160,9 millions de francs (soit 99,4 francs par action), en progression de 13,1 % par rapport à l'exercice 1985. L'autofinancement consolidé est 356,6 millions de francs, en progression de 10,1 % sur 1985 ; il couvre largement les investissements industriels qui s'élèvent à 279,8 millions de francs. Le dividende proposé est de 22 francs par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 11 francs.

L'assemblée générale ordinaire sera convoquée le 16 juin 1987 à 15 heures, 18, avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie.

Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 1987 s'élève à 1 128 millions de francs, en progression de 1,6 % à structure comparable par rapport à la même période de 1986. Il convient de noter que deux petites filiales, la SNBP et la SOFAB, récemment cédées, sont sorties du périmètre de consolidation.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

CFAO

Augmentation de capital.

La notice parue au Balo du 4 mai 1987 confirme les termes du communiqué diffusé après le Conseil du 22 avril 1987, en ce qui concerne l'augmentation du capital qui comportera :

– une attribution gratuite à raison d'une action nouvelle pour huit anciennes ;

– une augmentation en numéraire à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

La souscription sera ouverte du 11 mai au 1er juin 1987 à un prix d'émission de 1 700 francs par action (dont 1 650 francs de primes d'émission).



GROUPE SAINT LOUIS

Royal Champignon, filiale du groupe Saint Louis, et Bonduelle ont conclu un accord de principe pour la reprise par Royal Champignon de l'activité cultures de champignons de Bonduelle.

Par cette opération :

– Royal Champignon, malgré la crise sévère que vient de traverser le secteur, poursuit son développement dans sa spécialité et conforte son leadership mondial à tous les stades de la filière champignon.

– Bonduelle confirme sa stratégie de développement dans ses activités traditionnelles où elle occupe, dans le domaine du légume transformé, la première place en Europe (2,5 millions de francs de CA ; 3 000 salariés). Elle poursuivra néanmoins son activité industrielle et commerciale dans le champignon surgelé.

– Parallèlement, les deux sociétés étudient les possibilités de développement conjoint pouvant exister, compte tenu de leurs positions respectives et de leurs points forts complémentaires.

RÉSULTATS 1986

Le conseil d'Administration du Grand Livre du Mois SA, réuni le 23 avril 1987, sous la présidence de Monsieur Alain AUBRY, a pris connaissance des comptes consolidés du groupe et a arrêté les comptes de la société mère pour l'exercice 1986.

	GRAND LIVRE DU MOIS SA 1985	1986		CONSOLIDÉS 1985	1986	
Nombre d'adhérents	613000	629000	+ 2,6%	623000	638000	+ 2,4%
Chiffre d'affaires HT en milliers de F	250985	262085	+ 4,4%	274382	290774	+ 6,0%
Résultat après impôts	6207	7490	+ 20,6%	7724	9186	+ 18,9%
dont : part du groupe en milliers de F	–	–	–	7552	8968	+ 18,8%

Le chiffre d'affaires HT consolidé marque une progression de 6% conforme à nos prévisions, sur un périmètre de consolidation inchangé.

Cette augmentation résulte essentiellement d'une progression en volume de notre activité de vente de livres (90% du CA). La hausse moyenne du prix de vente des livres a été sensiblement inférieure à l'inflation : 0,5%.

La rentabilité du groupe a marqué une amélioration supérieure à ce que nous escomptions, proche de 19%.

Le résultat a supporté en 1986 des frais non récurrents liés à l'introduction en bourse, au déménagement du siège social et à la mise en place de notre système informatique pour un montant total de 3,5 MF environ.

Il sera proposé à l'assemblée générale qui se tiendra le 19 juin 1987 de distribuer au titre de l'exercice 1986 un dividende net de 7 F par action, soit un revenu brut de 10,5 F avec l'avoir fiscal de 3,5 F en progression de 16,6% par rapport à 1985.

Le conseil d'Administration va proposer à l'assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le 19 juin 1987, de lui déléguer les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de diverses opérations visant à recueillir, le cas échéant, environ 100 millions de francs sur le marché par le biais d'augmentation de capital, d'émission d'obligations convertibles ou d'émission d'obligations avec bons de souscription d'actions.

LE GRAND LIVRE DU MOIS

médiafinance

Economie

REPÈRES

Quotas laitiers

Faible dépassement en France

La production laitière française a été brutalement freinée à la fin de la campagne 1986-1987. Selon M. Guillaume, ministre de l'agriculture, le quota français fixé à 25,49 millions de tonnes de lait ne sera dépassé que de 30 000 tonnes à 50 000 tonnes.

Ce dépassement, s'il est confirmé, est très inférieur aux estimations initiales : fin décembre, les autorités prévoyaient 400 000 tonnes, ce qui aurait entraîné le paiement de pénalités d'environ 800 millions de francs. Le 12 mars dernier, à trois semaines de la fin de la campagne, le ministre avait évalué le dépassement entre 150 000 et 200 000 tonnes. Pour la campagne précédente (1985-1986), les producteurs de lait avaient dû payer 370 millions de francs de pénalités de dépassement.

Réserves monétaires

Hausse record en Grande-Bretagne

Les réserves monétaires de la Grande-Bretagne ont enregistré une hausse mensuelle de 2,91 milliards de dollars en avril, après ajustement des variations saisonnières, annonce le Trésor britannique.

Cette hausse, sans précédent depuis avril 1977, dépasse largement les prévisions des analystes et porte le matelas de réserves en devises, or et droits de tirages spéciaux, à 29,8 milliards de dollars. Elle reflète l'importance des interventions de la Banque d'Angleterre sur les marchés des changes pour freiner l'appréciation de la livre sterling, qui s'est poursuivie en dépit de trois baisses successives d'un demi-point chacune des taux d'intérêt britanniques depuis mars dernier. Le Trésor a toutefois déclaré, le mardi 5 mai, qu'une réduction supplémentaire du loyer de l'argent ne serait envisagée qu'avec « prudence » à l'avenir, compte tenu des risques de résurgence de l'inflation.

Obligations

Première émission chinoise en yuans

Petite bousculade à Pékin devant la Banque de Chine : cette dernière lançait, pour la première fois le mardi 5 mai, des obligations en monnaie locale pour un montant global de 500 millions de yuans (135 millions de dollars) à un taux d'intérêt de 9 %, sensiblement plus élevé que celui offert pour les dépôts à vue. Des problèmes administratifs ont limité le nombre d'acheteurs à cinquante dans la capitale.

La Chine avait ouvert l'an dernier son premier marché obligataire expérimental à Shenyang, dans le nord-est du pays. Depuis lors, la Banque de Pékin pour l'industrie et le commerce (BPIC) et la Banque de l'agriculture avaient vendu à des particuliers des obligations portant un intérêt de 9 %.

● **Elections prud'homales : report pour les inscriptions.** – Le ministère des affaires sociales a décidé de reporter, du 5 au 12 mai, la date limite pour l'inscription sur les listes électorales des élections prud'homales des salariés (par les employeurs) et des chômeurs. M. Séguin a donné ses instructions pour que *« les déclarations établies sur support papier ou sur support magnétique soient acceptées jusqu'au 12 mai »*.

● **Le plan de restructuration de l'ONIC** (Office national interprofessionnel des céréales) annoncé par son directeur général, M. Bernard Vieux, le mercredi 29 avril, se traduira par la suppression de 424 postes en quatre ans, ramenant l'effectif actuel de 1 107 à 683 en 1990. Les personnes concernées doivent être reclassées dans d'autres administrations. Les effectifs du siège parisien reviendraient de 397 à 287, ceux des régions de 418 à 381, ceux des deux laboratoires chargés des certificats d'exportation de 35 à 15. Enfin, la suppression des échelons départementaux entraînerait la disparition des 257 emplois correspondants.

Marchés financiers

PARIS, 6 mai ⬆

Amélioration

Après deux séances mi-effritement mi-repli, une amélioration s'est produite, mercredi, rue Vivienne. Dans la matinée, déjà, le marché s'était montré un peu plus souriant (+ 0,3 %). Il devait continuer ensuite à manifester de meilleures dispositions. La plupart des vedettes se sont un peu rehaussées, comme L'Oréal, Peugeot, CSF, Pernod-Ricard, Moët, Club Méditerranée, Printemps. De son côté, Géophysique a remis une fois de plus le pied sur l'accélérateur. Enfin, les pétroles ont été généralement assez fermes. Seule *« la distribution n'a pas la frite »*, disait un professionnel. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une modeste avance de 0,37 %.

« Il n'y a pas de quoi fouetter un chat », maugréait un gérant de portefeuilles qui se plaignait du manque d'affaires. Les liquidités, pourtant, sont abondantes, mais le facteur monétaire continue d'empoisonner l'atmosphère. Ce mercredi, la meilleure allure du dollar, mais aussi la vive reprise de Wall Street la veille ont rassuré un peu. Mais les investisseurs restent sur le qui-vive. Pour les boursiers, la consolidation se poursuit au voisinage des plus hauts niveaux. Beaucoup attendent 2 % à 3 % de baisse pour reprendre des positions. Côté étranger, ce n'est pas non plus la bousculade. *« Les Japonais ont de l'argent,* disait un spécialiste. *Mais, ne sachant trop où aller, ils sont comme les mouches, se posant tantôt à Londres, à Francfort ou à Paris. »*

Le marché obligataire et le Matif ont également fait meilleure contenance. Mais il n'y avait aucune raison à cela, au contraire, même avec la tension légère observée sur le marché monétaire. Un professionnel assurait que les cours étaient tirés en prévision du placement, jeudi, d'une importante tranche d'OAT (entre 8 et 12 milliards de francs). L'activité a été faible.

NEW-YORK, 5 mai ⬆

Reprise

Wall Street a connu mardi une séance faste, l'indice Dow Jones gagnant 51,85 points pour terminer à 2 338,07. Quelque 193 millions d'actions ont été échangées, contre 140,6 millions la veille. On notait 1 192 valeurs en hausse, 409 en repli et 376 inchangées. Un léger raffermissement du dollar et une détente des taux d'intérêt obligataires ont redonné confiance aux opérateurs.

Les investisseurs étrangers n'ont pas, comme on pouvait le craindre, boudé les adjudications de 29 milliards de dollars que le gouvernement américain doit placer d'ici au 7 mai. La première tranche de 10 milliards de dollars était offerte mardi. De grandes institutions financières ont procédé à des arbitrages de contrats, vendant des indices boursiers pour acheter les titres les composant. Texas Instruments a gagné 8 1/4 à 197. Merck a progressé de 6 5/8 à 156 1/8, tandis que Dupont reprenait 4 5/8 à 114 1/2.

VALEURS	Cours du 4 mai	Cours du 5 mai
Alcoa	47 5/8	49 1/8
A.T.T.	24 1/8	25
Boeing	45 3/8	44 3/4
Chase Manhattan Bank	38	38 1/2
Du Pont de Nemours	111 1/4	114 1/2
Eastman Kodak	75 7/8	77 1/4
Exxon	85 7/8	88 7/8
Ford	98	97 3/8
General Electric	102 1/8	106 1/8
General Motors	91 7/8	91 3/4
Goodyear	68 3/8	67 1/4
I.B.M.	160 1/2	167 1/4
I.T.T.	55 1/4	55
Mobil Oil	46 3/8	47 1/4
Pfizer	68 1/4	70 1/8
Schlumberger	41 1/8	42 3/8
Texaco	34 3/8	34
U.A.L. Inc.	–	–
Union Carbide	30	30 1/2
U.S.X. Corp.	28 1/2	29 1/2
Westinghouse	61 7/8	63 3/4
Xerox Corp.	78 1/2	80 3/8

CHANGES

Dollar : 5,9385 F ⬆

Le dollar s'est légèrement raffermi, le 6 mai, sur les marchés des changes européens. Il valait 5,9385 F à Paris (contre 5,912 F) et 1,773 DM à Francfort (contre 1,766 DM). Il s'est, en revanche, replié à 138,60 yens à Tokyo (contre 140,7 yens à la clôture du 1er mai).

FRANCFORT	5 mai	6 mai
Dollar (en DM) ..	1,766	1,773
TOKYO	**1er mai**	**6 mai**
Dollar (en yens) ..	140,7	138,60

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (6 mai) 8-81/8%
New-York (5 mai) .. 63/4-613/16%

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	4 mai	5 mai
Valeurs françaises ..	111,1	110,2
Valeurs étrangères .	115,1	115,5

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	452,6	449,6

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	4 mai	5 mai
Industrielles	2 286,22	2 338,07

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	4 mai	5 mai
Industrielles	Clos	1 626,9
Mines d'or	Clos	453
Fonds d'Etat	Clos	92,5

TOKYO

	5 mai	6 mai
Nikkeï (Dow Jones) ..	Clos	23 941,34
Indice général ...	Clos	2 135,76

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 mai
Nombre de contrats : 32 882

COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	106,10	106,25	106,15	106
Précédent	106,45	106,55	106,45	106,25

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BAISSE DU RÉSULTAT DE DUFFOUR ET IGON. – La société de gaz industriel Duffour et Igon, qui est actuellement l'objet d'une bataille d'OPA concurrentes lancées par quatre groupes étrangers (Union Carbide, Aga, Cinde et Carburos Metalicos), a réalisé, en 1986, un bénéfice net de 11,03 millions de francs, en baisse de 14 % sur celui de 1985. Le bénéfice d'exploitation chute de 40 %, à 12,84 millions de francs. Le chiffre d'affaires a reculé de 1,7 %, à 309,17 millions de francs, contre 314,46 millions de francs en 1985.

FINANCIÈRE DE SUEZ : PROGRESSION DU BÉNÉFICE NET SOCIAL. – La Compagnie financière de Suez a réalisé, en 1986, un bénéfice net social de 1,262 milliard de francs, en hausse de 92 % sur celui de 1985 (657,1 millions de francs). Le conseil proposera la distribution d'un dividende prioritaire revenant aux CIP (certificat d'investissement privilégié) de 27,60 F net, plus un avoir fiscal de 13,8 F, soit un revenu global de 41,4 F.

Parmi les valeurs les plus actives figuraient USX Corp. (3,5 millions de transactions), IBM (2,46 millions) et Hewlett Packard (2,054 millions).

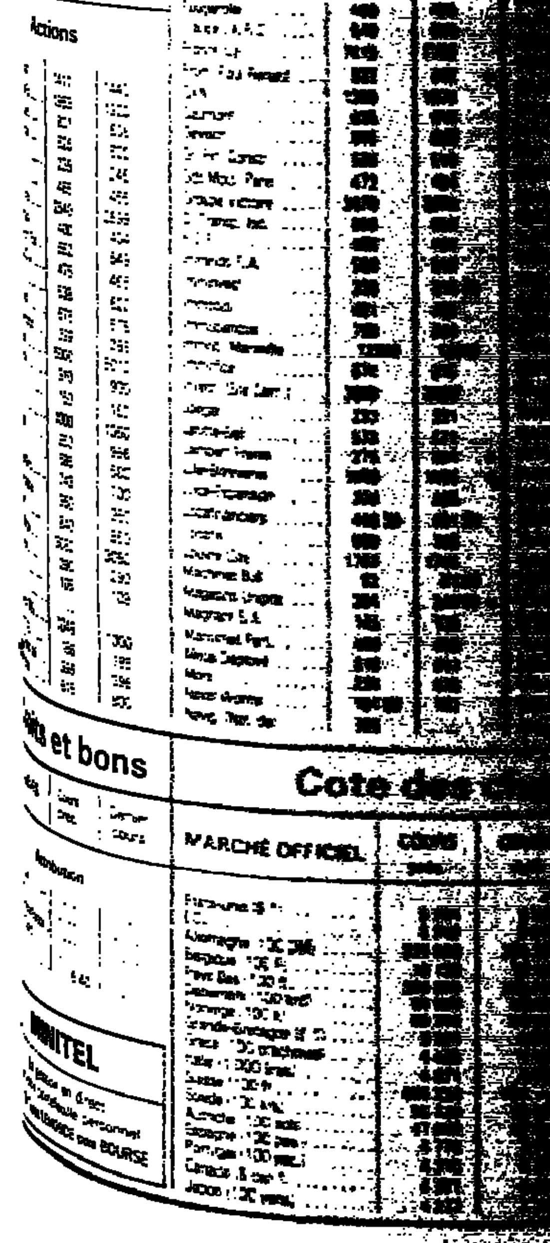
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

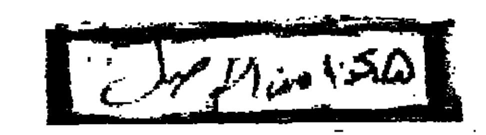
	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou	dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou	dép. –	SIX MOIS Rep. + ou	dép. –
$ E.-U.	5,9150	5,9190	+ 50	+ 65	+ 90	+ 120	+ 160	+ 250
$ can.	4,4208	4,4254	– 2	+ 22	– 15	+ 27	– 193	– 94
Yen (100)	4,2723	4,2783	+ 51	+ 191	+ 298	+ 352	+ 903	+ 1004
DM	3,3446	3,3488	+ 117	+ 140	+ 230	+ 263	+ 689	+ 771
Florin	2,9612	2,9647	+ 67	+ 80	+ 131	+ 153	+ 396	+ 465
F.B. (100)	16,1172	16,1721	+ 125	+ 211	+ 234	+ 383	+ 582	+ 927
F.S.	4,0709	4,0745	+ 169	+ 194	+ 288	+ 331	+ 854	+ 962
L (1 000)	4,6634	4,6707	– 90	– 41	– 158	– 89	– 438	– 315
£	9,9609	9,9735	– 105	– 50	– 145	– 65	– 324	– 114

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	6 15/16	7 1/6	7	7 1/8	7 3/8	7 1/2
DM	3 3/4	4	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8
Florin	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6 1/2	7 1/8	7	7 5/16	7	7 5/16	7 3/16	7 1/2
F.S.	1 1/2	2	3	3 1/8	3 9/16	3 11/16	3 11/16	3 13/16
L (1 000)	8 7/8	9 7/8	9 1/2	10	9 1/2	10	9 5/8	10
£	9 1/2	9 3/4	9 6	9 1/8	8 13/16	8 15/16	8 11/16	8 13/16
F. franç.	7 13/16	8 1/16	8	8 1/4	8 1/16	8 5/16	8 1/4	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

6 MAI

Cours relevés à 14 h 56

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1740	4,5 % 1973	1961	1950	1944	− 0 87
....	C.N.E. 3%	4211	4211	4205	− 0 14
....	B.N.P. C.I.	614	619	617	+ 0 49
1208	B.N.P. T.P.	1241	1241	1241	....
1239	C.C.F. T.P.	1229	1220	1220	− 0 72
1180	Créd. Lyon. T.P.	1235	1232	1232	− 0 24
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2150	Renault T.P.	2225	2217	2217	− 0 35
2300	Rhone-Poul. T.P.	2496	2455	2455	− 1 63
1385	St-Gobain T.P.	1469	1455	1455	− 0 94
1330	Thomson T.P.	1518	1503	1503	− 0 98
540	Accor	516	515	516	....
2350	Agence Havas	2325	2480	2510	+ 7 96
2290	Ag. Havas C. I.	2290	2380	2450	+ 6 99
740	Air Liquide	717	727	727	+ 1 39
3000	Alcatel	2950	2930	2930	− 0 68
2200	Als. Superm.	2105	2105	2200	+ 4 51
565	A.L.S.P.I.	570	573	570	....
480	Alsthom ★	460	465	453 50	− 1 41
2940	Arjom. Prioux	2985	3005	3005	+ 0 67
690	Aussedat-Rey	654	655	651	− 0 46
1650	Aux. Entrepr. ★	1644	1640	1627	− 1 03
1230	Avions Dassault	1230	1290	1280	+ 4 07
795	BAFIP	781	768	767 c	− 0 40
455	Bail-Equipem. ★	440	445	447	+ 1 59
955	Bail-Investiss.	940	942	930	− 1 06
760	Cie Bancaire	774	775	776	+ 0 13
635	Bazar H.-V.	618	612	616	− 0 32
605	Béghin-Say ★	605	601	595	− 1 65
800	Berger (Mal)	839	835	836	− 0 47
765	Bic ★	735	738	733	− 0 27
1540	B.I.S.	1520	1505	1504	− 1 05
2980	Bisquit (Géné.)	2930	2930	2930	....
2960	Bongrain S.A.	2900	2905	2905	+ 0 17
1460	Bouygues	1247	1255	1256	+ 0 72
165	B.P. France	145	153	151 50	+ 4 48
5260	B.S.N.	5170	5100	5100	− 1 35
1480	Carnaud	1541	1550	1549	+ 0 52
3680	Carrefour	3594	3600	3610	+ 0 45
2240	Casino	2180	2150	2173	− 0 32
1750	Casino A.D.P.	1700	1725	1720	+ 1 17
1270	C.C.M.C.	1270	1270	1270	....
900	Cetelem	915	930	935	+ 2 18
....	Cerus	850	845	845	− 0 59
2600	C.F.A.O.	2560	2520	2550	− 0 39
1490	C.G.I.P.	1560	1598	1598	+ 2 44
1880	Chargeurs S.A.	1675	1670	1668	− 0 42
90	Chiers-Châtil.	95 10	95	95	− 0 11
1070	Ciments franç. ★	1091	1090	1100	+ 0 82
680	Club Méditerr.	655	656	658	+ 0 46
216	Codetel	219	220	220	+ 0 46
385	Cofimeg	388	381	388	....
2300	Colas	2400	2405	2395	− 0 21
330	Compt. Entrepr.	288	290	290	+ 0 69
825	Compt. Mod.	850	854	853	+ 0 35
1130	Créd. Foncier	1060	1075	1082	+ 2 08
620	Crédit F. Imm.	632	635	635	+ 0 47
....	Créd. Lyon. (CI)	852	875	875	+ 2 70
1410	Crédit Nat. ★	1335	1335	1290	− 3 37
340	Crouzet ★	375	375	371 90	− 0 82
3140	Damart S.A.	2910	2970	2970	+ 2 08
480	Darty ★	471 50	488	460	− 2 43
....	Darty (DP)	370	375	380	+ 2 70
....	De Dietrich	2630	2658	2653	+ 0 87
390	Dév. P.d.C. (Li)	400	....	....	....
695	D.M.C.	656	658	645	− 1 67
2900	Docks France ★	2815	2800	2738	− 2 73
2500	Dumez ★	2480	2487	2495	+ 0 60
1600	Eaux (Gén.)	1462	1465	1466	+ 0 27
2840	Ecco ★	2680	2652	2640	− 1 49
1340	Electro-Finan.	1400	1465	1460	+ 4 29
335	Elf-Aquitaine	354	357	358	+ 1 13
320	− (certific.)	334 50	337	337	+ 0 75
3110	Epeda-B-Faure	3100	3110	3110	+ 0 32
3300	Essilor	3260	3215	3250	− 0 31
....	Essilor Int. (DP)	2625	2640	2650	+ 0 95
495	Esso S.A.F. ★	498	501	506	+ 1 60
3050	Eurafrance	2930	2905	2930	....
1650	Eurocom ★	1635	1640	1640	+ 0 30
3650	Euromarché	3650	3850	3850	+ 5 48
840	Europe n° 1 ★	759	753	760	+ 0 13
....	Exor	1100	1105	1118	+ 1 64
1940	Facom	1805	1820	1800	− 0 27
1210	Fichet-Bauche	1210	1225	1225	+ 1 24
235	Finextel	247	247 40	247	....
250	Fives-Lille	230	228	228	− 0 87
340	Francarep	348	350	349 50	+ 0 43
1420	Fromageries Bel	1365	1352	1352	− 0 95
1230	Gal. Lafayette	1310	1311	1313	+ 0 23
485	Gascogne	486	488	488	+ 0 41
....	Gaz et Eaux	2775	2700	2702	− 2 63
515	Géophysique★	702	714	757	+ 7 83
2770	Gerland	2730	2710	2710	− 0 73
830	GTM-Entrepose	802	804	805	+ 0 37
850	Guyenne-Gas. ★	810	801	802	− 0 98
3050	Hachette ★	3060	3069	3064	+ 0 13
890	Hénin (La)	902	915	915	+ 1 44
....	Hutchinson	1400	1400	1400	....
117	Imétal	120 20	121	121	+ 0 67
470	Imm. Plaine-M.	450 50	450 50	450 50	....
5300	Inst. Mérieux	5290	5280	5280	− 0 19
600	Interbail	609	610	610	+ 0 16
1680	Intertechnique	1635	1585	1585	− 3 06
2300	J. Lefebvre	2665	2689	2705	+ 1 50
2380	Lab. Bellon	2378	2370	2360	− 0 80
1690	Lafarge-Coppée	1695	1700	1701	+ 0 35
2070	Lebon ★	1948	1920	1899	− 2 41
5990	Legrand	5860	5950	5950	+ 1 54
....	Legrand (DP)	5410	5460	5470	+ 1 11
875	Leroy-Somm. ★	880	882	888	− 1 36
1880	Lesieur	1990	1980	1965	− 1 26
785	Locabail Immob.	808	808	808	....
755	Locafrance ★	725	720	712	− 1 79
960	Locindus	940	940	940	....
1100	L. Vuitton S.A ★	1091	1087	1105	+ 1 28
....	Luchaire	675	690	690	+ 2 22
1700	Lyonn. Eaux ★	1620	1650	1638	+ 1 11
145	Mais. Phénix	132	134 80	132 40	+ 0 30
880	Majorette (Ly)	815	809	809	− 0 73
56	Manurhin	68	68	68	....
840	Mar. Wendel	543	588	577	+ 6 26
1900	Marcell	1978	2000	2029	+ 2 58
2720	Mars	2620	2700	2690	+ 2 67
2790	Merlin-Gerin ★	2740	2736	2750	+ 0 36
3690	Michelin	3523	3500	3505	− 0 51
1510	Midi (Cie)	1542	1560	1555	+ 0 84
470	Midland Bk S.A.	456	455	459	+ 0 66
825	Min. Salaig. (Ms)	924	900	910	− 2 59
57	M.M. Penarroya	62	63 20	63 90	+ 3 06
2400	Moët-Hennessy	2450	2500	2496	+ 1 88
113	Moulinex	116	116 90	118	+ 1 72
1160	Navig. Mixtes	1105	1106	1110	+ 0 45
197	Nord-Est	198 10	196	196	− 1 06
485	Nordon (Ny)	490	480	480	− 2 04
820	Nouvelles Gal.	729	758	758	+ 3 98
1320	Occident. (Gén.)	1270	1260	1260	− 0 79
1690	Omn.F.Paris	1760	1765	1780	+ 1 14
176	Ofide-Caby	169 90	174	172	+ 1 24
550	Opfi-Paribas	541	541	540	− 0 18
4300	Oréal (L')	4420	4480	4489	+ 1 56
....	Paribas	510	507	508	− 0 39
830	Paris-Réesc. ★	800	805	810	+ 1 25
1720	Pechelbronn ★	1750	1732	1790	+ 2 28
1690	Penhoet	1685	1655	1655	− 1 78
1110	Pernod-Ricard	1120	1139	1132	+ 1 07
1620	Peugeot S.A.	1615	1632	1620	+ 0 31
14	Poclain	13	13 90	13 90	+ 6 92
2380	Poliet	2380	2400	2405	+ 1 06
940	P.M. Labinal	855	854	854	− 0 12
3510	Presses Cité	3465	3470	3469	+ 0 12
1400	Prétabail Sic.	1373	1360	1355	− 1 31
875	Primagaz	800	805	810	+ 1 25
805	Printemps★	820	817	831	+ 1 34
2590	Promodès	2490	2451	2422	− 2 73
280	Prouvost S.A ★	294 90	294 50	293 10	− 0 61
1700	Radiotechn.	1660	1686	1680	+ 1 20
156	Raff. Dist. Total	146 20	153	152	+ 3 97
3020	Redoute (La) ★	3330	3344	3305	− 0 75
536	Robur financière	532	525	525	− 1 31
1730	Roussel-Uclaf	1715	1720	1745	+ 1 75
....	Roussel-C.N.I.	1331	1330	1335	+ 0 30
7050	R. Impériale (Ly)	6800	6600	6600	− 2 94
295	Sade	285 50	285	285	− 0 18
3800	Sagem	3999	4060	4060	+ 1 53
465	Saint-Gobain	452	452 50	452 50	+ 0 11
1140	St-Louis B.	1149	1130	1128	− 1 83
1970	Salomon	2020	2030	2030	+ 0 49
1750	Salvepar	1960	1960	1960	....
870	Sanofi	889	885	885	− 0 45
735	S.A.T.	805	808	809	+ 0 50
1150	Saupiquet (Na)	1381	1378	1378	− 0 21
675	Schneider ★	645	652	660	+ 2 32
132	S.C.O.A.	123 20	127 20	129 50	+ 5 11
820	S.C.R.E.G.	801	820	818	+ 2 12
885	Seb ★	890	890	886	− 0 44
470	Sefimeg	477 50	480	479	+ 0 31
1960	S.F.I.M.	1865	1810	1810	− 2 95
112	S.G.E.	103 60	104	104 80	+ 1 15
685	Sign. Ent. El. ★	626	625	630	+ 0 63
1160	Silic	1190	1190	1190	....
660	Simco-U.P.H. ★	631	618	624	− 1 10
410	Simnor (Li)	490	....	....	....
1290	Skis Rossignol	1300	1300	1290	− 0 76
750	Siminco	731	737	737	+ 0 82
....	Sodecco	285	275	275	− 3 50
280	Sodero (Na)	290	280	280	− 3 44
2930	Sodexho	2835	2970	2940	+ 3 70
445	Sogerap	505	540	540	+ 6 93
2180	Sommer-Allib. ★	2205	2239	2245	+ 1 81
750	Source Perrier	755	755	758	+ 0 40
1160	Sovac ★	1122	1138	1137	+ 1 33
650	Spie-Batignol.	635	630	630	− 0 78
795	Strafor	759	740	740	− 2 50
415	Synthelabo ★	405	406	405	....
815	Talcs Luzenac	715	710	710	− 0 70
3350	Tél. Elect.	3140	3100	3100	− 1 27
1740	Thomson-C.S.F.	1590	1600	1595	+ 0 31
500	Total (CFP)★	515	517	523	+ 1 55
103	− (certific.)	107	108	108 50	+ 1 40
2330	T.R.T.	2310	2315	2315	+ 0 22
780	U.F.B.	785	780	781	− 0 51
1450	U.I.C.	1410	1430	1430	+ 1 42
720	U.I.F.	688	695	694	+ 0 87
930	U.I.S.	950	958	958	+ 0 84
380	U.C.B. ★	360	370	366	+ 1 66
810	Unibail	821	833	831	+ 1 22
640	Valéo	616	620	619	+ 0 49
108	Vallourec	103	104	105	+ 1 94
4200	V. Clicquot-P.	4105	4100	4100	− 0 12
650	Vie Banque	605	600	612	+ 1 16
805	Elf-Gabon	799	805	810	+ 1 38
127	Amax Inc.	136 60	140 10	138	+ 1 10
430	Amer. Express	406	417 50	417 50	+ 2 83
152	Amer. Teleph.	145 20	150 90	150 90	+ 3 93
140	Anglo Amer. C.	149	149 30	149 50	+ 0 54
720	Amgold	723	724	724	+ 0 14
920	BASF (Akt)	902	911	911	+ 1
1030	Bayer	1004	1017	1017	+ 1 29
138	Buffelsfont.	141	144	142	+ 0 71
215	Chase Manh.	221 50	230	230	+ 3 84
305	Cie Pétr. Imp.	277 50	284 10	284 10	+ 2 38
79	De Beers	78 60	77 85	77 80	− 1 02
2160	Deutsche Bank	2129	2135	2135	+ 0 28
97	Dome Mines	96 50	96 65	96 65	+ 0 16
1160	Dresdner Bank	1120	1126	1120	....
149	Driefontein Cpl	158	161	161	+ 1 90
700	Du Pont-Nem.	660	687	687	+ 4 09
470	Eastman Kodak	451 50	464	464	+ 2 77
62	East Rand	73	72 35	72 05	− 1 30
310	Electrolux	313	316 20	316 20	+ 1 02
275	Ericsson	269	270	270	+ 0 37
540	Exxon Corp.	517	528	528	+ 2 13
515	Ford Motors	576	579	579	+ 0 52
108	Freegold	115	114 80	113 50	− 1 30
119	Gencor	119	116 60	115 70	− 2 77
645	Gén. Electr.	611	637	636	+ 4 09
595	Gén. Belgique	606	612	612	+ 0 99
535	Gen. Motors	538	549	549	+ 2 04
97	Goldfields	96 50	96 10	96	− 0 52
48	Gd Metropolitain	49 60	49 60	49 60	....
96	Harmony	99 80	101	100 60	+ 0 80
38	Hitachi	39 50	39 10	39 10	− 1 01
935	Hoechst Akt.	903	921	921	+ 1 99
127	Imp. Chemical	135 50	137	137	+ 1 11
104	Inco. Limited	98	107 90	107 90	+ 10 10
945	IBM	974	991	985	+ 1 13
365	ITT	329 40	332	332	+ 0 79
153	Ito-Yokado	151 10	152 70	152 70	+ 1 06
64	Matsushita	66 30	66 80	66 80	+ 0 75
950	Merck	905	938	937	+ 3 54
775	Minnesota M.	753	784	784	+ 4 12
290	Mobil Corp.	275	285 50	285 50	+ 3 82
280	Morgan J.P.	265	274 50	274 50	+ 3 58
37490	Nestlé	37350	37500	37500	+ 0 40
161	Norsk Hydro	163 40	158 20	158 20	− 3 18
285	Ofsit	286 10	282 50	282 50	− 1 26
1650	Petrofina	1688	1665	1680	− 0 48
535	Philip Morris	489	498 50	498 50	+ 1 94
161	Philips	144	147 20	147 20	+ 2 22
635	Quilmès	615	611	620	+ 0 81
905	Randfontein	936	941	941	+ 0 53
730	Royal Dutch	709	721	721	+ 1 69
91	Rio Tinto Zinc	99	98 30	98 10	− 0 91
123	St Helena Co	122	123 80	123	+ 0 82
280	Schlumberger	253	255	256	+ 1 19
118	Shell transp.	122	123 40	123 40	+ 1 15
2370	Siemens A.G.	2344	2379	2379	+ 1 49
119	Sony	121	120 30	119 60	− 1 16
121	T.D.K.	124 90	124 50	126 90	+ 1 60
31	Toshiba Corp.	33 50	32 60	32 80	− 2 09
1730	Unilever	1721	1728	1728	+ 0 41
286	Unit. Techn.	281 50	282 80	284	+ 0 89
825	Vaal Reefs	841	830	830	− 1 31
305	Volvo	314	320	321 10	+ 2 26
410	West Deep	408	411 50	411 50	+ 0 86
455	Xerox Corp.	462 50	474	474	+ 2 49
1 27	Zambia Corp.	1 29	1 30	1 29	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8780	..
Emp. 8,80 % 77	124	8 414
9,80 % 78/93	102 55	8 028
10,80 % 79/94	105 15	7 249
13,25 % 80/90	108	12 270
13,80 % 80/87	102 30	7 675
13,80 % 81/89	108 25	4 235
16,75 % 81/87	102 70	10 968
16,20 % 82/90	117 30	5 080
16 % juin 82	118 95	14 553
14,60 % fév. 83	118 20	3
13,40 % déc. 83	121 60	5 030
12,20 % oct. 84	113 75	7 053
11 % fév. 85	114 90	2 260
10,26 % mars 86	108 65	1 570
ORT 12,75 % 83	1750	..
OAT 10 % 2000	108 70	9 452
OAT 9,90 % 1997	107 65	3 933
OAT 9,80 % 1996	105 18	2 604
Ch. France 3 %	160 50	..
CNB Bques janv. 82	101 65	2 836
CNB Paribas	101 70	2 836
CNB Suez	101 70	2 836
CNI janv. 82	101 60	2 836
PTT 11,20% 85	108 90	4 501
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109	9 584
CNT 9% 86	99	0 654
CRH 10,90% déc. 85	108 20	3 440

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1411	1440
Agache (Sté Fin.)	1958	1920
A.G.F. (St Cent.)	831	836
Applic. Hydraul.	626	620
Arbel	236	246
Astorg	465	465
Avenir Publicité	2640	2598
Bain C. Monaco	400	404
Banque Hypoth. Eur.	552	549
Béghin-Say (C.I.)	476	469
B.G.L.	638	620
Blanzy-Ouest	578	575
B.N.P. Intercontin.	399	395
Bénédictine	5000	5010
Bon-Marché	910	900
B.T.P.	180	162
Calif	1000	1089
Cambodge	960	958
C.A.M.E.	585	590
Campenon Bern.	743	700
Carbone-Lorraine	960	950
C.E.G.Frig.	840	850
Centen. Blanzy	3082	3050
Centrest (Ny)	290	290
Cerabati	106	109
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1049	1000
Champex (Ny)	186	185
C.I.C. (Financ. de)	395	398
C.I. Maritime	815	800

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cimsa-Sintra	1020	....
Citram (B)	670	....
Clause	1490	1500
Cofradel (Ly)	2520	2520
Cogil	470	470
Comiphos	681	679
Cie Industrielle	4050	4212 d
Comp. Lyon-Alem.	825	820
Concorde (La)	1150	1230 d
C.M.P.	49 90	52 90
Créd. Gén. Ind.	1089	1034
Cr. Universel (Cie)	929	900
Créditel	156	158
Darblay S.A.	920	901
Delalande S.A.	1860	1849
Delmas-Vielj. (Fin.)	1495	1441
Didot-Bottin	810	845
Eaux Bass. Vichy	1550	1593
Eaux Vittel	2950	2805
Economats Centre	651	615
Electro-Banque	504	474
Elf-Antargaz	800	819
E.L.M. Leblanc	1004	1005
[illegible]-Bretagne	353	340 10
Entrepôts Paris	645	709
Epargne (B)	3450	3480
Europ. Accumul.	99	98
Eternit	3250	3270
Finalens	303	310
FIPP	490	480
Fonc	1300	1250
Foncière (Cie)	648	625
Fonc. Lyonnaise	5060	5060
Foncina	585	590
Forinter	1110	1110
Fougerolle	460	455
France I.A.R.D.	519	500
France (La)	7410	7700
From. Paul Renard	522	502 o
GAN	1360	1375
Gaumont	625	618
Gévelot	695	680
Gr. Fin. Constr.	536	516
Gds Moul. Paris	472	464
Groupe Victoire	3970	3875
G. Transp. Ind.	665	655
H.E.F.	468	465
Immindo S.A.	590	600
Immivest	330	316 10
Immobail	481	481
Immobanque	799	804
Immob. Marseille	12200	12200
Immofice	574	575
Invest. (Sté Cent.)	3650	3650
Jaeger	233	231
Lafitte-Bail	573	571
Lambert Frères	275	264 o
Lille-Bonnières	1660	1685 d
Loca-Expansion	336	335
Locafinancière	440 30	431 50
Locatel	800	780
Louvre (Sté)	1780	1745
Machines Bull	52	51 90
Magasins Uniprix	254	243 80 o
Magnant S.A.	145	139
Maritime Part.	499	480
Métal Déployé	515	514
Mors	228	229
Navel Worms	104 50	101
Navig. (Nat. de)	186	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
OPB Paribas	469	460
Optorg	340	340
Oréal (L') C.I.	3145	3120
Origny-Desvroise	1360	1350
Palais Nouveauté	1160	....
Paribas-CIP	465	465
Paris France	339	319
Paris-Orléans	430	435
Part. Fin. Gest. Im.	1680	1680
[illegible]	919	885
Pathé-Cinéma	817	825
Pechiney (cert. inv.)	258	257 50
Piles Wonder	1390	1460
Piper-Heidsieck	1295	1218
P.L.M.	225	244
Porcher	670	670
Providence S.A.	1974	2015
Publicis	2780	2800
Raff. Souf. R.	170	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	407	412
Ricqlès-Zan	370	....
Rochefortaise S.A.	429	434
Rochette-Cenpa	131 60	132
Rosario (Fin.)	480	562
Roudière	360	380
Rougier et Fils	137 80	139 50
Sacer	541	570
SAFAA	1600	1665 d
Safic-Alcan	1070	....
SAFT	2600	2600
Saga	429	430
St-Gobain C.I.	436	440
Saline du Midi	592	589
Santa-Fé	170	189
Satam	276	256 10 o
Saulnes	82 30	81 90
Savoisienne (M)	271	273
SCAC	855	845
Semelle Maubeuge	730	774
S.E.P. (M)	225	226
Serv. Equip. Véh.	114	114 50
Sicfi	300	292
Sicotel	432	430
Sinvim	324	320 90
Siph (Plant. Hévéas)	508	490
Sté Générale-CIP	1980	1900
Sofal financière	2020	2005
Soffo	550	540
Soficomi	945	945
S.O.F.I.P. (M)	176	....
Sofragi	1310	1222
Soguenal (Na)	170	....
Soudure Autog.	639	614 o
Sovabail	844	794
Speichim	43	41 30 o
S.P.I.	815	815
Suez (Fin. de)-CIP	1740	1720
Stemi	930	930
Taittinger	2202	2202
Testut-Aequitas	544	568 d
Tour Eiffel	700	700
Ulmer S.M.D.	781	781 d
U.A.P.	2420	2410
U.T.A.	2570	2600
Vicat	1749	1874 d
Viniprix	1898	1889
Virax	200	212
Waterman S.A.	700	700
Brass. du Maroc	140 10	140 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	980	....
Akzo	390	379
Alcan Alum	246 50	257 10
Algemene Bank	1480	1480
American Brands	270	294
Am. Petrofina	320	....
Arbed	209	219
Asturienne Mines	179	....
Bco Pop Espanol	384	385
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1260	....
B. Régl. Internat.	61010	63000
Br. Lambert	605	601
Canadian-Pacific	104	110 10
CIR	35	35
Commerzbank	885	885
Dart. and Kraft	317	330
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	482 50	496
Gén. Belgique	606	612
Gevaert	1070	1000
Glaxo	183	149
Goodyear	395	....
Grace and Co	391	386
Gulf Canada Corp.	122	....
Honeywell Inc.	484	490
I.C. Industries	190	195
Johannesburg	980	1000
Kubota	22 40	22 10
Latonia	281	281
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	63	64 90
Mineral-Ressourc.	69 50	73 50
Nixdorf	2700	2750
Noranda	124 60	130 20
Olivetti	39 30	38 10
Pakhoed Holding	215	220
Pfizer Inc.	420	430
Procter Gamble	529	548
Ricoh Cy Ltd	33	32 05
Rolinco	270 20	273 10
Robeco	298 50	298
Rodamco	435	435
Saipem	24 30	24
Shell fr. (port.)	113	....
S.K.F. Aktiebolag	357	343
Steel Cy of Can.	105	106
Tenneco	249	....
Thorn EMI	66	66 50
Toray indust. inc	30 20	31
Vieille Montagne	851	851
Wagons-Lits	865	885
West Rand	31 20	30 20
Hors-cote		
Amrep	7 50	....
Calciphos	1388	889
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	470	490
Dubois Inv. (Canto.)	1200	1200
Gechot	300	290
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Marze Hod. (échan.)	....	....
Nicolas	1080	1130
Patemelle-R.L.D.	3400	....
Révillon	430	....
Rorento N.V.	155 10	155 10
Sopalam	86 70	0 10 o
S.P.R.	280	280 d
Ufimer	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1296	....	Devilla	1000	995	Molex	280	288
Alain Manoukian	935	945	Drouot-Assurances	580	575	Navale-Delmas	968	969
Asystel	740	740	Drouot-Obl. convert.	4000	3940	Olivetti-Logabax	600	610
B.I.C.M.	1080	1050	Éditions Belfond	365	345	Om. Gest. Fin.	541	542
B.I.P.	1101	1081	Elect. S. Dassault	1011	1000	Petit Bateau	290	285
Bolloré Technologies	1342	1375	Expand	990	1030	Petrofigaz	715	715
Buisson	814	820	Filipacchi	810	810	Rezel	1879	1930
Cables de Lyon	1550	1600	Guintoli	907	852	St-Gobain Emballage	1650	1650
Calberson	1114	1070	Guy Degrenne	1210	1200	St-Honoré Matignon	249	253
Cardif	2800	2800	I.C.C.	285	289 50	S.C.G.P.M.	320	312
Cap Gemini Sogeti	2820	2800	IM Informatique	340	341	Seme-Metra	1789	1738
C.D.M.E.	1201	1210	Le gd livre du mois	520	530	S.E.P.	1476	1476
C. Equip. Elect.	359	345	Loca-Investissement	348	348	S.E.P.R.	2000	2005
C.E.G.I.D.	3240	3240	Locamic	539	520	S.M.T. Goupil	408	400
C.E.P.-Communication	1590	1648	Marutan	590	655	Sodinforg	1780	1781
C.G.I. Informatique	1130	1190	Merlin Immobilier	483	431 10	Sofibus	440	449
Dafsa	284	267	Métallurg. Minière	192	....	Sopra	1200	1205
Dauphin O.T.A.	3450	3400	Métrologie Internat.	780	771	Valeurs de France	388	388
Deveaux	2900	3075	M.M.B.	740	736			

SICAV (sélection) 5/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	860 22	839 24	Francic	460 50	437 38	Paribas Gestion	650 09	623 59
Actions France	507 34	489 48	Francic Régions	1225 11	1189 43	Paribas Opportunités	107 88	104 54
Action Invest.	382 38	365 05	Fruci-Associations	1334 05	1334 05	Paribas Patrimoine	571 71	548 40
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel

36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 904	5 938	5 700	6 200
ECU	6 949	6 947	....	....
Allemagne (100 DM)	334 630	334 380	323 500	343 500
Belgique (100 F)	16 120	16 121	15 600	16 450
Pays Bas (100 fl.)	296 660	296 450	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 880	88 900	85 500	92
Norvège (100 k)	89 340	89 620	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 964	9 983	9 700	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 485	4 496	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 671	4 667	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	408 220	407	394 500	414 500
Suède (100 krs)	95 420	95 500	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 580	47 580	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 773	4 772	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 310	4 310	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 381	4 448	4 250	4 650
Japon (100 yens)	4 272	4 268	4 110	4 310

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/5
Or fin (kilo en barre)	88000	87000
Or fin (en lingot)	88000	87200
Pièce française (20 fr)	531	523
Pièce française (10 fr)	345	.....
Pièce suisse (20 fr)	610	598
Pièce latine (20 fr)	507	503
Souverain	636	627
Pièce de 20 dollars	3080	3080
Pièce de 10 dollars	1605	1600
Pièce de 5 dollars	820	.....
Pièce de 50 pesos	3300	3285
Pièce de 10 florins	527	523
Or Londres	464 60	.....
Or Zurich	465	.....
Or Hongkong	464 45	.....
Argent Londres	8 96	.....

c : coupon détaché
o : offert
— : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu

Réunis en congrès à Ivry

Les jeunes communistes à l'assaut du racisme

Le jour même où le *« pays de l'apartheid »* organisait des élections législatives dont les Noirs sont écartés, le Mouvement de la jeunesse communiste de France (MJCF) devait ouvrir le mercredi 6 mai son congrès national à Ivry (Val-de-Marne) en dénonçant précisément la ségrégation raciale pratiquée en Afrique du Sud.

A la figure emblématique de ce combat contre l'apartheid, Nelson Mandela, emprisonné depuis vingt-cinq ans en Afrique du Sud, les jeunes communistes ont ajouté Pierre-André Albertini, jeune coopérant français condamné à quatre ans de prison au Ciskei pour refus de témoigner à charge contre des militants du Congrès national africain (ANC).

Le point d'orgue de la « lutte anti-apartheid » de la JC sera l'organisation, samedi, en clôture du congrès, d'une manifestation internationale, politique et musicale, au Trocadéro à Paris.

Congrès pour Nelson et Pierre-André, ces assises des jeunes communistes seront probablement l'occasion pour le Mouvement, par la voix de son secrétaire général – qui le restera, – M. Jacques Perreux, de lancer une offensive en faveur de la paix et du désarmement. Si la vocation du MJCF, revendiquée par nombre de militants – ils sont moins nombreux que les 65 000 annoncés officiellement, – n'est pas uniquement de constituer une masse de manœuvre, corvéable à merci par les aînés du PCF, il n'en demeure pas moins que deux membres sur six du secrétariat national sont également membres du comité central du parti : M. Jacques Perreux et Mlle Josyane Voyant, responsable du secteur international, qui, dit-on, va quitter son poste après sept années passées dans les instances dirigeantes du mouvement. Tous deux sont adhérents du PCF dans la fédération de M. Marchais, celle du Val-de-Marne.

Ce congrès, qui se déroule sous les auspices d'une expression (modernisée) de Saint-Just – *« le bonheur est* [toujours] *une idée neuve »*, – sera placé également sous les « feux » du mouvement étudiant et lycéen de la fin 1986. Si les jeunes communistes ont indéniablement joué un rôle moteur dans les lycées parisiens, mais surtout de la proche banlieue, ils ont, en revanche, souffert d'une faible implantation dans les facultés. A cet égard, le conseil national, qui devrait être élu vendredi, procédera au remplacement de M. Sabino Patruno au poste de (premier) secrétaire de l'Union des étudiants communistes (UEC). Une jeune étudiante, Mlle Sylvie Vassalo, qui n'est pas passée inaperçue lors d'une rencontre récente organisée par le PCF à la Mutualité sur « l'actualité du marxisme » et qui est membre du comité pour le pluralisme à la radio-télévision, devrait devenir *« patronne »* de l'UEC. De même, l'actuel responsable de la fédération de Paris de la JC, Gilles Perre, devrait accéder au secrétariat national du mouvement.

Congrès axé sur la lutte contre le racisme et pour la promotion de la paix, il pourrait, à l'instar des recommandations énoncées par les aînés du parti lors du dernier conseil national du PCF, être le point de départ d'un renforcement du « combat idéologique » dans la jeunesse. Du travail en perspective.

OLIVIER BIFFAUD.

Au conseil des ministres

M. Léotard fait le bilan de l'action menée en faveur du cinéma

M. François Léotard a dressé, lors du conseil des ministres réuni le mercredi 6 mai un bilan de la politique menée en faveur du cinéma depuis un an. A la veille de l'ouverture du quarantième Festival de Cannes, le ministre de la culture et de la communication a indiqué que la coopération internationale en matière cinématographique avait été développée avec, notamment, la signature d'un accord favorisant les coproductions passé avec neuf des douze pays de la Communauté européenne, le 20 février dernier.

M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, porte-parole du gouvernement, a rappelé, en tenant compte de la réunion du conseil des ministres, les actions menées en faveur de la formation aux métiers du cinéma, avec l'installation de la Fondation européenne des métiers de l'image et du son, en octobre 1986, et en matière de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle, avec l'augmentation de la taxe sur les recettes des télévisions.

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, a, pour sa part, évoqué le *« printemps »* du secteur du bâtiment et des travaux publics, qui bénéficie d'une conjoncture favorable depuis 1986. Avec l'augmentation du budget des routes en 1987, l'élargissement du programme autoroutier, les dispositions financières prises en faveur des transports en commun et de l'assainissement, les travaux publics, selon M. Juppé, connaissent une *« embellie »*.

Le conseil des ministres avait, auparavant, adopté le projet de loi relatif à l'apprentissage, présenté par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi

(Lire page 25.)

Accord de modernisation entre « le Monde » et les P et T

Le mardi 5 mai, M. Gérard Delage, directeur général des postes, et André Fontaine, directeur du *Monde*, ont signé une convention sur l'adoption du système « jet d'encre » pour l'impression directe des adresses des abonnés sur le journal lui-même.

Cette convention, la première du genre conclue en France entre *un quotidien et les P et T*, entrera en application lors de la mise en service de la nouvelle imprimerie du *Monde* à Ivry. Le système « jet d'encre » permet une simplification du conditionnement des journaux et une accélération de leur acheminement.

A B C D E F G

Le nouvel organigramme de TF1

L'arrivée des amazones

Face au charme latin de Silvio Berlusconi auquel résistent difficilement les stars, Francis Bouygues a trouvé la riposte : la séduction féminine. Voici la hiérarchie masculine de TF1 infiltrée par les amazones. Car, derrière leurs sourires ensorceleurs, se cachent des femmes fortes, de véritables professionnelles de la télévision.

Michèle Cotta, ancienne présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle de 1982 à 1986, devient directrice de l'information. Une proposition qui lui a été faite il y a deux jours et qu'elle a acceptée mardi 5 mai dans la soirée. Pas d'états d'âme pour elle. Elle est attirée par cette *« grande aventure »* dont elle reconnaît qu'elle sera *« difficile »*. Mais, dit-elle, *« on n'a pas le droit d'être mauvais et on ne le sera pas »*. Son arrivée sur la Une l'a conduite à ne pas renouveler son contrat (qui prend fin en juin) avec Europe 1, où elle anime l'émission quotidienne « Découvertes ».

Le point de non-retour

La décision rapide de Michèle Cotta a devancé de quelques heures l'annonce, *enfin officielle et maintes* fois claironnée, de la nomination de Christine Ockrent, qui avait travaillé sur le dossier Hachette, au poste de directrice générale adjointe de TF1. Elle sera, dit-elle, le *« numéro trois »* de la chaîne, rang qui avait été dévolu il y a à peine quelques jours à Etienne Mougeotte lorsque M. Francis Bouygues l'a appelé à ses côtés en tant que directeur général d'antenne... avec les remous que l'on sait.

Chargée plus spécialement de l'information, des programmes et du développement international, secteur qu'elle juge *« capital »*, Christine Ockrent nous précise que cette fonction lui confère *« une responsabilité horizontale »*.

Etait-il toutefois pensable que la « reine Christine » n'apparaisse pas à l'écran ? Bien évidemment, non. Elle animera donc une émission hebdomadaire d'actualité qui reste encore à définir. Une de plus dans le genre, puisque Anne Sinclair, qui vient de renégocier son contrat (et de le revaloriser), a obtenu elle aussi la responsabilité d'un grand magazine d'actualité diffusé chaque mercredi (une refonte de « Questions à *domicile* »), *tout en conservant*, bien entendu, son « 7/7 » dominical.

Quatrième personnalité féminine – et non des moindres, – Pascale Breugnot débarque avec armes et bagages. Une excellente recrue dont l'inventivité et le dynamisme ne sont plus à démontrer. Elle est la créatrice d'émissions-chocs sur Antenne 2 : « Moi... je », « Psy-show », sans parler de sa dernière trouvaille, controversée, « Sexy-Folies ». Autre productrice de talent qui vient grossir cette armée de femmes, Dominique Cantien, grande prêtresse, toujours sur A2, de « C'est encore mieux l'après-midi », émission qui a contribué à la jeune renommée de Christophe de Chavannes. On chuchote même qu'il suivrait son égérie...

Et du côté des hommes ? L'équipe qui secondait M. Hervé Bourges a été définitivement écartée, malgré toutes les promesses faites à ses membres. De nominations en retrogradations, de contrats signés puis déchirés sans vergogne, l'arrivée d'Etienne Mougeotte a marqué le point de non-retour. Trop, c'est trop. Pascal Josèphe, ancien bras droit de M. Bourges, a annoncé, mardi 5 mai, sa démission de directeur des programmes. Il estime *« ne plus pouvoir assurer des fonctions incompatibles avec l'existence d'une direction d'antenne »*. Des rumeurs insistantes sur son départ couraient depuis près d'une semaine.

Cette démission est accompagnée *de celle d'Alain Denvers, qui occupait* le poste de directeur de la rédaction. Il continuera, néanmoins, « par correction » à participer jusqu'en juin au magazines « Infovision » et « Points chauds ». Il explique ainsi son geste : *« Les conditions dans lesquelles les repreneurs de TF1 m'ont à leur arrivée proposé de poursuivre ma mission ont été modifiées par de nouvelles nominations dans la hiérarchie de la chaîne et le rattachement direct de certains journalistes à la présidence et à la direction générale. Ce n'est pas ma conception du fonctionnement d'une rédaction de télévision. »*

Entré à TF1 en 1975 comme grand reporter, Alain Denvers est nommé rédacteur en chef en 1983 et directeur de l'information deux ans plus tard. Sous sa responsabilité, c'est une autre conception de l'information qui prime et qui refuse un *« travail de fonctionnaire »*, lui préférant le reportage, *« sans strass ni mise en scène spectaculaire »*. C'est aussi sous son règne que le journal de 20 heures connaît une remontée spectaculaire dans les sondages, devançant largement celui d'A2.

Parmi les nouveaux arrivants figurent Christian Dutoit, tout récemment rallié au groupe Hachette et qui devient l'adjoint de M. Mougeotte ; Jean-Claude Pâris, d'A2, prend la fonction de directeur de la rédaction (il devient ainsi l'adjoint de Michèle Cotta). Enfin, Gérard Holtz, lui aussi d'A2, est nommé adjoint du responsable des sports, Jean-Michel Leulliot.

Cet organigramme, en principe définitif, apaisera-t-il une rédaction désorientée par cette succession de volte-face, empêchera-t-il la chaîne de basculer dans la crise ? Les chefs de service de la rédaction de TF1, pour l'heure, n'en sont pas convaincus. Ils qualifient de *« préoccupants la situation présente et l'avenir de la rédaction »*. Dans une lettre adressée à MM. Bouygues et Le Lay, dix d'entre eux (1) font valoir à propos des *« contrats personnels »* récemment signés *« sans qu'ait été définie au préalable la répartition des pouvoirs »* qu'il existe *« des risques d'une désorganisation accrue de la rédaction »*. Les signataires ajoutent : *« Ce qui est en cause, c'est le travail de toutes celles et de tous ceux qui ont contribué à faire la Une telle que vous l'avez trouvée. »*

ANITA RIND et ALAIN WOODROW.

(1) Christian Bousquet, Dominique Bromberger, Michel Cardoze, Arlette Chabot, Michel Chevalet, Christian de Dadelsen, Régis Faucon, Laurent Félix, Jacques Segui et Pierre-Luc Séguillon.

Le numéro du « Monde » daté 6 mai 1987 a été tiré à 482 842 exemplaires

En raison des fêtes du 8 mai

« Le Monde Affaires »

paraîtra avec *le Monde* du jeudi 7 mai (daté vendredi 8)

Sur le vif

Chefs-d'œuvre en péril

Ce que les gens sont bêtes, bêtes et méchants, hein, mon Mimi ! C'est vraiment des chiens. Cette histoire de palais vénitien, acheté à prix d'or, où le président sortant aurait savouré une retraite méritée, c'est des menteries, des calomnies. Il s'agit simplement de le loger pendant les trois jours du prochain sommet des pays industrialisés. Alors, bon, comme mon Jacquot s'accroche à ses basques et qu'il tient à marquer ses distances, on lui cherche un truc un peu rupinant, un peu chouette, un truc digne de son rang, quoi. Ça s'arrête là.

Entre nous, faudrait qu'il soit raide dingue pour aller finir ses jours dans cette ville sinistrée, cette ville-poubelle, en train de crever asphyxiée, engloutie sous le flot de centaines de milliers de touristes. Il y en avait tellement pendant le week-end du 1er Mai qu'il a fallu foutre un sens unique pour piétons dans les ruelles menant au pont du Rialto.

Paraît que c'est un vrai cauchemar, j'ai la dépêche sous les yeux, la place Saint-Marc. On marche littéralement sur les babas-cool allongés là au soleil ou au clair de lune. On écrase les mégots, on trébuche sur les canettes vides et à chaque pas on envoie valdinguer les ordures et les papiers gras.

Résultat, les édiles pensent, sinon à la fermer, leur ville, du moins à établir un « numerus clausus ». Non, sérieux, va falloir endiguer la masse déferlante de tous ces campeurs sauvages, de ces pollueurs, de ces salopards. Hypocrites, en plus. Parce que le plus fort, c'est qu'ils votent Vert pour la plupart. L'environnement, ils ne pensent qu'à ça. C'est leur dada.

Tiens, je devrais faire pareil, moi, interdire l'accès du living à mes gosses et les obliger à prendre le couloir en sens unique, direction machine à laver, au lieu de les laisser se vautrer dans leur linge sale éparpillé aux quatre coins de l'appart. Et pendant que j'y suis, je vais leur coller des masques à gaz. Non, c'est dégueulasse, j'ai vu ça hier dans *le Monde*, à propos de la fermeture de Lascaux, rien qu'en une heure, ils me soufflent vingt à vingt-cinq litres de gaz carbonique, à la figure, chacun. Si ça continue, ils vont finir par m'effacer. Ils me prennent pour une peinture rupestre, ma parole !

CLAUDE SARRAUTE.

La Commission de Bruxelles autorise l'importation de fraises espagnoles

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

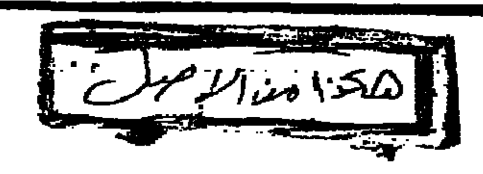
Mauvaise surprise pour les producteurs français de fraises ainsi que pour les pouvoirs publics : la Commission européenne, qui, lundi, avait préféré ne pas intervenir dans l'affaire concernant l'exportation de fraises espagnoles vers la France, s'est ravisée, mercredi 6 mai, et a décidé de fixer cette semaine à 800 tonnes par jour le contingent de fraises espagnoles pouvant être livrées en France, et à 400 tonnes par jour ce même contingent au cours de la semaine prochaine. Du côté français, on considère ces montants comme tout à fait excessifs. Ils représentent les deux tiers de la demande des consommateurs français, ce qui laisse vraiment très peu de place pour les producteurs de l'Hexagone.

Cette décision de Bruxelles risque de raviver une tension que la modération des pouvoirs publics et des professionnels espagnols avait permis de contenir. A-t-on oublié à Bruxelles que la semaine passée neuf camions espagnols chargés de fraises ont été stoppés et que leur contenu été déchargé par des producteurs français ?

PH. L.

● **Zambie : M. Wibaux remet un message de M. Chirac au président Kaunda.** – M. Fernand Wibaux, en visite en Zambie, a remis un message de M. Chirac au président zambien Kenneth Kaunda. Le conseiller diplomatique du premier ministre, accompagné par le directeur adjoint des affaires africaines du Quai d'Orsay, M. Bernard Lodiot, a assuré le président Kaunda de l'intérêt croissant que la France porte à la situation en Afrique. – *(AFP)*.







Supplément au nº 13147. Ne peut être vendu séparément. Jeudi 7 mai 1987

LABEL FRANCE
Les clés de la production
Pages XII et XIII

Programme du Festival en dernière page



DIANE KEATON
Portrait d'une réalisatrice
Page VI



NORMAN MAILER
Confession d'un auteur
Page VII



PETER GREENAWAY
Anatomie d'un cinéaste
Page XI

Le Monde

CANNES

Quarante ans de splendeurs et de frivolité, de coups de cœur et de mondanités, quarante ans de cinéma. Renouant avec les fêtes qui accompagnèrent ses premières années, le Festival annonce le retour des stars, la fanfare de la garde républicaine à cheval et la venue de Lady Di et du prince Charles, les royaux VRP qui chanteront « God Save l'industrie cinématographique britannique ». Mais annonce aussi une sélection brillante où souffle comme un vent de relève et un parfum de pérennité. 50% des cinéastes en compétition issus de vingt-trois pays différents n'ont jamais arpenté la Croisette, en revanche, sept anciennes Palme d'or reviennent sur le lieu de leurs succès.

A Cannes, cette année, le cinéma, ce grand mutant, va apparaître dans toute sa lucide vitalité. Pour démontrer qu'on peut survivre, il faut ouvrir les portes, les fenêtres, il faut abattre les frontières. Alors la Française Diane Kurys et l'Anglais Peter Greenaway tournent à Rome, Francesco Rosi en Colombie et les Taviani aux Etats-Unis. Et pour montrer qu'on est vivant, rien n'est plus sûr que de le dire. Ainsi la nostalgie est bien ce qu'elle doit être, un bonheur ancien revisité, ressuscité, et quatre films peuvent à Cannes célébrer le cinéma avec confiance, avec talent. Avec amour, tout simplement.

Diane Kurys, en ouverture, entraîne son Homme amoureux, *un comédien, sur un plateau de Cinecitta, les frères Taviani dans* Good Morning Babylone *prouvent à l'évidence que le cinéma est plus fort que la mort, Gilles et Laurent Jacob, regardant* le Cinéma dans les yeux, *ont, en quatre-vingt-dix-neuf minutes et soixante-douze extraits de films, cueilli, recueilli, rassemblé, assemblé en un bouquet d'images quarante ans de rires et de larmes. Les plus beaux instants de Cannes. Federico Fellini, enfin, a laissé parler une fois encore son imagination fidèle et sa trompeuse mémoire pour offrir avec* Intervista *la clé de son royaume, Cinecitta.*

Fêtes, faste, films, tout est prêt pour faire du Festival 87, le 40e rugissant.



SYGMA

Federico Fellini avec Lara Wendel et Antonio Cantafora.

Fellini, Roma

CETTE fois, l'argument était sans appel : comment donner une interview à propos d'un film dont le titre, justement, est *Interview* ? Sur ce rempart d'une logique implacable, la curiosité s'écrasait, et Federico Fellini, retranché à Cinecitta, son domaine de labeur et de rêves, pouvait en paix lui dédier son 23e film, *Intervista*.

Depuis toujours, Fellini entretient avec « ses amis journalistes » des rapports exquis et frustrants, alternance de semi-confidences câlines et de demi-refus plaintifs. Dans un réflexe légitime de défense de son travail, le maestro brouille les pistes, convoque une conférence de presse pour disserter sur un faux dessein, rien n'y fait. On s'obstine à vouloir pénétrer le secret de fabrication de ce flamboyant dompteur de songes, de cet enchanteur pessimiste et compatissant qui, plus sans doute que tout autre, met dans ses films ce qu'il a à dire, et n'a donc aucun besoin de dire ce qu'il y a dans ses films.

Intervista... Avant d'être projeté à Cannes, le 18 mai, hors compétition, l'œuvre brille déjà d'une aura particulière. Les artisans de la dernière heure attelés aux travaux de finition respectent les consignes de silence et ne délivrent que quelques messages indistincts et extasiés : *« C'est beau, on rit beaucoup, on pleure. Ah ! C'est beau. »*

Intervista ? On sait qu'il s'agit d'une plongée au cœur de Cinecitta, s'y croisent le passé et le présent, la fiction et la réalité, Fellini aujourd'hui et un jeune acteur, Sergio Rubini, qui l'incarne dans les années 40. S'y rencontrent des créatures imaginaires et les vrais personnages qui hantent le temple mussolinien de l'illusion, figurants, machinistes, ou cette femme en noir arpentant le parc depuis des décennies à la recherche de pissenlits... Il y a aussi des Japonais inquisiteurs venus enquêter à propos des essais qu'effectue le maestro pour *l'Amérique* de Kafka (projet qu'il veut vraiment réaliser), on voit Mastroianni en Mandrake (projet que Fellini a vainement voulu mettre en chantier) et Anita Ekberg, la bombe platinée de *la Dolce Vita*, en Anita Ekberg trente ans après... Le petit tram bleu de Cinecitta a repris du service, les Indiens attaquent, les chiens errants aboient, les majorettes passent...

Tout cela dans son lyrisme bouffon, dans son pathétique quotidien, n'est rien qu'une poussière d'images glanées au hasard. Tout cela ne révèle rien d'*Intervista*, tout cela pourrait n'être qu'un jour ordinaire dans la vie de Federico Fellini. Qui a enfin accepté de recevoir *le Monde* à une seule et expresse condition : *« Pas un mot sur le film. »* On est prêt bien sûr à jurer sur la tête de ses enfants. On se précipite à Cinecitta, où Nikita Michalkov, les frères Taviani, Ettore Scola, enfermés dans des laboratoires voisins, achèvent dans la plus studieuse précipitation leurs propres films, attendus au Festival. Mais, dès l'entrée monumentale, on est saisi d'un fou rire reconnaissant. Pas besoin de parler d'*Intervista*, il suffit d'ouvrir les yeux pour être plongés au cœur même de l'affaire. Un monumental cadavre d'éléphant en stuc est étalé à plat ventre sur la pelouse printanière, l'œil goguenard, et les vestiges de sa splendeur récente (caparaçon de satin blanc rehaussé d'or) s'effilochant sur sa vaste croupe. Plus fellinien...

Cap sur le Teatro 5 (Plateau 5), bureau permanent et domicile occasionnel du maestro. Un appartement de fonction, en quelque sorte, d'une modestie ostentatoire. Petit escalier de béton blanc, palier étriqué. C'est à droite. La pièce où il travaille est nue, sans charme apparent. Au mur, un grand tableau vert, pour l'heure vierge. La table est vide. Un gobelet regorge de feutres de toutes les couleurs. Fellini aime à crayonner en parlant, en réfléchissant. Dessin récurrent : un petit bonhomme (lui) qui entretient un dialogue (de sourd ?) avec son sexe...

Dans les armoires vitrées, de gros classeurs de notaire ou de percepteur. Ils contiennent des centaines de photos rangées en ordre quasi anatomique : « Visages jeunes », « Visages vieux », « Gros seins », « Mega culs »... Rien de trivial ou de cruel dans ce classement. Ces photos représentent des points de repère, des rendez-vous. Et – on le verra – les clignotants charnels qui balisent le parcours mystérieux de la création.

« Aller au Festival de Cannes, est-ce pour vous un plaisir ? Il ne semble pas.

– Je suis anxieux, parce que s'élaborent en ce moment les sous-titres français pour *Intervista*. Comment, à travers cette opération télégraphique, réductive, altérante, faire comprendre à un spectateur étranger le sens du film, qui est celui du magma, du chaos, d'une confusion polyphonique ? Quand dix personnes parlent à la fois, quelle phrase privilégier ? C'est une entreprise désespérée... Mais Cannes n'y est pour rien. Si j'éprouvais de l'antipathie pour le Festival, y serais-je déjà allé six fois ? Cannes me semble le port naturel où doit accoster un film. L'agitation, la frivolité, une certaine vulgarité sont compensées par la cordialité, la bienveillance un peu servile dont on t'entoure. Si Cannes me plaît ? Elle plaît en tout cas à la part de moi qui est homme de spectacle.

» Lorsque j'y suis venu en 1957, pour *les Nuits de Cabiria*, j'ai été convié à un déjeuner auquel assistait Jean Cocteau. J'avais quelque scrupule à parler à un membre du jury, ayant un film en compétition, mais je n'ai pas eu à ouvrir la bouche. Picasso, qui était là aussi, et Cocteau ont pris la direction de la conversation, disant du mal de tout le monde avec une virtuosité enviable. Puis Picasso a commencé à crayonner sur la nappe en papier en me regardant. J'étais enchanté. Soudain, le croquis terminé, Picasso arracha vivement le morceau de nappe, le roula en boule et le mit dans sa poche. C'est ainsi que je n'eus jamais mon portrait par Picasso...

» Bientôt, cette année-là, je fus accosté à tout bout de champ par des émissaires aux mines de conspirateurs, ou de médecins chargés de délivrer un diagnostic mortel : *« La Palme devrait revenir logiquement à un film américain. Si tel était le cas, on envisagerait d'ajouter au Prix d'interprétation féminine, qui ne pouvait échapper à Giulietta, un lot de consolation pour moi. Un « hommage à Fellini », cela ne me vexait-il pas ? »* Je répondais que je ne voyais pas pourquoi un hommage me vexerait...

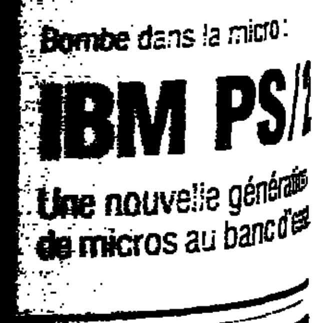
» Le soir de la proclamation des résultats, à l'appel de son nom, Giulietta s'est levée, s'est précipitée vers les coulisses, s'est trompée de couloir, et s'est retrouvée dehors, sur la Croisette... Lorsqu'elle n'est pas apparue sur la scène, on a cru à un incident diplomatique...

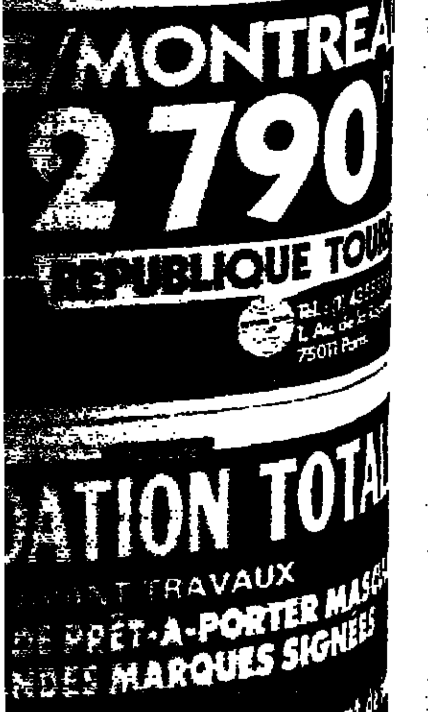
– Quand vous avez eu la Palme d'or pour *la Dolce Vita* en 1960, saviez-vous que le président du jury, Georges Simenon, s'était battu comme un diable pour que vous l'obteniez à l'unanimité ?

– Je n'ai pas su du tout qu'il avait eu à se battre... Le film était sorti en Italie, avait déclenché une ridicule croisade moralisante. On était allé jusqu'à me retirer mon passeport. Pourquoi ? Mais sans doute parce qu'on me considérait comme un bandit, une sorte de Salvatore Giuliano. On a peine à imaginer aujourd'hui... Un livre est même paru sur l'« Affaire », consignant tous les procès-verbaux, les amendes, les interdictions dont *la Dolce vita* a fait l'objet. Je pose en fait qu'un auteur qui se respecte ne déclenche jamais le scandale volontairement, il obéit à ses exigences intérieures, ou à ses fantasmes, ou bien il veut raconter un de ses rêves...

DANIÈLE HEYMANN.

(Lire la suite page II.)





LES ITALIENS

Danièle Heym

Taviani, Babylonia

Dans « Good Morning Babylone », célébration fervente et émerveillée du cinéma des premiers âges, Paolo et Vittorio Taviani comparent les pionniers de Hollywood aux bâtisseurs de cathédrales.

LIMPIDE et fastueux, le nouveau film des frères Taviani est une ode au cinéma et un hymne à la fraternité. *A priori*, pas de quoi s'étonner. Creusant leur sillon, sans hâte, Paolo et Vittorio Taviani, laboureurs paisibles d'un passé porteur de signes, paraissaient ancrés à leur sol à tout jamais. Au-dessus de leur tête, l'ombre tutélaire du *Padre Padrone*, et la lumière douce des étoiles filantes dans *la Nuit de San Lorenzo*...

Et voilà qu'ils font le voyage d'Amérique! Et voilà qu'ils reconstituent le Hollywood des origines! Calme, pas d'alarme. Première surprise, délicieuse, *Good morning Babylone*, tourné à San-Francisco, à New-York, n'est en aucun cas un film américain, ou néo- ou pseudo-américain. C'est un film de pionnier, d'exilé, viscéralement italien, lyrique et quotidien.

En 1914, deux frères, Nicola et Andrea, tailleurs de pierre, restaurateurs de cathédrales, quittent leur pays, quittent le père dont ils ont tout appris, pour tenter leur chance de l'autre côté de l'Atlantique. Les compagnons du devoir deviennent ainsi des compagnons du tour du monde et établissent la plus poétique relation qui soit avec le décalage horaire, promettant au vieil homme solitaire qui les attend, qui les entend de l'autre côté de l'océan, un bonsoir lorsque pour lui le jour se lèvera, et lui, là-bas, le soir, leur répondra... *Good morning Babylonia.*

Si cette Babylone est celle du cinéma, construite par D.W. Griffith avec l'aide des deux jeunes gens pour y situer les scènes spectaculaires de son *Intolerance*, Hollywood est bien celui des Taviani. Un village bucolique, attendrissant dans son agreste balbutiement, des poules caquètent, un tramway toussote, des jolies danseuses lèvent la jambe...

Andrea et Nicola épousent deux d'entre elles. Ils sont heureux. *« La vie peut être splendide. Mais vivre est tragique »*, diront tout à l'heure les Taviani en souriant. La guerre est là, et il faut la faire. La fin de *Good morning Babylone* est d'une grande beauté. Sur un champ de bataille de leur Italie natale, les deux garçons, blessés, se retrouvent. Avec une caméra rudimentaire, avec leurs dernières forces, ils se filment, chacun son tour, afin que leur image demeure. Ce que dit alors *Good morning Babylone* avec foi, avec bonheur, c'est que le cinéma est plus fort que la mort...

Lorsque Paolo commence une phrase, Vittorio la termine, et *vice versa*. Nous ne pensons donc pas outrepasser nos droits en les laissant parler d'une seule voix.

∴

« Bien que pour la première fois, c'est vrai, la fraternité tienne quasiment le premier rôle dans un de nos films, nous n'avons jamais, c'est juré, réalisé qu'on pourrait, qu'on voudrait y débusquer une part de notre autobiographie. Evidemment, *a posteriori*, c'est tentant, mais non, même sur le plan des faits, de l'anecdote, il n'y a rien de nous dans *Good morning Babylone*, rien de notre propre enfance. Les deux frères du film ont une attitude très différente face aux circonstances, ont un caractère très dissemblable. Nous, *c'est* le contraire. Quand deux personnes vivent ensemble, travaillent ensemble, ils prennent chacun quelque chose de l'autre. Nous sommes devenus un être hybride, lui est un peu moi, je suis un peu lui. Alors, qui sommes-nous ? *(Rires.)* A un certain moment, nous nous sommes trouvés devant cette réplique : *« Tu ne te comportes pas en frère. »* Nous nous sommes regardés : qu'est-ce que cela signifiait exactement « se comporter en frère » ? Nous ne savions pas, c'était pour nous un mystère.

» Avant d'y aller, nous ne considérions pas exactement l'Amérique comme la terre promise. L'Amérique, pour nous, en fait, c'était Hollywood, la part la plus organique, la plus innocente de ce pays. Le lieu où, jour après jour, des gens s'étaient réunis, rencontrés, pour le plaisir de découvrir un moyen de communiquer, de s'exprimer. C'est ça que nous avons constaté en lisant toute la littérature sur cette époque, tous les témoignages.

» Il y a une scène que nous avons tournée, puis que nous n'avons pas eu la place de mettre *dans le film. Elle montre un fait* véridique. Lorsqu'une troupe avait fini sa journée dans le Hollywood des premiers âges, elle rendait visite à l'équipe qui tournait à côté, disant : *« Regardez ce que nous avons réussi, regardez ce que la caméra est capable de faire ! »* Lorsqu'un langage devient ainsi un pont entre les hommes, c'est magique.

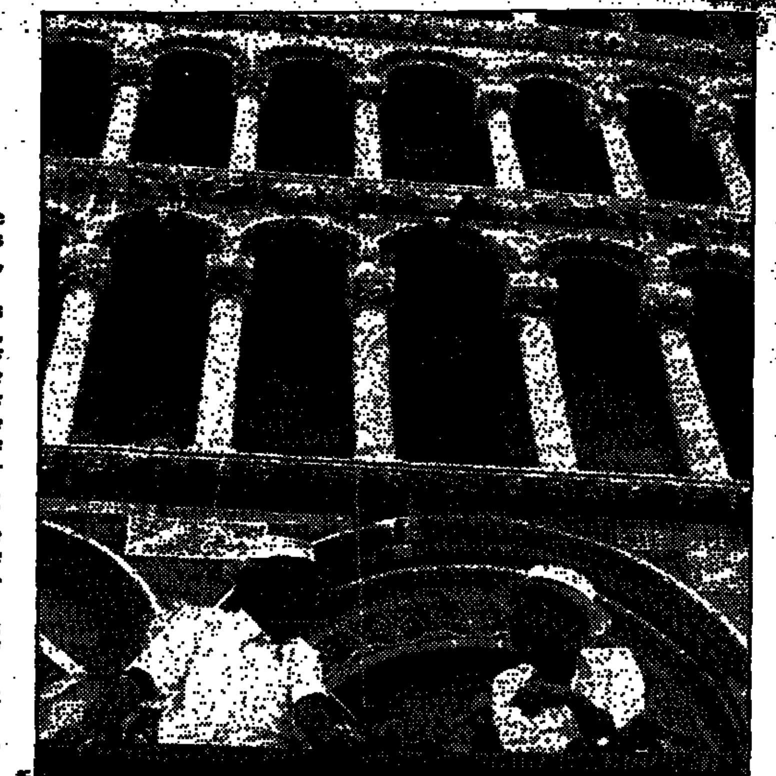
» Au lycée, où nous n'étions pas très brillants, je me souviens d'un professeur qui a posé cette question : *« Vous ne croyez tout de même pas sérieusement que le cinéma soit un art ? »* Je me souviens de cette question comme d'une insulte. Je savais qu'il avait tort, qu'il se trompait. Nous n'avons pas changé. Nous pensons sérieusement que le cinéma est l'art de notre temps, et aussi le plus beau du monde. Qu'il n'apporte pas seulement des contacts humains, mais des rencontres avec des lieux inconnus, des paysages, des pays où tu ne serais jamais allé, où l'histoire t'emporte, où le film te conduit...

» Au départ, pour *Good morning Babylone*, nous avons fait une assimilation un peu osée, un peu audacieuse, entre les cathédrales et le cinéma. Nous n'avons évidemment pas voulu dire que les films sont les cathédrales de notre temps, mais plutôt que les cathédrales, comme le cinéma, sont nées de l'artisanat.

» Nous avons trouvé une très belle phrase d'Ingmar Bergman, disant à peu près ceci : *« Je fais des films où je parle beaucoup de mes angoisses et de celles des autres, c'est un travail qui me rejette vers la solitude. Et j'envie les artisans qui, lorsque la cathédrale de Chartres s'est écroulée, ont afflué de l'Europe tout entière. Ils ont mis beaucoup de temps, parfois vingt ans, et se sont employés à bâtir, à reconstruire, ensemble, tous ensemble. »*

» Cette phrase, nous l'avons trouvée après avoir terminé *Good morning Babylone*. Elle n'exprime pas seulement l'esprit du film. Elle *est* le film.

» Comment est née notre aventure américaine ? Par un coup de téléphone à la maison. *« Ici Hollywood. »* Nous avons cru à une blague. Ça n'en était pas une. L'appel provenait du producteur Edward Pressman, qui avait vu *Padre Padrone* et *la Nuit de San Lorenzo* et qui nous disait : *« Venez ici, pour faire quelque chose du même genre. »* Nous étions flattés, mais hésitants. Hollywood, c'est tout un mode de vivre, et de dire... On cherche quand même, on réfléchit, on ne trouve pas. Nous rappelons Pressman, lui expliquons que ce sera très difficile, que nous avons notre propre façon de travailler, que nous sommes européens, incurablement... Il s'obstine, affirme que c'est bien notre *« exotisme »* qui l'intéresse. Et il nous envoie une petite page d'un jeune auteur très doué, qui veut aussi devenir metteur en scène, Lloyd Fonvielle. Ce court texte retraçait un épisode de l'histoire du cinéma américain. » D.W. Griffith, en 1914, a vu *Cabiria*, l'énorme péplum de Giovanni Pastrone, qui se déroule durant la deuxième guerre punique, deux cents ans avant J.-C., et où apparaît pour la première fois le personnage du géant Maciste. Il en fut si fortement impressionné qu'il remit son propre travail en question. Voulant faire encore plus beau, encore plus grand que Pastrone, il a mis en chantier *Intolerance*, et est parti à la recherche d'artisans bâtisseurs capables de lui reconstituer, en outre, Babylone...



Paolo et Vittorio Taviani

» La constrution de Babylone s'est très bien passée... Celle de l'édifice productif a été plus compliquée. Ainsi nous étions assez *déconcertés* par la noria d'avocats qui intervenaient constamment, mais nous avons tout de même, tout au long des essais, des repérages, trouvé des appuis moraux auprès de certains Américains. Lesquels ? Eh bien, Coppola, Scorsese *(rires)*... D'accord, ça ne sortait pas vraiment de la famille... Mais le plus important de l'histoire, c'est que l'Europe est restée majoritaire dans la production de ce film de 5 millions de francs, Marin Karmitz, la RAI, Antenne 2, représentent 60 % de l'entreprise. Cette prééminence européenne sur un film américain s'est faite, la première fois dans l'histoire, pensons-nous, et elle a été le garant de notre liberté.

» La recherche des comédiens a été passionnante. Si nous étions heureux de retrouver notre Padre Padrone, Omero Antonutti, dans le rôle du vieux sculpteur de pierre, nous voulions trouver des acteurs américains pour jouer les deux frères. Des acteurs qui seraient capables de « prétendre » qu'ils parleraient mal l'anglais, d'« inventer » un mauvais anglais. Nous avons engagé Vincent Spano, qui est d'origine sicilienne, et Joaquim de Almeida, qui a des racines portugaises. A cette occasion, nous avons constaté qu'aux Etats-Unis l'acteur, même débutant, n'accepte pas de faire un essai s'il n'a pas lu tout le script... Alors qu'en Italie, la plupart du temps, même la vedette ne lit que la page qui concerne son rôle du *jour... Ça a été une leçon pour* nous... Comme a été une leçon la grande performance de Charles Dance dans le rôle de D.W. Griffith.

» Griffith, il faut le dire, n'arrivait pas au premier rang de notre Panthéon personnel. Nos pères, nos patrons sont, en Italie, Rossellini et Visconti, et pour le reste du monde, Eisenstein et John Ford. Chaplin est hors concours...

» Demain ? Tout dépend du hasard, de l'impondérable. Le hasard, c'est à lui que nous devons en permanence nous référer. C'est lui qui nous rappelle le peu que nous savons, tout ce que nous ignorons. Pirandello a dit : *« Un auteur ne doit pas aller à la recherche d'un sujet. Il doit être comme une fleur qui reste ouverte, attendant d'être fécondée par le vent. »* ■

Fellini, Roma



Marcello Mastroianni et Federico Fellini.

(Suite de la première page.)

L'artiste n'est pas scandaleux, il *est* le scandale, par sa seule fonction qui est d'élever une voix différente dans un concert de voix homologuées, chantant toutes le même hymne, récitant le même sermon. Pour ma part, en tout cas, je ne me suis jamais senti scandaleux.

» Pour en revenir à Cannes, lorsque j'y pense, je vois des promenades sur la Croisette, j'entends le claquement des drapeaux sur le toit du Palais, et je me souviens d'accolades, d'embrassades, de rencontres inévitables avec quelque producteur turc, grec, persan, qui veut te persuader de tourner un film dans son pays, dans une ville dont tu n'as jamais entendu parler, sur un sujet absurde dont le turc, le grec, le persan t'affirment qu'il est *« fait pour toi, très fellinien, très, très fellinien... »* (1).

» Au fait, je n'ai jamais très bien compris la signification de cette épithète. Sauf lorsqu'elle s'applique aux femmes, je vois alors, évidemment, des attributs follement généreux... Mais pour le reste, c'est beaucoup plus vague... Extravagant ? Surréaliste ? Un peu monstrueux ? Bizarre ? Rien de tout cela ne me ressemble.

— Attachez-vous beaucoup d'importance aux titres de vos films ?

— Ils viennent souvent tout de suite, comme une petite lumière qui déjà éclaire le reste de la route. Une exception, cependant, *Amarcord*, que je voulais d'abord intituler *Viva l'Italia*; puis *le Bourg*. Enfin m'est arrivé ce mot du dialecte romagnol *« amarcord »*, qui évoque *« aimer, amer »*, et *« ricordo »*, souvenir... *« Amarcord »*, m'a plu, bien qu'au début il m'ait fait plutôt penser à un nom d'apéritif...

Pour *Huit et demi*, c'est différent. J'avais placé ce chiffre sur la fiche signalétique, exorcisante, que je remplis de notes et de petits dessins au début de tout travail. Et ce titre, qui n'était *pas un* titre, mais simplement le relevé de mes travaux précédents (huit longs métrages et un sketch), ne s'est jamais laissé remplacer. Bien sûr, il m'est arrivé aux Etats-Unis de m'entendre dire : *« Ah ! Mister Fellini, j'ai vu votre « 8,30 » ! »*.

Quant à *Intervista*, je voulais l'appeler ainsi, mais en japonais. J'imaginais que la traduction du mot *« intervista »* donnerait un vocable cabalistique et suave du genre de *« Râ-shô-môn »*. Et je me suis renseigné. Hélas, *« intervista »* en japonais se dit... *« interview »*.

— Etes-vous sensible aux éloges, aux réserves que votre œuvre suscite ?

» Je ne suis pas de ces auteurs qui se fâchent, qui envoient des lettres d'injures aux critiques. Un accueil favorable me fait plaisir. Mais je dois admettre que, par un penchant masochiste, je suis plutôt tenté de croire qui parle mal d'un de mes films. Ce complexe d'infériorité, d'origine indubitablement catholique, provient aussi du fait que je n'ai jamais respecté *les règles*, ni comme étudiant, ni comme mari, ni comme citoyen, ni comme soldat. Je n'ai jamais fait mon devoir, jamais, il est évident que cela doit se payer, tôt ou tard...

» *Il* faut dire que certaines amplifications sur mon œuvre, toutes ces flatteries complaisantes, ces extrapolations amphigouriques, me laissent très perplexe. Travaillant la plupart du temps, je suis heureusement moi-même à l'abri de cet exercice assez vain de masturbation satisfaite. Je jure en tout cas ne jamais chercher à faire du fellinisme. Je *vois comme ça.* Lorsque quelqu'un me demande : *« Mais toutes ces têtes, où les trouvez-vous ? »*, celui qui me pose la question a une de ces têtes !...

» Cela signifie que nous ne savons plus voir. Dans le métro (2), personne ne regarde les visages qu'il a autour de lui. Nous sommes entourés, environnés, cernés de visages qui expriment l'égoïsme, la frustration, l'irresponsabilité, la vieillesse, la mort. Tous ces visages mis ensemble à l'intérieur d'un récit ne peuvent que frapper, c'est sûr.

— Et ce sont ces « visages » que vous convoquez par dizaines lorsque vous préparez un film ?

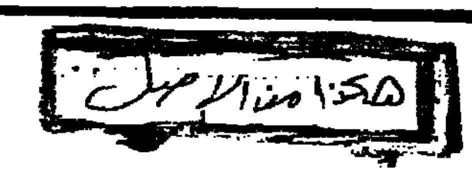
— C'est un rituel que je pratique d'une manière excessive, mais c'est finalement là que le film naît, lorsque je suis assis derrière ce bureau, avec rien dans les mains, juste une trace de film. Tout le monde a besoin, pour se mettre en chemin, pour plonger dans l'action, de trucs, de stratagèmes psychologiques. Et pour ma part, je suis convaincu que ces gens, arrivant ainsi devant moi, commencent à m'apporter le film : petit à petit, par morceaux minuscules : ces lunettes, ce mouchoir, ce sac à main, un sourire, un regard.

» *Ainsi*, pour moi, ce rituel n'est-il pas seulement une quête, une enquête, un point de passage forcé, mais quelque chose de beaucoup plus secret, de plus important. Je ne voyage jamais, mon existence se passe à Cinecitta, ou chez moi. Et ce grave manque de curiosité extérieure, de contacts culturels, politiques, et aussi affectifs, est compensé, concentré dans ces deux mois de défilé ininterrompu d'humanité.

» Je ne pourrai jamais renoncer à ce cérémonial qui se poursuit même pendant le tournage, d'une part parce que je promets à tant de gens de les recevoir, et aussi parce que j'attends toujours l'apparition miraculeuse, le visage qui sera la clé décisive, définitive, du film à venir... » ■

(1) En français dans le texte !
(2) Fellini, pour se rendre à Cinecitta, prend le métro, dont une station débouche à l'entrée même des studios.









Roma

Compagnie Européenne de Droits

La COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Le Groupe MK2

La COMPAGNIE DE PENHOET

La SODETE

Le Groupe U A P

Le CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS

L'IMMOBILIÈRE - CONSTRUCTIONS DE PARIS (I C P)

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Le CRÉDIT NATIONAL

La LYONNAISE DES EAUX

L'ORÉAL

La BANQUE STERN

La COMPAGNIE FINANCIÈRE DE CAMONDO

ont le plaisir de vous annoncer la création de la

Compagnie Européenne de Droits

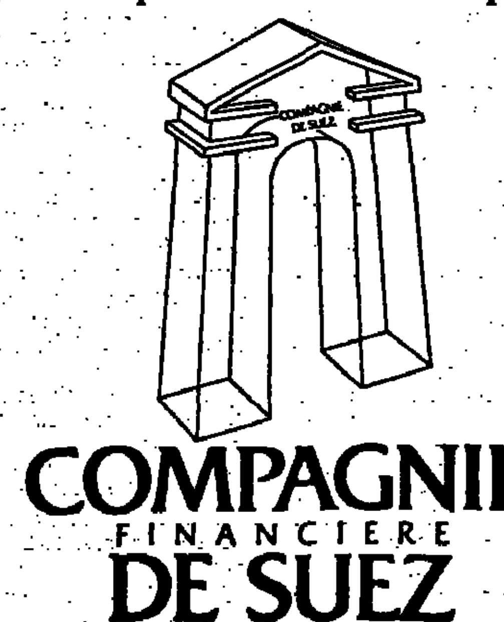
(négoce international de droits audiovisuels et participation à la création d'images).

Opérateur :



(Marin KARMITZ et la COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ).
55, rue Traversière - 75012 PARIS - Tél. 43.07.92.74

Cette opération a été initiée par :



Sitbon Sukermann Kubel

L'ART VIVANT

Anne Rey, Colette

Film-opéra...

On parle beaucoup du film-opéra. Les rencontres présidées par Lorin Maazel réunissent, les 17 et 18 mai, des personnalités réparties en trois commissions que président Robert Altman, Rolf Liebermann et Franz-Xavier Ortoli. Le film-opéra, un genre qui date des origines, et qui renaît.

ANDRZEJ WAJDA va-t-il vaincre son appréhension, ses scrupules, sa timidité, et tourner, conformément au projet annoncé lors de la dernière édition cannoise par M. Daniel Toscan du Plantier, une version filmée du *Boris Godounov* de Moussorgski ? Aux dernières nouvelles – le président d'Erato en parle sans se faire prier, – le réalisateur polonais serait presque tenté de déclarer forfait. Il ne verrait pas, en effet, la possibilité de tourner le prototype même de l'opéra historique russe ailleurs que sur la terre de Pouchkine, ce qui revient, dans son cas propre, à se décommander. Cette pudeur d'adaptateur est d'autant plus singulière que le même Wajda tourne actuellement *les Possédés* en Pologne : le plus autobiographique, le plus politique des romans de Dostoïevski supporterait-il mieux le voyage que *Boris ?*

M. Toscan du Plantier nous a lu la lettre qu'il a adressée au cinéaste : un vrai manifeste pour la liberté, l'indépendance, l'affranchissement de l'arrangeur par rapport à son modèle. « Imaginez, délirez, rêvez, conseille à peu près l'ancien président de Gaumont. Laissez-vous inspirer par ce que Moussorgski raconte en oubliant qu'il le fait en musique. »

Mais les grands professionnels du cinéma parlant sont-ils les mieux habilités à filmer le drame chanté ? M. Toscan du Plantier l'a parié. Et d'ores et déjà obtenu, faut-il le rappeler, une *Bohème* de Comencini (tournage cet été à Cinecittà), une *Carmen* de Rosi, un *Don Giovanni* de Losey, sans oublier le très spécifique *Parsifal* de Syberberg.

Le film-opéra, pourtant, n'est pas du cinéma parlant : ce qui parvient aux oreilles du spectateur n'est pas le complément de ce qui lui est montré mais circule à part, à côté. Un postulat, en effet : l'œuvre musicale préenregistrée (le film étant tourné en play-back) ne peut être coupée (1), elle impose sa durée. La signification de l'image, et du montage, ne peut donc venir remplacer ce que dirait la parole – en l'espèce, le livret. Et cela, parce que la parole, chantée, est intérieure à la musique. L'esthétique du genre semble ainsi étroitement conditionnée par une consigne grave, éventuellement paralysante : interdiction de concentrer.

Dans un article intitulé « Le vrai cinéma parlant », Carl Dreyer a bien situé, à propos du théâtre filmé – mais les résonances dans le drame chanté sont évidentes, – les règles et la difficulté :

« Ce qui est caractéristique d'un bon film, écrit-il en 1933, *c'est une certaine agitation rythmique. Il est important, dans l'adaptation d'une pièce de théâtre, qu'il se passe, au cours de chaque acte, autant de choses « en dehors » de la scène que « sur » la scène, ce qui pourra fournir matière à de nouveaux éléments rythmiques. »*

« Amplifier le film avec de nouvelles scènes, poursuit le réalisateur de *Gertrud, exige une très forte concentration du dialogue. Le film parlant apparaît ainsi comme une pièce de théâtre sous forme concentrée. »*

Le film-opéra tenu par l'interdiction de couper est-il donc autre chose que de l'opéra illustré ? Une anecdote sur le tournage de *Carmen* racontée par l'assistance de Rosi et confirmée par M. Toscan du Plantier, vient peut-être l'attester : un vent de panique passa sur le montage quand on s'aperçut que pour la scène de l'arène un plan manquait. Oui, la longueur de la pellicule filmée était insuffisante pour la durée de la bande son pré-enregistrée. Imprévoyance ou bobine égarée. Couper dans la musique : pour le réalisateur, bien sûr, la solution était toute trouvée. Mais couper dans Bizet ! Les mélomanes allaient hurler !

Que croyez-vous qu'il arriva ? Ce fut le cinéaste qui céda. Et rattrapa par un ralenti de l'image les quelques dizaines de secondes de musique en trop. On est loin de la « forme concentrée » préconisée.

« Les voix au cinéma, dit encore Dreyer, *doivent être modulées sur l'image, avancer, reculer, se superposer, éclater, se voiler, se fondre dans le silence. » « Bref,* lance-t-il drôlement en citant Carl Alstrup *on ne peut pas être en train de hurler et demeurer en même temps un être humain. »*

Ah, cette épouvantable absence de silence dans le film-opéra ! Et de non-dit. Et d'intimité. L'ingénieur du son a pu s'acharner à baisser le niveau sonore en fonction du climat dramatique et de la proximité de l'objectif. Mais l'effort du chanteur, formé depuis toujours à passer la rampe, l'intensité de chacune de ses émissions, l'emphase forcée de sa gestuelle vocale – sans parler, éventuellement, de la grandiloquence de ses mimiques, – tout concourt à rompre l'illusion d'un dialogue entre protagonistes, dialogue que, par la grâce du cinéma, nous aurions la chance de partager.

D'où, une fois encore, contraintes et impossibilités. Peu d'images suggestives, d'élans rentrés, de réactions dissimulées dans les films d'opéra que nous connaissons : les chromos du mélo. Peu d'analyses psychologiques compliquées. Constance, en revanche, d'un certain style pompier. Celui des grandes reconstitutions historiques : *Otello*. Celui des vastes manœuvres de figurants filmés sur les lieux, comme aux premiers temps du cinéma muet : *Carmen*. Celui de la solennité purement formelle et de l'enflure : *Don Giovanni*. Style qui ne vient d'ailleurs pas, chez les cinéastes, d'intentions avouées, mais procède, semble-t-il, du désir de se hausser au niveau d'intensité de la musique. Comment, autrement, expliquer que Claude d'Anna définisse le *Macbeth* de Verdi comme *« un opéra intimiste, essentiellement fondé sur les rapports dialectiques entre les personnages »* et qu'il l'ait filmé dans un style très inspiré de *Conan*, de *la Guerre du feu* et des Monthy Python, ceux du *Sacré Graal ?*

« La distance entre le cinéma et le théâtre est donnée par la différence entre représenter et être. » La leçon, évidemment, frappe de plein fouet : l'opéra est un spectacle ; le cinéma, un reflet ou un simulacre de la réalité. Se pourrait-il donc que le théâtre vivant se venge pour peu qu'on tente d'en faire du cinéma en omettant de signaler qu'il est représenté ?

C'est peut-être la leçon de la réussite, et du succès, de *la Flûte enchantée* de Bergman. On n'y saute pas de plain-pied sur la plage où s'est évanoui Tamino. Papageno n'y trimballe pas ses plumes au jardin des Plantes. L'action se passe dans un théâtre. Un public écoute et regarde.

A quoi sert, alors, le cinéma ? A ce que cette boîte fermée sur trois côtés découvre ses arrières, sa « réalité ». Et à ce que les plans filmés en coulisses, en marge de *l'opéra, rythment,* selon les préceptes de Dreyer, le contenu scénique, l'action « jouée ».

On voit toutes les possibilités de variations et d'ornements amenées par le procédé. On mesure que Bergman les a exploitées avec timidité en constatant ce qu'en a fait une de ses émules, la jeune Suédoise Suzanne Osten, dans *les Frères Mozart*, récemment primé à Créteil (*le Monde* du 23 avril).

Histoire d'une mise en scène iconoclaste du *Don Giovanni* de Mozart : on voit l'opéra se bâtir. Il est, en même temps, mis en pièces. Mais aussi radiographié, ausculté, reconstruit à la fois par la dramaturgie en train de se constituer et par le regard des caméras.

Ne parlons pas, dans ce cas, c'est vrai, d'un film-opéra au sens strict : la partition de *Don Giovanni* n'est pas entendue dans son intégralité. Mais voilà sans doute le film qui en dit le plus long sur Mozart, le don-juanisme, le métier de metteur en scène, la difficulté pour les chanteurs de se conduire en acteurs, le professionnalisme buté des musiciens d'orchestre. Soit, au total, la plus subtile des contributions cinématographiques à l'art lyrique !

A. R.



« Macbeth » de Claude d'Anna.

(1) Zeffirelli, il est vrai, a coupé un peu partout dans *Otello*. Mais davantage, semble-t-il, pour ramener son film au format standard que pour soumettre l'œuvre musicale aux contraintes de la mise en scène.

...et théâtre filmé

Par la force des choses, le cinéma s'est d'abord inspiré du théâtre. Puis c'est le théâtre qui a cherché sa modernité du côté du cinéma. Aujourd'hui, metteurs en scène et cinéastes filment des spectacles vivants. Les barrières tombent, l'union est prometteuse, mais difficile.



« La ménagerie de verre » de Paul Newman.

EN compétition, on pourra voir *la Ménagerie de verre*, de Tennessee Williams, mise en film par Paul Newman. La semaine de la critique a sélectionné *Falsch*, de Jean-Pierre et Luc Dardenne, d'après la pièce de René Kalisky (créée en 1982 par Antoine Vitez, à Chaillot). « Un certain regard » présente l'adaptation que Jean-Luc Bondy a faite pour le cinéma de son propre spectacle : *Terre étrangère* – créé en 1985 à Nanterre chez Patrice Chereau, à qui le film est dédié et qui, à son tour – après son *Homme blessé*, il y a deux ans – présente *Hôtel de France*, toujours sous le label « Un certain regard... » comme *la Maison de Bernarda*, de Garcia Lorca, par Mario Camus, *Un mois à la campagne*, de Tourgueniev, par Pat O'Connor...

Entre les deux modes d'expression que sont le théâtre et le cinéma, les portes se sont de nouveau ouvertes. Ce n'est pas vraiment un retour aux sources, la collaboration n'a jamais tout à fait cessé. Il est vrai qu'à ses débuts, et surtout au début du parlant, le cinéma devait puiser dans le répertoire théâtral et en utiliser les comédiens. A l'exemple de Louis Jouvet, ils affectaient souvent de faire des films pour l'argent, et du théâtre pour la satisfaction artistique. Et puis le star-system a pris de l'ampleur, ainsi que la gloire et la richesse qui l'accompagnent. Le cinéma n'était plus un art mineur. De plus, les progrès de la technique lui ont donné la mobilité, la souplesse d'écriture. Il s'est fabriqué son propre vocabulaire, sa propre grammaire. Il a nourri des publics immenses.

Jusque sur scène, le cinéma a imposé un rythme de pensée, de perception. D'autant plus que, parmi ses publics immenses, il y a aussi les acteurs, les metteurs en scène, les auteurs de théâtre, qui ne dédaignent pas, bien au contraire, d'aller d'un art à l'autre. A présent, c'est plutôt la télévision qui est vue comme une activité mineure : du cinéma pauvre, du théâtre filmé comme pour une fête de famille... Mais puisque personne ne peut se passer de la télévision, agent essentiel de production et de diffusion, tout le monde a intérêt à chercher des solutions honorables.

La scène est un espace qui profite des progrès techniques – lumières et sons – pour créer l'illusion d'une réalité, celle du cinéma.

D'autre part, l'écriture dramatique se cherche du côté du scénario : découpage en séquences, répliques brèves, tirades qui évoquent le système (usé) de la voix *off*. Quant aux acteurs, ils font le même métier sur un plateau de cinéma et de théâtre, disent-ils, c'est seulement la technique qui diffère. Et encore ! La façon de travailler n'est pas si différente. On demande plus souvent aux acteurs de théâtre de « vivre une situation » que de « jouer une scène ».

Les cinéastes, d'ailleurs, semblent moins obnubilés par le complexe de Pygmalion. Ils ne cherchent plus tant la spontanéité d'une nature brute à former – sauf pour certains personnages féminins, type Béatrice Dalle – que des gens capables d'habiter un espace, de conduire une action. Des gens formés au théâtre.

Alors, tout devrait aller de l'avant et pour le mieux dans ce renouveau d'échanges entre cinéma et théâtre. Mais peut-être bien que certaines portes ne peuvent pas être franchies. En fait, la question n'est pas de savoir ce que le théâtre peut apporter au cinéma, et *vice versa*, mais pourquoi un homme de théâtre a envie de tourner un film, pourquoi un cinéaste veut filmer une pièce. Pour des raisons économiques ? Pour élargir le public, par angoisse de l'éphémère ? Pour dire quelque chose de plus, d'autre, quelque chose qui ne disparaît pas après la dernière représentation ? Pour avoir une bonne histoire qui a déjà fait ses preuves et compenser une crise d'imagination chez les scénaristes ?

Pourquoi ne ferait-on pas sur des textes dramatiques le même *travail d'adaptation que sur des* romans, d'ailleurs publiés dans l'espoir de vendre les droits pour le grand ou le petit écran. Une pièce est généralement plus simple, solidement construite donc moins facile à triturer pour répondre aux possibilités de tournage et de production. En revanche, les rôles sont fermes, bien dessinés, favorisent la course aux oscars.

C'est le Boulevard qui pense, c'est Broadway – on ne tourne plus les grandes comédies musicales, et on n'en monte plus tellement de nouvelles, elles sont trop coûteuses. Dès qu'on veut sortir du grand spectacle, de la violence, dès que l'on compense le luxe et les distributions nombreuses par le psychologique, on cherche du côté d'un théâtre conventionnel qui, en deux dimensions, devient aussi romanesque et puéril qu'une dramatique télé familiale. De la scène à l'écran, il y a une déperdition de tension. Mais ça marche mieux financièrement que des tentatives ambitieuses comme *la Marquise d'O*, de Kleist, par Eric Rohmer, avec Bruno Ganz et Edith Clever ou *Trahison* de Pinter, très simplement filmé, avec Jeremy Irons et Ben Kingsley – qui pourtant venait de triompher dans *Gandhi*. Le cloisonnement des genres n'existe peut-être pas chez les acteurs. Chez les spectateurs, c'est une autre affaire.

Il y a des exceptions, il peut y avoir des rencontres. Par exemple la *Thérèse* d'Alain Cavalier, qui est purement un cinéaste, mais il a trouvé Catherine Mouchet au Conservatoire, et ses carmélites avaient l'expérience de la scène. Il les a placées dans un espace abstrait – une toile de fond unie, et justement c'est en cinéaste qu'il a su s'en servir. A partir de là, on peut se rendre compte que la grande difficulté pour passer du plateau à l'écran, c'est le décor, la manière de le montrer, d'y inscrire les actions, les visages, les corps, les voix – ces voix laminées par les micros, et qui ne portent plus l'intensité immédiate des acteurs.

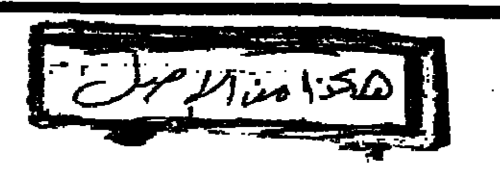
Quand ils mettent leur spectacle en film, les hommes de théâtre ont tendance à vouloir désigner clairement des détails sans doute importants, ou très beaux, mais qui, sur scène, se fondent dans l'ensemble. La caméra s'attarde. Du coup, le beau devient esthétisme, et l'important trop lourd de signification.

Quand c'est un cinéaste qui tourne un spectacle, soit il multiplie les décors, les déplacements, les ouvertures sur l'extérieur, les paysages, soit il fait virevolter les caméras à l'intérieur d'une chambre fermée – la sensation de huis clos est forte au cinéma, parce que c'est anormal, tandis que le théâtre est de toute façon un huis clos – soit au contraire, il reconstitue la vision frontale et globale de la scène. Ou bien – c'est le plus payant si le sujet s'y prête – le réalisateur travaille les visages en gros plans, les regards, les silences : tout ce qui ne peut pas se faire au théâtre, en isolant un acteur dans une flèche de lumière sur un plateau nu, dont le cadre est présent, même si on le voit à peine.

En définitive, dans une salle de théâtre ou de cinéma, l'imagination du spectateur est sollicitée de façon tellement différente que les mêmes causes ne peuvent pas produire les mêmes effets. L'idéal serait de savoir déterminer quels effets on veut, et on peut produire. Mais alors il n'y aurait plus de risque, plus de jeu, ce serait l'uniformité.

C. G.









MK2 VISION

Salles 14 juillet : 18 écrans : 1.600000 entrées annuelles

Télévision : actionnaire de M6

MK2 DIFFUSION Saison 1986/1987

MÉLO	Alain Resnais	L'APICULTEUR	Théo Angelopoulos
CHAMBRE AVEC VUE	James Ivory	FATHERLAND	Ken Loach
LA PURITAINE	Jacques Doillon	GOOD MORNING BABILONIA	Paolo et Vittorio Taviani
LA MESSE EST FINIE	Nanni Moretti	MAURICE	James Ivory
MASQUES	Claude Chabrol	AU REVOIR LES ENFANTS	Louis Malle
LA STORIA	Luigi Comencini	LA VALLÉE FANTÔME	Alain Tanner
LA DAME DE MUSASHINO LE DESTIN DE MADAME YUKI	Kenji Mizoguchi		

MK2 PRODUCTIONS Saison 1986/1987

PRODUCTIONS ET COPRODUCTIONS

MASQUES	Claude Chabrol	AU REVOIR LES ENFANTS	Louis Malle
MÉLO	Alain Resnais	LA VALLÉE FANTÔME	Alain Tanner
L'APICULTEUR	Théo Angelopoulos	GOOD MORNING BABILONIA	Paolo et Vittorio Taviani
FATHERLAND	Ken Loach		

CANAL 01

Opérateur de la Compagnie Européenne de Droits

MARIN KARMITZ EDITEUR ET MARCHAND DE FILMS

A Paris : 55, rue Traversière - 75012 Paris - Tél. : 43.07.92.74 - Télex : 214720F.

A Cannes : Résidence du Gray d'Albion - 26 bis, rue des Serbes - Entrée 1 - Appartement 6C2 - 6e étage - Tél. : 92.98.63.34.

Directeur des programmes. Responsable des achats : F. Boespflug
Directrice générale chargée de la diffusion : F. Vonier
Directeur des ventes étranger : A. Heylen
Presse : E. Simonet

Sitbon Sukermann Kubel









DÉBUTS

Henri Behar

Diane Keaton

DIANE KEATON le dit sans ambages : elle n'aime pas les interviews : actrice, elle n'en donne jamais. Mais, comme elle vient de réaliser un film, elle assure, comme disait Simone Signoret, « le service après-vente ». Forçant sa timidité, Diane Keaton viendra sur la Croisette pour son *Heaven (Paradis)* présenté à la Quinzaine des réalisateurs.

Diane Keaton est une femme secrète. Insaisissable plus que mystérieuse. De film en film, des premiers Woody Allen jusqu'aux *Crimes du cœur*, s'est forgée à son propos une image d'excentrique, rigolote, un peu zinzin. Selon Woody Allen, aucune femme ne sait aussi bien imiter Marlon Brando dans *Un tramway nommé Désir*. Il s'en est servi dans *Woody et les robots*, avec lui dans le rôle de... Vivien Leigh. Mais *le Parrain, Intérieurs, Mr Goodbar, Mrs Soffel* (inédit en France) et *Reds*, de Warren Beatty, laissent deviner une Keaton plus grave.

Elle a créé le style « Annie Hall », elle peut, elle s'appelle Hall de son vrai nom. A ses débuts à Broadway, elle a fait partie du clan des nus de *Hair*. Elle dit avoir des problèmes avec son corps, dans la vie, elle porte la moitié de sa garde-robe sur le dos. Le style Keaton est multicouche, mais les longueurs sont disparates, les socquettes blanches dépassent des sandales et elle se noue autour de la tête un fichu que Katharine Hepburn allant à l'aube chercher des truffes dans les sous-bois, à côté, c'est du Balenciaga.

Cette image, Diane Keaton en joue. Sur les photos, le plus souvent, elle enfile un pull-over, fait mine d'examiner attentivement ses pieds, se laisse décoiffer par le vent. Elle se cache le visage, mais elle a les yeux partout. Elle est aussi photographe.

Dans son premier livre de photos, *Reservations*, elle a saisi des halls d'hôtel. Vides. Mais vous sentez, discrète et tenace, la présence de ceux qui les ont traversés. Son deuxième recueil, *Still Life*, est un montage commenté de photos publicitaires retrouvées dans les archives des grands studios, où une star MGM trop blonde, affublée de loulous roses shocking, s'installe dans une limousine rose Schiapparelli, côtoie un Ronald Reagan et son épouse d'alors Jane Wyman saisis « au naturel » sur leur pelouse immaculée...



D.R.

Diane Keaton.

Diane Keaton, l'actrice préférée de Woody Allen et de Warren Beatty, se pose des questions sur Dieu et le paradis. Pour son premier long métrage, elle a réuni des extraits de films anciens, interviewé des cobayes. Elle ne s'est pas ennuyée, et pour une fois, a accepté de se faire elle-même interviewer.

Diane Keaton est une grande collectionneuse de photos, elle est aussi une spécialiste du collage. Et ce, dès l'enfance. Elle aurait un jour, en classe, tapissé un mur tout entier de photos en noir et blanc, qu'elle a ensuite passées au vernis orange. Elle trouvait ça beau comme l'antique. Ses professeurs, apparemment, un peu moins.

« Je me souviens, à la fin des films que j'aimais, surtout quand ça se terminait par un happy-end, j'étais fascinée par l'idée que la vie était réduite à un moment fixe dans le temps. J'étais très ouverte à l'idée que, dans le meilleur cas de figure, c'était un rêve. Le bonheur était une chose que l'on voulait saisir à pleines mains avant de tout arrêter. Le paradis est une idée de perfection, donc il est immobile », écrit-elle dans son introduction à *Still Life*.

Heaven est le prolongement naturel cinématographique de Diane Keaton, artiste en collages. L'idée lui en est venue au cours d'un voyage dans l'Utah. Elle entre par hasard dans le centre mormon, où est projeté un film sur... le paradis. Une chose surréelle, avec des gens flottant dans une apesanteur nuageuse. Et c'est le déclic. Pourquoi ne pas faire un documentaire sur la religion ? *« Et si j'allais voir du côté des films qui ont été faits sur ce thème ? »*

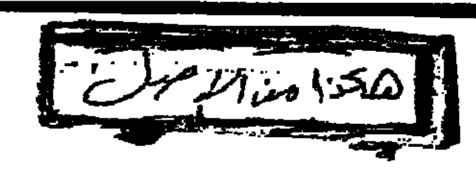
Elle découvre un fabuleux collectionneur, William Everson. Un savant, une encyclopédie ambulante. Une foule d'anges aux ailes bruissantes, en noir et blanc ? Trente secondes plus tard, il a cité au moins quatre films possibles. Grâce à lui, Keaton découvre la *Jeanne d'Arc* de Dreyer, *la Belle et la Bête* de Cocteau, *Docteur Mabuse, Lilliom* de Fritz Lang, films religieux, films hollywoodiens tombés dans l'oubli trois minutes dix après leur sortie, films industriels, tout ce qui lui tombe sous la main est bon.

Heaven est donc un collage d'extraits de vieux films sortis de derrière les fagots, d'émissions religieuses et de prédicateurs-shows, le tout ponctué d'interviews conduites par Diane Keaton, avec les questions éternelles : *« Avez-vous peur de mourir ? », « Croyez-vous au paradis », « Le sexe existe-t-il au paradis ? », « Oui », « Et ça produit quoi ?, rétorque un teenager. Des petits morts ? »*

Pour ses débuts dans la mise en scène de long métrage (elle en avait réalisé un court sur sa sœur Dorrie), Keaton tourne le dos à la fiction et opte pour une forme bien particulière de documentaire. *« Parce que les gens, les vrais, disent toujours des choses étonnantes »*, et parce qu'elle trouve là un bon prétexte pour explorer des univers — Hollywood Boulevard, les clubs de motards — auxquels l'actrice Keaton aurait difficilement accès.

Pêle-mêle donc, Keaton interroge une masseuse qui affirme avoir reçu la visite d'extra-terrestres, une femme couverte de badges, un hippie qui soutient que les vaches sont les tondeuses de Dieu, un couple de l'Armée du salut pour qui mourir est une promotion, un homme qui a vu l'enfer, un autre qui mettrait sa tête à couper que Diane Keaton est mariée à Mel Gibson, Don King le promoteur de matches de boxe, des gens ramassés sur les boulevards, la plage ou les supermarchés. Quelques prédicateurs aussi — professionnels du paradis — qui prêtent à Keaton leurs propres films promotionnels...

...Et surtout, la grand-mère de Diane Keaton. Petite, très belle, d'une franchise coup de poing, avec un sens de l'humour et du sarcasme terriblement irlandais. Elle ne croyait pas au paradis. Elle est morte peu de temps après la fin du tournage. Diane Keaton l'adorait. ■



L'AUTEUR

Norman Mailer, un dur



Norman Mailer.

Norman Mailer, membre du jury du Festival de Cannes 1987, présente hors compétition « Les vrais durs ne dansent pas », son film, tiré de son propre best-seller, un policier sulfureux et alcoolisé. Il explique ici les joies et les souffrances comparées de la plume et de la caméra.

NORMAN MAILER étant membre du jury au Festival de Cannes, le film qu'il a tiré de son roman *Les vrais durs ne dansent pas*, est présenté hors compétition.

A sa manière, Norman Mailer est une star. Un livre de lui défraie la chronique autant qu'un de ses coups de poing. Il est violent, son physique de taureau ne trompe pas, et pendant longtemps il a tout fait pour se montrer à la hauteur de sa réputation. Deux éléments majeurs ont formé sa personnalité : 1) Il est juif, et, selon lui, les rapports d'un juif avec le monde sont plus ténus que ceux des non-juifs. 2) Terriblement gâté par sa mère, il a pris l'habitude d'être un centre d'intérêt. Cependant il reconnaît que l'âge adoucit les mœurs.

L'entretien qui suit a eu lieu dans la maison de Provincetown, qui appartient à Norman Mailer, où il a tourné *Les vrais durs ne dansent pas*.

« J'ai acheté cette maison il y a quatre ans avec un ami, et nous devions la partager mais nous ne nous sommes pas entendus, alors nous l'avons jouée à pile ou face. Je ne l'aime pas, mais c'était la dernière qui restait au bord de l'eau. Je loue ici depuis quarante ans et j'ai l'habitude de vivre au bord de l'eau, je ne peux plus m'en passer. Mais les prix sont devenus prohibitifs, donc autant acheter. Je paie les traites, je ne sais pas si je la garderai, ça dépendra de mes finances. »

— Vous y avez tourné votre film et vous l'avez louée à la production pour un dollar... Vous avez écrit votre livre ici ?

— Non, à Brooklyn. Je l'ai écrit en deux mois. Je n'arrivais pas à démarrer, mais j'étais sous contrat et il a bien fallu que je m'exécute.

— Plusieurs de vos romans sont devenus des films. Il y a eu *les Nus et les Morts* par Raoul Walsh en 1958, *an American Dream* par Robert Gist en 1966 et *le Chant du bourreau*, par Lawrence Schiller en 1982.

— Des amis m'ont conseillé de ne pas voir *an American Dream* sous peine de tout casser. C'est Charles Laughton qui devait réaliser *les Nus et les Morts*, mais l'échec commercial de son film *la Nuit du chasseur* a douché son enthousiasme. Ils sont allés chercher Raoul Walsh, qui n'était pas particulièrement emballé. *Le Chant du bourreau*, c'était déjà un peu mieux. Larry Schiller m'avait fourni toute la documentation pour le livre. Je lui étais redevable. Je l'ai supplié de ne pas faire la mise en scène. En vain. Il faut parfois savoir se rendre à la passion des autres.

Les héros sont des gens qui vous tireraient dans le dos.

— Pourquoi avoir toujours refusé de vendre les droits du roman ?

— Vous plaisantez ! Si on m'avait fait une offre suffisamment intéressante, je les aurais vendus dans la seconde qui suit. J'ai neuf enfants, cinq ex-femmes, une épouse qui est tout le temps avec moi, ça coûte une fortune. Quelqu'un m'avait proposé de mettre trois millions de dollars, mais je me suis vite rendu compte que c'était du fric à blanchir. Pas question de signer un contrat en y laissant ses empreintes digitales. Le film n'aurait jamais fait les écrans, seulement la une des journaux. Là-dessus est arrivée la Cannon, qui, à ce moment, était en plein vol, avec le projet d'un *Roi Lear* par Jean-Luc Godard. On a négocié, on a fait un blot des deux projets. On a eu du pot de tomber au bon moment.

— Vous avez réalisé trois films : *Wild 90, Beyond the Law, Maidstone*, un polar underground à petit budget, accueilli froidement. S'il avait marché, auriez-vous écrit moins et tourné davantage ?

— Sans aucun doute. Le cinéma exige le succès, fût-il d'estime. Si votre film est bon marché et remporte un prix quelque part, ça peut vous aider à décrocher un budget légèrement accru. Mais il faut que son score soit meilleur. On est mesuré à la seule toise du succès. A moins d'avoir une prodigieuse réputation, comme Godard. Si vous êtes tenu pour un génie, vous pouvez continuer à faire vos films même s'ils ne rapportent pas leur mise.

— On a dit que votre roman, *Les vrais durs ne dansent pas*, était inadaptable ?...

— Un autre scénariste aurait essayé de se montrer respectueux et se serait trouvé coincé. Il ne se serait pas permis les petits viols que je me suis autorisés. En plus, j'aurais sûrement piqué une crise. Le roman a été écrit trop vite. J'ai mis trois fois plus de temps pour le scénario. Le film se passe dans la tête du protagoniste, mais les gens qui forcent son univers me paraissent intéressants, plus travaillés. En particulier les méchants. Je n'en ai jamais rencontré qui ne se voient pas comme des preux chevaliers engagés dans un juste combat — même si le « juste » est du côté du diable. Les héros sont moins conscients de leur héroïsme. Ils ne sont pas forcément plus ternes, mais... ils vous tireraient dans le dos et passeraient le reste de leur existence à se demander s'ils ont fait le bon choix, si leur conscience supportera le poids de leur acte. Le méchant tire sur quelqu'un et dit : *« Je n'aimais pas son regard. Mauvaises vibrations. »*

— En écrivant le livre, vous faisiez en somme la première mouture du scénario...

— Un roman est un roman. Cela dit, pour tout bouquin publié, il y en a dix qui ne seront jamais écrits et qui sont donc formidables. Le hasard joue un grand rôle dans le choix du livre à écrire. En signant un contrat, vous vous engagez, vous mettez votre moi à la consigne. Vous fermez une partie de vous, vous en ouvrez une autre. « Je vais écrire un roman » : vous acceptez les termes de la condamnation, vous vous mettez en prison pour un an ou deux. C'est dur.

» Je ne déteste pas écrire, mais ce n'est pas ce qui m'emballe le plus dans la vie. J'aime la solitude jusqu'à un certain point. Quand on travaille sur un roman qui vous demande plusieurs années de labeur, la contrainte quotidienne est insupportable, qui vous force à vous triturer les entrailles pour en tirer encore un mot, et puis un autre.

J'ai été troufion à 21 ans, à 63 ans, je peux me conduire en général.

Vous êtes complètement tendu, resserré, compressé, tout ça pour tirer une phrase... C'est une occupation malsaine, l'acte d'écrire, ça injecte de minuscules doses de poison qui s'appellent fatigue.

» Quand on tourne, ce n'est pas de tout repos, mais au moins il y a du mouvement, des gens qui entrent et qui sortent. Si vous êtes fatigué, vous vous asseyez et vous vous relevez parce que l'adrénaline vous coule trop vite dans les veines. On vous bombarde de questions, tout le monde vient vous emmerder, mais, en même temps, vous êtes au centre d'un formidable champ d'énergie. Pendant le tournage, j'étais debout quinze heures par jour, et je me sentais mieux le soir qu'en me réveillant le matin. Quand on écrit, on peut s'en tirer avec de la poudre aux yeux. Au cinéma, non. La marge d'erreur possible est plus réduite, mais ça pose des problèmes intéressants. Des problèmes d'ordre économique, stylistique et aussi pour le moral des troupes... J'ai été troufion à vingt et un ans, j'en ai soixante-trois et je peux me conduire en général.

— Avez-vous atténué le côté pour le moins vigoureux de votre écriture ?

— Un film, c'est toujours un compromis. A moins d'y passer toute sa vie, et encore je me demande si on pourrait contrôler tous les éléments. Je ne sais rien des costumes, du maquillage, de la coiffure. Moins que rien à côté des titans qui existent dans cette industrie. Pour la caméra, les lumières, la direction photo, je suis tout à fait en bas de l'échelle. Je m'entoure de gens qui savent, et je sais quel résultat je veux obtenir. En revanche, je me reconnais une certaine compétence dans la direction d'acteur. Moins que les metteurs en scène de théâtre, plus que bien des cinéastes.



J'écris seulement en prose et Godard en images.

» Les acteurs ont emporté leurs personnages dans les directions que je souhaitais, et au-delà de ce que j'imaginais, et ça c'est exactement ce qu'il faut. Rien n'est plus triste qu'un comédien qui remplit tout juste son contrat, sinon un qui n'en remplit que la moitié. Ils m'ont fait découvrir des aspects de leur personnage, et j'ai modifié mon approche...

» Etant réalisateur et scénariste, je pouvais sur place réécrire des pans entiers du scénario, et je ne m'en suis pas privé. Je taillais dans les dialogues quand l'acteur exprimait les choses sans avoir besoin de les dire, ou je rajoutais des répliques... Je suis probablement meilleur écrivain que metteur en scène — il faut commencer jeune pour faire du cinéma, — mais j'ai beaucoup appris sur ce tournage. Dans trois ou quatre films, se dégagera peut-être un style Mailer.

— Et le *Lear* avec Godard ?

— C'était Shakespeare transposé dans le cadre de la Mafia. Maintenant, sachant que j'écrivais pour Godard, je me disais bien que c'était comme envoyer une bouteille à la mer. Il en restera quand même peut-être quelque chose... Nous sommes deux animaux trop disparates pour être mis dans une même cage. Nous nous sommes assez bien entendus, nous étions en tout cas polis l'un envers l'autre. Mais le manque de communication était tel qu'on aurait eu du mal à se passer le sel. J'écris en prose, Godard en images. Il est un poète, et mon palmarès de poète ne figurera sûrement pas dans *le Livre des records*. Nous nous sommes séparés à l'amiable. Nous étions au moins d'accord pour nous séparer. Je suis sûr qu'il a fait un bon film. » ■

L'AUTEUR

Henri Béhar

Norman Mailer, a tough guy

Since Norman Mailer is on the jury, it is out of competition that the 40th Cannes Film Festival will screen his new film « Though Guys Don't Dance ». Based on Mailer's own best selling thriller, it is a tale of sex, murder, blood and booze. In the following interview, Mailer describes the joys and the pains of creativity, both in literature and in films.

NORMAN MAILER is on the Cannes Film Festival Jury, therefore his film *Tough Guys Don't Dance* will be shown out of competition.

Norman Mailer in his own way is a star. Norman Mailer books the best-sellers lists as often as his fist-fights hit the front pages of tabloids. He is a violent man and he roams the world like a raging bull – his physicality makes no bones about it. Two formative currents of personality came together to make his nature: 1) he is Jewish and every Jew feels his relationship to the world is somehow more tenuous than other people's ; 2) his mother spoiled him so much that he was accustomed to being the center of attention. However, he added, one mellows with age.

The following interview took place at the tail end of the shooting of *Tough Guys...* in Mailer's house in Provincetown, Massachusetts.

Heroes are not people who shoot cleanly.

« The house was bought about three years ago. I bought it with a friend. We were going to share it. But we didn't get along at all. So we flipped the coin to see who would buy it... I'm not that fond of this house. I've lived on the water in Provincetown for so long renting. I needed a house on the water and it was the only one left and you can't rent anymore. You can, but it is so terribly expensive that you might as well buy it. So now I have to keep up with the payments. It depends on my finances whether I keep it or not.

– Yet this is where you shot Tough Guys Don't Dance the Movie and you let it to the production, for a dollar. Did you also write the book here ?

– No, I wrote it in Brooklyn. And I wrote it fast, two months. It has been hard to start it, but I had to fulfill a contract with a publisher, otherwise I was going to get into trouble.

– Several films have been made from your books... *The Naked and the Dead* by Raoul Walsh in 1958, *An American Dream* by Robert Gist in 1966, *The Executioner's Song* by Lawrence Schiller in 1982.

– I never saw *An American Dream*. Friends told me not to. Because I might get violent. *The Naked and the Dead* was to be directed by Charles Laughton. But he got too depressed after his *Night of the Hunter* failed commercially, so they went and asked Raoul Walsh who wasn't particularly excited. *The Executioner's Song* was something else again. Larry Schiller had followed the Gary Gilmore story from the beginning and supplied me with a lot of the material I used for the novel. I felt I owed him one. I begged him not to direct it but he wanted to do it so much, sometimes you have to give in to somebody else's passion.

– Why have you always refused to sell the book rights ?

– I would have sold the rights on the spot! I just wasn't offered anything. With nine children and five ex-wives and one wife very much with me, you know... One does need money. At one point, somebody was going to put 3 million dollars but I reckoned after a while the money was probably tainted and they were trying to launder it. And I thought : « not worth getting into it, signing a paper for 3 million dollars and leaving my fingerprints... The movie will never get made, it will just hit the newspapers... » Finally this offer came from Menahem Golan to do *King Lear* with Jean-Luc Godard. Cannon's fortunes were very much on the rise. And we were lucky to come at the right time.

– You made three films : *Wild 90, Beyong the Law* and *Maidstone* in 1968. A thriller, low budget, underground. Had *Maidstone* been successful commercially, do you think you would have gone into filmmaking directly and forsaken writing ?

– Yes. Certainly. I think you make films if you're successful. That's one art form that insists upon success. Of some sort. Even just recognition. If you make a film for very little and it wins some prize, that helps you make your next film for maybe a bit more. And if you make your next film for more, it's gotta be successful commercially. But without that sole measure of success, it's terribly difficult to make films. Unless if you have a prodigious reputation, like Godard. You really have to be considered a genius in films to get money even if your commercial record is not good.

– Most people deemed *Tough Guys* not adaptable for the screen...

– Because most writers would have been too respectful of the book. They would not have allowed themselves to take as much liberty with the original as I did. And I'd probably have been difficult if they had. The book had been written too fast, it took me three times more too write the script. The film is really imagined by the protagonist. But the people who impinge upon him are, I think, interesting. Villains always fascinated me. I've never encountered yet, by my measure, a villain who perceived himself or herself as a villain, who didn't see themselves as heroes, champions in battle, doing the right thing, even if it is working for the devil. Heroes tend to be less aware of the fact that they're heroic... Not necessarily duller... But I think heroes are not people who shoot cleanly. A hero can shoot somebody in the back, and then say: I wonder where my soul would stand about this. A villain will shoot someone and say : I didn't like the look in his eye. They sent me bad vibes.

– Sorry to get back to that point but why does one have the feeling that somehow you wrote the book almost as a rough draft of a script that you really wanted to do ?

– You're wrong. I wrote the book as a book. But you know, for all the books I've written, there are probably about eight or ten perfectly good books that didn't get written. Chance plays a role in which book you write. Because the moment that you sign on to write a novel, you're really signing on within your own feelings, closing a certain place in yourself and stating the finality of it. « *Right, I'll be writing a novel.* » Making that commitment is a little bit like accepting the prison sentence. You go to jail for a year or two. It's tough.

» I don't hate writing, I hate what it does to my inner life. My inner life has to follow a regimen that's cruel, excruciating. And it goes on for a long time. I do like the privacy and the solitude – up to a point. But when you're working on a long difficult novel that takes years, there's something about the grind of it, going in day after day after day just squeezing your intestins to come up with a few more words – I really mean squeezing your intestins because there... there's no physical activity in writing. So you generally have to tighten your body to get a few more words and... it's an unhealthy activity, in that sense. Physiologically speaking. The body hates the act of writing. It just fills it with very small poisons of fatigue...

Well, I was a soldier at 21, now I'm a general at 63.

» When your are making a film at least you're on your feet. You're moving around. When you're tired, you try to sit down. But you never stay out, you're so pumped up. Somebody always goes out, someone else always comes in. People impinge on you, ask you a million questions a minute and even exasperate you at times. At the same time they also give you tremendous energy. It's as if you were in a magnetic field, when you're making a film. I put in about twelve hours a day, and I felt much better and much stronger at the end of the day than I was when I woke up. Besides, when you write, at times, you can get by with a lot of smoke. In films, you can't really. There is less margin for error. But that forces you to deal with so many interesting problems. Economics, style, script, morale... You keep moving from category to category. It's adventurous to be on location. You feel as if you were in an army on a campaign... Well, I was a soldier at 21, now I'm a general at 63.

– Because of the nature of the medium, will your very distinctive style come off perhaps a little tamer ?

– Making a movie is always a compromise. I mean, unless you spent your life at it – and even then, I wonder – you can hardly dictate every element of it. How much do I know about wardrobe and hair and make-up ? Certainly not much compared to what the titans of the film would know. Light, cinematography... I am certainly in the basement there. But I work with people who know, top people, and I know what I am aiming for and what I want to achieve. On the other hand, I think that, compared with most directors – perhaps not the average theatre director but certainly most « movie » directors – I know how to work with actors. I think I've put a certain competence there.

Good actors are a blessing. All the actors in *Tough Guys* took their characters and the direction a little beyond what I had foreseen. But that's what you want, isn't it ? Nothing makes me more unhappy than having an actor fulfill exactly what you want. Or less, which is worse.

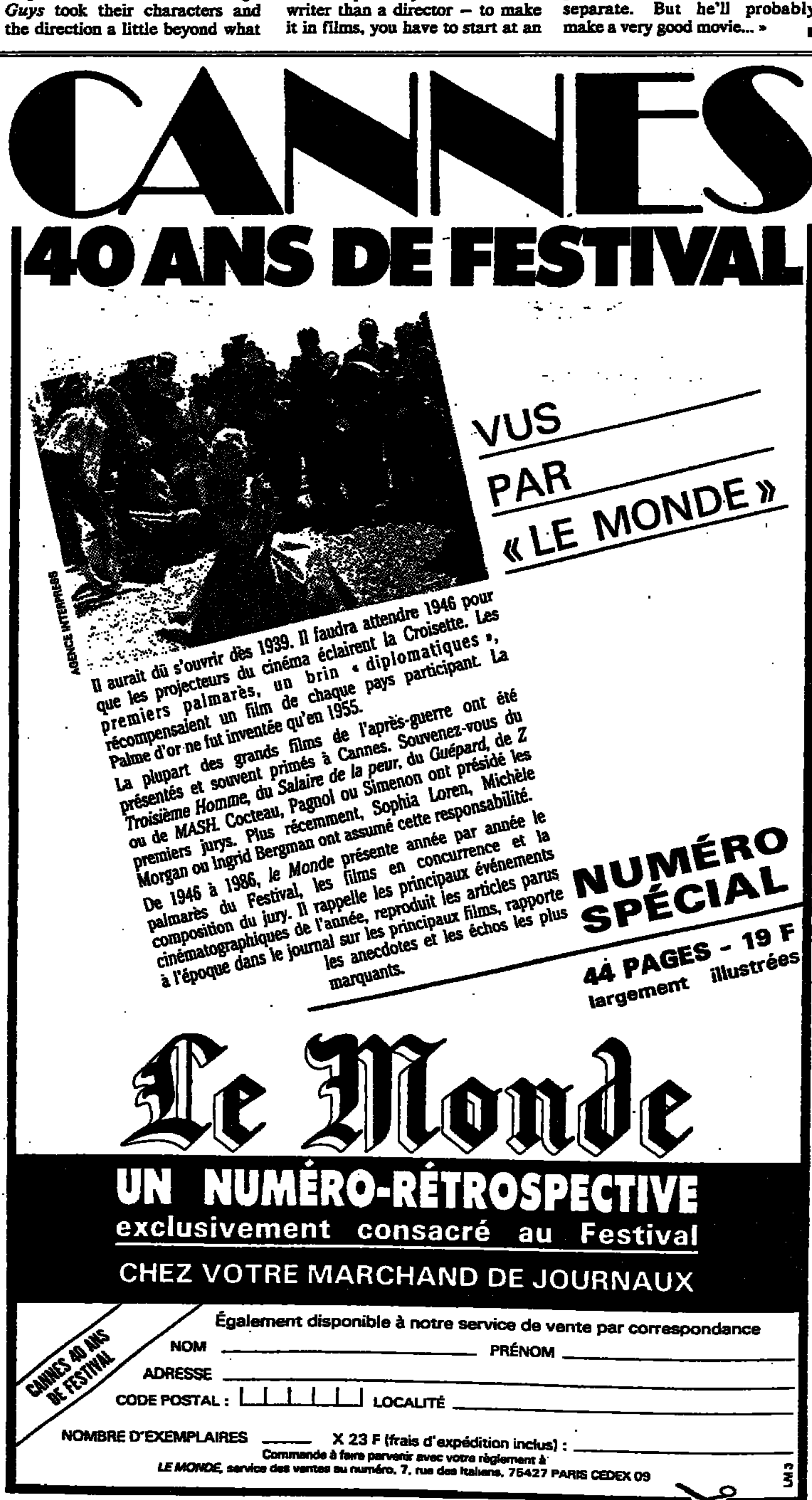
I write only in prose and Godard thinks only in images.

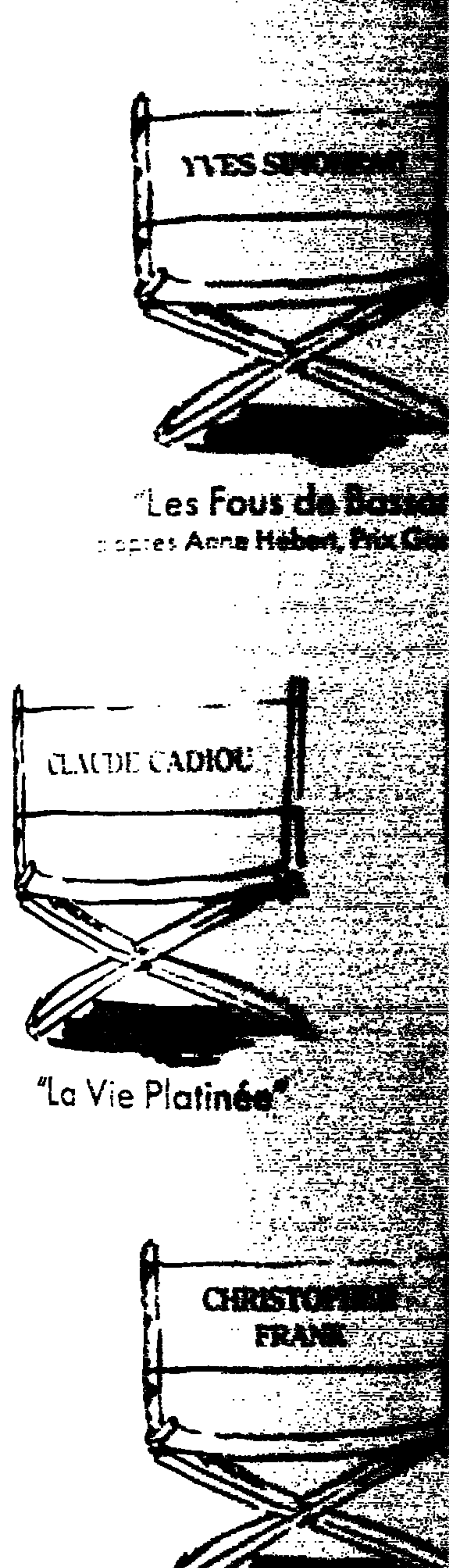
But really, several of them showed me new sides of their characters. We arrived at new sides of the characters, I've changed my mind about a couple of characters. Because I was in the fortunate position of being the screenwriter and the director, I really could rewrite the script at a moment's notice. And did. Very often, I'd just take out lines, pieces of dialogue, because they were no longer needed, the actor had made your point without your lines. Or I would add bits of dialogue...

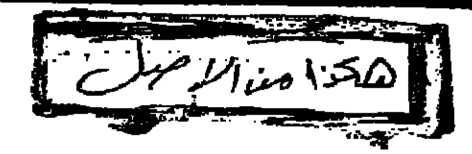
» I'm probably a much better writer than a director – to make it in films, you have to start at an earlier age than I did – but I happen to enjoy directing more than I do writing. And I've learned a lot from this film. The next film I start, I'll be able to bring much more to it. If I make three or four more films, perhaps I'll evolve into a style, my style of film making.

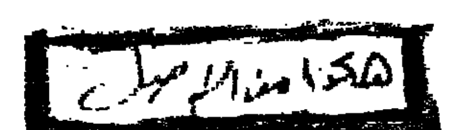
– And what about Godard's *Lear* ?...

– It's Shakespeare adapted to... modern Mafia. Of course, I knew that writing for Godard was like putting a message in a bottle and throwing it in the sea. Maybe some of it « will » be left in his film. We were strange animals that ended up being put in the same place. We were certainly civils to each other for the most part but we really didn't know how to pass a bowl of soup back and forth. The trouble is that I write only in prose and Godard thinks only in images. Godard is a poet – and my track as a poet is not so fabulous. We were just different beasts, different animals. We parted amicably. We agreed to separate. But he'll probably make a very good movie... » ■









LES ANGLAIS

Henri Béhar

Roule Britannia

IL y a deux ans, recevant son oscar du meilleur *scénario pour Chariots de feu,* Colin Welland remerciait tout le monde et, pour conclure, lançait en guise de boutade : *« Je dois vous prévenir : les Anglais vont débarquer. »*

Ce n'était qu'une demi-boutade, et David Puttnam, producteur (indépendant) des *Chariots de feu,* dirige aujourd'hui la Columbia. Ayant (par contrat) carte quasiment blanche, il s'assure le concours de cinéastes internationaux, de l'Allemande Doris Dorrie au Philippin Lino Brocka et, ce faisant, est en train de semer la révolution dans l'industrie cinématographique américaine. Pour l'opinion publique, Puttnam incarnait presque à lui tout seul l'industrie britannique. Lui parti, exilé « aux colonies », qu'en est-il aujourd'hui du cinéma anglais ?

Il est bien vivant, en bonne santé et vit... à Hollywood. Composé en majeure partie de cinéastes issus du film publicitaire, le clan Puttnam a suivi. Roland Joffé *(Mission)* s'est acheté une maison à Los Angeles et a passé contrat avec la Warner. Ridley Scott achève *Someone to Watch over me,* un thriller new-yorkais, pour la Columbia. Son frère Tony joue pour la Paramount la carte des *Top Gun* et *Beverly Hills Cop 2.* Adrian Lyne navigue de *Flashdance* en *Neuf Semaines et demie.* Bill Forsythe (*Local Hero,* produit par Puttnam) a tourné *Housekeeping* pour la Cannon US (mais il a eu vite fait de regagner son Ecosse natale, tout en gardant un oeil sur le Canada). Le producteur Alan Marshall (tous les films d'Alan Parker) produit — toujours pour la Columbia — le film de Bill Cosby.

Jusqu'à Parker, enfin, qui a décidé de rester quelque temps à Hollywood *« pour voir comment mon ami Puttnam se débrouille »* mais qui, se souvenant de *Shoot the Moon, Birdy* et *Angel Heart,* ajoute : *« J'ai mis longtemps à admettre que je faisais des films américains. »*

A partir d'une certaine ambition — et, par là, d'un certain budget, — un film occidental, quel que soit son pays d'origine, ne peut se faire sans argent américain, et le budget total de *Brève rencontre* de David Lean ne suffirait pas à payer la note de téléphone du *Nostromo* que prépare pour Spielberg le même David Lean.

Toujours selon David Puttnam, Lean est l'un des trois cinéastes qui ont le plus influencé la génération contemporaine des *filmmakers* britanniques, les deux autres étant Ken Russell et Ken Loach. Ce qui ne les empêche pas d'avoir tout trois, pour des raisons diverses, un mal fou à monter leurs films.

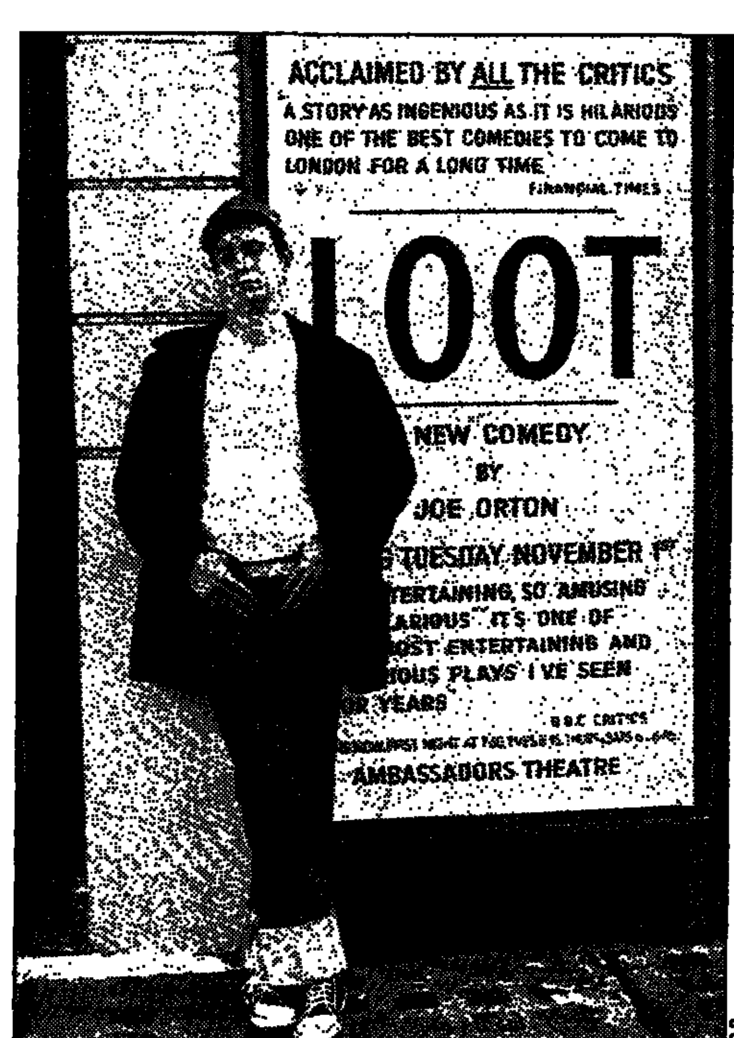
Le cinéma britannique est pourtant de plus en plus vivant et se porte de mieux en mieux. Des producteurs tels que Jeremy Thomas ou Tim Bevan se lancent sur le marché international sans jamais rien renier de leur singularité britannique. *Furyo* a beau être réalisé par un Japonais (Oshima) et *le Dernier Empereur de Chine* par un Italien (Bertolucci), ces films demeurent tous deux profondément anglais.

Le spectre est large : de Peter Greenaway le visionnaire à Stephen Frears, cinéaste à l'humour scalpel (un film en compétiton chacun), en passant par Nicholas Roeg, Mike Newell (*Dance with a Stranger*), Chris Bernard (*Lettre à Brejnev*) et Neil Jordan (*Mona Lisa*). Ils ont un point commun : leurs débuts dans la publicité et pas à la télévision. De ce fait, l'engagement dans la production cinématographique de la télévision britannique — BBC et surtout Channel 4 — prend une valeur qui dépasse celle du simple investissement financier. Cela remonte sans doute à la grande époque de la BBC dont le directeur, Sir Hugh Green (frère de Graham), a mené avec persistance une politique d'auteurs et — mieux encore — de création d'oeuvres.

Le cinéma anglais d'aujourd'hui est avant tout un cinéma de scénaristes. D'écrivains hors pair. Sujets tenus de bout en bout, regards incisifs et critiques sur l'Angleterre quotidienne (voir — et revoir — *My Beautiful Laundrette* de Stephen Frears), dialogues implacablement justes. Les Anglais n'oublient jamais qu'au début est le verbe...

Les Américains, si. Jusqu'à ce que récemment, à la dernière soirée des oscars, Stephen Spielberg se reconnaisse le premier coupable et exhorte le cinéma américain à *« renouer sa romance avec le mot ».* Colin Welland avait raison : les Anglais ont débarqué.

Frears, le voyou



Gary Oldman dans *Prick up your ears.*

D.R.

EN 1971, un petit film devenait une sorte d'objet de culte. Albert Finney se lançait dans une parodie de Philip Marlowe, le film s'appelait *Gumshoe,* il était signé Stephen Frears. Puis le silence et enfin, douze ans plus tard, *The Hit,* avec Terence Stamp, est présenté à Cannes.

Habillé en négligé confortable, généralement rasé de l'avant-veille, cheveux hérissés, sourire enfantin mais regard coupant, Stephen Frears n'a guère l'allure traditionnelle du metteur en scène anglais. Il est pourtant l'un des chefs de file du cinéma britannique d'aujourd'hui. *My Beautiful Laundrette* a été le succès surprise de l'année dernière, à l'échelon mondial. A sa manière, *Prick up your Ears* prolonge et confirme.

Le titre, *Prick up your Ears,* est un jeu de mot. Intraduisible, et à ne pas mettre dans toutes les oreilles. Pour les spécialistes de l'assonance et de la contrepèterie, ce serait une charade dont « Pinocchio » serait le premier membre.

« Prick » raconte la vie et la mort de Joe Orton, auteur de théâtre et iconoclaste. Il est peu connu en France. En Angleterre, on le tenait pour l'héritier, en plus âpre, d'Oscar Wilde. Par sa vie (si peu privée, terriblement publique) et par ses œuvres — *Entertaining Mr. Sloane, Loot* — Orton avait donné un sérieux coup de décapant au théâtre anglais.

Joe Orton (Gary Oldman, étonnant Sex Pistol dans *Sid et Nancy*) vécut pendant seize ans avec Kenneth Halliwell. Halliwell, dandy cultivé, prit sous son aile le provincial Orton, et lui apprit tout ce qu'il savait. Mais c'est Orton qui vola très vite de ses propres ailes, et Halliwell resta dans leur petit studio à macérer dans un bain d'amertume. Un mariage presque conventionnel *« avec les problèmes d'un mariage qui se défait, à ceci près que cela se passe entre deux hommes »,* dit Stephen Frears. L'agent de Joe Orton, Margaret Ramsay (Vanessa Redgrave) confirme : *« Ken était... la première épouse. »*

La liaison se termina dans le sang. Halliwell tua Orton à coups de marteau, puis se suicida en avalant des barbituriques. C'est par cette double mort que s'ouvre le film. En effet, Stephen Frears filme droit au but avec un regard qui ne porte aucun jugement moral sur tout ce qui est humain, et avec une élégance discrète à vous faire retenir votre souffle. Témoin, dans *Prick...,* une étonnante orgie dans des toilettes publiques, mise en scène comme un ballet de fauves.

Frears a une approche très directe des choses. Les sujets qu'il choisit sont délicats. Conflits raciaux, de classe et de mœurs. Pakistanais et Anglais dans *My Beautiful Laundrette* — Homosexualité dans *Laundrette* et dans *Prick.*

Stephen Frears est un produit de la culture anglaise des années 60. Quand la province et le populaire font souffler sur Londres une bourrasque de jeunesse et d'humour ravageur. Il est originaire de Leicester. Comme Joe Orton. Il a fait des études à Cambridge, en même temps que les Monty Python. Sa première approche de la mise en scène : au célèbre Royal Court Theatre. Le temps des « jeunes gens en colère » : John Osborne, Edward Bond, y sont joués, sous la direction de Tony Richardson ou de Lindsay Anderson, dont il devient l'assistant sur *If...* et *O Lucky Man.* L'accent est toujours porté sur le neuf, le jeune, le social, le politique.

Après *Gumshoe,* Frears entre à la BBC, en douze ans, il collabore avec les plus grands auteurs britanniques, David Hare, Christopher Hampton, Alan Bennett, auteur du scénario de *Prick up your Ears.* C'est pour la télévision qu'il tourne *My Beautiful Laundrette.* Il ne se voyait pas pénétrer dans le bureau d'une puissance d'argent pour lui demander de financer un film sur un homosexuel pakistanais qui tiendrait une laverie. La télévision britannique permet — et encourage — ce genre d'aventure. Il a fallu forcer la main de Stephen Frears pour le convaincre que *Laundrette* pouvait sortir dans les salles.

Juste avant son voyage pour *Cannes, il a fini de tourner un* nouveau film : *Sammy and Rosie Get Laid* (« Sammy et Rosie s'envoient en l'air »), écrit par Hanif Kureishi, le scénariste de *Laundrette,* c'est l'histoire d'un couple marié — un Pakistanais et une Anglaise — qui se tiennent pour « progressistes », — mais attention aux réveils qui déchantent.

Cynique, malicieux, animal politique, pas thatchérien pour deux sous, auteur de films qu'il qualifie volontiers de « radicaux », Stephen Frears a éclaté de rire lorsqu'il a appris que le prince Charles et la princesse Diana seraient présents à Cannes le jour où *Prick up your Ears* serait projeté.

Bette Davis, la star

BETTE DAVIS est Américaine, mais elle a tourné *The Whales of August* du très britannique Lindsay Anderson (en compétition). Elle est à Cannes. En février 1986, elle était à Paris.

Février 1986, l'Académie des arts et techniques du cinéma invite Bette Davis à présider la remise des césars. Dans la demi-heure qui suit, trois cent cinquante demandes d'interviews atterrissent sur sa table. Elle accepte de donner une conférence de presse, deux jours avant la cérémonie à la Cinémathèque. Interprète, Henri Béhar qui raconte :

« Je demande à la rencontrer la veille, parce qu'il est bon de savoir comment les choses s'agencent, et parce que ça fait vingt ans que j'en rêve. La réponse parvient par une cascade d'intermédiaires : chaque chose en son temps. Déception. Mais la conférence de presse est à midi, elle sera là à 10 heures.

» 10 heures pile, la limousine s'arrête devant l'entrée de la Cinémathèque. Bette Davis en descend, accompagnée par son assistante. Elle est plus petite, plus menue que prévu, mais il y a son regard d'enfer. Elle marche lentement, résultat d'une mastectomie, d'une alerte cardiaque, d'une fracture de la hanche.

» Elle regarde la salle. A l'un des opérateurs de télévision elle demande, avec un sourire, en articulant : *« Vous cadrez comment ? »* Formant un rectangle de ses deux mains, l'opérateur indique le cadre. *« Non. Quel est votre plan le plus large ? Le plus rapproché ? Je peux voir ? Trop proche. Pas de gros plans des narines, c'est très laid. Vous êtes trop près. Vous devriez reculer la caméra de deux rangs. »*

» Elle annonce la manière dont elle envisage le programme : la conférence de presse durera une heure. A 11 h 25, entrée des photographes. Pendant une demi-heure, elle se consacrera entièrement à eux. A midi moins cinq, ils sortent. A midi, entrent les journalistes. Elle souhaite se tenir à la porte de la salle, et accueillir personnellement chacun. *« Hello, je suis Bette Davis, merci d'être venu. »*

» D'un coup d'œil, elle jauge les lumières, se penche vers Costa Gavras, le directeur de la cinémathèque, qu'elle sait metteur en scène : *« La lumière est mauvaise, peut-on la modifier... Thank you. »* Impériale. Elle se concentre, avec un soupçon de trac, comme si elle devait faire son entrée sur une scène.

» 11 h 30. Les portes s'ouvrent, les photographes entrent, deux cents journalistes s'engouffrent à leur suite. Le protocole établi par miss Davis vole en éclats. Elle sait qu'on ne fait pas barrage à un raz de marée.

» Questions, réponses. Je traduis à toute allure entre deux membres de phrases. Elle s'arrête : *« Pardonnez-moi, je pense que ça ne marchera pas, vous m'interrompez, je vous interromps... Je n'ai pas l'habitude de partager l'affiche. »* La salle rit, elle s'épanouit. Le show a commencé.

» Bette Davis a promené aux Etats-Unis et à travers le monde son one-woman-show-interview. Elle sait à quel moment tombent les réactions du public. Chaque effet porte. Immédiatement pour les anglophones, avec un décalage pour les autres. Quand Bette Davis se rend compte que la traduction obtient le même nombre de rires que la version originale, elle se détend. Et le show s'envole dans un feu d'artifice de répliques efficaces et rodées.

» *« What a dump » (quel taudis)* du film *la Garce,* qu'Edward Albee a repris dans *Qui a peur de Virginia Woolf.* Depuis, pas un spectacle de travesti qui ne l'utilise. Et Bette Davis se cite, imitant les imitateurs. Une autre réplique, de *Cabin in the cotton,* lui permet de conclure (avec l'accent sudiste) : *« J'vous embrasserais bien mais j'viens de m'laver les cheveux. »* Et la plus célèbre peut-être, tirée de *All about Eve : « Accrochez vos ceintures, la soirée va être agitée. »*

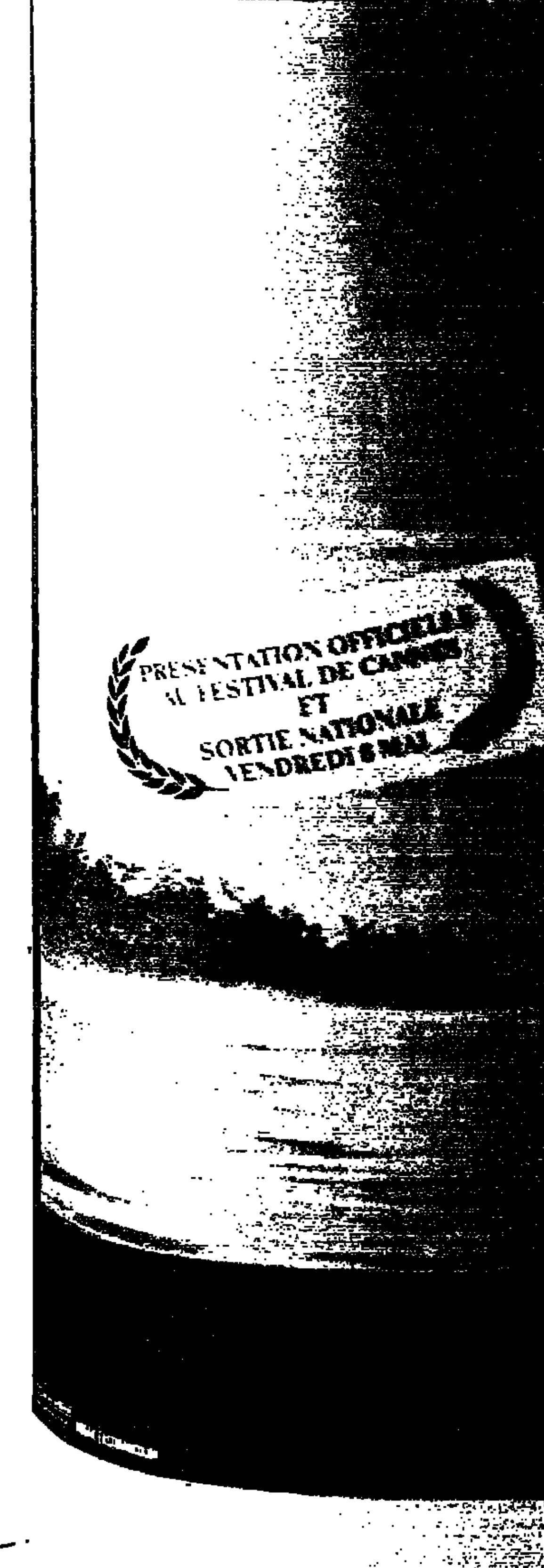
» Son épitaphe, suggérée par Mankiewicz : *« Elle est arrivée à la dure. »* On lui demande de se définir : *« I was just too much. »*

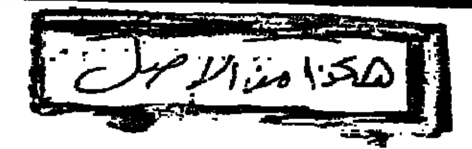
» Soixante minutes pile après son « Bienvenue messieurs » et sans avoir consulté sa montre, elle se dresse : *« Messieurs, j'vous embrasserais bien, mais j'viens de m'laver les cheveux. »* Le show est terminé. »



XAVIER LAMBOURS/VU

Bette Davis à Paris.





Michel Ciment

Greenaway, le dandy

COMME *Meurtre dans un jardin anglais* et *Zoo*, les précédents films de Peter Greenaway, *le Ventre de l'architecte* surprendra, divisera, et à coup sûr fascinera, car Greenaway est l'une des figures les plus énigmatiques et aussi l'un des très rares metteurs en scène d'envergure qui soient apparus ces dernières années dans le cinéma mondial. En cette période frileuse où, la crise économique aidant, il s'agit avant tout d'être conformiste, Greenaway frappe par son ambition et son originalité. Il participe du renouveau britannique – renouveau d'autant plus curieux que la fréquentation des salles de cinéma continue de stagner en Angleterre (trois fois moins de spectateurs qu'en France).

Mais il se distingue de ses confrères d'outre-Manche par son refus du réalisme. Comme Michael Powell ou John Boorman, il fait confiance à l'imaginaire et au fantasme. Il nous rappelle que l'Angleterre est aussi le pays des artistes excentriques, des dandys, des amateurs de jeux intellectuels, de sentiments pervers et d'ironie mordante. Il nous fait songer à ces aristocrates de la fin du dix-huitième siècle, les William Beckford et Horace Walpole, avec leur goût de l'architecture, du frisson préromantique, de l'insolite présents dans *Vathek* ou *le Château d'Otrante*.

Autre singularité – qui est aussi un tour de force – Greenaway a réussi à faire le saut du cinéma expérimental au film commercial, sans abdiquer aucune de ses ambitions. Car il tourne depuis plus de vingt ans, même si le Continent ne s'intéresse à lui que depuis cinq ans, ce qui suffit à montrer qu'à notre époque de communication rapide la Manche et l'absence de curiosité restent des obstacles majeurs.

Ses premiers courts métrages, avec leur montage curieux de rigueur logique et d'imagination débordante – ce qui ne surprend pas trop chez un admirateur de Borges et de Calvino – contiennent déjà son œuvre future. Pendant un repas, Greenaway vous raconte quatre idées de films, tout en commentant avec une lucidité parfaite sa dernière création, tant il est maître d'un genre très prisé – l'œuvre-mode d'emploi – où l'artiste vous livre clés en main ses secrets de fabrication.

Fils d'un ornithologue amateur, Greenaway a hérité de son père un goût de la classification et de la taxinomie. Son premier long métrage, *The Falls* (1980), inédit en France, tente en trois heures de décrire la biographie de quatre-vingt-douze personnages qui ont en commun la peur de voler et l'amour des oiseaux, et dont les noms commencent tous par F.A.L.L. (d'où le titre du film) d'Anthior Fallwaste à Orchard Falla.

Dans *A Walk Through H*, il a créé trois cents cartes imaginaires d'un pays appelé H – pour *Heaven* (le paradis), *Hell* (l'enfer) ou Hammersmith, un quartier de Londres. Dans *Vertical Feature Remake*, une série de 121 plans présentait différents aspects d'un paysage, réarrangés pour former quatre films différents. Ce goût de la collection le conduit dans *Windows* à évoquer une série de suicides par défenestration. Pour *Act of God* il a cherché dans toute la Grande-Bretagne des gens qui ont survécu après avoir été frappés par la foudre et en a retrouvé une trentaine. « *Ils m'ont raconté des histoires terrifiantes*, avoue Greenaway, *sur leurs brûlures, sur la cicatrice qu'avait laissée un stylo dans la chair. Une petite fille de quatorze ans qui chevauchait un poney l'a vu soudain réduit à une flaque de graisse sur la prairie. J'ai retrouvé dix joueurs de football gallois qui avaient été foudroyés en même temps. Le onzième était mort : il s'appelait Peter Greenaway.* »

Dans la bouche du cinéaste, le témoignage authentique rejoint les plus folles coïncidences de la fiction. Mais son œuvre n'est-elle pas une réflexion sur la vérité et le mensonge depuis les séries de tromperies de *Meurtre dans un jardin anglais* jusqu'aux tableaux vivants inspirés de Vermeer dans *Zoo*. Car si, comme tout Anglais qui se respecte, Greenaway est fasciné par la nature (il a même pratiqué le land art), son œuvre est aussi saturée de culture. Illustrateur de livres, peintre et même, dans sa jeunesse, peintre de fresques, il est l'auteur des dessins de *Meurtre dans un jardin anglais*.

Son goût pour la musique l'a fait collaborer avec Michael Nyman, lui-même proche de compositeurs comme Phil Glas ou Steve Reich, qui renouent avec certaines préocupations de la musique ancienne. Ces références se retrouvent dans *Meurtre dans un jardin anglais* et *Zoo*, deux versions, l'une diurne, l'autre nocturne, l'une séduisante, l'autre déplaisante, d'une même recherche sur la symétrie et le complot, l'ordre et le désordre.

Dans *le Ventre de l'architecte*, Greenaway signe le troisième volet d'un triptyque. Après le dessinateur du dix-septième de *Meurtre dans un jardin anglais* et le créateur de tableaux vivants de *Zoo*, il évoque cette fois l'itinéraire d'un architecte de Chicago – la ville la plus prestigieuse des bâtisseurs modernes – venu à Rome pour inaugurer une exposition d'Étienne Boullée, visionnaire utopiste du dix-huitième siècle. A la Villa Hadriana, mère de l'architecture occidentale, ventre de notre culture, l'architecte est atteint d'un cancer de l'estomac tandis que sa femme attend un enfant. Nature et culture se rejoignent une fois de plus pour évoquer la mort et la décomposition, mais aussi la vie et la création sur fond de perspectives géométriques et d'ordre classique. Et si Greenaway nous promet cette fois une plus grande émotion, c'est peut-être qu'il s'identifie pour la première fois avec l'un de ses personnages, ce Stanley Kracklite (interprété par Brian Dennehy), homme souffrant, épris du passé de notre civilisation.

A ceux qui lui reprochent son ambition excessive, le caractère hautain de sa création, et de trop faire appel en somme à l'intelligence des spectateurs (Resnais est l'un des rares cinéastes qu'il avoue admirer), Greenaway répond sans hésitation : « *Je pense que chacun a une approche élitiste de son art, un accès compliqué à la connaissance, qu'il soit horloger ou ingénieur. Et il est parfaitement légitime d'utiliser cette connaissance car on enrichit ainsi la texture de la vie. L'homme a un rapport complexe au monde, et je ne vois pas pourquoi nous ne l'exprimerions pas au cinéma. Ce que l'on accepte au théâtre, en littérature, en musique, semble refusé sur un écran.* »


D.R.

Peter Greenaway.

Il abonde en projets : un film sur trois femmes assassinant leur mari dont l'inspiration plastique serait Bonnard et Vuillar. Une exposition proposant quatre cents objets, qui résumeront notre civilisation et constitueront le contenu de la valise d'un personnage fictif, Tulsalupa, mélange de Buckminster Fuller et de Marshall McLuhan. Enfin un opéra en collaboration avec son compositeur Michael Nyman, l'histoire de neuf musiciens de l'après-guerre, tous tués par balle et portant chapeau. Le premier fut Anton Webern, mort en 1945, le dernier John Lennon, assassiné en 1980. L'œuvre s'appellera d'ailleurs *The Case of Webern and Others* (1). ■

(1) Sur Greenaway, on lira l'excellent ouvrage collectif que vient de lui consacrer l'éditeur Dis-Voir (128 p., 159 F.) en regrettant que la qualité technique des illustrations ne rende pas hommage au sens plastique du metteur en scène. Les éditions de l'Avant-scène ont publié le scénario bilingue de *Meurtre dans un jardin anglais* avec de remarquables essais introductifs.

LABEL FRANCE

Seydoux s'exporte

On oublie tout et on joue à Cannes ? On oublie la baisse de la fréquentation, celle du nombre de films ? On n'oublie pas et on se bat. Comme Isabelle Adjani, devenue, en présidant l'avance sur recettes, première productrice de France. Comme les quatre producteurs des films français sélectionnés à Cannes, films d'auteurs qui ont l'ambition de conquérir un vaste public. Par l'exportation, tel Michel Seydoux et Un homme amoureux. *Par la télévision, tel Daniel Toscan du Plantier et* Sous le soleil de Satan, *tels Chantal Perrin et Antoine Ganagé et* Champ d'honneur *ou Philippe Diaz et* Pierre et Djemila. *Coproduits par les chaînes, ils seront vus par des millions de spectateurs. Alors, crise du cinéma ou pas ?*



Un homme amoureux : Greta Scacchi et Peter Coyote.

DES producteurs comme lui, on n'en fait plus, ou peut-être pas encore. Dans ses bureaux aseptisés de la place de la Madeleine, on se demande si Michel Seydoux a un faux air de Jack Warner qui aurait perdu ses frères, et ses studios, ou, l'instant d'après, s'il n'est pas une sorte de préfiguration du producteur de demain.

Sa société de production, Camera One, se limite à trois personnes. Son trésor, un micro-ordinateur qui se souviendra de tout. Sa méthode : *« Produire trois à cinq films selon les années sans recourir à aucun financement habituel et dépasser le cadre étroit du marché franco-français ».*

Michel Seydoux s'est rendu compte qu'en escomptant le potentiel public de la France, de la Belgique, de la Suisse et du Québec, le devis d'un long métrage ne pouvait pas raisonnablement dépasser 12 millions de francs. Or ce quadragénaire s'est pris de passion pour le projet d'une femme, Diane Kurys : raconter l'histoire d'une star américaine qui vient, à Cinecittà, tourner une vie de Cesare Pavese. Son titre ? *Un homme amoureux.* Son prix ? Trente cinq millions de francs.

« Un producteur aujourd'hui, confie Michel Seydoux, *c'est le père d'un film. Il n'est en rien l'auteur mais le père, exactement comme dans un couple qui attend un enfant. Diane Kurys m'a fait lire le script de son film en mai 1986. J'ai senti que c'était un film pour moi. Alors tout est allé très vite : les choses qui doivent se faire doivent aller très vite, sinon elles vont à l'échec. Je lui ai demandé trois semaines pour réaliser le montage financier. On ne pouvait pas serrer le coût du projet.* Un homme amoureux *valait 35 millions, essentiellement pour ses qualités de spectacle, alors je devais trouver 35 millions. »*

Pour cela, Michel Seydoux n'a pas demandé d'avance à un quelconque distributeur, ni à une chaîne de télévision. Il a refusé l'avance sur recettes. *« On m'a proposé 1 million de francs. Pour un film à 35 millions, c'est* peanuts », dit-il sans agressivité. *Un homme amoureux* est donc un film 100 % Camera One et JMS Films pour un investissement couvert à 75 % par des fonds propres ou garantis, le reste étant emprunté à des banques. *« Diane Kurys a accepté ce système de financement qui représente un risque certain. Mais un film n'est rien d'autre qu'une histoire d'amour. Si cette histoire est vécue pleinement, rien n'est plus facile que de vendre le film, après. Le cinéma français ne souffre pas d'une crise des auteurs, mais de celle des producteurs, trop rarement en harmonie avec les talents. Il nous faut exister en tant que Français tout en ayant une ambition internationale. Sans tricher, comme certains qui tournent leur film en français et en anglais sans trop savoir pourquoi. Diane Kurys a écrit son scénario pour qu'il puisse être joué en plusieurs langues parce que l'histoire qu'elle portait en elle pouvait être racontée en plusieurs langues et pas uniquement parce qu'après le succès de* Coup de foudre *dans le monde entier, elle avait l'envie très forte de s'exporter. »*

Ce pari de l'ambition et du business semble en passe d'être tenu. Michel Seydoux rêve depuis toujours de créer un véritable cinéma européen. Il travaille donc avec un vendeur britannique pour s'ouvrir les voies des marchés internationaux. La sélection à Cannes vient à point nommé pour présenter rapidement son film au plus grand nombre d'acheteurs possibles. *« Faire un film,* dit-il, *c'est déjà une compétition. Je préfère prendre des coups à Cannes en compétition officielle que d'être salué poliment après une projection hors compétition. »*

Que ceux qui croyaient encore que Michel Seydoux, après quelques échecs et un détour par la télévison, s'était éloigné de la production cinématographique soient détrompés. Il est à Cannes cette année et espère bien y revenir. Dans ses cartons pour les prochains mois : *Y a bon les Blancs*, le nouveau film de Marco Ferreri, avec Michel Piccoli, *Atout cœur*, de son vieil ami Maurice Dugowson, et un projet avec Jean-Marc Roberts et Christopher Franck. ■

La fête selon Toscan

DANIEL TOSCAN DU PLANTIER, dix ans de Gaumont, un an de trou, devra, une fois encore, défendre à Cannes l'un de ses films en compétition officielle. Ce phénix moderne, qui confesse en avoir *« pris plein la gueule »*, patron d'Erato Films, revient à la production, comme il en était parti : disert, exubérant, sûr de lui et manifestement très content.

Il faut dire que le film qu'il a produit, *Sous le soleil de Satan*, réalisé par Maurice Pialat et interprété par Gérard Depardieu et Sandrine Bonnaire, arrive à Cannes précédé d'une rumeur grosse comme le Carlton. *« Il y a dix ans,* affirme-t-il, *le trio Pialat-Depardieu-Bernanos aurait été étiqueté « art et essai ». Cette année, nous sommes en compétition officielle pour un film — un curé qui marche dans la campagne — dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est pas sexy. Mais Maurice Pialat est désormais un cinéaste à vocation internationale parce qu'il est un grand cinéaste. Pas besoin pour cela de chercher des sujets transversaux ou de tourner les films en anglais. Pas besoin de se mettre sur le terrain des Anglo-Saxons pour s'exporter. Souvenons-nous de Pagnol, Truffaut ou Rohmer. »*

En dehors de cette règle qui lui paraît élémentaire, Daniel Toscan du Plantier, n'est toujours pas parvenu à écrire le credo du producteur à succès : *« Il est devenu impossible de définir les lois du marché. Qu'est-ce qu'un film qui marche ? C'est un film qui marche. »*

Pour mettre une fois de plus toutes les chances de son côté, le patron d'Erato a imaginé un montage financier *« assez typique des nouveaux modes de financement du cinéma »*. Pour réunir, les 29 millions nécessaires au projet de Maurice Pialat, il a recouru au distributeur (Gaumont), aux Soficas, à des petits producteurs, et surtout aux chaînes de télévision, Antenne 2 et Canal Plus.

« L'audiovisuel, annonce-t-il malicieusement, *a financé près de 50 % de la production. C'est la caractéristique, à mes yeux, la plus excitante de ce montage. Certes, les moyens de financement venant du cinéma sont plus rares en raison principalement de la baisse des à-valoir des distributeurs qui voient s'amenuiser les recettes en salles. Mais je suis très optimiste sur l'avenir du cinéma, car les télévisions sont obligées d'en appeler à lui pour faire de l'audience. Nous fabriquons des produits à très haut contenu culturel qui prennent de la valeur en vieillissant. La crise, c'est pour le cinéma commercial. En 2020, c'est* Sous le soleil de Satan *qu'on diffusera à 20 h 30 à la télé, le dimanche soir, et pas le dernier Belmondo. L'audiovisuel ne peut pas se passer du cinéma, et du bon cinéma. Cependant, il ne faudrait pas que les chaînes amassent, grâce à lui, des profits supérieurs aux investissements qu'elles y consacrent.*

» Ainsi, le déficit actuel du cinéma français tourne autour de 100 millions de francs par an. C'est le cinquième des profits que réalisera Canal Plus cette année. Il faut trouver un accord pour la redistribution de ces profits et arriver à ce que l'audiovisuel finance le cinéma à 80 %. »

Daniel Toscan du Plantier plaide pour une juste répartition de la manne audiovisuelle, mais aussi pour une révolution des mœurs cinématographiques : *« Nous assistons au triomphe du cinéma. Il faut nous engager sur des produits haut de gamme, qui sont les plus performants en audience, inventer un nouveau vocabulaire. Je cherche à faire des chefs-d'œuvre. »* ■



Sous le soleil de Satan : Maurice Pialat et Gérard Depardieu.

Le choix d'Isabelle

ON m'avait crié « au fou », « casse-cou », « destination danger », et encore quelques mots de passe tout aussi engageants. On m'avait bien prévenu : s'occuper des autres, c'est l'enfer. « Ça va t'avancer à quoi, l'avance ? ». On me connaît mal. Et l'Isabelle, la douée, l'irrésistible, plus mal encore. L'Adjani, on a beau lui tourner autour, on ne la connaît pas du tout. Quand l'adorable accepte la présidence de la Commission d'avances sur recettes, qu'est-ce qu'on entend ! Des « pourquoi elle a dit oui ? c'est piégé ! » aux « qu'est-ce qu'il lui prend ! » rituels. Rumeurs, dernier acte : « Elle va démissionner la semaine prochaine... », « elle lira pas les scenarii... », « dans dix jours les jambes à son cou, direction les dollars pour un remake de *la Prisonnière du désert* ».

Erreur sur la personne. Grand temps de ranger les porte-voix, faites passer les cotons-tiges : la Présidente préside. Elle lit tout (en moyenne et pour les deux collèges, cent trente sujets par session et une session tous les deux mois). A croire qu'elle a repris son rôle de Pauline Valence du *Tout feu, tout flamme* de Rappeneau. Sous-titrons : elle est belle et elle l'ouvre. Justement, et c'est la meilleure nouvelle : la gracieuse lit fenêtre ouverte. Je m'explique. Pas d'*a priori*. Ni de terrorisme. Elle a monté son équipe comme ça, dirait-on. Une bande d'épouvantables tolérants, espèce sans doute moins rare qu'il y paraît. Des hommes, des femmes susceptibles d'aimer aussi fort *la Diagonale* de Dembo, *le Thé au harem* de Charef ou le *David* de Chouraqui, pour ne citer que des premiers ou seconds films. Aussi les autres, correction, ce n'est pas forcément l'enfer. Aimer le travail des voisins, figurez-vous, c'est s'agrandir, vivre mieux, déjà moins seul, s'offrir sans arrêt des chances supplémentaires de survie, d'émotion, de bonheur simple.

On a trop vite fait de dénigrer l'œuvre d'autrui, « c'est pas mon truc, pas du cinéma... », et je plains sincèrement ceux qui savent d'emblée, avant même de s'asseoir parfois, la plupart incapable en vérité de sentiments confus. La confusion souvent interdit de classer trop hâtivement les gens et les genres. Ainsi, il ne faut pas compter sur moi pour dégager des tendances, spécialité tellement hexagonale. Chez nous, on n'affectionne rien tant que les classements, n'est-ce pas, les regroupements par affinités. Pour faire un bon mot ou boucler un article, on construirait chaque mois une nouvelle école, chaque semaine une nouvelle chapelle. « Ouverts », on a dit. La matière que je préfère ? Le plaisir. Et ce plaisir-là, on doit pouvoir le trouver à tous les étages. Aussi bien chez Carax que chez Sautet, chez Cavalier que chez Kurys, chez Miller que chez Corneau. C'est bien la formidable aubaine de notre cinéma de voir se balader l'Isabelle dans *l'Eté meurtrier* ou *Barocco, la Gifle* ou *Adèle H.*

On ne mettra jamais personne dans les boîtes. Le ménage sera fait mais beaucoup plus tard. J'aime les gens et les films dont la tête et les images — en clair, les bobines — dépassent toujours largement des tiroirs où on a voulu les enfermer. L'avance sur recettes façon Adjani, c'est permettre à chacun de faire son cinéma. Pas un seul.

Résultat des courses après la première plénière : Ariel Zeitoun s'en ira tourner *Saxo*, polar vénéneux bien populaire, et un jeune homme (je ne retiendrai que ces deux exemples), inconnu pas pour longtemps, donnera bientôt le clap de *Carmelle et Guillaume*, une aventure moyenâgeuse que les gros malins qualifieront de film d'auteur.

Un conseil ? Quand ils sortiront de leur fameuse boîte, ces deux-là, n'hésitez pas à aller les voir.

JEAN-MARC ROBERTS.

Ciné famille

CHAMP D'HONNEUR est l'outsider d'une sélection française diverse et riche et peut-être aussi le produit le plus typique du cinéma hexagonal : jeunes producteurs, jeunes cinéastes, jeunes comédiens — Cris Campion et Pascale Rocard — et budget de 12,5 millions de francs, l'un des critères de survie pour la profession ces temps-ci.

Ce film est né de la rencontre de Chantal Perrin, qui a créé en janvier 1986 sa maison de production, Baccara Productions, et du metteur en scène Jean-Pierre Denis qui avait réalisé un film joliment accueilli, *la Palombière*. Chantal Perrin avait pu lire le scénario de *Champ d'honneur* alors qu'elle était en charge du bureau d'assistance de la commission d'avance sur recettes, en 1985.

A ce moment-là, Jean-Pierre Denis avait établi un devis de 18 à 20 millions de francs qu'il n'avait pu rassembler.

En rentrant des Etats-Unis, au début de l'année passée, il rappelle Chantal Perrin et convient d'un rendez-vous. Tous deux retravaillent le scénario en compagnie d'Antoine Ganagé, à la tête de Palmyre Productions, intéressé par le projet. *« Nous nous sommes mis très vite d'accord sur l'histoire que nous voulions raconter,* se souvient Chantal Perrin. *Nous avons décidé tous les trois du choix de l'équipe technique ainsi que du casting du film. C'est comme cela que nous concevons le travail de vrais producteurs : porter le film depuis le script jusqu'à la sortie. »*

Ainsi est né *Champ d'honneur*, histoire d'un jeune homme qui, lors de la guerre de 1870, se vend comme remplaçant d'un ami qui veut échapper au service militaire. *« Ce fut un véritable coup de foudre,* raconte Chantal Perrin. *Notre seule cible est la réalisation d'une œuvre belle et forte à travers des relations de tendresse et de confiance, comme dans une famille. Mais il ne faudrait pas croire que nous recherchons béatement le bonheur. Même si le tournage fut une grande fête, nous savions quelles sont les exigences du professionnalisme. »*



Champ d'honneur : Pascale Rocard et Cris Campion.

Chantal Perrin et Antoine Ganagé ont été aidés en cela par un montage financier avec des partenaires de choix. La SEPT et Canal Plus ont apporté 3 millions de francs, Denis Chateau, pour AAA, 3 millions, l'avance sur recettes 2,5 millions, le conseil régional d'Aquitaine et sa société de développement 2,15 millions.

Chantal Perrin et Antoine Ganagé ont financé le reste sur leurs fonds propres. *« C'est un mode de financement désormais classique,* explique ce dernier. *Cependant, le coup de main apporté par le conseil régional fut vraiment très intéressant. L'impasse qu'aurait pu représenter la baisse de la participation des distributeurs ou bien encore les exigences des Soficas a été évitée par cet apport original. On ne peut tout de même pas demander à des producteurs d'hypothéquer leur ascendance et leur descendance pour monter un film. »* ■

Diaz hors



Gare à la b

Olivier Schmitt

Diaz hors ghetto




Pierre et Djemila : Jean-Pierre André et Nadja Reski.

COMME l'on dit autour des tapis verts, cet homme-là a la main et ne paraît pas vouloir la céder. Qui connaissait Philippe Diaz il y a un an ? Le jeune producteur — il a vingt-six ans — de *Neige* et autres pellicules confidentielles n'était même pas coté au second marché. Au printemps dernier, on a commencé de susurrer son nom, plutôt pour s'en moquer. N'avait-il pas décidé de produire le second film de Leos Carax, metteur en scène exigeant, ombrageux et promis au dépassement budgétaire ? Et puis *Mauvais Sang* est sorti sur les écrans, a séduit un public cinéphile et obtenu, en décembre, le prix Louis-Delluc.

Premier pari important de Philippe Diaz, première réussite. Quelques mois après, le voici sur le devant du plus bel écran de cinéma du monde, à Cannes, sélectionné pour la compétition officielle. Son poulain : un autre auteur classé un peu vite « marginal » du cinéma français, Gérard Blain, et son nouveau film *Pierre et Djemila*.

« *Produire ce film a été considéré comme un pari fou,* confie Philippe Diaz. *Blain a la réputation d'un cinéaste maudit. Une fois de plus, il a décidé de réaliser un film sans réunir des comédiens professionnels. Une fois de plus, il a voulu le tourner en « son témoin », ce qui suppose une post-synchronisation des voix mais aussi des ambiances. Denis Chateau, qui lui a permis de faire ses films précédents, m'a demandé de lire son scénario. Je l'ai fait et j'ai été impressionné par sa rigueur et sa cohérence. J'ai toujours voulu faire des films par passion ; la rencontre avec Gérard Blain s'imposait.* »

Cette rencontre a eu lieu au mois de septembre de 1985. Philippe Diaz a aussitôt multiplié les contacts pour rassembler les financements nécessaires évalués à 8 millions de francs. Denis Chateau, en charge de la société de distribution AAA (prononcer « trois A »), s'est engagé pour 20 %, comme les films A 2 et un coproducteur suisse, Xanadu. *Pierre et Djemila* ayant pour cadre la ville de Roubaix, le centre régional du cinéma du Nord a apporté 1,2 million de francs. Philippe Diaz et sa société, Les films Plain-Chant, ont assumé les 20 % restants.

Le tournage — dix semaines — a eu lieu aux mois de juillet et août 1986, et le film était prêt dès décembre. « *Il devait sortir le 25 mars dernier,* se souvient le producteur. *Mais, après les projections organisées pour les amis, puis pour les journalistes, beaucoup nous ont dit de patienter jusqu'au jury de sélection pour le Festival de Cannes. Nous avons donc retardé la sortie.* » Le jury a été séduit par cette histoire d'amour autant que par la parabole sur la confrontation, dans une ville du Nord, des cultures française et arabe.

« *Etre sélectionné à Cannes est d'abord une formidable récompense pour une passion collective,* explique Philippe Diaz. *Plain-Chant réunit dix personnes mobilisées, vouées à ce que nous produisons, qui acceptent de n'être rétribuées qu'après la diffusion des films. C'est donc une petite structure qui correspond bien à un auteur comme Gérard Blain. Tous ensemble, nous sommes allés au bout de son projet, nous avons pu obtenir ce que nous voulions : l'argent, le temps. On a reconstruit une HLM dans une cité de Roubaix, on a écrit une chanson originale. Travailler avec Gérard Blain fut pour nous une nouvelle et grande expérience. Il sait au millimètre ce qu'il veut faire. Il ne se couvre pas, par exemple, par des plans imprévus. Au montage, on découvre que ses prises représentent un gigantesque Meccano qui tient parfaitement. Cette rigueur de la mise en scène répond bien à la rigueur imposée à un producteur, et nous n'avons connu ni dépassement de temps ni dépassement d'argent.* »

La sélection à Cannes est aussi une satisfaction pour une poignée d'hommes qui a dû souvent surmonter les refus parfois humiliants de partenaires hypothétiques. « *Tous nous ont prédit que nous ne ferions pas plus de trois entrées,* raconte Philippe Diaz. *Aujourd'hui, les mêmes m'envoient des télégrammes de félicitations. Plus sérieusement, avant même que ne débute la compétition, j'ai déjà reçu de nombreux appels qui concernent plus particulièrement les ventes à l'étranger. La sélection nous permet, en plus d'un soutien considérable de la presse, de sortir du ghetto des petits films.* » ■

Gare à la baisse !

ON peut encore trouver en France plus de 50 millions de francs pour faire un film. Trois metteurs en scène ont réussi l'an passé ce tour de force : Pierre-William Glenn pour *Terminus*, Elie Chouraqui pour *Man on Fire* et Peter Fleischman pour *Il est difficile d'être un dieu*. Mais, faut-il y voir un symbole ? Le premier du lot est aussi la plus grosse déception commerciale de 1986. Selon les chiffres officiels rassemblés et publiés par le Centre national de la cinématographie (CNC), s'il a coûté plus de 50 millions, *Terminus* a rapporté dans les salles de l'Hexagone moins de 3 millions. Triste bilan, comme l'est celui de la production nationale.

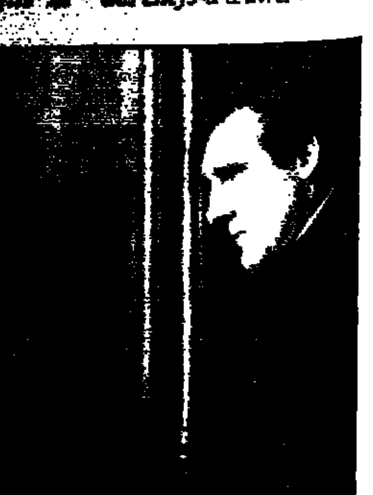
134 films ont été produits en 1986 contre 151 l'année précédente. Ils ont mobilisé 1 777,06 millions de francs, capitaux français à 79 %, contre 2 011,85 millions en 1985. Près d'un film sur trois a été coproduit avec l'apport des 371,28 millions de francs d'investisseurs étrangers.

Parmi les 112 réalisateurs français recensés l'an passé, 32, contre 25 en 1985, étaient nouveaux venus à la mise en scène. On retiendra certainement les noms d'Olivier Assayas *(Désordre)*, Jacques Dorfmann *(le Palanquin des larmes)*, Gérard Krawczyk *(Je hais les acteurs)* et Régis Wargnier *(la Femme de ma vie)*.

L'évolution du financement des films amorcée les années précédentes s'amplifie. Nouveau recul très prononcé des à-valoir des distributeurs sur les recettes en salles. Ils sont passés de 23,9 % à 18,8 %. Cette perte a été compensée cette année par l'augmentation de l'apport des producteurs (27,6 % contre 26,1 %) et l'entrée remarquée des fonds des SOFICA pour 4,8 %. En 1986, elles ont collecté par appel public à l'épargne 67,6 millions de francs pour 28 films. En revanche, pour la première fois, le nombre de films ayant bénéficié de l'avance sur recettes est en baisse (52 contre 55 en 1985) ainsi que les sommes allouées par la commission (75 millions au lieu de 87,62 millions).

101 longs métrages (contre 77 en 1985) ont été coproduits avec les chaînes de télévisions publique et privée. Les films A 2, une fois de plus, arrivent en tête des investisseurs avec 16 films coproduits ou préachetés pour un montant de 63,2 millions. Canal Plus, en queue de peloton l'an passé, fait une percée remarquable en soutenant 41 films pour une somme de 43,35 millions. La « chaîne du cinéma », FR 3, campe au troisième rang (13 films pour 41,8 millions) suivie de TF 1 (22 films pour 34,75 millions) devant la Cinq (4 films, 15 millions) et la SEPT (5 films, 8,34 millions) qui font leur entrée dans le paysage cinématographique. Le montant total des participations des chaînes s'est élevé à 206,39 millions de francs contre 202,17 millions en 1985.

Au total, 5 834 longs métrages ont été distribués en salles l'an passé dont 436 l'étaient pour la première fois. Ils ont rassemblé 163 413 000 spectateurs pour une recette globale de 3 816,35 millions de francs. Par rapport à 1985, on observe une baisse de 5 % de la fréquentation et une très légère progression des recettes de 0,32 %. Le marché français s'est partagé autour de deux pôles quasiment identiques, le film français (43,01 % des entrées) et le film américain (43,46 %). Une fois de plus, il faut constater la fragilité persistante de l'industrie cinématographique française.



Le Monde

CANNES

Les innovations

Quatre films français en compétition, dont les réalisateurs ne sont pas des piliers de festivals : notre chauvinisme bien connu est satisfait. D'autant plus que la France coproduit du solide : Francesco Rosi avec l'Italie, Wim Wenders avec l'Allemagne fédérale... Et que la section « Perspectives », en dehors des neuf sélectionnés, offre sept films en séances spéciales.

Les Américains, à ce qu'il paraît, ne craignent plus les bombes; ils ont permis à leurs stars de venir défendre la bannière étoilée : Joanne Woodward et Paul Newman, Mickey Rourke, Elisabeth Taylor... Lilian Gish, Bette Davis, qui toutes deux ont tourné avec le Britannique Lindsay Anderson.

Les Anglais s'arrachent à leur île. Ils sont nombreux cette année : ils sont en train de reconstruire — au cinéma en tout cas — leur empire.

Innovation : en dehors de la Palme et autres récompenses attendues, on distribue des prix : le prix Roberto-Rossellini, décerné pour la première fois par un jury franco-italien à « la personnalité qui aura le plus contribué au progrès du cinéma lors de l'année écoulée ». C'est également à Cannes qu'est attribué le cinquantième prix Suzanne-Bianchetti, destiné à récompenser une jeune comédienne.

Autre innovation, la « section informative », qui a retenu sept films : un anglais (Hôtel du paradis, *de Jana Bokova), un chinois* (le Canon noir, *de Huang Jiuan Xin), un égyptien* (Awdai Mawatin, *de Mohamed Khan), un soviétique* (Est-il facile d'être jeune ?, *de Juris Podnieks, qui fait partie du dégel de Gorbatchev, comme le film du Géorgien Abouladze, en compétition) et trois films australiens,* Sentimental Bloke, *de Longford,* Feathers, *de John Ruane,* Surfer, *de Frank Shields, également présenté à la « Quinzaine des réalisateurs », qui, comme chaque année, réserve de succulentes surprises — ne serait-ce que le* Paradis, *de Diane Keaton...*

Les sections désormais traditionnelles demeurent : la « Semaine de la critique », « Un certain regard », où l'on verra ce que font beaucoup d'hommes de théâtre derrière une caméra. Et pour finir en musique, l'arrivée en force de l'opéra au cinéma : démocratisation ou vulgarisation ? Prudence en tout cas : les films sont projetés à minuit, l'heure où les enfants sont couchés.

PROGRAMME —

NUMÉRO SPÉCIAL CONÇU ET RÉALISÉ PAR : DANIÈLE HEYMANN, COLETTE GODARD, CHRISTINE VOS.

SÉLECTION OFFICIELLE

Un homme amoureux, de Diane Kurys (France), le 7 (ouverture, 19 h 15).
Chronique d'une mort annoncée, de Francesco Rosi (Italie-France), le 8 à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30.
Yeelen (la Lumière), de Souleymanne Cisse (Mali), le 8 à 11 h 15, 16 h 15, 22 heures.
Champ d'honneur, de Jean-Pierre Denis (France), le 9 à 11 h 15, 16 h 45 et 22 heures.
Shinran, de N. Mikuni (Japon), le 9 à 21 h 30.
Raising Arizona, de Joël Cohen (EU), le 9 à 0 h 15.
The Belly of an Architect, de Peter Greenaway (GB), le 10 à 11 h 15, 16 h 45 et 22 h 30.
Oci ciornie, de Nikita Michalkov (Italie), le 10 à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30.
Zegen, de Shohei Imamura (Japon), le 11 à 11 h 15, 16 h 45, 22 h 30.
Pierre et Djamila, de Gérard Blain (France), le 11 à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30. Sortie le 27.
The Glass Menagerie, de Paul Newman (EU), le 12 à 11 h 15, 19 h 15. Sortie le 20.
Good Morning Babylonia, de Paolo et Vittorio Taviani, le 12 (hors compétition), à 8 h 30, 14 h 15 et 22 h 30. Sortie le 13.
Prick up Your Ears, de Stephan Frears (GB), le 13 à 11 h 15, 22 h 30.
Le Cinéma dans les yeux (hors compétition), film de montage du quarantième anniversaire, le 13 à 8 h 30 et 19 h 30.
Shy People, d'Andrei Konchalowsky (EU), le 14 à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30.
Sous le soleil de Satan, de Maurice Pialat (France), le 14 à 11 h 15, 16 h 45 et 22 h 30.
Something Wild, de Jonathan Demme (EU) (hors compétition), le 14 à 0 h 30.
The Whales of august, de Lindsay Anderson (GB), le 15 à 8 h 30 et 19 h 30.
Le Dernier Manuscrit, de Karoly Makk (Hongrie), le 15 à 14 heures et 16 h 30.
Un train pour les étoiles, de Carlos Diegues (Brésil), le 15 à 11 h 15 et 22 h 30.
Richard et Cosima, de Peter Patzak (France-RFA) (hors compétition), le 15 à 23 h 55.
La Famiglia, d'Ettore Scola (Italie), le 16 à 8 h 30, 14 heures et 19 heures.
Radio Days, de Woody Allen (EU) (hors compétition), le 16 à 11 h 15, 16 h 45 et 22 heures. Sortie le 27.
Tough Guys Don't Dance, de Norman Mailer (EU) (hors compétition), le 16 à 0 h 10.
Der Himmel über Berlin, de Wim Wenders (RFA-France), le 17 à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30.
Repentir, de Tengiz Abouladze (URSS), le 17 à 11 h 15, 16 h 45 et 22 h 30.
Intervista, de Federico Fellini (Italie) (hors compétition), le 18 à 19 h 30.
Macbeth, de Claude d'Anna (France) (hors compétition), le 18 à 18 heures.
Barfly, de Barbet Schroeder (EU), le 18 à 11 h 15, 16 h 45 et 22 h 30.
Aria, séquences d'opéra filmées par R. Altman, B. Beresford, B. Bryden, J.-L. Godard, D. Jarman, F. Roddam, N. Roeg, K. Russel, C. Sturridge et J. Temple, le 19 (clôture).

Toutes les projections ont lieu dans la grande salle du palais du Festival.

Outre les films-opéras inédits, sept productions classiques sont au programme : *Aïda*, de Clemente Fracassi ; *Boris Godounov*, de Vera Stroeva ; *le Medium*, de Menotti ; *Louise*, d'Abel Gance ; *Paillasse*, de Zeffirelli ; *Rigoletto*, de Jean-Pierre Ponnelle.

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

Un zoo, la nuit, de Jean-Claude Lauzon (Canada), le 8 à 20 h 15.
Hol volt, Hol Nemvolt, de Gyula Gazdag (Hongrie), le 8 à 22 h 30.
Dilan, de Erden Kiral (Turquie-Suisse-RFA), le 9 mai à 20 h 15.
Wish You Were Here, de David Leland (GB), le 9 à 22 h 30.
I've Heard the Mermaids Singing, de Patrice Rozema (Canada), le 10 à 20 h 15.
Malom a Pokolban, de Gyula Maar (Hongrie), le 10 à 22 h 30.
Home of the Brave, de Laurie Anderson (EU), le 10 après minuit.
Heaven, de Diane Keaton (EU), le 11 à 18 h 15.
Diary of an Old Man, de Lili Rademakers (Pays-Bas), le 11 après minuit.
Matewan, de John Sayles (EU), le 11, à 22 h 30.
Andjeo Cuvar, de Goran Paskaljeyic (Yougoslavie), le 12 à 20 h 15.
The Surfer, de Frank Shields (Australie), le 12 à 22 h 30.
Noce en Galilée, de Michel Khleifi (Belgique-France-Palestine), le 13 à 20 h 15.
Rita Sue and Bob Too, d'Alan Clarke (GB), le 13 à 22 h 30.
I photographia, de Nico Papatakis (Grèce), le 14 à 20 h 15.
Mascara, de Patrick Conrad (Belgique), le 14 à 22 h 30.
Yarjoja parathisissa, de Aki Kaurismaki, (Finlande), le 15 à 20 h 15.
Street Smart, de Jerry Schatzberg (EU), le 15 à 22 h 30.

Les projections ont lieu dans la grande salle du Palais de la Croisette. Les films de 20 h 15 sont projetés le lendemain à 11 h 30 et 14 heures, ceux de 22 h 30 sont projetés à 9 h 30 et 16 heures. La totalité des films seront visibles à nouveau à partir du 17 mai jusqu'au mardi 19 mai.

UN CERTAIN REGARD

La casa de Bernard Alba, de Mario Camus (Espagne), le 8, à 10 h 45.
Le hasard, de Krsyzstof Kieslowski (URSS), le 8, à 14 h 30.
La poursuite du bonheur, de Louis Malle (EU), le 9, à 10 h 45.
La jeune fille Xiao Xiao, de Xie Fei (Chine), le 9, à 14 h 30.
Cartes postales d'Italie, de Meme Perlini (Italie), le 10, à 10 h 45.
Un hombre, de Exito de Humberto Solas (Cuba), le 10, à 14 h 30.
Hud, de Vibeke Lokkeberg (Norvège), le 11, à 10 h 45.
Un mois à la campagne, de Pat O'Connor (GB), à 14 h 30.
Sofia, de Alejandro Doria (Argentine), le 12, à 10 h 45.
Le festin, de Babette de Gabriel Axel (Danemark), le 12, à 14 h 30.
Terre de fer, ciel de cuivre, de Zulfu Livaneli (Turquie-RFA), le 13, à 11 h 30 auditorium, 18 h salle Debussy.
Jenatsch, de Daniel Schmid (Suisse), le 13, à 14 h 30.
Terre étrangère, de Luc Bondy (France-Autriche), le 14, à 10 h 45.
Epidemic, de Lars von Trier (Danemark), le 14, à 14 h 30.
Le chemin du serpent, de Bo Widerberg (Suède), le 15, à 10 h 45.
Some one to love, de Henry Jaglom (EU), le 15, à 14 h 30.
A gathering of old man, de Volker Schloendorff (EU), le 16, à 10 h 45.
Un simple mort, d'Alexandre Kaidanovski (URSS), le 16, à 14 h 30.
Hôtel de France, de Patrice Chereau (France), le 17, à 10 h 45. Sortie le 20.
Konbu Finze, La terreur de Yang Der-Chanf (Taïwan), le 18, à 20 h salle Miramar.
Robinsonade, de Dzhordhadze (URSS), le 18, à 14 h 30.

Les films projetés à 10 h 45, (salle Debussy) sont visibles à 18 heures le même jour toujours salle Debussy. Les films projetés à 14 h 30 (salle Debussy) sont visibles à la même date salle Cocteau à 20 h 30.

PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS

Le Jupon rouge, de Geneviève Lefebvre, le 8.
Falsch, de Jean-Pierre et Luc Dardenne, le 9.
Un amour à Paris, de Merzak Allouache, le 10.
Nuit docile, de Guy Gilles, le 12.
Accroche-cœur, de Chantal Picault, le 13.
L'Ogre, de Simon Edelstein, le 14.
Cœurs croisés, de Stéphanie de Mareuil, le 15. Sortie le 27.
Lucky Ravi, de Vincent Lombard, le 16.
Le Testament d'un poète juif assassiné, de Franck Cassenti, le 17.

Chaque film est projeté trois fois. La première séance est à 18 heures au palais de la Croisette. Le lendemain de la première, à 17 heures au Palais des festivals, salle Bazin et à 20 heures, au Studio 13.

D'autre part, « Perspectives » propose, du 10 au 16 mai, des séances exceptionnelles salle Bazin à 15 heures.

SEMAINE DE LA CRITIQUE

Les Lettres d'un homme mort, de Constantin Lopouchanski (URSS), le 8.
Et moi alors (Du mich auch), d'Anja Franke, Dani Levy et Helmut Berger (Suisse), le 9.
Où que tu sois, d'Alain Bergala (France), le 10.
Le Choix (Yam Daabo), d'Idrissa Ouedraogo (Burkina-Faso), le 11.
L'arbre qu'on blesse (To Dendro pou pligoname), de Dimos Avdeliodis (Grèce), le 12.
Angelus Novus, de Pasquale Misucara (Italie), le 13.
Le Grand Défilé, de Chen Kaige (Chine), le 14.

Les projections ont lieu au Palais des festivals, auditorium Jean-Louis Bory, à 11 heures et à 20 h 30. Salle Miramar, à 15 heures et à 17 h 30. Le lendemain à l'auditorium Jean-Louis Bory, à 22 h 30, et au studio 13, à 17 h 30.

A Paris, les films passeront à la Cinémathèque (Chaillot) du 21 au 23 mai et à Beaubourg du 24 au 27 mai.

